

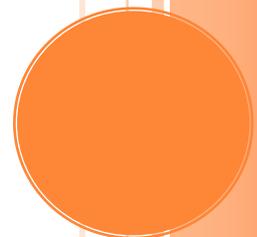
HEP-BEJUNE

H\UTE  
ÉC-LE  
PÉDAGOGIQUE  
BEJUNE

LA TENUE VESTIMENTAIRE  
DES ÉLÈVES DU SECONDAIRE  
1 : CONFRONTATION ENTRE  
RÔLE ET POINT DE VUE

Kevin Hartmann  
Filière A

Directeur de mémoire: Diego Corti  
Bienne, le 15/05/2023  
Experte : Sheila Padiglia



## REMERCIEMENTS

Tout d'abord, je tiens à remercier spécialement Monsieur Diego Corti de m'avoir accompagné tout au long de cette année. Son accompagnement a été essentiel pour le bon déroulement de ce travail et ses conseils m'ont beaucoup aidé. Sans le temps qu'il y a consacré, ses commentaires et ses relectures, ce mémoire n'aurait pas été le même.

Je souhaite également remercier Jeremy Jaquet, Nathan Sierro et Gaëtan Migliori d'avoir pris le temps de relire ce travail. Leurs relectures m'ont permis d'apporter des clarifications et des retouches primordiales à ce travail.

Enfin, je tiens à remercier ma maman, mon papa, ma famille et tous mes proches qui ont toujours été présents pour moi au cours de toutes ces années. Leur soutien lors des moments plus difficiles a été particulièrement important. Pour conclure ces remerciements, j'aimerais citer Margaret Kennedy qui exprime par sa phrase le ressenti que j'ai vis-à-vis de mes proches : *"La famille est l'une des merveilles de la vie. Les membres de la famille sont les premiers amis que nous avons et les premiers à nous aider dans les moments difficiles."*

## RÉSUMÉ

Dans les établissements scolaires, la tenue vestimentaire demandée aux élèves se résume souvent à «tenue vestimentaire décente». Or, il est probable que les représentations de la décence varient d'une génération à l'autre et d'une personne à l'autre. Comment cette expression de «tenue vestimentaire décente» varie-t-elle entre élèves et enseignants ? Quels vêtements sont jugés indécents et lesquels décents ? Est-ce que l'intention de demander une tenue décente est connue par les élèves ? Quel serait le règlement idéal proposé par et pour les élèves et enseignants ?

Suite à la récolte des données des entretiens et de mon débat contradictoire, j'ai observé que la définition de la décence entre élèves et enseignants comporte plusieurs similarités, dont le fait que les parties intimes doivent être recouvertes et qu'il doit y avoir une absence de message provoquant ou insultant.

Concernant le règlement scolaire idéal, élèves et enseignants se rejoignent souvent en reprenant les deux aspects centraux cités ci-dessus. Enfin, les enseignants sont favorables à expliquer dorénavant les raisons qui poussent l'établissement à demander un tel règlement aux élèves plutôt que de l'imposer, car une majorité estime que cela va influencer et peut permettre de sensibiliser les élèves quant à leur habillement.

## MOTS-CLÉS

Tenue vestimentaire, décence, secondaire 1, identité, égalité de traitement

## LISTE DES ABRÉVIATIONS ET TRADUCTIONS

- Crop-top Haut court
- ESBV École Secondaire du Bas-Vallon
- HEP-Bejune Haute École Pédagogique de Berne, Jura et Neuchâtel
- LEO Loi sur l'école obligatoire
- RFJ Radio Fréquence Jura
- RTS Radio Télévision Suisse
- 9H, 10H, 11H 9<sup>ème</sup> Harmos, 10<sup>ème</sup> Harmos, 11<sup>ème</sup> Harmos

## TABLE DES MATIÈRES

Remerciements.....	1
Résumé.....	2
Mots-clés.....	2
Liste des abréviations et traductions.....	3
Introduction .....	7
1. problématique et question de recherche .....	10
1.1. Le point de départ de la réflexion .....	10
1.1.1. La déclaration polémique .....	10
1.1.2. Le cœur du problème : la définition de la <i>décence</i> .....	10
1.1.3. Quelques exemples médiatisés qui ont fait polémique.....	11
1.1.4. Les interventions d’enseignants.....	12
1.1.5. Mes expériences personnelles de cette subjectivité de la <i>décence</i> .....	14
1.2. La présentation du problème, ses enjeux et son importance .....	15
1.2.1. Les différentes bases légales.....	15
1.2.2. La tenue vestimentaire, un moyen d’exprimer sa personnalité .....	18
1.2.3. Les adolescentes jugées comme responsables .....	19
1.2.4. De plus en plus de vêtements prohibés ; une bonne solution ? .....	20
1.2.5. L’uniforme, la solution miracle ?.....	22
1.3. Question(s) et objectifs de la recherche.....	22
2. Méthodologie .....	26
2.1. Représentation de la démarche .....	26
2.1.1. Fondements méthodologiques .....	26
2.1.2. Choix et construction de l’échantillon .....	31
2.1.3. Le guide d’entretien comme outil de recherche.....	34
2.1.4. Collecte des données.....	37
2.1.5. Méthode d’analyse des données .....	39
3. Résultats et analyse.....	40
3.1. Remarque préliminaire .....	41
3.2. Présentation des résultats .....	41
3.2.1. Partie introductive .....	41
3.2.2. Exemples d’habillements indécents et l’influence du genre sur ceux-ci .....	42
3.2.3. Jugement des images ; quels vêtements sont décents et lesquels indécents .....	43
3.2.4. Les formes chez les filles : responsable de l’indécence ? .....	56
3.2.5. Le règlement de l’école ; à expliquer ou à imposer ? .....	59
3.2.6. Quels raisons ou motifs pourraient pousser la direction d’un établissement à choisir un certain règlement scolaire ? .....	62
3.2.7. Création d’un règlement scolaire ; avec quels participants ? .....	64
3.2.8. Liberté totale ou règlement très restrictif ? .....	66
3.2.9. Les critères des protagonistes quant à la création d’un règlement scolaire idéal .....	68

3.2.10. Activité suite aux <i>focus groups</i> .....	70
3.3. Analyse et interprétation des résultats.....	71
3.3.1. Remarques préliminaires.....	71
3.3.2. Qu'est-ce qui est problématique : le corps ou l'habit ?.....	72
3.3.3. Règlement scolaire idéal ; confrontation du règlement l'idéal entre enseignants-élèves et modifications proposées des élèves .....	73
3.3.4. La décence vue par les élèves et les enseignants .....	76
3.3.5. Le règlement : les informer, en débattre ou le créer avec les élèves ? .....	80
4. conclusion .....	83
4.1. Clôture des résultats .....	83
4.2. Liens avec ma pratique professionnelle.....	86
4.3. Limites de la recherche .....	87
4.4. Prolongement possibles.....	87
5. Annexes.....	89
5.1. Le règlement à l'ESBV .....	89
5.2. Résultats divers .....	89
5.2.3. Intervenir ou laisser passer ? .....	92
5.2.4. La démarcation des élèves .....	92
5.2.5. Le changement des tenues des élèves ces dernières années .....	94
5.2.6. La tenue des élèves : préoccupation des enseignants ?.....	95
5.2.7. Comment les enseignants se justifient-ils ? .....	95
5.2.8. Les sujets de discussion des tenues des élèves.....	96
5.2.9. Est-ce que tous les enseignants devraient connaître les raisons de la création d'un règlement scolaire ? .....	97
5.2.10. Le règlement scolaire ; perçu de la même manière entre enseignants et élèves ?.....	97
5.2.11. L'influence de connaître les raisons du règlement sur les élèves.....	99
6. Liste des figures et tableaux .....	99
7. Les guides d'entretiens .....	102
7.1 Le guide d'entretien pour les enseignants.....	102
7.2 Le guide d'entretien pour les élèves .....	106
7.3 Images montrées durant les entretiens.....	110
8. Transcription complète des entretiens .....	113
Transcription des entretiens - Élèves .....	113
Transcription entretien Charline .....	113
Transcription entretien Lola .....	127
Transcription entretien Raphaël.....	139
Transcription entretien Sébastien .....	151
Transcription des entretiens - Enseignants.....	160
Transcription entretien Ivanna .....	160
Transcription entretien Noémie .....	174
Transcription entretien Max.....	183

Transcription entretien Samuel.....	198
9. Activité suite au débat contradictoire .....	215
Références bibliographiques.....	216
Pour en savoir plus : .....	220

## INTRODUCTION

Cette thématique de la tenue vestimentaire a très tôt suscité notre intérêt. En effet, lors de notre stage de première année au secondaire 1, nous avons été confrontés plusieurs fois à des tenues d'élève que nous estimions être indécentes pour venir en cours. Autant la tenue masculine des pantalons baggy taille-basse nous était connue de nos années à l'école obligatoire, autant nous n'imaginions pas que la présence de crop-tops<sup>1</sup>, de trainings, de décolletés plongeants et d'habits à épaules découvertes s'était autant accentuée ces dernières années. En d'autres termes, autant les tenues de certains garçons que de certaines filles nous ont interpellé.

Ayant terminé notre scolarité obligatoire en 2014 nous n'avons pu nous empêcher d'établir une comparaison entre ce que portaient les personnes de notre génération pour aller à l'école et ce que portent les élèves de nos jours. Nous tenons à préciser que nous connaissons très bien ces vêtements et que le port de ces vêtements ne nous était pas méconnu, que cela soit par des femmes et des hommes de notre génération ou d'autres générations, mais ce qui nous a choqué est le fait que ces élèves les mettent pour le porter dans un lieu comme l'école. De plus, nous n'avons pas encore évoqué le fait que certains élèves s'habillaient d'une manière peu vêtue lors de température automnale voire hivernale. Pourtant, comme le dit Kazi-Tani (2014), « aux origines de la notion de décence, il y a donc d'une part reconnaissance d'une adéquation entre une conduite séante et une apparence seyante » (p. 2). Néanmoins, lorsque des personnes se vêtent peu en hiver ou qu'elles portent des habits qui n'ont originellement pas été imaginés pour un lieu comme l'école tels des maillots de football ou des joggings, alors nous remarquons que cela va à l'encontre de l'étymologie de ces mots. Tout bien considéré, ce ne sont pas les habits ni les personnes qui les portent qui nous ont étonné, c'est le fait que ce sont des habillements qui, à nos yeux, pourraient être qualifiés d'indécents dans un contexte comme celui de l'école. Évidemment, comme expliqué dans la citation, l'aspect du comportement joue également un rôle dans cette notion de décence, du fait que l'habillement n'est pas forcément toujours concordant avec celui-ci.

---

<sup>1</sup> Haut court en français, mais le mot anglais est beaucoup plus répandu

C'est un thème qui nous préoccupe, car nous savons que des habillements cités ci-dessus ou du moins des habillements que nous estimons comme n'étant pas vraiment compatibles avec l'école vont souvent resurgir durant nos futures années d'enseignement, sachant qu'ils étaient d'actualité durant notre première et deuxième année lors de nos stages HEP. Cependant, nous remarquons qu'il nous est difficile d'arrêter la comparaison entre l'habillement actuel et celui avec nos années scolaires. De ce fait, nous craignons de manquer d'objectivité. C'est pourquoi, en plus du point de vue d'enseignants, nous nous sommes mis à la place des élèves et nous nous sommes posé la question : est-ce que l'habillement devrait être totalement libre ? Si nous estimons que non, alors où se situe la limite de l'acceptable ?

Ces questions nous ont amené à me demander si les élèves sont au courant de ce que leur école définit comme tenue acceptable respectivement non-acceptable et surtout si les enseignants ou la direction leur ont expliqué la raison d'avoir mis un tel règlement en place.

Il est certain que nous ne sommes pas les seuls à nous poser ces questions, surtout depuis les polémiques lancées par l'article de la RTS concernant le t-shirt de la honte, dans lequel le t-shirt est décrit comme « portant l'inscription "J'ai une tenue adéquate", par-dessus leurs habits [Les habits de l'élève] jugés inappropriés. » (Jelassi, 2020a). En effet, il s'en est suivi un tel déferlement de réactions dans les médias que nous ne pourrions qu'en citer un certain nombre. De ce fait, cinq jours plus tard, la RTS publie à nouveau un article concernant ce t-shirt et éclaircit la situation dans les autres établissements du canton de Genève :

Si la loi cantonale affirme que les élèves doivent porter une tenue décente, l'enquête souligne "qu'il n'y a aucun accord parmi les professionnels du milieu scolaire sur les critères du concept de décence ou sur le seuil de ce qui est acceptable". (Jelassi, 2020b)

Une rentrée scolaire plus tard, c'est l'école secondaire de Gampel au Valais qui a pris ses propres mesures. En effet, les « décolletés, les dos nus ou encore les shorts "d'une longueur inférieure à 10 cm à partir de l'entrejambe" » ont été interdits, car ils sont considérés comme aguicheurs ou provocants (Pernet, 2021). Douze jours plus tard, un

article concernant le collège Thurmann de Porrentruy est publié. Dans celui-ci, il est écrit que le collège présente un pictogramme très précis où l'on aperçoit que le nombril et les cuisses doivent être recouverts. Cependant, lors d'un témoignage présent dans le journal, Caroline Toussaint s'exprime en disant : « Pour moi, la vraie problématique et inégalité du règlement de Thurmann, c'est ça : il ne s'adresse pratiquement qu'aux filles, qui sont les seules à porter des crop-tops et des petits shorts. » (RFJ, 2021).

En outre, il n'y a pas seulement les articles de journaux qui se sont intéressés à cette thématique, mais également des travaux de recherche. En voici quelques-uns : Fornalaz (2006) s'est intéressé à la représentation des élèves face aux codes vestimentaires et face à l'uniforme scolaire, Decrausaz (2013) a effectué des recherches concernant l'importance identitaire de la tenue vestimentaire et Rime (2020) a effectué ses recherches dans la réglementation des tenues vestimentaires d'élèves au secondaire 1.

Tous ces exemples nous confirment que nous ne sommes pas les seuls à nous poser des questions concernant l'habillement des élèves. Nous sommes donc en droit de nous poser la question si les mesures citées dans les articles sur la page précédente sont les bonnes, du moins si nous nous voyons travailler dans des établissements avec celles-ci.

Durant nos stages HEP, nous avons profité de demander aux élèves de nos classes de stage ce qu'ils pensaient du règlement scolaire de leur école concernant l'habillement. La majorité des réponses étaient celles que nous attendions, à savoir « *c'est trop vague* », « *décent ne veut rien dire* » et « *il faudrait qu'on soit 100% libre* ». Cela nous a encore plus poussé à approfondir ce sujet et à définir ce que les élèves et le corps enseignant estiment comme étant la meilleure solution. De plus, nos élèves nous avaient assuré que la raison d'un tel règlement ne leur avait jamais été présenté. C'est pourquoi les réponses obtenues dans le cadre de ce travail nous seront utiles, non seulement pour proposer des pistes de réflexion à nos futurs collègues, mais également aux directions d'écoles, afin de soigner leur approche face à leur règlement sur l'habillement.

Dans la suite du travail, nous allons apporter un cadre théorique, afin de définir certaines notions et d'apporter un aspect concret. Puis s'ensuivra la question de recherche, découlant du cadre théorique. Ensuite la méthodologie fera son apparition et dernièrement l'analyse des résultats obtenus ainsi que la conclusion seront présentées.

## 1. PROBLÉMATIQUE ET QUESTION DE RECHERCHE

### 1.1. Le point de départ de la réflexion

#### 1.1.1. La déclaration polémique

«Il suffit de s'habiller normalement et tout ira bien», voici les propos qu'utilisa Jean-Michel Blanquer, ministre de l'éducation en ce temps, pour répondre à une question concernant le mouvement de foule du 14 septembre 2020 suite aux questions des journaux *Gala* et *FranceInter*. (Monnier & Juvé, 2020, p. 1). D'après le journal *Libération*, ce mouvement se serait créé suite à des remarques adressées à certaines étudiantes concernant leur tenue vestimentaire. Dès lors, elles revendiquent «le droit de porter ce qu'elles veulent sans être vues comme des objets sexuels.» (Vécrin, 2020, p. 1). Afin d'amener un point de vue contemporain à cette polémique, voici l'exemple d'un tweet qui a été posté le 21 septembre 2020 :



Figure 1 : URL du tweet : <https://lespotiches.com/france/tripes/lundi14septembre-quand-la-decence-sent-le-suranne/>

#### 1.1.2. Le cœur du problème : la définition de la *décence*

C'est donc sur la confusion et l'imprécision des propos de l'actuel ministre de l'Éducation que se porte notre attention. Le dictionnaire *Larousse* définit le mot normalité comme étant le «caractère de ce qui est conforme à la norme» (voir le site <https://www.larousse.fr/>). Ici encore nous pourrions gloser sur ce qu'est la norme, mais ceci n'apporterait rien de plus à ce travail. Cela prouve simplement que de tels mots

peuvent être extrêmement flous et que leur interprétation varie en fonction du temps, du lieu dans lequel se trouve le lecteur ainsi que du lecteur lui-même. Nous pouvons donc faire un parallèle avec l'article de Brassier-Rodrigues (2013) et celui de Deschodt (2010) qui nous expliquent que la variation des pratiques vestimentaires est liée à l'aspect temporel, spatial et donc social.

Il nous paraît cependant intéressant de compléter le point de vue de Brassier-Rodrigues à l'aide de celle de Hsia (2020), qui résume une partie de ses entretiens en expliquant que « quelques enquêtés ont soulevé que la notion de décence était très subjective, propre à chaque personne [...] elle peut varier selon l'éducation que l'on a reçue, ses habitudes vestimentaires » (p. 46). De ce fait, une personne va choisir sa tenue en fonction de l'époque dans laquelle elle vit et du lieu de résidence, mais également du contexte social qui l'entoure, ainsi que de ses habitudes vestimentaires et de l'éducation reçue. Si nous comparons la définition du Larousse et l'explication de l'article de Brassier-Rodrigues (2013), alors nous pouvons déduire que la normalité en ce qui concerne la tenue vestimentaire peut changer en fonction de chaque individu et ce, en fonction de l'école, de son contexte sociogéographique et de l'époque.

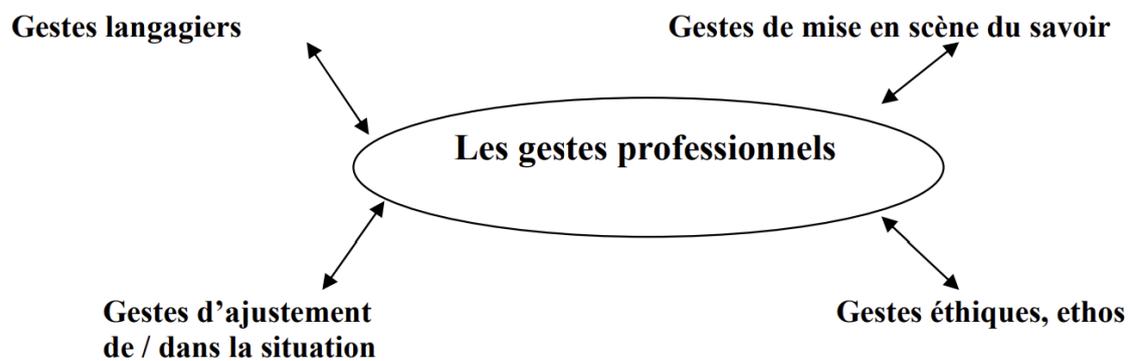
### 1.1.3. Quelques exemples médiatisés qui ont fait polémique

Si nous nous penchons à nouveau dans les médias, alors nous nous apercevons très vite que ceux-ci expliquent très bien le problème. La RTS écrit dans un article paru en 2020 (Jelassi, b), non seulement qu'il n'y a aucun accord entre les enseignants pour définir clairement ce qui est décent ou non, mais accentue même en rédigeant que « selon l'enseignante [Catherine Rime], chacun y va donc de son avis personnel et cela engendre de grandes inégalités. Les professionnels des établissements scolaires appliquent la loi sans autres références que leurs propres représentations de cette notion » (Jelassi, 2020b). Ici nous voyons à nouveau que ce manque de clarté peut amener à des remarques subjectives de la part des enseignants. Un autre exemple qui illustre bien cette subjectivité est un autre article de la RTS (Schlöpfer, 2021). Cet article nous amène au collège de Gambach à Fribourg et nous explique qu'une élève de 16 ans « s'est vue reprocher de ne pas porter de soutien-gorge » par son enseignant (Schlöpfer, 2021). Certes, même si le recteur de l'institution a publiquement annoncé ne pas approuver la

remarque en ajoutant « Le port du soutien-gorge, ce n'est pas quelque chose sur lequel on se positionne » (Schlöpfer, 2021), nous pouvons néanmoins constater que même pour des sous-vêtements, une minorité d'enseignants se sent capable d'intervenir dans cette zone intime à connotation érogène, car ce flou réglementaire concernant la tenue vestimentaire est présent.

#### 1.1.4. Les interventions d'enseignants

Avec les exemples que nous venons de présenter, nous sommes en droit de nous poser la question si un enseignant a éthiquement la permission d'intervenir lorsqu'il s'agit d'un sous-vêtement. Avant toute chose, nous devons définir le mot « éthique », sachant que celui-ci varie culturellement. Voici un graphique qui va nous aider à définir ce mot :



#### Matrice de l'agir du professeur

Figure 2 : Matrice de l'agir du professeur dans *L'agir professionnel de l'enseignant*, Jorro (2006), p. 9

Sur cette figure, nous voyons que le comportement éthique, compris dans les gestes éthiques, a bel et bien sa place dans le métier de l'enseignant. Jorro (2006) décrit ces gestes éthiques comme étant des gestes qui « témoignent du type de relation instaurée entre élèves et professeurs selon les formats de la communication et de l'appréciation scolaire » (p. 10). Cependant, nous nous devons de compléter cette citation par une autre citation qui dit que « le format de l'appréciation scolaire tend à mettre en évidence le positionnement de juge ou d'ami critique incarné par le professeur » (Jorro, 2006, p. 10). De ce fait, même si l'enseignant a cette position d'ami critique, nous sommes en droit de nous demander si les amis se conseillent au niveau des sous-vêtements.

Pour revenir à ce qui a été rédigé au paragraphe ci-dessus, nous pouvons dire que, certes, les sous-vêtements sont parfois visibles, mais il ne faut pas oublier qu'ils couvrent les zones les plus privés et érogènes d'une personne et que, par conséquent, ils ont une autre fonction que simplement celle de protéger du froid ou du monde extérieur.

Outre le fait que les sous-vêtements couvrent une zone érogène et qu'il est éthiquement difficilement justifiable pour l'enseignant d'intervenir à ce niveau, nous nous devons d'exprimer l'autre point de vue. En effet, Terraz (2016) définit cette notion d'éduquer comme une certaine humanisation de l'élève, c'est-à-dire que « l'approche du *care* privilégie l'autre en tant qu'il est vulnérable [...] et soumis à des besoins » (p. 4). Nous le savons, les élèves, à cet âge, sont encore vulnérables et un de nos rôles d'enseignant est de leur apprendre la vie en société, notamment dans le cours de formation générale<sup>2</sup>. De ce fait, si l'enseignant estime qu'il doit intervenir, car les sous-vêtements sont visibles et que dans le monde du travail ce n'est pas un habillement accepté, alors il pourrait éthiquement se justifier, mais il devrait le faire de manière bienveillante.

Les exemples médiatisés illustrent concrètement la citation suivante qui décrit ce que sept adolescentes entre 13-18 ans vivent au quotidien dans leur milieu scolaire :

L'expérience que les participantes ont de l'hypersexualisation est celle de la traque quotidienne des vêtements sexy par les responsables scolaires. La surveillance constante et intrusive visant prioritairement les élèves féminines [...] est perçue ou expérimentée par bon nombre d'entre elles comme une forme de harcèlement institutionnalisé qu'elles ne peuvent ni contester ni abolir (Caron, 2012, page 124 – 125).

Avant toute chose, il faut clarifier les termes *l'hypersexualisation* et *traque quotidienne*. Pour Mercier (2020), l'hypersexualisation se définit par « le fait que la mode incite les filles – et pas les garçons – non seulement à se dénuder, mais aussi à porter des

---

<sup>2</sup> <https://www.plandetudes.ch/web/guest/vivre-ensemble-et-exercice-de-la-democratie/>

vêtements qui mettent en valeur certains de leurs attributs, de façon à les rendre sexy » (Collin, 2018, cité dans Mercier, 2020, p. 84). Quant à la traque, voici la définition du Larousse « Poursuivre quelqu'un de ses importunités » (voir le site <https://www.larousse.fr/>). Pour revenir à la citation, même si cette dernière nous montre les aspects négatifs d'un règlement sur la tenue vestimentaire à l'école, nous devons néanmoins rajouter que, d'après Caron (2012), aucune fille questionnée ne veut la suppression du code vestimentaire (p. 128). Cela nous démontre que, même si certaines réprimandes peuvent être difficiles à justifier et à accepter, les élèves comprennent son utilité.

### 1.1.5. Mes expériences personnelles de cette subjectivité de la *décence*

Durant notre stage de première année, il nous est souvent arrivé d'estimer qu'une ou qu'un élève n'avait pas une tenue vestimentaire adaptée pour venir dans un établissement scolaire. En d'autres termes, nous estimions que leur tenue n'était pas en adéquation avec l'environnement scolaire. Or, comme nous l'avons déjà vu, la définition de la norme d'une tenue vestimentaire scolaire décente de l'élève diverge probablement avec l'idée que nous nous faisons de celle-ci. Cependant, nous savons aussi que pour les élèves, un des rôles de l'enseignant est qu'il doit «contrôler et gérer sa classe et tout ce qui y survient» (Guillaume, 2013). Ceci nous conforte dans l'idée que, si une tenue vestimentaire n'est pas décente aux yeux de l'enseignant et que celle-ci dérange le cours, alors il a le droit de réprimander d'une manière adaptée l'élève en lui expliquant clairement la raison.

Nous nous sommes donc plusieurs fois retrouvés dans une situation où nous aurions voulu intervenir, mais où le flou des règles scolaires nous permettait difficilement de nous justifier. De plus, nous étions conscient qu'il ne s'agissait que d'un jugement personnel. Il faut rajouter à cela que l'habillement de l'élève en question ne dérangeait pas le déroulement du cours, ce qui fait que la justification aurait été très difficile au vu de l'absence de clarté législative.

Nous nous sommes cependant demandé si certains de nos élèves avaient déjà été interpellés pour leur tenue vestimentaire et la réponse à cette question était oui. Dans

la majorité des cas et comme ce que nous explique Hsia (2020), il s'agit d'habits qui ne sont pas adaptés à l'établissement scolaire, car les enseignants ont estimé que ces habits « ne couvrent pas assez de peau » (p. 46). Cependant, il s'agissait parfois simplement de vêtements désignés comme n'ayant pas lieu d'être en classe d'après nos collègues, comme un simple bandeau porté sur le front ne contenant aucune inscription ou motif quelconque. Nous sommes en droit de nous poser la question du rôle de l'acceptation de l'école dans ce genre de cas, car d'après Otis et Brunelle (2005), « Si l'école doit assumer un rôle clé dans l'intégration à la société [...] on s'attend néanmoins qu'elle contribue à promouvoir l'ouverture à la différence et l'acceptation mutuelle » (p. 601). Cependant, nous voyons que lorsque notre élève nous relate qu'elle a dû enlever son bandeau, alors cela peut nous amener à se questionner quant au message qu'envoie l'école concernant cette fameuse ouverture à la différence.

Suite à cela, nous nous sommes demandé si les élèves ont été mis au courant de l'intention derrière ce règlement ou si les élèves ne le voient uniquement comme un ensemble de lois à respecter sans discussion. Dans l'article de revue *La Charte des droits et libertés de la personne et la tenue vestimentaire à l'école publique*, les auteurs suggèrent que les enseignants ont le rôle « de maintenir l'ordre dans leur établissement afin qu'il y règne un climat propice à l'enseignement et à l'étude » (Otis et Brunelle, 2005, p. 603). Avant toute chose, nous devons rajouter qu'il se peut que le port de ce bandeau était dans l'unique but de provoquer l'enseignant et dans ce cas ce n'est pas forcément comparable avec un habit qui n'est clairement pas autorisé par le règlement scolaire. De ce fait, si nous comparons cette citation à l'exemple de notre élève obligée d'enlever son bandeau nonobstant formellement interdit par le règlement, alors nous sommes en droit de nous questionner si le bandeau est réellement qualifiable d'indécent et surtout si un bandeau nuit au climat propice de l'enseignement.

## 1.2. La présentation du problème, ses enjeux et son importance

### 1.2.1. Les différentes bases légales

Tous les cantons ont leur propre loi sur la scolarité ou l'enseignement obligatoire ou loi. Toutefois, sur les 26 cantons composant la Suisse, seuls quatre cantons possèdent une

loi sur la tenue vestimentaire prescrite pour l'école : Fribourg, Vaud, Genève et Saint-Gall. En revanche, ces lois ne sont pas pour autant explicites. Voici un tableau qui résume ce qui est écrit dans chaque loi scolaire des cantons cités ci-dessus :

**Tableau 1 : Les différentes lois cantonales**

Fribourg	«Ils [Les élèves] fréquentent l'école dans une tenue correcte et le visage découvert.» (art. 34 de la loi sur la scolarité obligatoire du 09 septembre 2014 [LS]).	
Vaud	«Ils [Les élèves] portent une tenue vestimentaire décente.» (art. 115 de la loi sur l'enseignement obligatoire du 07 juin 2011 [LEO]).	
Genève	«Ils [Les élèves] portent une tenue vestimentaire correcte et adaptée au cadre scolaire.» (art. 115 de la loi sur l'instruction publique du 17 septembre 2015 [LIP]).	
Saint-Gall	<sup>1</sup> «Die Schülerin oder der Schüler hat sich in der Schule korrekt zu kleiden, so dass der Unterricht nicht gestört oder der Schulfrieden nicht gefährdet wird.	<u>Traduction faite par nos soins:</u>  <sup>1</sup> L'écolière ou l'écolier doit s'habiller correctement à l'école, de sorte que l'enseignement ne soit pas dérangé ou que la tranquillité régnant à l'école ne soit pas compromise.

	<p><sup>2</sup> Der Bildungsrat erlässt Ausführungsbestimmungen.</p> <p><sup>3</sup> Der Rat kann in der Schulordnung oder in einem anderen Reglement ergänzende Vorschriften erlassen.» (art. 54bis de la Gesetzessammlung des Kantons St.Gallen du 13 janvier 1983 sur la Volksschulgesetz).</p>	<p><sup>2</sup> Le conseil d'éducation promulgue des modalités d'application.</p> <p><sup>3</sup> Le conseil peut compléter le règlement scolaire ou un autre règlement à l'aide d'un autre décret.</p>
--	--	---

Évidemment, nous tenons à préciser que cela ne veut pas dire que les écoles se trouvant dans ces quatre cantons ou dans les autres cantons n'ont aucunement le droit de détailler ou de créer leur propre règlement concernant la tenue vestimentaire, mais lorsque nous lisons ces lois cités dans ce tableau, cela nous montre deux choses : premièrement, que chaque école est libre de rédiger une directive sur les tenues vestimentaires autorisées et deuxièmement, que même au niveau cantonal cela reste flou et peu précis. Voléry (2015) résume très bien ce problème en disant:

Spontanément placés en dehors de leur champ de compétence, ces « trucs-là » semblent [...] bien peu discutés entre collègues, peu théorisés par l'institution et peu abordés dans des règlements intérieurs qui font au mieux référence à une « tenue correcte », englobant autant la tenue vestimentaire que la conformation aux exigences scolaires (p. 644).

Nous voyons donc tout le flou qui règne dans ces établissements scolaires. Cependant, cela s'explique assez facilement, car comme nous le dit Bienvenu (cité dans Otis et Brunelle, 2005), « Rédigées par des personnes qui ne jouissent pas, pour la plupart, d'une formation juridique, ces règles n'offrent pas toujours le degré de précision que le droit administratif requiert » (p. 605). Nous ne pouvons pas blâmer les enseignants pour le fait qu'il leur manque une formation juridique. En revanche il est évident que les

élèves ne sont pas réellement conscients quant à l'étendue de leur droit vestimentaire et que, par conséquent, ils devraient s'habiller décemment selon la règle du bon sens (Otis et Brunelle, 2005, p. 606).

Après avoir discuté de textes de lois cantonales, il serait intéressant de se pencher sur certains aspects législatifs, car nous ne devons pas oublier que les adolescents ont également des droits. Commençons avec un article de la *Déclaration universelle des droits de l'homme* du 10 décembre 1948 qui stipule que :

Tout individu a droit à la liberté d'opinion et d'expression, ce qui implique le droit de ne pas être inquiété pour ses opinions et celui de chercher, de recevoir et de répandre, sans considérations de frontières, les informations et les idées par quelque moyen d'expression que ce soit (article 19).

Avant d'en expliquer l'importance, il est intéressant de compléter cet article 19 par un article similaire qui se trouve dans la *constitution fédérale de la Confédération suisse du 18 avril 1999* déclarant que « toute personne a le droit de former, d'exprimer et de répandre librement son opinion » (article 16, alinéa 2). Or, comme nous allons le lire dans le chapitre suivant, le vêtement est un moyen pour les adolescents d'exprimer leur personnalité, voire leur appartenance. Sachant que la tenue vestimentaire est un moyen d'expression, nous sommes en droit de nous demander si une restriction au niveau des tenues vestimentaires n'irait pas à l'encontre des deux textes législatifs cités ci-dessus.

### 1.2.2. La tenue vestimentaire, un moyen d'exprimer sa personnalité

Nous savons que certains adolescents veulent se distinguer de leur pairs, d'autres suivent la mode, mais tous se cherchent. En effet, pour Mardon (2010c), les adolescents vont, durant toute leur période présente au secondaire 1, explorer différentes façons d'exprimer leur identité de genre à travers le vêtement. De ce fait, nous nous posons la question si le fait de mettre un règlement, qu'il soit laxiste ou très restrictif, ne limiterait pas cette liberté identitaire. Dans le travail de Hsia (2020), un certain nombre de parents estiment qu'il faudrait une grande liberté au niveau réglementaire, afin de laisser aux jeunes la possibilité « d'exprimer leur personnalité » (p. 61). Nous avons donc bien pu

relever, d'une part que la tenue vestimentaire est une manière de s'exprimer, d'autre part que pour ces auteurs, les adolescents ont besoin de cette liberté vestimentaire, car c'est un moyen d'exprimer la personne qu'ils sont et de se forger une personnalité.

Dans le livre *Dictionnaire de l'adolescence et de la jeunesse*, il nous est dit qu' « il [le vêtement] permet de marquer leur différence [des adolescents] dans la société et à l'intérieur de leur groupe d'âge. Il les aide également à se construire une personnalité en jouant avec des identités potentielles » (Le Breton & Marcelli, 2010, p. 561). Nous ne devons pas oublier qu'entre 13 et 15 ans, les adolescents passent une majorité de leur temps hebdomadaire à l'école. Nous nous devons d'exprimer le fait qu'une restriction de la liberté vestimentaire par un quelconque règlement scolaire pourrait nuire à cette construction de leur personnalité. Néanmoins, cette question de l'émancipation personnelle est un sujet extrêmement vaste. C'est pourquoi nous allons nous focaliser sur le rôle de l'habillement à l'adolescence.

Pour conclure ce sous-chapitre nous apprenons que, d'après la littérature, les adolescents désirent avoir cette liberté vestimentaire. En effet, Caron (2012) nous dit que « la plupart des adolescentes rencontrées croient que les adultes "paniquent" et "exagèrent" à l'égard de ce qui a été convenu d'appeler "l'hypersexualisation" » (p. 124). Dans cette citation, ce désir de vouloir être libre d'une part et cette envie de n'être contrôlé par personne d'autre part sont très évidents.

### 1.2.3. Les adolescentes jugées comme responsables

À l'aide des citations et exemples cités ci-dessus, il est facile de s'imaginer que vouloir se mettre en valeur pourrait déranger le climat propice à l'enseignement. En effet, ce bouleversement du maintien de l'ordre pourrait s'expliquer avec ce qui a été présenté au Québec, à savoir que « Les vêtements jugés sexy et la visibilité des corps féminins ont [...] été présentés comme la source des mauvaises performances scolaires de certains garçons » (Caron, 2014, cité dans Moisan – Paquet, 2022, p. 5). Ceci explique que certaines écoles, comme énoncé dans le sous-chapitre 1.2.1, se mettent à préciser leur règlement sur la tenue vestimentaire, car celles-ci ont remarqué que le regard des garçons n'était pas uniquement focalisé sur les cours. Néanmoins, même si les garçons

sont décrits comme « ayant du mal à maîtriser leurs pulsions » (Mardon, 2010c, p. 146), pouvons-nous en conclure que les adolescentes sont responsables du regard que leur portent les garçons ainsi que de leur pulsion ? Nous sommes en droit de nous poser la question, car même si ce sont les garçons qui ont du mal à contrôler l'influence de leurs hormones, ce sont souvent les filles qui subissent une restriction vestimentaire.

D'après Mercier (2020) : « en faisant porter le fardeau de la responsabilité aux garçons, elles [les filles] renversent le narratif habituel de l'hypersexualisation qui pose le corps sexualisé des filles et leurs tenues vestimentaires jugées sexy comme le cœur du "problème" » (p. 75). Cette citation nous fait prendre conscience du problème auquel sont confrontées les filles. C'est pourquoi cela nous paraît logique que certaines personnes aimeraient une liberté totale de la tenue vestimentaire, outre le fait qu'elle est importante pour la recherche de la personnalité de l'adolescent. En effet, un des aspects importants est que le fait d'enlever les limites que l'on pourrait franchir empêcherait les filles de recevoir des remarques et des jugements vis-à-vis d'un code violé. En outre, une réaction face à une transgression de ces règles, comme le port du t-shirt de la honte, couvre les élèves, surtout les femmes qui sont majoritairement concernées, d'un sentiment de honte et parfois également d'injustice (Bhend, 2020).

Cependant, nous pouvons confronter cette étude à celle de Albenga & Garcia (2016), qui ont questionné entre autres des enseignants concernant l'habillement des femmes et ont obtenu des témoignages dans lesquels il est dit que certaines femmes choisissent des « tenues aguichantes pour exciter les garçons » (Albenga & Garcia, 2016).

#### 1.2.4. De plus en plus de vêtements prohibés ; une bonne solution ?

Cette abrogation du règlement sur la tenue vestimentaire à l'école ne paraît pas comme une solution idéale, comme nous pouvons le lire dans l'ouvrage de Mercier (2020) qui décrit également la raison de ce renforcement au niveau des codes vestimentaires. En effet, au début des années 2000, les écoles québécoises ont fait face à un grand nombre de filles venant à l'école en mini-jupes, jeans taille basse et autres vêtements estimés comme étant « hors-norme scolaire ». Les écoles ont donc réagi, dans le but de « proscrire des tenues féminines jugées trop sexy » (Mercier, 2020). En réalité, en

interdisant certaines tenues vestimentaires à l'école, l'école exerce « une forme de répression de l'expression sexuelle féminine » (Moisan-Paquet, 2022). Néanmoins, le problème en faisant cela est que, d'après Caron (2012), l'école et la société « sexualise les préadolescentes et les adolescentes de manière précoce » (p. 131). De plus, d'après le témoignage d'une élève de 15 ans, « Plus il y a d'interdictions, plus on trouve des moyens de les contourner ! » (Caron, 2012, p. 128). Toutes ces citations nous amènent à une réflexion quant à la prohibition de vêtements à l'école.

Nous tenons à préciser que, même si la Suisse et le Québec ont quelques ressemblances comme le nombre d'habitants, le cas des établissements en Suisse n'est pas parfaitement comparable avec celui du Québec, car chaque pays a son propre plan d'étude et ses propres lois scolaires. Néanmoins, nous pouvons tisser des liens, surtout en ce qui concerne la mode vestimentaire. Ceci nous démontre que la liberté totale de l'habillement dans les établissements scolaires paraît inenvisageable pour les enseignants, mais pas forcément pour les élèves.

Avec les exemples cités précédemment, comme le T-shirt de la honte, nous remarquons que les établissements scolaires ont tendance, à force d'interdire ou de sanctionner certains habillements, à promouvoir un type d'habillement jugé comme « décent » par ceux-ci. Ceci étant dit, il nous semble d'autant plus important de remettre en cause les choix des établissements scolaires, car « un vêtement de travail serait porteur de changement identitaire » (Rousset, 2009). Nous ne pouvons toutefois pas comparer l'école avec le monde du travail et ce pour plusieurs raisons. Premièrement, le premier est censé préparer au second, deuxièmement l'école est un passage obligatoire, alors que nous sommes ensuite libres de choisir le travail qui nous plaît et dernièrement, nous trouvons une rémunération dans le monde du travail et non à l'école.

Ces énumérations nous font remarquer que le fait d'imposer une tenue vestimentaire, du moins d'en interdire certaines, peut amener à un changement d'identité et donc à ne pas laisser l'élève s'exprimer pleinement. Évidemment, les jeunes transgressent parfois les codes traditionnels mis en place (Mardon 2010a), cependant, si nous nous permettons d'un peu nuancer les propos des enseignants présents dans l'ouvrage

d'Albenga et de Garcia (2016), alors nous pouvons expliquer qu'il ne s'agit là pas exclusivement de la provocation de la gente féminine envers les garçons, mais que les adolescents « à ce moment du cycle de leur vie, ils explorent, questionnent et se positionnent également par rapport aux modèles de genre » (Mardon, 2010c, p. 152).

### 1.2.5. L'uniforme, la solution miracle ?

Le dernier paragraphe de ce chapitre 1.2 concerne une alternative qui revient toujours, à savoir l'uniforme scolaire. Hsia (2020) a passé des entretiens avec six mères et cinq pères du Québec qui ont tous entre 35 et 57 ans dont les enfants vont ou sont allés à l'école obligatoire récemment. Les résultats obtenus vont assez surprenants, car sur les onze parents d'élèves questionnés, deux ne sont pas trop favorables, mais « les 9 autres enquêtés « ... » seraient pour un retour de l'uniforme. Les raisons invoquées sont que, [...], tous les élèves auraient la même tenue » (p. 59). Certes, même si tous les enquêtés ont conscience que l'uniforme priverait leur enfant de leur liberté d'expression (Hsia, 2020), nous devons souligner qu'il s'agit-là d'une étonnante et grande majorité de parents d'élèves qui souhaite le retour de l'uniforme. En effet, les parents rejoignent totalement le point de vue de Francequin (2008) qui souligne que « le vêtement peut être aussi un instrument d'emprise : [...] tel un uniforme support de l'image de l'entreprise ou de l'institution, qui peut réduire l'homme à la banalité d'un gabarit » (p. 120). Ceci nous conforte donc dans l'idée qu'un uniforme va dans la même direction qu'un règlement extrêmement strict. Un des problèmes du règlement trop strict et de l'uniforme est que, comme le disent plusieurs parents d'élèves dans le travail de Hsia (2020), « l'inconvénient à l'uniforme serait le fait d'enlever une part de liberté d'expression aux jeunes » (p. 60) et de fil en aiguille, nous pouvons donc émettre l'hypothèse que l'uniforme priverait les adolescents de leur recherche de personnalité.

### 1.3. Question(s) et objectifs de la recherche

Comme le démontrent les nombreux articles de journaux cités auparavant, la tenue vestimentaire au secondaire 1 continue de faire couler beaucoup d'encre. Parmi les articles de presse cités dans les pages précédentes, certaines écoles proposent des solutions (Jelassi, 2020 ; RFJ, 2021 ; Pernet, 2021), mais nous devons constater qu'elles

sont très discutées. En plus des articles de presse, la littérature scientifique ainsi que les articles législatifs ont fortement contribué à préciser et clarifier nos objectifs de recherche. De ce fait, voici les objectifs de notre travail de recherche:

1. Inventorier les différents vêtements qui sont considérés comme indécents à l'école par les élèves et les enseignants.
2. Identifier quelle serait la définition d'une « tenue vestimentaire décente » à l'école (au secondaire 1) chez les élèves et les enseignants.
3. Définir quel serait le règlement scolaire idéal et les justifications proposées par les trois types de protagonistes cités dans les deux premiers objectifs.
4. Sonder si le fait de justifier un règlement quelconque, exercerait une influence sur l'habillement des élèves

Il nous semblait intéressant de nous attarder, non seulement sur la définition du terme « décence » et des éventuelles solutions proposées par les protagonistes, mais également aux vêtements en soi. La raison pour laquelle nous tenons à ce que les informateurs différencient entre les vêtements décents et non-décents est que cela nous permet de montrer des exemples concrets de personnes aux corps différents. Ceci aura comme but de démontrer que ce que nous dit Moisan-Paquet (2022) est bel et bien véridique, à savoir que d'après les élèves de sexe féminin, les filles possédant plus de courbes et de formes reçoivent plus de commentaires que les filles plus minces (p. 56). Cela découle d'un entretien avec une élève dans son travail de recherche, entretien durant lequel une élève lui avoue que :

Une fille mince qui porte un crop top, ça ne sera jamais autant... même si c'est ça là, c'est un crop top, on voit sa bedaine<sup>3</sup>, elle va vraiment être moins touchée pis visée par les surveillants, que quelqu'un que, c'est ça, qui a plus de courbes (p. 56)

C'est pourquoi, après de nombreuses discussions avec des élèves, Moisan-Paquet déclare qu' « il semble donc que [...] le développement des seins et des hanches/fesses

---

<sup>3</sup> ventre

soient associés à un plus grand risque de voir son apparence policée par le milieu scolaire » (p. 56). Nous voyons donc que la question de l'influence de la personne qui porte un type de vêtement précis est également au centre de cette définition de décence.

De ce fait, nous avons élaboré plusieurs questions de recherche, afin de pouvoir atteindre les objectifs cités auparavant. Nous avons décidé de formuler une question de recherche principale, autour de laquelle s'organisent cinq sous-questions :

➤ ***Comment la définition et le rôle de l'exigence d'une tenue vestimentaire décente au secondaire 1 sont interprétés par les élèves et enseignants ?***

1. Quelles sont les vêtements respectivement les corps habillés qui sont considérés comme indécents dans le cadre de l'école ?
2. Quelles seraient les définitions de « tenue vestimentaire décente » et quels sont les liens entre les réponses des protagonistes ?
3. Quel serait le règlement scolaire idéal proposé par les protagonistes ?
4. Quelles idées ont les élèves et les enseignants concernant l'exigence d'une tenue vestimentaire décente ?
5. Quelle est l'influence que pourrait exercer la connaissance de cette raison sur leur comportement vestimentaire d'après les protagonistes ?

Le but recherché par ces questions de recherche est de permettre une clarification des divergences et ressemblances au sujet de l'interprétation, mais aussi du rôle d'une tenue vestimentaire correcte au sein des établissements scolaires de secondaire 1. De plus, il nous paraît également intéressant de donner la parole aux informateurs, afin qu'ils nous proposent leur règlement scolaire idéal concernant la tenue vestimentaire. Ceci nous permettra, si le système actuel ne devait pas leur convenir, de confronter les justifications des différents protagonistes et donc de comprendre leur point de vue. Pour ce qui est de la quatrième sous-question de recherche, les élèves ne donneront que des hypothèses concernant les raisons de l'exigence d'une tenue vestimentaire décente. Ainsi, un des enjeux de notre recherche sera de clarifier si les élèves sont au courant des raisons d'un tel règlement de l'établissement scolaire. Un tel enjeu

permettrait de sonder chez les élèves les conséquences potentielles que cela aurait sur leur habillement s'ils avaient été mis au courant.

Concernant les solutions idéales que vont nous proposer les différents protagonistes, elles nous seront utiles, car nous pourrons d'une part directement les comparer entre elles, d'autre part également les comparer à une liste d'interdiction venant d'écoles du Québec. En effet, il nous semble intéressant de leur énoncer qu'il existe des écoles, dans lesquelles nous trouvons ces grandes listes de vêtements interdits et de leur demander leur avis. Sur ces listes très précises nous trouvons entre autres les habits troués, le short, tout type de couvre-chef, le débardeur, les Doc Martens, la camisole, veste du style motard et les vêtements du style armée (Otis & Ghislain, 2005, p. 607). Ceci nous permettra de conclure en leur posant la question si ce type de liste/contraintes fait sens pour eux, car le règlement est très clair, ou si au contraire les protagonistes préfèrent laisser la liberté d'habillement.

Pour terminer cette partie question et objectif de recherche, nous pouvons évoquer le travail de Hsia (2020), qui propose une manière alternative pour établir un règlement concernant les tenues vestimentaires :

« L'idée serait de créer un espace de dialogue, où par exemple le sujet du code vestimentaire à l'école pourrait être discuté de façon constructive entre élèves, avec la participation du personnel scolaire. Un lieu pour coconstruire leur vie scolaire, dans le respect du cadre de l'institution scolaire et de ses obligations, tout en développant l'agir citoyen des jeunes » (p. 68)

Nous pouvons nous questionner sur le sens que cela a de créer un règlement pour correspondre à une grande majorité des personnes dont des élèves, ainsi que sur la faisabilité. Le fait d'évoquer cette alternative nous permettrait de définir si les enseignants sont plutôt ouverts à la discussion et à la compréhension des élèves, ce qui permettrait entre autres aux élèves d'être mis au courant des raisons d'un tel règlement, ou si au contraire ils préfèrent appliquer un règlement sans en discuter.

## 2. MÉTHODOLOGIE

### 2.1. Représentation de la démarche

Afin de répondre aux questions de recherche citées à la page 24, une collecte de données sur le terrain a été effectuée. Le présent chapitre est divisé en cinq sous-chapitres qui auront chacun pour but d'explicitier la démarche adoptée pour la collecte des données. Le premier sous-chapitre clarifiera les fondements méthodologiques ainsi que le type de recherche choisi pour ce travail. La seconde exposera l'ensemble du corpus extrait. La troisième partie explicitera le guide d'entretien utilisé qui a permis l'obtention des données. L'avant-dernier sous-chapitre nous permet de comprendre la démarche précise qui a permis la récolte des données tout au long de cette recherche empirique. Dernièrement, l'exploitation des données recensées sera clarifiée.

#### 2.1.1. Fondements méthodologiques

##### 2.1.1.1. L'entretien

Afin de répondre aux cinq sous-questions de recherche se trouvant à la page 24, nous avons décidé d'adopter une méthode de recherche qualitative, à savoir l'entretien. Ce choix de l'entretien s'est fait après avoir lu plusieurs ouvrages qui argumentent quant à l'utilisation optimale de récolte de données dans une recherche empirique. La première est celle d'Imbert (2010) qui explique que « [...] le contenu de l'information sera extrêmement plus riche que celui d'un questionnaire administré par courrier postal ou rempli à domicile [...] » (p. 26). Même si cette citation est très générale, elle nous permet déjà d'avoir une idée quant au choix du type d'étude.

L'œuvre suivante à avoir été décortiquée, à savoir celle de Blanchet & Gotman (2007, cité dans Proulx & Dionne, 2010). Celle-ci explicite déjà bien plus en détails les raisons pour lesquelles l'entretien serait une très bonne option, à savoir : « l'entretien s'avère utile lorsque l'enquêteur veut analyser la perception des participants vis-à-vis de leurs pratiques, leurs expériences ou lorsqu'il veut déterminer les valeurs et les normes qu'ils valorisent » (p. 129). Sachant qu'un de nos objectifs de recherche est de déterminer la définition qu'ont les différents protagonistes cités auparavant de la tenue vestimentaire

décente, l'entretien nous semble pertinent. De plus, les points de vue des protagonistes ainsi que leurs éventuelles expériences seront au centre de cette recherche, c'est pourquoi nous avons choisi l'entretien, car « l'entretien permet également de récolter des points de vue et des récits d'expériences » (Van Campenhoudt & Quivy, 2011, cité dans Ottet, 2022, p. 21).

En outre, l'entretien permet de ressembler fortement à une conversation, c'est-à-dire « d'une interaction au cours de laquelle les protagonistes impliqués se livrent, sans contraintes, à des productions discursives » (Masson & Haas, 2010, p. 5). L'entretien permet donc d'établir une relation de confiance entre le questionné et le chercheur (Imbert, 2010, p. 25). Ceci va probablement permettre au chercheur d'en apprendre plus sur le questionné, car celui-ci risque de se confier et de partager plus facilement des événements plus marquants. Il est évident que les expériences individuelles risquent fortement d'influencer la définition de certaines notions, d'où l'intérêt d'effectuer des entretiens.

Nous tenons à préciser que nous allons encore expliciter plus précisément le type d'entretien que nous avons décidé d'effectuer, mais nous avons pris la décision de le faire après avoir expliqué les *focus groups*, car de ce fait, la suite de la partie méthodologique de notre mémoire est cohérente et semblable avec le déroulement de la partie pratique de celui-ci. En effet, sur le terrain, nous avons choisi d'utiliser les focus groups, afin de cibler les élèves avec lesquels il faisait sens d'effectuer un entretien. Ce choix sera expliqué plus précisément dans le sous-chapitre suivant.

#### 2.1.1.2. Les *focus groups*

Comme énoncé auparavant, nous avons décidé de ne pas uniquement faire des entretiens, mais de les combler avec la méthode des *focus groups* (ou l'entretien de groupe en français). En effet, nous comptons utiliser ces *focus groups* avec des élèves du secondaire 1, à savoir les élèves de l'école secondaire du bas-vallon<sup>4</sup>. Ces *focus groups* sous forme de débat contradictoire dans nos classes auront comme objectifs,

---

<sup>4</sup> Abrégé « ESBV » jusqu'à la fin du travail

premièrement de récolter l'avis général des élèves, deuxièmement de cibler et filtrer les élèves. Nous avons décidé ainsi, car nous estimons que si nous choisissons trois ou quatre élèves au hasard, sans les avoir entendus ou lus au préalable, alors il subsiste la probabilité que ces élèves n'aient pas réellement d'avis à exprimer quant à cette question.

Nous avons décidé de procéder ainsi, car « l'entretien de groupe permet de voir les similarités et offre une information plus nuancée et souvent plus riche [que les entretiens individuels] » (Baribeau & Germain, 2010, p. 34). Cela vient du fait que lors des *focus groups*, les participants font face à « l'émergence de dimensions imprévues relatives à l'objet d'étude » (Morrissette, 2011, p. 14). C'est d'autant plus intéressant de lire cela, car lors de notre *focus groups*, une étape consiste à les laisser débattre par groupe **mixte** de trois ou quatre, avant de terminer avec une étape individuelle. Cette étape en groupe mixte a pour but de confronter les points de vue masculins et féminins des élèves de la classe. En effet, nous savons d'après la littérature que les garçons et les filles ne pensent pas aux mêmes « problèmes » lorsque l'on évoque l'indécence d'un vêtement, du fait que « les vêtements cités qui sont communément associés [...] aux filles appartiennent tous à la catégorie des vêtements jugés trop sexy. En revanche, les vêtements [...] communément associés [...] aux garçons appartiennent tous à la catégorie des vêtements jugés trop décontractés » (Rime, 2020, p. 33). Ceci nous démontre que les *focus groups* précédant les entretiens peuvent exprimer des points de vue différents et peuvent donc apporter une réflexion pour l'élève, qui risque donc de plus nuancer son propos lors de l'entretien.

Dans le premier paragraphe de ce sous-chapitre, nous avons expliqué vouloir utiliser la méthode des *focus groups*. D'après Kitzinger et al. (2004), « Les focus groups sont des discussions de groupe ouvertes, organisées dans le but de cerner un sujet ou une série de questions pertinents pour une recherche » (p. 237). L'utilisation des *focus groups* avec les élèves est déterminante, car « elles [les sessions focus groups] sont utilisées pour cerner la façon dont sont comprises les expériences du quotidien [...] ou des aspects de l'identité propre des personnes » (Baker, Hinton, 1999, cité dans Kitzinger et al., 2004, p. 237). Justement, il nous est facile de dire que la tenue vestimentaire ainsi

que la définition de la décence font partie du quotidien et de l'éthique de chaque personne. De plus, les *focus groups* « peuvent nous donner accès à la formation et aux transformations des représentations sociales, des croyances, des connaissances et des idéologies » (Markova, 2004, cité dans Lemoine, 2016, p. 4). C'est pourquoi, au vu des nuances et des différents points de vue qui seront exposés, il est intéressant d'effectuer de tels *focus groups*.

Après avoir lu toute cette littérature, il nous paraissait important de faire plusieurs *focus groups*, c'est-à-dire avec plus d'une classe. En effet, Kitzinger et al. (2004) nous expliquent que « La plupart des chercheurs recommandent une homogénéité afin de capitaliser les expériences de tous les membres » (p. 240). De ce fait, nous comptons faire un *focus group* avec deux classes de 9H, une de 10H et une de 11H et donc un total de quatre *focus groups*. Le fait d'effectuer plusieurs *focus groups* nous permet d'une part d'avoir évidemment plus de données, mais d'autre part de garder, en plus de leur niveau scolaire et leur année scolaire, cette homogénéité socio-démographique au sein des classes « quant à l'âge et au lieu de naissance et/ou d'habitation » (Kalampalikis, 2002, cité dans Kitzinger et al., 2004, p. 240).

Pour ce qui est du déroulement des *focus groups*, nous avons créé un dispositif pédagogique qui met au centre un débat. Cet exercice de débattre entre points de vue féminins et masculins nous a permis d'entendre les confrontations d'idées des élèves, ainsi que les nuances de leurs propos. En effet, le fait de mettre le débat au centre de l'activité de *focus group* nous a permis de l'utiliser comme le suggère Van der Maren (2010) : « L'entretien de groupe est utilisé en éducation et en formation lorsqu'on souhaite construire [...] un projet commun par la confrontation des membres d'une organisation à un problème complexe » (Van der Maren, 2010, cité dans Lemoine, 2016, p. 3). Dans ce cas, le débat permet donc que les élèves discutent entre eux et le projet commun serait, d'une part, qu'ils définissent quels habits sont considérés comme décents respectivement indécents à l'école, et d'autre part, quel règlement scolaire serait le plus censé à leur yeux. Cette étape de discussion permettra de les amener à la dernière étape qui est une petite **activité écrite individuelle**, dans lequel les élèves expliquent quel serait le règlement vestimentaire optimal à l'école.

Dernièrement, nous allons aborder le rôle que possède l'enquêteur lors d'un exercice de *focus groups*. D'après Morrissette (2011) qui a elle-même procédé à plusieurs expériences, son rôle a consisté à encadrer les participants, désigner à tour de rôle les prises de parole, éclaircir certains propos, arrêter les orateurs pour leur demander des clarifications et donc globalement de diriger les interactions (p. 20). Avant toute chose, les participants doivent être mis au courant des interventions probables de l'enquêteur au travers du contrat collaboratif. C'est dans ce contrat « que se négocient les rôles de chacun, les attentes réciproques en termes de conduites, sur la base de règles qui sont en partie implicites » (Morrissette, 2011, p. 11).

### 2.1.1.3. L'entretien semi-directif

Il a été décidé de ne pas uniquement procéder à des *focus groups* avec les élèves, car « en entretien de groupe, les participants produisent moins (30%) d'idées et celles-ci sont de moins bonne qualité qu'en entretien individuel » (Fern, 2001, dans Baribeau & Germain, 2010, p. 34). En outre, Baribeau et Germain (2010) nous informent qu'il est intéressant d'effectuer des entretiens suite à une expérience de *focus groups*, car ceux-ci contiennent alors des données plus diversifiées.

Après une longue réflexion, nous avons décidé de choisir la méthode de **l'entretien semi-directif**. En effet, celui-ci permet d'aborder plusieurs thématiques dans un certain ordre, ce qui signifie que l'enquêteur possède des points de repère qui lui permettent d'obtenir des renseignements parfaitement en lien avec les questions de recherche (De Ketele & Roegiers, 1996, cité dans Imbert, 2010, p. 24). L'entretien semi-directif permet donc d'avoir une structure qui permet d'aborder les thématiques essentielles, tout en étant flexible quant aux interventions et récits personnels du questionné. De plus, dans ce mémoire, nous cherchons à connaître les définitions et avis personnels des protagonistes, ce qui rentre parfaitement dans la description de l'entretien semi-directif de Imbert (2010) : « l'entretien semi-directif qui est considéré ici comme un moyen de découvrir la différence de l'autre, celui qu'on interroge, de se familiariser avec l'altérité de l'autre » (p. 26).

Néanmoins, il faut ajouter que nous devons faire particulièrement attention aux émotions que nous risquons de véhiculer et à nos interventions durant l'entretien. En effet, « On considère généralement que tout travail scientifique doit être dépourvu de sentiments, ce qui implique pour le chercheur d'appliquer des critères de légitimité et de rigueur, et, partant, d'aboutir à une production de sens qui doit être désaffectivée » (Imbert, 2010, p. 31). De plus, d'après Proulx et & Gotman (2010) : « il [l'enquêteur] peut, par ses interventions, si elles ne sont pas bien calculées, influencer les propos de l'interviewé et faire perdre de la neutralité au processus » (p. 129). Cela veut donc dire que si l'enquêteur montre trop d'émotions ou exprime trop son avis, alors cela peut biaiser les résultats obtenus. De ce fait, l'enquêteur, afin d'obtenir des résultats probants, doit disposer de qualités telles que la bienveillance, la patience, le fait d'être encourageant et rassurant (Proulx et & Gotman, 2010, p. 130). Nous tâcherons donc de ne pas montrer trop d'émotions durant les entretiens et de contrôler nos interventions.

### 2.1.2. Choix et construction de l'échantillon

Comme écrit auparavant, nous avons décidé de nous intéresser aux points de vue d'élèves et d'enseignants. Ceci est intéressant, car, d'après Aubin-Auger et al. (2008), « La population à étudier est largement échantillonnée afin d'explorer la plus grande diversité possible du thème étudié. C'est cette diversité qui est la source de la richesse des données » (p. 143). De ce fait, nous allons tâcher, pour les enseignants, de diversifier quant à l'âge, les années d'expérience en enseignement et d'avoir autant d'hommes que de femmes.

Concernant les élèves, ils auront entre 12 et 15 ans. Comme rédigé dans le chapitre 2.1.1.2, nous ferons un *focus group* dans chacune des quatre classes. Notre échantillon est donc composé de deux classes de 9 Harnos, une de 10 Harnos et une de 11 Harnos, dont voici les effectifs :

Tableau 2 : Nombre d'élèves pour les focus groups

<u>Élèves – Focus groups</u>			
<u>Année</u>	<u>Nombre d'élèves</u>		
<u>Harmos</u>			
	Dont filles	Dont garçons	Nombre d'élèves total
9H	12	10	22
9H	9	9	18
10H	12	9	21 <sup>5</sup>
11H	5	7	12

Nous voyons que les classes sont bien équilibrées concernant la disparité des genres, ce qui est très important pour espérer avoir autant d'avis masculins que féminins. De plus, nous tenons à affirmer que « la délimitation du cadre empirique sur une même localité géographique » (Imbert, 2010, p. 26) sera bel et bien présente, du fait que j'ai utilisé mon cadre de stage pour trouver les protagonistes nécessaires.

Comme dit précédemment, à l'aide des focus groups, nous allons cibler avec quels élèves il serait intéressant de faire un entretien. Nous avons quand même tenu à ce qu'il y ait deux garçons et deux filles, ainsi qu'au minimum un élève de chaque année scolaire. De ce fait, il ne sera pas qu'uniquement intéressant de comparer les résultats entre les élèves et les enseignants, mais également entre les différents genres. Les huit personnes ayant participé aux entretiens et l'enseignante ayant fait l'entretien test sont à lire sur la page suivante :

<sup>5</sup> À préciser que 3 de ces 21 élèves sont allophones ; autrement dit, seul 18 ont participé au *focus groups*

Tableau 3 : Présentation des élèves participant aux entretiens

<u>Élèves – Entretiens</u>			
Pseudonyme	Sexe	Année Harmos	Particularités
Charline	♀	9H	Se sent très concernée par le sujet
Lola	♀	11H	A déjà reçu quelques remarques en lien avec sa tenue
Raphaël	♂	10H	-
Sébastien	♂	10H	A une position très tranchée concernant le port du training

Tableau 4 : Présentation des enseignants participant aux entretiens

<u>Enseignants – Entretiens</u>			
Pseudonyme	Sexe	Années d'enseignements	Disciplines enseignées
Noémie	♀	2	Français, Allemand
Max	♂	8	Allemand, Histoire
Samuel	♂	14	Français, Italien, Éducation physique, Histoire
Ivanna	♀	35	Mathématique, Géographie, Éducation artistique, dessin technique & géométrique
Adeline (Entretien test)	♀	1	Mathématique, Sciences, Éducation physique

Après avoir passé en revue les tableaux des élèves, des enseignants et des *focus groups*, il faut préciser que nous avons décidé de nous limiter à quatre enseignants, quatre

élèves et quatre *focus groups*, car il faut que l'échantillon soit de taille raisonnable. En effet, comme le dit Imbert (2010), « L'exploitation de la totalité du matériel issu des 66 entretiens [...] s'est avérée utopique dans le cadre de ces travaux de recherche exigeant de procéder à des choix et, par voie de conséquence, à des renoncements » (p. 31).

### 2.1.3. Le guide d'entretien comme outil de recherche

Dans cette partie, le mémoire va traiter du guide d'entretien. La première partie expliquera le but du guide d'entretien, puis s'en suivra les similitudes et ressemblances des différentes questions de mes deux guides d'entretien et aux liens qu'elles entretiennent avec nos questions de recherche. La dernière partie sera consacrée à la rédaction du déroulement de notre entretien test et ce que nous avons modifié suite à celui-ci.

Le but du guide d'entretien est de présenter les grands axes à développer avec la personne interviewée. D'après Blanchet et Gotman (2007), le guide d'entretien est un instrument qui :

« structure l'interrogation mais ne dirige pas le discours. Il s'agit d'un système organisé de thèmes, que l'interviewer doit connaître sans avoir à le consulter. [...] Ce guide a pour but d'aider l'interviewer à improviser des relances pertinentes sur les différents énoncés de l'interviewé, au moment même où ils sont abordés. Cette technique permet donc, en principe, à la fois d'obtenir un discours librement formé par l'interviewé, et un discours répondant aux questions de recherche » (p. 62, cité dans Ottet, 2022, p. 24).

De ce fait, nous nous sommes permis pour chaque question de formuler et préparer une question de relance, c'est-à-dire une question que nous nous permettrions de poser, afin d'aller chercher une justification. C'est pourquoi, lorsqu'un point essentiel était abordé et qu'il nous semblait intéressant de l'approfondir, les questions de relance étaient utilisées « afin qu'il-elle explicite ou précise sa pensée » (Margarido & Stojanovic, 2020, p. 16).

Dernièrement, il a été imaginé que les entretiens durent entre 30-40 minutes. En effet, d'après d'Imbert (2010) « La réalisation d'un entretien est forcément longue. Il faut du temps » (p. 26). Même si l'auteur n'est pas très explicite concernant le temps, il est imaginable que l'entretien ne puisse aucunement durer 10 minutes.

### 2.1.3.1. Les questions des guides d'entretien

Pour ce mémoire, sachant que le but de celui-ci est, entre autres, de comparer la notion de la décence au travers du regard des enseignants et des élèves, alors ceci justifie qu'un grand nombre de questions entre le guide d'entretien des enseignants et celui des élèves soient similaires. Si nous devons expliciter le tout à l'aide de quelques chiffres : douze questions sur vingt sont similaires. Sept des questions non-similaires sont les questions d'ouverture, ce qui démontre que les questions concernant le cœur de l'entretien sont identiques. Ceci était la meilleure manière de pouvoir comparer les résultats, car comme le dit Aubin-Auger & co. : «La triangulation permet de comparer les résultats obtenus [...] d'au moins deux sources de données » (p. 145). Pour plus de détails, les deux guides d'entretien sont présents en annexe.

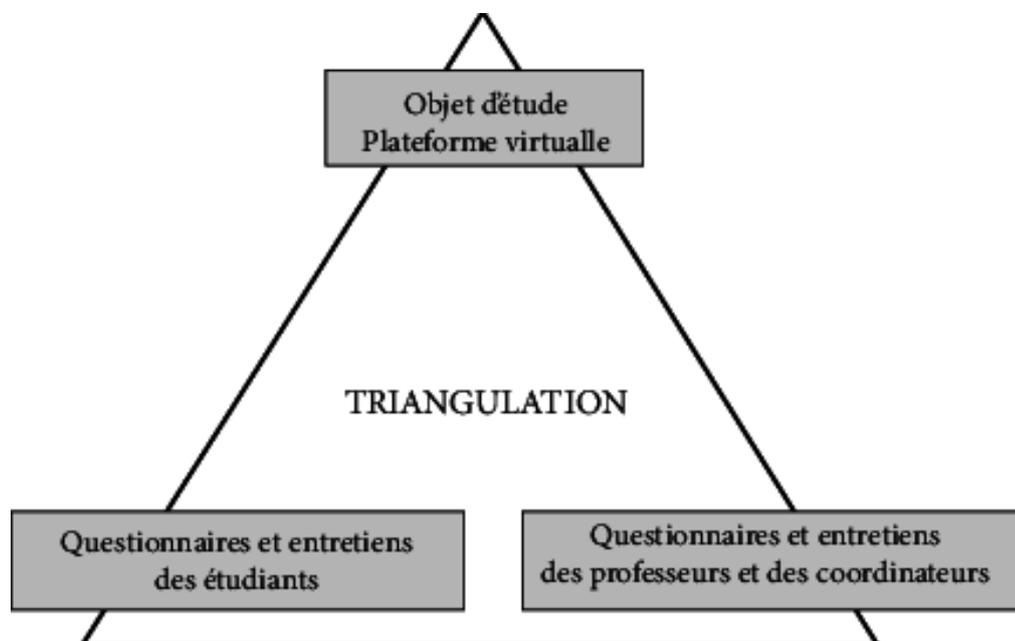


Figure 3 : Triangulation des données dans *L'utilisation de quelques outils web 2.0 et la création de tâches actionnelles comme stratégie d'accompagnement dans le processus d'enseignement/ apprentissage de FLE*, Baquero (2015), p. 196

Concernant les questions du guide d'entretien, elles ont été ordonnées par thématique. Les six premières questions pour les enseignants, respectivement les sept premières pour le guide d'entretien des élèves, sont des questions d'ouverture. Ces questions en

introduction de notre entretien sont là pour amener le sujet du guide d'entretien, à savoir la tenue vestimentaire des élèves, une certaine déviance entre les élèves et la question de la responsabilité des enseignants envers l'habillement de leur élève. Toutefois, elles n'ont pas pour but d'aller directement dans le vif du sujet. De ce fait, cette partie introductive ne répond à proprement parler à aucune question de recherche.

Les cinq questions qui suivent se consacrent à la thématique de la notion de décence qui est évoquée dans la loi scolaire. La première question est en lien avec la définition individuelle de « tenue vestimentaire décente ». Cette question est centrale, car ce mot « décence » est sujet à interprétation et donc cela permet de comparer l'interprétation des enseignants à celle des élèves. Les quatre questions suivantes visent à préciser quelles sont les limites, les critères et les types d'habits qui sont souvent utilisés pour définir la décence respectivement l'indécence. Du fait qu'à l'inverse de la première de ces questions nous ne sommes plus tant dans la définition de la décence, mais dans l'exemplification, alors ces cinq questions répondent à la question de recherche n°1 et n°2.

Les six questions suivantes sont en lien avec les différentes raisons qui poussent les directions à choisir les lois scolaires. Ces questions ont pour but de définir si les différents protagonistes ont été informés des raisons qui ont poussé la direction à choisir un tel règlement. Ceci permet, d'une part d'exposer les différentes raisons d'autres écoles, d'autre part de demander aux protagonistes la probable utilité et faisabilité de créer un tel règlement avec la participation de tous les enseignants et élèves. Pour cette raison, ces six questions répondent aux questions de recherche n°4 et n°5, car elles cherchent d'une part si les protagonistes arrivent à imaginer les raisons d'un tel règlement, d'autre part l'influence que pourrait avoir la connaissance d'une/des raisons sur l'habillement des élèves.

Les deux dernières questions se concentrent sur les motivations personnelles des interviewés concernant le règlement de la tenue vestimentaire. Ces questions permettent aux informateurs d'expliquer leur point de vue face à la question « quel serait le meilleur règlement en ce qui concerne la tenue vestimentaire dans ton établissement ? ». Il est attendu pour ces deux dernières questions que les protagonistes

réfléchissent à la notion de décence, les habits qui sont à la limite de la décence ou indécents et sur les raisons qui poussent les établissements à mettre en place un règlement. C'est pourquoi ces deux dernières questions sont intéressantes en conclusion de cet entretien, car elles reprennent toutes les notions importantes traitées. En outre, ces deux dernières questions permettent de répondre à la question de recherche n°3.

Évidemment, juste avant d'éteindre l'enregistrement, nous nous sommes permis de laisser un peu de temps à l'interviewé s'il avait envie de rajouter ou de compléter quelque chose qui a été dit.

#### 2.1.3.2. Observation suite à l'entretien test.

Après avoir rédigé les différents guides d'entretien, il nous a fallu le tester. Nous avons effectué cet entretien test en décembre et avons pu observer une imperfection. Concernant le positif, l'entretien s'est très bien déroulé, les questions étaient bien formulées et dans un ordre cohérent. Quant aux réponses obtenues, elles avaient un lien direct avec nos questions de recherche.

Néanmoins, nous avons remarqué que, lorsqu'un informateur a tendance à formuler de longues réponses, il se peut qu'il réponde à une question qui viendra par la suite. Lors de notre entretien test, cela s'est exactement déroulé ainsi et ceci a eu comme conséquence que l'informateur doit répéter ses dires. Nous avons donc pris ceci en compte pour les prochains entretiens.

#### 2.1.4. Collecte des données

##### 2.1.4.1. Les phases de la collecte des données

La collecte des données a eu lieu en plusieurs phases. Premièrement, nous avons suivi les cours de Mme Padiglia à la HEP-Bejune concernant le déroulement d'un entretien ainsi que la création de son guide. Suite à cela, nous avons procédé à un entretien test. Nous nous sommes permis de tester cet entretien sur une proche qui est également enseignante au secondaire 1. Celui-ci nous a permis de nous assurer de la pertinence des questions. La troisième phase a consisté en la phase de recrutement des participants motivés à prendre part à notre étude. Cette phase s'est déroulée assez rapidement, du fait qu'à l'ESBV il n'y a qu'une trentaine d'enseignants. En effet, nous nous sommes simplement approché des personnes avec qui il nous semblait intéressant d'effectuer

un entretien et les quatre enseignants ont directement accepté. Cependant, avant qu'ils n'acceptent, nous nous devons d'expliquer quelques aspects et thèmes centraux de l'entretien. En effet, d'après Proulx et Dionne (2010) il est capital pour des entretiens que « les participants doivent être informés de l'objet de l'étude (thèmes abordés et type de participation) et des raisons expliquant le choix des participants » (p. 130). Enfin, la dernière phase se consacrait à la récolte de données de ceux-ci.

Comme déjà énoncé, tous les élèves et les enseignants viennent de l'ESBV. En effet, c'est un aspect important à prendre en compte, car comme le souligne Blanchet et Gotman (2007) « chaque lieu communique des significations qui sont susceptibles d'être mises en acte dans le discours de l'interviewé. [...] La situation commande des rôles et des conduites spécifiques » (p. 68). Tous les élèves et les enseignants sont donc autant influencés les uns que les autres par le règlement existant à l'ESBV et que ce n'est donc pas cette variable qui va influencer les résultats.

#### 2.1.4.2. La transcription des entretiens

Par souci de confidentialité, tous les enseignants et élèves interrogés ont reçu un pseudonyme. En effet, c'est un aspect indispensable dans une étude qualitative dans laquelle des entretiens sont effectués. Proulx et Dionne (2010) expliquent cela, lorsqu'ils formulent que « l'interviewer doit garantir la confidentialité des propos tenus lors de l'entretien » (p. 130). De plus, avant chaque entretien, nous nous sommes permis de demander à nouveau une dernière fois si nous avons l'approbation des interviewés de les enregistrer, car c'est également une démarche importante (Proulx & Dionne, 2010, p. 130). Les enregistrements ont ensuite été faits à l'aide de notre smartphone. Les entretiens ont ensuite été réécoutés et transcrits.

Concernant la transcription des entretiens, il a été décidé qu'aucun logiciel ne serait utilisé, car, en plus des conseils de Mme Padiglia allant dans cette direction, « il est apparu clairement qu'aucun logiciel d'analyse de données textuelles [...] ne pourrait permettre d'atteindre les objectifs de recherche, et ne pourrait se substituer au travail rigoureux du "découpage à la main" » (Imbert, 2010, p. 32).

De plus, la transcription ne servirait pas uniquement à retranscrire les paroles, mais également à simplifier, corriger et fluidifier le discours. C'est pourquoi les omissions de

négations, les hésitations onomatopéiques telles que *euh* ou *mhh*, les répétitions de syllabes, etc., ont été volontairement ignorées. De plus, nous nous sommes permis de rendre certains traits propres à l'oral plus en adéquation avec le code écrit, afin d'avoir une lecture plus fluide lors de l'analyse des réponses. C'est pour cela que les « t'as » ont été transcrits en « tu as ».

En outre, afin de mieux différencier les paroles du chercheur de celles de l'informateur, nous avons convenu que le nom de la personne serait placé avant chaque prise de parole.

### 2.1.5. Méthode d'analyse des données

Grâce aux entretiens, nous pouvons exposer les expériences des protagonistes ainsi que leurs points de vue. En effet, « la méthode des entretiens est presque toujours associée à une méthode d'analyse de contenu » (Van Campenhoudt & Quivy, 2011, p. 173). Cette citation nous confirme bel et bien qu'au centre de ces enregistrements se trouvent les réponses aux questions posées par le chercheur.

À la suite de la première lecture, les réponses des interviewés ont été réparties dans plusieurs catégories d'analyse dans plusieurs tableaux Excel. Ces catégories d'analyse reprennent en grande partie les thématiques traitées lors de l'entretien, mais nous nous sommes également permis de créer des tableaux de réponses qui n'avaient aucun lien avec des questions de recherche lorsque nous estimions que ces réponses étaient intéressantes. Néanmoins, il y a eu quelques affinements de ces catégories, afin de pouvoir au mieux comparer les réponses et en tirer les informations les plus pertinentes. Pour ensuite classer les différents éléments de réponse, un des fonctionnements qui nous a semblé être le plus adapté est celui qu'a utilisé Ottet (2022), à savoir : « les propos importants des enseignants interrogés ont été surlignés de différentes couleurs correspondant aux différentes catégories d'analyse » (p. 26). Nous nous sommes simplement permis, lorsque les éléments avaient été soulignés, de les placer dans chaque tableau Excel correspondant, afin d'avoir des réponses visuellement parlantes et de pouvoir finalement créer des graphiques si nécessaires. Cette méthode a permis de placer tous les éléments de réponse pertinents dans la catégorie adaptée et ainsi, de pouvoir au mieux comparer entre enseignants et élèves.

Au terme de cette analyse, cinq contenus thématiques spécifiques ont été étudiés correspondant aux cinq questions et sous-questions de recherche, à savoir : la notion et les limites de la décence respectivement de l'indécence, les tenues vestimentaires jugées indécentes, le règlement idéal proposé par les enseignants et les élèves, les différentes raisons qui poussent à la création d'un tel règlement et enfin l'hypothétique influence de sensibiliser les élèves sur leur tenue.

Cependant, il faut évidemment préciser que toutes les réponses ne peuvent pas être classées dans ces cinq catégories. En effet, les raisons à cela sont diverses : les argumentations ne rentrent dans aucune catégorie et donc créent une nouvelle catégorie, les protagonistes se permettent de rajouter des commentaires libres, les questions permettent d'explorer une thématique non-abordée par les questions de recherche ou les réponses ne sont pas assez claires et peuvent être interprétées de plusieurs manières. C'est pourquoi nous sommes tout à fait ouvert à l'idée, après avoir écouté et transcrit tous les entretiens, de devoir créer encore quelques classes de réponses, afin d'avoir des résultats plus pertinents.

Ces résultats et cette analyse sont décrits dans le chapitre suivant.

### 3. RÉSULTATS ET ANALYSE

Le but de ce chapitre est de répondre aux différentes questions de recherche de ce travail. Ce chapitre sera séparé en deux parties ; la première présentera objectivement les résultats et la deuxième traitera de l'analyse et de l'interprétation des données. Chacune de ces parties sera sous-divisée en plusieurs sous-parties, afin de pouvoir traiter des résultats par thématique tirées de mon guide d'entretien.

Pour ce faire, afin de confronter le plus clairement possible les réponses des enseignants et des élèves, nous avons décidé de comparer pour chaque question les réponses des enseignants à celles des élèves. Il faut cependant noter que cela est faisable pour les questions qui sont identiques. C'est-à-dire que les questions faisant partie de l'introduction de l'entretien chez les élèves et chez les enseignants seront analysées à part.

Il nous a paru judicieux de ne pas présenter et analyser chaque réponse de mon guide d'entretien au vu de la quantité de questions présentes dans nos deux guides d'entretien et du nombre d'entretiens effectués. De plus, toutes les questions ne sont pas centrales pour répondre à nos questions de recherche, notamment les questions d'introduction de mon guide d'entretien. Le travail de comparaison étant déjà assez conséquent, nous avons décidé de parfois regrouper plusieurs questions sous une seule thématique, afin d'en extraire les données les plus intéressantes à analyser. De plus, les questions introductives seront présentés dans la partie annexe de ce travail et non dans cette partie, du fait qu'elles n'apportent aucune réponse en lien avec mes questions de recherche.

### 3.1. Remarque préliminaire

Toutes les transcriptions des huit entretiens sont à retrouver à la fin de ce travail. De plus, même s'il s'agit d'une étude qualitative, il faut évidemment adopter un regard critique lorsque les graphiques présentent une grande différence ou lorsque les résultats sont présentés en fraction, car cela n'est que peu représentatif lorsque nous avons analysé les résultats de quatre protagonistes.

Dernièrement, concernant les titres des axes présents sur les graphiques : l'axe « Personnes » symbolise le nombre de fois où les protagonistes ont répondu d'une telle manière et l'axe « Réponses » symbolise toutes les réponses différentes que les protagonistes ont citées.

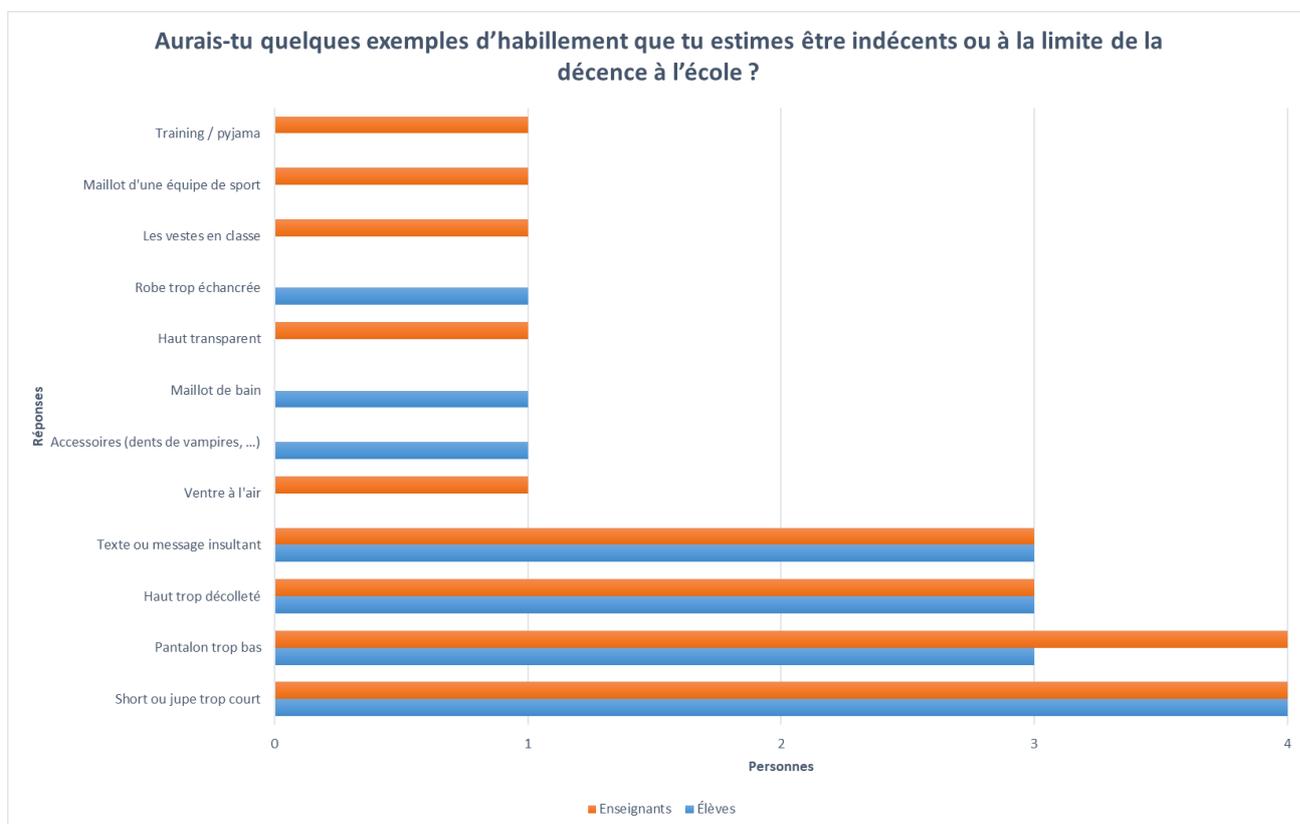
### 3.2. Présentation des résultats

#### 3.2.1. Partie introductive

Comme énoncé ci-dessus, les questions introductives de nos deux guides d'entretien n'apportent pas d'éléments réellement intéressants pour notre travail. De ce fait, tous les résultats des questions introductives sont à retrouver au sous-chapitre 5.2 en annexe.

### 3.2.2. Exemples d'habillements indécents et l'influence du genre sur ceux-ci

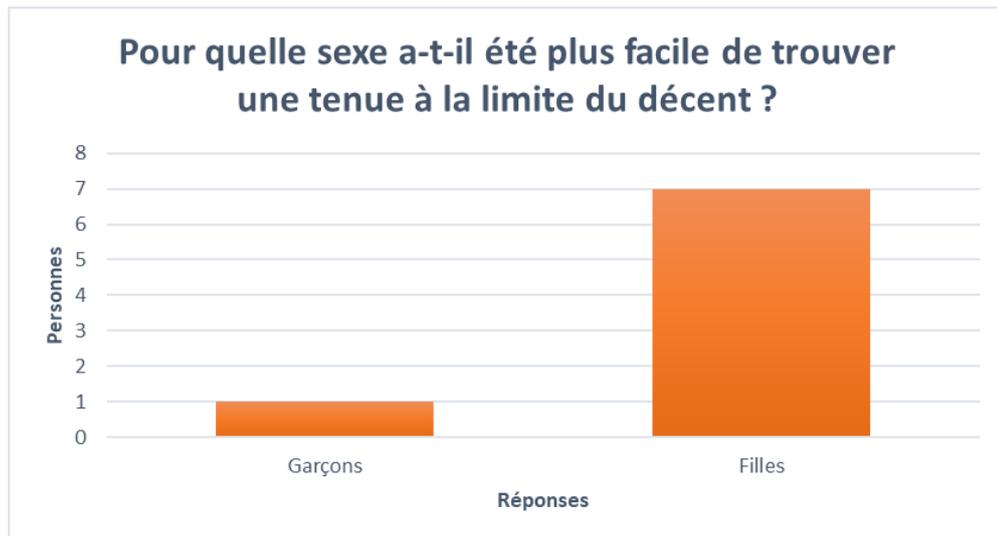
Pour cette question, nous avons demandé aux élèves et aux enseignants de nous citer quelques exemples d'habillements qu'ils estiment être indécents ou à la limite de la décence. Voici les résultats :



**Graphique 1 : Exemples d'habits considérés comme indécents**

Nous voyons que les élèves et les enseignants sont d'accord pour les quatre réponses les plus citées, à savoir « short ou jupe trop court », « pantalon trop bas », « haut trop décolleté » et « texte ou message insultant ». Toutes les autres réponses n'ont été citées qu'une fois. Nous voyons donc que le fait de cacher les zones comme les cuisses ou les épaules est un aspect central pour les enseignants et les élèves pour définir la décence.

Pour la question d'après, nous avons demandé aux élèves pour quel sexe il avait été plus facile de trouver des habillements indécents ou à la limite de la décence. Les résultats des élèves et des enseignants présents sur la page d'après sont très univoques :



**Graphique 2 : Pour quelle sexe a-t-il été plus facile de trouver une tenue à la limite du décent ?**

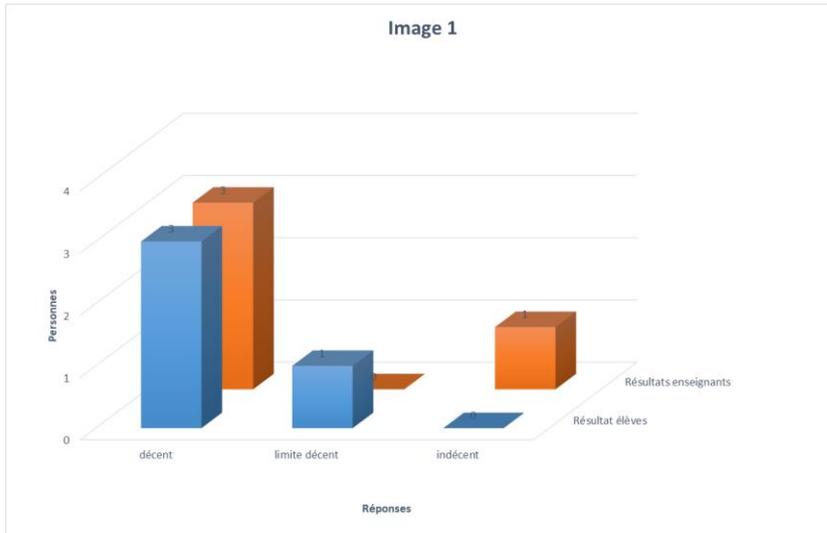
Le fait que sept des huit personnes aient désigné la gente féminine n'est en rien étonnant. En effet, cela rejoint ce qu'explique Caron (2012), lorsqu'elle explique que ce sont majoritairement les filles qui reçoivent des « sanctions administrées lors d'infraction au code vestimentaire en vigueur » (p. 124-125).

La seule personne qui a estimé qu'il avait été plus facile de trouver une telle tenue pour un garçon est Sébastien qui avait tout de suite en tête l'exemple du pantalon baggy qui laissait apparaître le sous-vêtement.

### 3.2.3. Jugement des images ; quels vêtements sont décents et lesquels indécents

Pour cette question, nous avons prévu de créer deux catégories de réponses, à savoir « décent » et « indécent », car cela n'avait à priori pas posé de problème lors de notre entretien test. Cependant, de nombreuses fois les participants étaient très indécis et n'arrivaient pas à catégoriser certains vêtements qu'ils estimaient à la limite de la décence, nous avons donc créé une troisième catégorie de réponse : « limite décent ». De plus, nous tenons à préciser qu'avant de débiter cette activité, nous avons pris soin de demander à chaque personne si elle se souvenait de la définition de « décent ». Si la personne ne s'en souvenait plus ou n'était plus sûr, alors nous avons repris la définition présente dans le Larousse qui se trouve à la page 10.

Pour faciliter la lecture de chaque résultat, nous avons ajouté les images à côté de chaque graphique.



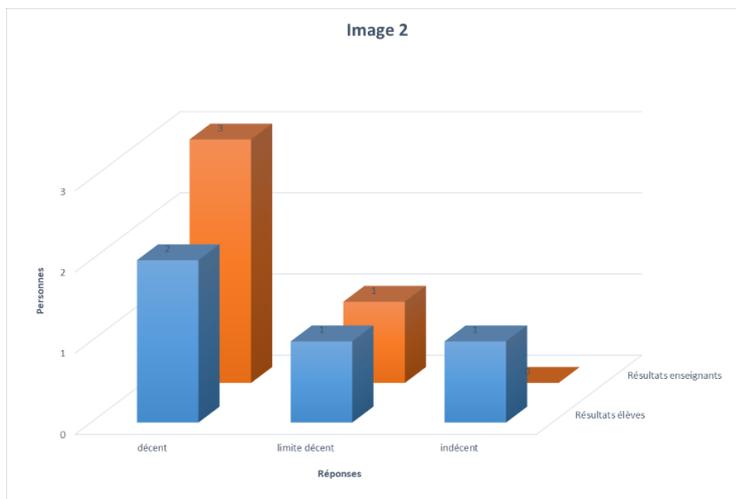
Graphique 3 : Réponses de l'image «Costard-cravate»



Figure 4 : Costard-cravate

Nous voyons que la majorité estime que c'est décent, même si, comme nous le montre l'extrait ci-dessous, cela ne fait pas l'unanimité :

*Noémie : C'est indécent, parce que c'est trop élégant pour l'école, c'est pas correct par rapport aux autres élèves en fait.*



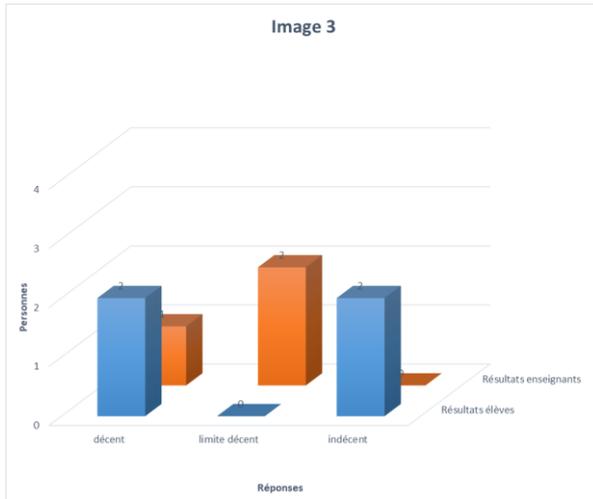
Graphique 4 : Réponses de l'image «Mini-short»



Figure 5 : Mini-short

Les avis sont déjà légèrement plus mitigés pour l'image deux, même si les enseignants sont plus ouverts face à ce genre de tenues que les élèves. Ce qui est intéressant est que les deux garçons trouvent cela limite décent ou indécent à cause du manque de longueur ; alors que selon les deux filles :

*Charline : C'est un short tout ce qui a de plus basique.*



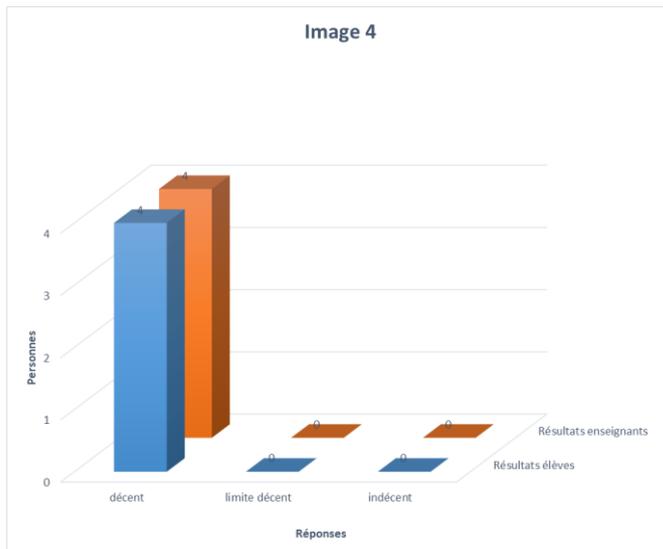
Graphique 5 : Réponses de l'image « Tétos visibles »



Figure 6 : Tétos visibles

Ici, nous voyons que la problématique des tétons visibles est un sujet qui divise les élèves et même les enseignants, car une enseignante a refusé de répondre à cette question durant l'entretien. Du côté des élèves, les deux filles estiment que c'est en ordre et les deux garçons que c'est indécent. Voici une de leur explication :

*Raphaël : Les filles ne devraient rien montrer entre guillemets. [...] Si une fille laisse paraître ça, tu peux être sûr qu'une quinzaine de garçons vont regarder et ne seront pas concentrés.*



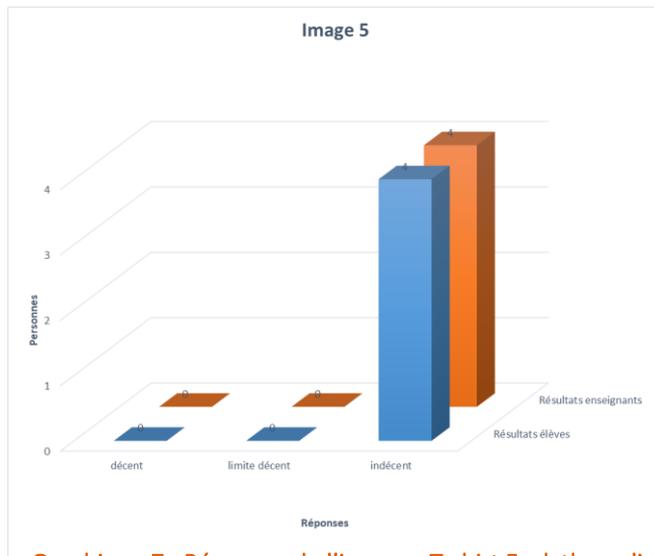
Graphique 6 : Réponses de l'image « Uniforme »



Figure 7 : Uniforme

Ici, les résultats sont unanimes, autant pour les enseignants que pour les élèves. Ce qui est intéressant est qu'un enseignant a différencié le fait d'être en accord et le fait que cela soit décent :

*Max : Oui bah ma femme vient d'un pays où elle devait porter l'uniforme, donc je ne suis pas forcément pour, mais ça ne me choque pas.*



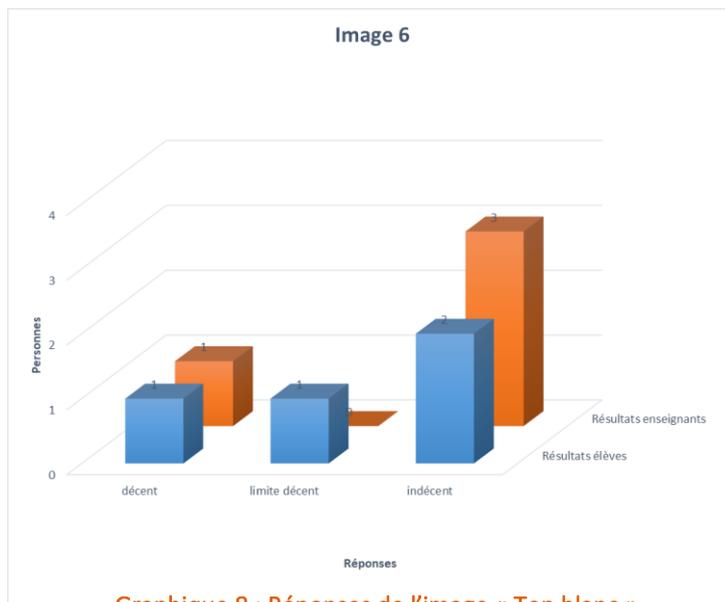
Graphique 7 : Réponses de l'image « T-shirt Fuck the police »



Figure 8 : T-shirt Fuck the police

Ici aussi, les résultats sont également unanimes, mais totalement opposés à ceux de l'image précédente. En effet, tous les protagonistes estiment qu'il s'agit d'une tenue indécente. La cause est la même pour tous, à savoir :

*Lola : ça insulte la police et il y a un doigt d'honneur. C'est le message quoi.*



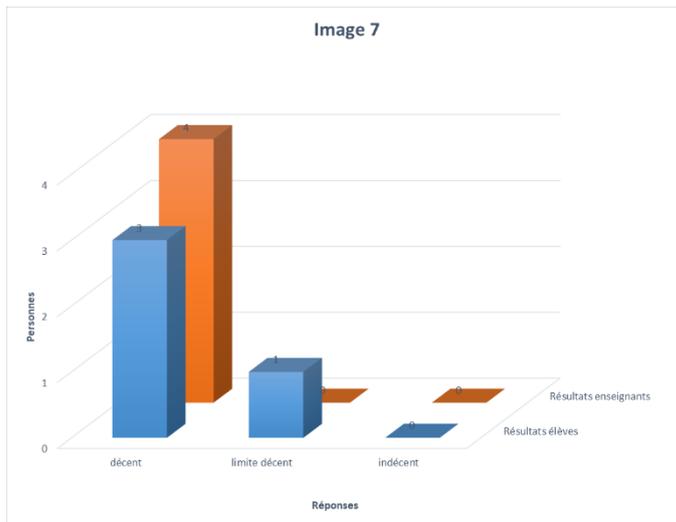
Graphique 8 : Réponses de l'image « Top blanc »



Figure 9 : Top blanc

Quant à cette image, nous voyons que les résultats sont, à nouveau, relativement similaires entre enseignants et élèves, même si les élèves sont légèrement plus tolérants. La raison pour laquelle cette tenue est considérée comme indécente par une majorité est principalement la même entre enseignants et élèves, à savoir :

*Noémie : Image 6... [Réflexion] c'est un peu court... c'est peu habillé quand même. On voit quand même la moitié du corps en haut...*

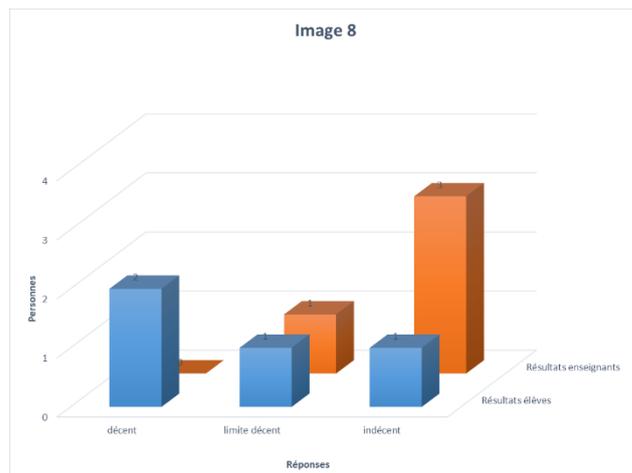


Graphique 9 : Réponses de l'image « Robe noire »



Figure 10 : Robe noire

Ici encore, les enseignants et élèves sont relativement tous d'accord. D'après Samuel, il faudrait s'assurer que les chaussures ne soient pas dangereuses pour le sol, hormis cela c'est un habit décent. L'élève qui a opté pour la réponse « limite décent » estime que c'est « trop » bien habillé, ce qui rejoindrait les dires de Noémie concernant l'image une.



Graphique 10 : Réponses de l'image « Pyjama »



Figure 11 : Pyjama

Cet habit est plus problématique. En effet, nous voyons la divergence d'opinion entre les élèves et les enseignants. Pour trois des quatre élèves, cette tenue est décente ou limite décente, alors que pour le même nombre d'enseignants elle est considérée comme indécente. Les enseignants se justifient en disant que cela ressemble trop à un pyjama :

*Samuel : Alors personnellement ça fait trop pyjama si j'ose dire.*

Alors que pour une moitié d'élèves, c'est un style comme un autre :

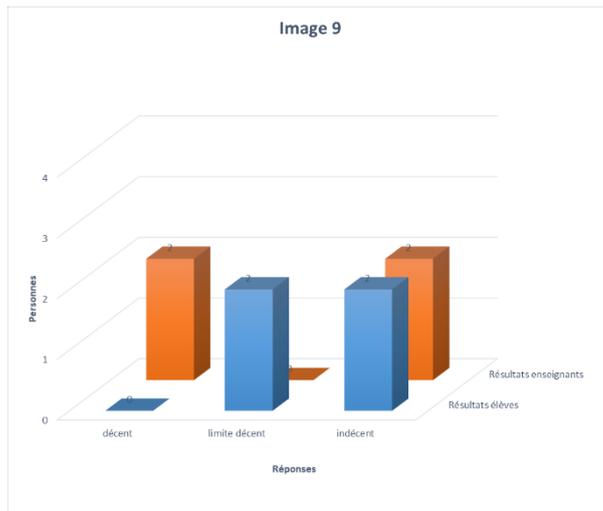
*Raphaël : Pour l'image 8, ça ne dérange pas non plus.*

*Kevin : Certains disent que ça fait un peu pyjama.*

*Raphaël : Oui, ça fait un peu pyjama, mais c'est un style. c'est un pantalon un peu large et pour moi ça couvre, du coup pour moi c'est ok.*

Il faut cependant préciser que cela ne fait pas l'unanimité chez les élèves, car l'extrait de Charline nous montre qu'elle aussi trouve que cela ressemble trop à un pyjama :

*Charline : [...] sauf qu'un pyjama je trouve que c'est peut être un petit peu exagéré [...] c'est comme si tu ne t'étais même pas habillé vraiment.*



Graphique 11 : Réponses de l'image « Crop-top noir »



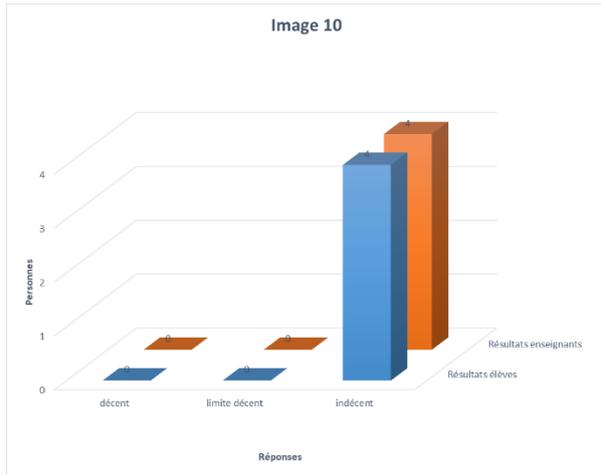
Figure 12 : Crop-top noir

Pour cette image, les avis sont déjà plus ressemblants. Nous voyons qu'une moitié d'élèves et d'enseignants estime que cette tenue est indécente, alors que l'autre moitié se tâtonne entre « limite décent » ou « décent ». Cependant il faut noter que les enseignants sont plus tolérants. La raison la plus citée concernant cette indécence est le placement des trous du pantalon :

*Lola : Alors le haut ça me dérange pas, mais le bas les trous ils sont trop gros et le trou vers sa main il est trop haut. La cuisse c'est quand même déjà un peu limite je trouve.*

Les enseignants qui estiment que c'est décent expliquent justement que ces trous ne sont pas à des endroits dérangeants et que le top ne pose pas de problème :

*Samuel : Alors imagine 9, le jeans monte assez haut [...] mais il est troué, mais il n'est pas troué à des endroits qui gênent [...]. Et le top je le trouve assez sobre, [...] Il est assez haut, mais personnellement ça me gêne pas ça.*



Graphique 12 : Réponses de l'image « T-shirt avec une femme portant une glace »

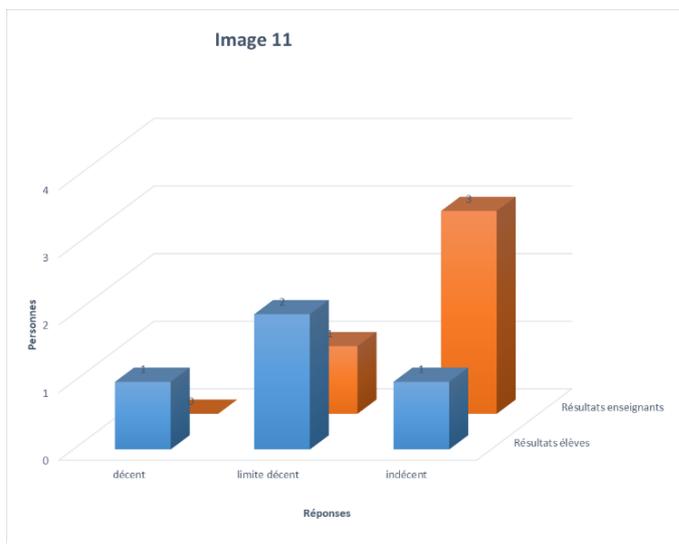
Figure 13 : T-shirt avec une femme portant une glace

Ici, les avis sont à nouveau unanimes entre élèves et enseignants. Voici l'unique raison qui explique pourquoi cette tenue a été jugée comme indécente :

Charline : Hum... non. [...] on comprend le thème direct quoi.

Kevin : Mais c'est quoi ce thème alors ?

Charline : C'est la nudité des femmes quoi... non, pas à l'école.



Graphique 13 : Réponses de l'image « Pull gris avec cartoon voyeurisme »

Figure 14 : Pull gris avec cartoon voyeurisme

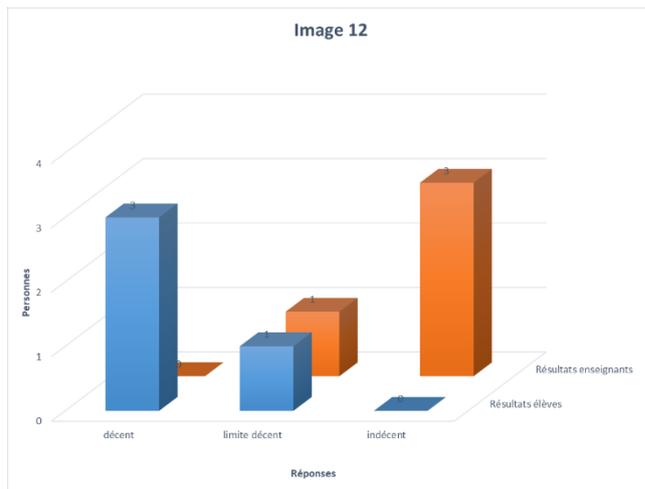
Ici, nous retrouvons des résultats très mitigés. Une majorité d'élèves estime que cette tenue est décente ou limite décente, alors qu'une majorité d'enseignants estime que c'est indécent. Les élèves se justifient comme ceci :

Lola : ça peut être drôle, parce que c'est un vieux cartoon, même si le message derrière il est limite... D'un côté cela montre aussi le regard des anciens cartoons.

Alors que les enseignants se justifient plutôt comme ceci :

*Ivanna : [Réflexion] [...] C'est non, parce qu'il y a à nouveau cette histoire de provocation et puis voyeurisme.*

Ce qui explique ces résultats est que les enseignants se sont plus concentrés sur le message, alors que les élèves se sont plus concentrés sur l'aspect « cartoon ».



**Graphique 14 : Réponses de l'image « Débardeur blanc »**



**Figure 15 : Débardeur blanc**

Quant à cette image, nous voyons des résultats diamétralement opposés. Pour les élèves, hormis Raphaël qui estime que c'est un petit peu trop découvert, cette tenue ne pose pas de problème :

*Charline : C'est un débardeur, ça passe.*

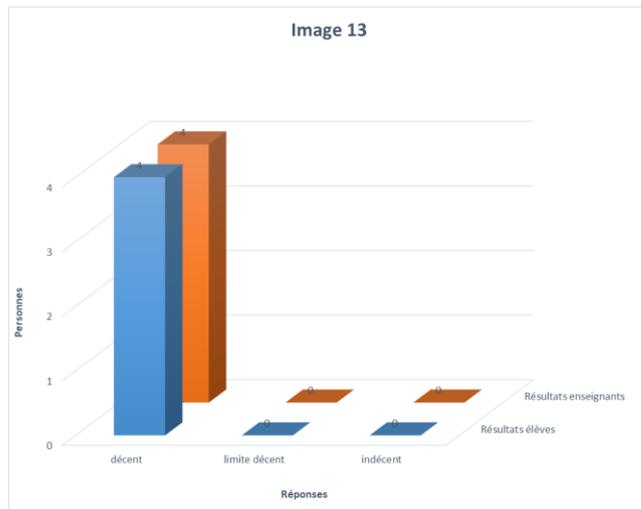
*Kevin : Même blanc, transparent, moulant ?*

*Charline : Il est pas vraiment transparent [...] c'est un peu comme les tops au final.*

Alors que pour les enseignants, les justifications sont différentes. Pour Max, il y a le problème de l'image du « bad guy », alors que pour Samuel, ce n'est simplement pas assez habillé :

*Max : Non non, indécent total. [...] Il y a vraiment tous les codes du bad guy qui ne passent pas là.*

*Samuel : Image douze, alors ça c'est vraiment à la piscine quoi, c'est la plage. Euh... pfffff... [réfléchis]. Non moi j'ai de la peine avec ça, ce n'est pas assez habillé pour moi, même s'il fait chaud il faut un t-shirt.*



Graphique 15 : Réponses de l'image « Crête iroquoise rouge »



Figure 16 : Crête iroquoise rouge

L'unanimité des résultats est à nouveau présente sur cette image. En effet, tous les élèves et enseignants se sont justifiés de la même manière, c'est-à-dire :

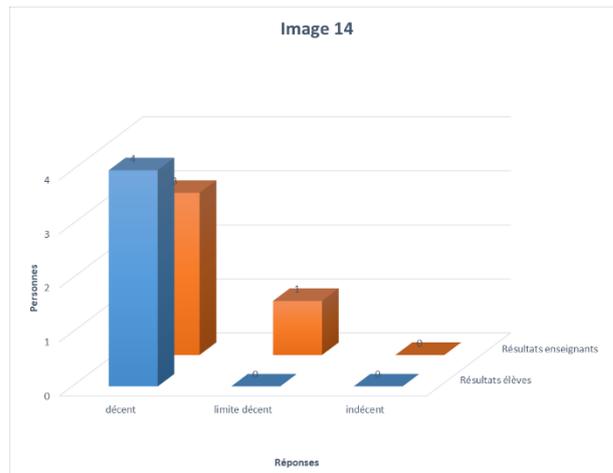
*Max : [...] Un élève qui veut aller dans cette direction pourquoi pas, parce que dans le fond c'est une coupe de cheveux.*

Nous voyons donc que Max s'est surtout concentré sur la coupe de cheveux. Les autres sujets de test ont fait de même.

Néanmoins, il faut distinguer entre une tenue pour aller à l'école et une tenue portée en classe, car nous savons que certains enseignants font la distinction entre les deux, surtout concernant les habits extérieur. Il est intéressant de prendre un extrait de l'entretien avec Noémie qui explique très bien cette distinction :

*Noémie : Le seul aspect où j'ai encore un problème, ce sont les vestes en classe, mais c'est difficile à justifier. Moi je me justifie en disant que la veste est un habit d'extérieur et que personne n'a à la porter à l'intérieur.*

Nous remarquons donc que Noémie, ayant répondu « oui » à la question ci-dessus, n'a pas pris en compte la veste ou alors n'a pas pris la peine de distinguer entre une tenue pour venir à l'école et une tenue en classe.



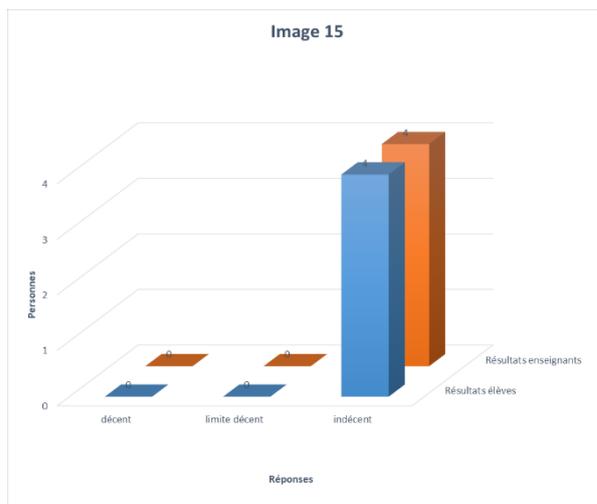
Graphique 16 : Réponses de l'image « Tenue décontractée »



Figure 17 : Tenue décontractée

Ici également, les résultats entre enseignants et élèves sont très proches. Comme nous le voyons, pour sept des huit protagonistes ce n'est pas un problème. Pour une enseignante c'est limite décent, voici pourquoi :

*Ivanna : Alors c'est quelque chose avec laquelle j'ai beaucoup de peine. Parce qu'encore une fois, on est pas en train de faire du sport, on est à l'école.*



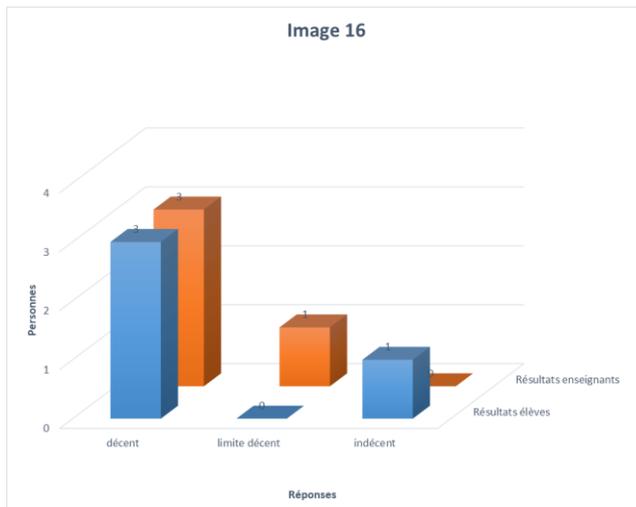
Graphique 17 : Réponses de l'image « Sous-vêtement visible homme »



Figure 18 : Sous-vêtement visible homme

L'image 15 est à nouveau une image où tous les avis se rejoignent. Cette tenue est clairement considérée comme indécente et une raison est principalement évoquée :

*Lola : [...] là les sous-vêtements sont clairement visibles. Des fois c'est trop bas. [...] En fait, on devrait tout simplement pas voir.*



Graphique 18 : Réponses de l'image « Style gothique »



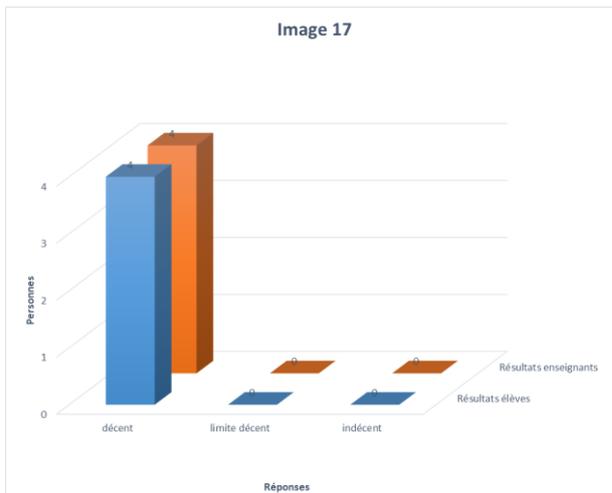
Figure 19 : Style gothique

Concernant l'image 16, les réponses entre enseignants et élèves se rejoignent à nouveau, à l'exception de deux réponses. Tous m'ont précisé que chaque personne est libre de porter le style qu'elle désire. Pour Ivanna, la tenue est limite décente, car cela dépend du message derrière. En effet, les messages peuvent être multiples : simple pentagramme ou collier gothique ; collier sadomasochiste ; collier satanique. Son témoignage montre très bien la complexité d'un tel collier :

*Ivanna : C'est pas indécent, ça montre ici quelque chose que... quoique j'en sais rien... [...] Ici je trouve que ça va, mais j'ai eu le cas beaucoup plus poussé et j'ai essayé de parler avec l'élève, par rapport à ce qu'elle voulait montrer avec ça. Donc si c'est « pas touche » pourquoi pas, mais si ça commence à devenir du sadomasochisme, alors là il faut discuter avec l'élève.*

En revanche, pour l'élève c'est indécent, à cause de l'aspect sécuritaire :

*Raphaël : Peut-être pas le collier à pique, parce que si ça pointe un peu ça peut toujours être dangereux. [...] Le rouge à lèvres noir et les habits noirs, c'est chacun son style.*



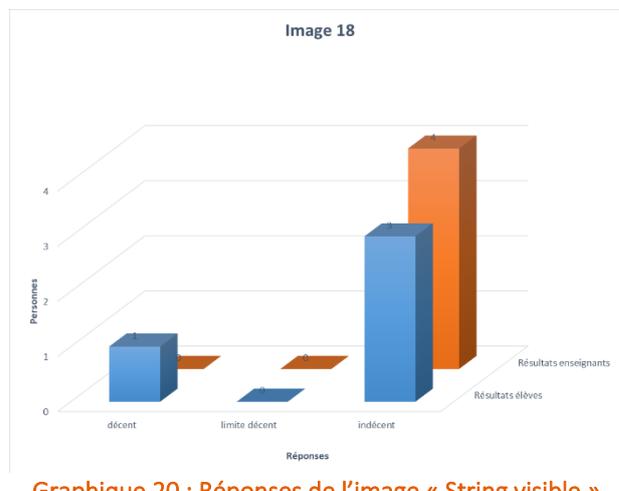
Graphique 19 : Réponses de l'image « Croix autour du cou »



Figure 20 : Croix autour du cou

Nous avons à nouveau des résultats unanimes pour l'image 17. Tous les protagonistes estiment que c'est décent, alors que nous savons que la religion est une thématique sensible. Mais l'explication qui est le plus souvent revenue est la suivante :

*Noémie : [réflexion] c'est ok. Ils ont le droit de porter une croix, comme un chapelet d'ailleurs, parce que ce n'est pas une injure quelconque.*



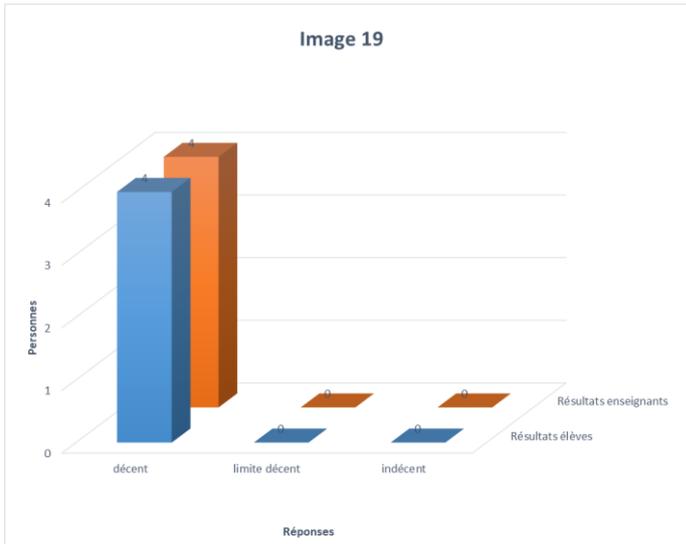
Graphique 20 : Réponses de l'image « String visible »



Figure 21 : String visible

L'image 18, quant à elle, a suscité beaucoup de réactions. Cette mode des années 2000 n'est guère considérée comme décente à l'exception de Charline qui estime que, si cela n'est pas fait exprès, alors ce n'est pas grave. Quant aux autres explications, en voici une ci-dessous :

*Sébastien : ça ne va pas du tout, pour moi on ne doit pas voir les sous-vêtements. Là aussi, il faut une petite remarque.*



Graphique 21 : Réponses de l'image « Haut blanc femme »

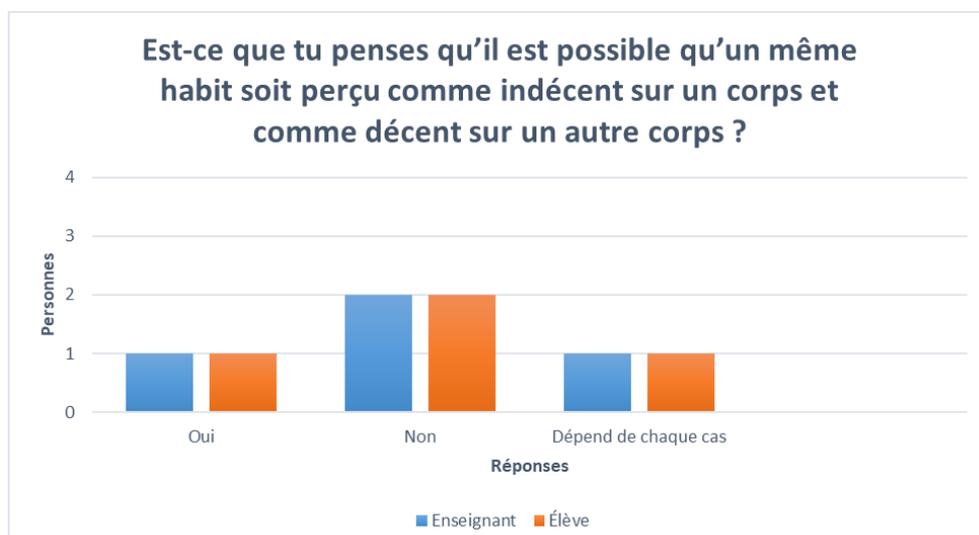
Figure 22 : Haut blanc femme

Et pour la dernière image, nous voyons que les enseignants et les élèves sont à nouveau d'accord. En effet, aucun problème pour cet habit qui a souvent été considéré comme classe, autant par les enseignants que les élèves.

*Max : Oui [c'est décent], mais c'est quand même un habit qui est quand même assez classe.*

### 3.2.4. Les formes chez les filles : responsable de l'indécence ?

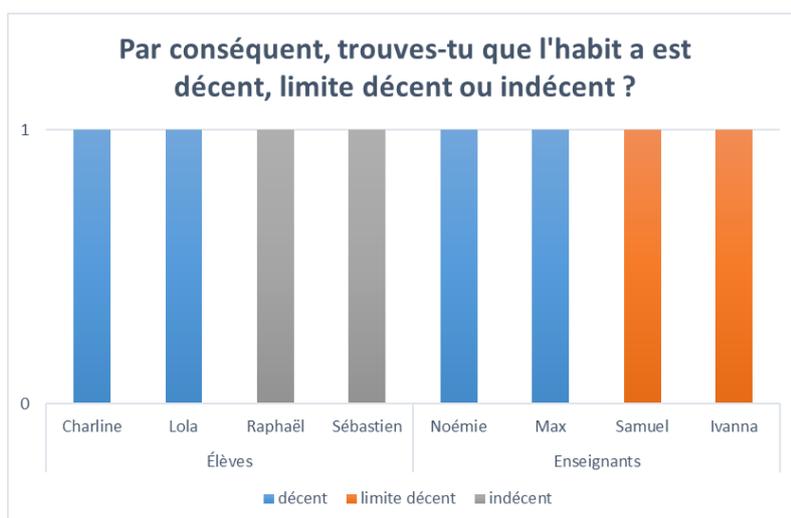
Suite aux jugements des différentes images, nous nous sommes intéressés à l'aspect énoncé par Moisan-Paquet (2022), qui « identifie certains types de corps comme étant davantage policés par les interventions du personnel scolaire. Par exemple, [...] les filles ayant des formes plus développées [...] reçoivent plus d'avertissements que celles ayant [...] peu de courbes. » (p. 56). De ce fait, j'ai demandé aux élèves et aux enseignants si une même tenue pouvait être perçue comme décente sur un corps et comme indécente sur un autre corps. Voici leurs réponses :



Graphique 22 : L'indécence en fonction du corps et non de l'habit ?

Comme nous le voyons sur le graphique, les enseignants et les élèves ont exactement répondu la même chose, à savoir qu'une moitié estime qu'il est impossible qu'un même habit soit une fois perçu comme décent et une fois comme indécent, deux personnes que c'est possible et deux autres personnes estiment que cela dépend de chaque cas.

Suite à cela, nous avons donné deux images concrètes dans lesquelles nous avons tenté de prendre un même top pour deux corps différents, à savoir une femme avec peu de poitrine (*image a*) et une femme avec une poitrine plus volumineuse (*image b*). Nous tenons à préciser que les tops ne sont pas tout à fait les mêmes et qu'ils font l'objet d'une limite de ma recherche dans le chapitre 4.3. Nous avons tenu à couper ces images en dessous du menton, car le regard aurait pu amener certains protagonistes à interpréter un message, comme l'énoncera Max à la page 73 de ce travail.



Graphique 23 : Réponses de l'image « Image a »



Figure 23 : Image a

Pour cette image, nous voyons que la moitié des protagonistes trouve la tenue décente, un quart limite décente et le dernier quart indécente. Ce qui est intéressant et que les deux personnes qui la trouvent indécente sont deux élèves de **sexe masculin**, alors qu'aucun enseignant ne la trouve indécente. Toutefois, une moitié d'enseignants l'a qualifiée de limite décente. La justification à cela, d'après Ivanna est :

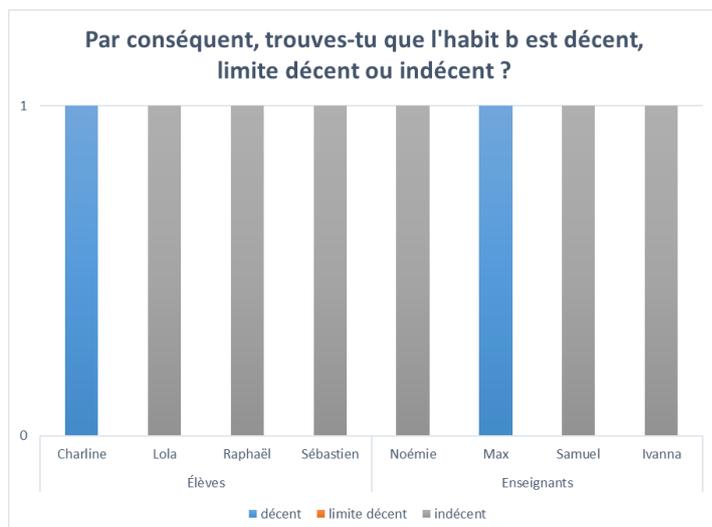
*Ivanna : Oui, là c'est limite, parce que ça descend aussi très bas. Les deux sont limites. Parce que là [image a], la zone dégaçée est trop grande.*

Si nous comparons la justification d'Ivanna à la justification de Sébastien, qui a jugé cet habit comme indécent, alors nous nous apercevons que la justification n'est pas la même :

*Sébastien : Il y a les 2 ou c'est un peu trop dénudé... Là [image a] on voit toutes les épaules et puis là bah on voit quasiment les seins, donc les 2 sont pas corrects, mais pas pour la même raison.*

Nous voyons donc que pour cet élève, ce sont les épaules dégagées qui sont problématiques, alors que pour Ivanna et Samuel c'est l'aspect plongeant qui est dérangeant. De plus, la phrase de Sébastien qui dit que les deux habits ne sont pas corrects, mais pas pour les mêmes raisons, nous confortent dans l'idée que l'habit en soi n'est pas perçu comme étant le même, ce qui biaise les réponses concernant cette question.

Et concernant l'image b, voici ce que les protagonistes ont répondu :



**Graphique 24 : Réponses de l'image « Image b »**



**Figure 24 : Image b**

Nous voyons donc que, même si la moitié des protagonistes estimaient que le corps n'influencerait pas la décence, nous retrouvons une proportion inversée de personnes qui trouvent l'image b plus indécente que l'image a. De plus, pour un habit de ce style, nous voyons que ni le genre, ni l'âge n'a d'influence, du fait que les deux personnes ayant jugé cet habit décent sont Charline et Max. Malgré le fait qu'il n'y ait que deux personnes qui ont estimé que le corps ne jouait aucune influence quant à la décence d'un habit, non seulement les résultats nous montrent l'inverse, mais en plus plusieurs justifications

vont dans le sens de ce que dit Moisan-Paquet (2022), comme celle de Noémie, qui avait pourtant répondu « non » à l'influence du corps sur la décence :

*Noémie : En fait, les deux décolletés sont grands, mais celui du bas fait effet « push-up ». Donc pour l'image b, je dirais non et pour l'image a, si le pantalon est correct, alors je dirais oui.*

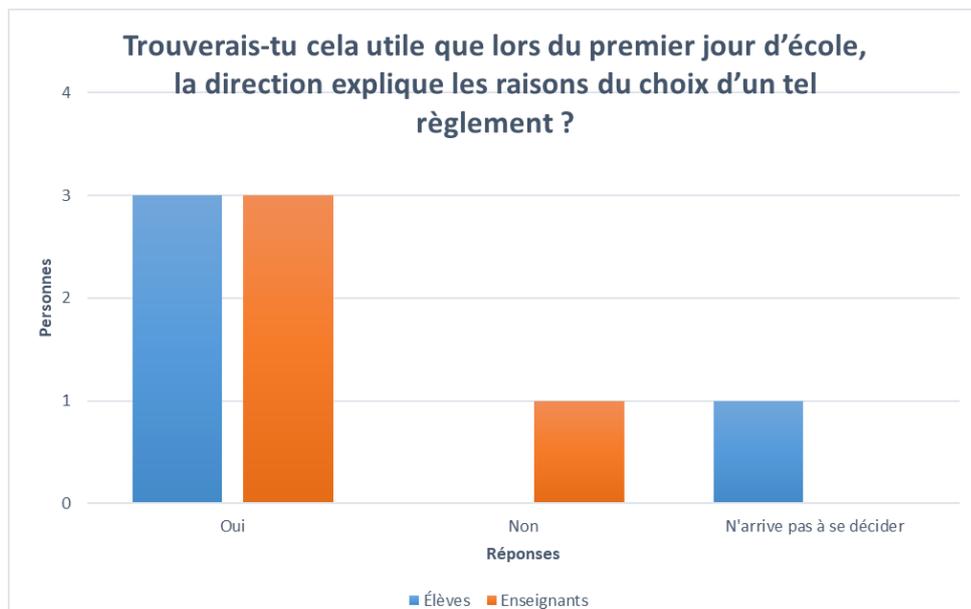
### 3.2.5. Le règlement de l'école ; à expliquer ou à imposer ?

Ensuite, nous allons nous intéresser à la transmission du règlement scolaire entre les enseignants et les élèves. Ce qui nous intéressait de savoir était si les enseignants ne faisaient que de transmettre le règlement ou s'ils en expliquaient les raisons derrière. Trois des quatre élèves ont répondu « non » et sachant que la personne qui a répondu qu'elle ne s'en souvenait pas est dans la même classe que Raphaël, nous pouvons partir du principe que les élèves ne sont pas informés des motifs qui poussent la direction à choisir un règlement tel qu'il est mis en place. De plus, certains enseignants confirment les dires des élèves, comme nous le voyons dans cet extrait tiré de l'entretien de Samuel :

*Kevin : Donc si j'ai bien compris [...] vous le lisez avec les élèves, vous l'expliquez au niveau du contenu, mais vous n'expliquez pas forcément les raisons qui sont derrière ?*

*Samuel : On impose surtout exactement. [...] sans forcément aller dans les détails.*

En conséquence, nous avons demandé aux élèves et aux enseignants s'ils trouveraient cela judicieux si, lors du premier jour d'école, la direction venait expliquer les raisons qui l'a poussée à choisir un tel règlement. Les réponses sont à lire sur la page suivante :



**Graphique 25 : Faudrait-il expliquer les choix du règlement aux élèves ?**

Comme nous le voyons, une majorité d'enseignants et d'élèves estime que cela serait une bonne décision, comme nous le dit Samuel :

*Kevin : Et est-ce que tu trouverais ça utile que, lors du premier jour des 9H, la direction vienne et explique qu'il y a un règlement sur la tenue vestimentaire qui est comme ça, parce que... ?  
[...]*

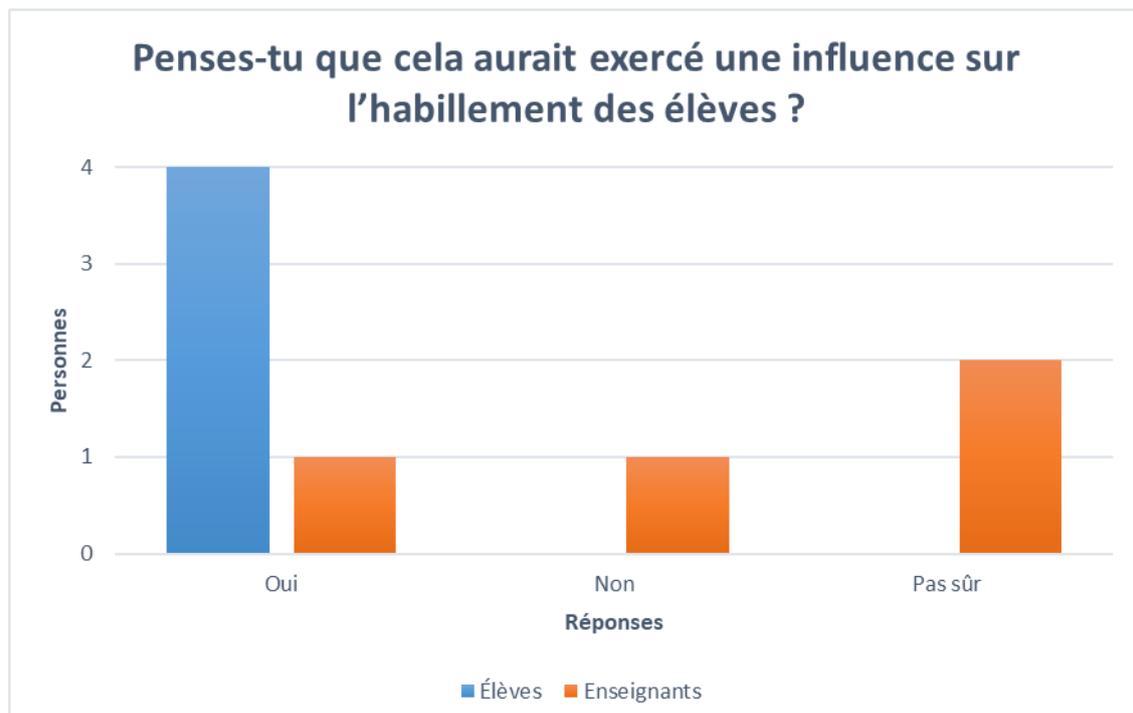
*Samuel : mmmhhhhh [réflexion], oui je pense que ça serait une bonne chose. Nous en tant que maître de classe, on le lit [...] quand ils arrivent en 9H. Mais pourquoi telle ou telle chose ça serait intéressant oui.*

De surcroît, les élèves sont également favorables à cela. Charline va même un peu plus loin que les enseignants dans son argumentation :

*Kevin : Et est-ce que tu trouverais ça intéressant ou normal qu'on t'informe ?*

*Charline : Alors qu'on nous informe, à la limite oui, parce que c'est quand même bien et parce que je pense on réfléchit pas tous la même chose.*

La dernière question de ce sous-chapitre concernait la probable influence que cela aurait exercé ou non sur les élèves, s'ils avaient été mis au courant des choix qui ont poussé la direction à choisir ce règlement. Les résultats sont à lire sur la page suivante :



Graphique 26 : L'influence de connaître les choix du règlement sur les élèves

Comme nous le voyons sur le graphique, les réponses des enseignants sont pratiquement toutes différentes, alors que les élèves sont unanimes : cela aurait influencé leur habillement, du moins ceux de leurs camarades. Raphaël nous explique pourquoi il pense cela :

*Raphaël : Je pense qu'au début oui, on aurait beaucoup respecté, parce que c'est la direction qui est venue. Mais au fil du temps je pense que cela se serait dissipé. On aurait oublié [...]*

*Kevin : Très bien, donc toi aussi cela t'aurait influencé ?*

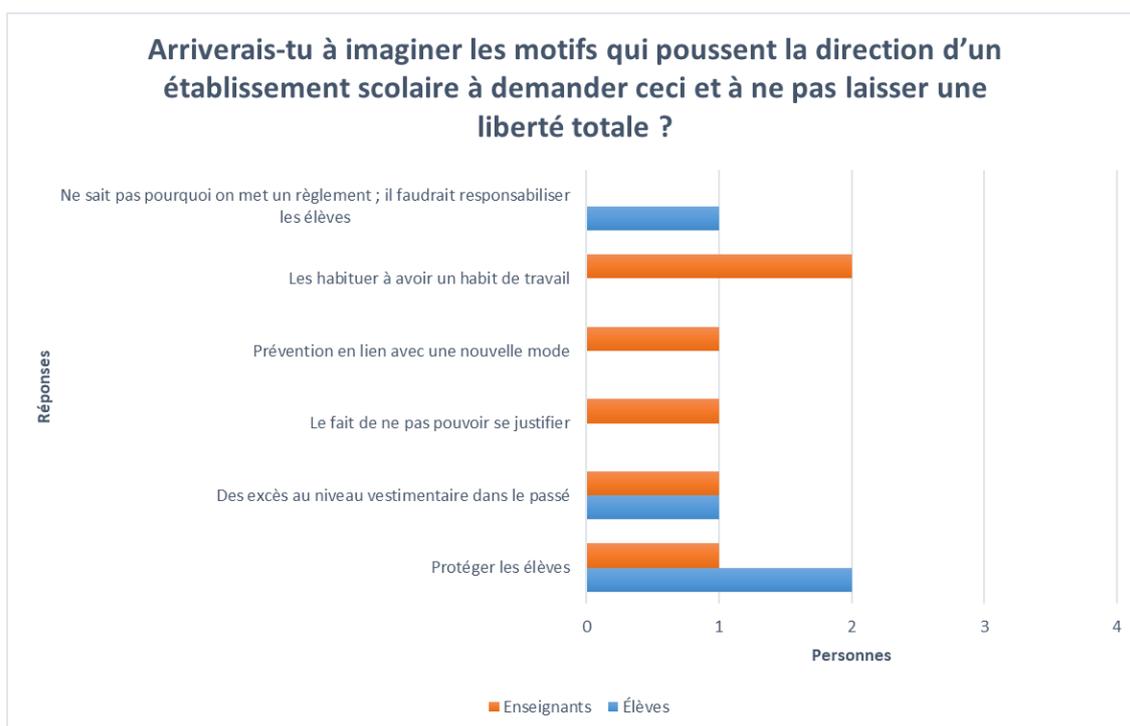
*Raphaël : Oui bien sûr. Je ne me serais peut-être pas autorisé certains habillements, du moins j'aurais plus réfléchi.*

Ce qui est intéressant avec ce témoignage est qu'il dit que cela l'aurait influencé et qu'il ne s'agit pas uniquement des autres. Ceci rajoute une dimension concrète à sa réponse et lui permet de ne pas uniquement rester hypothétique. Lola, quant à elle, est assez d'accord avec Raphaël sur le fait que cela influencerait sûrement les élèves, mais pas elle-même :

*Lola : alors moi pas, mais je pense qu'il y a des gens que ça pourrait influencer oui.*

### 3.2.6. Quels raisons ou motifs pourraient pousser la direction d'un établissement à choisir un certain règlement scolaire ?

Nous avons ensuite sondé si les élèves et les enseignants avaient une idée des motifs qui peuvent pousser une direction à adopter un règlement qui stipule une « tenue vestimentaire décente ». D'abord une petite précision : nous y trouvons plus de réponses d'enseignants que d'élèves, tout simplement parce que les enseignants se sont permis de citer plusieurs aspects, alors que les élèves n'ont cité qu'une raison.

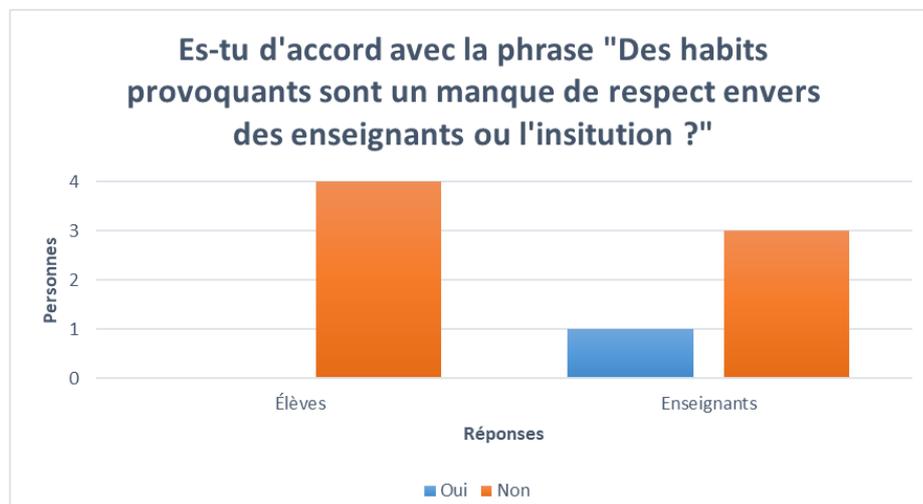


**Graphique 27 : Motifs qui poussent les directions à créer un règlement**

Comme nous le voyons, les réponses sont très variées, autant chez les enseignants que chez les élèves. Nous voyons que les enseignants ont cité plusieurs aspects qui ne sont pas présents dans les réponses des élèves, alors que ce n'est pas le cas inversement, sauf pour l'élève qui trouve qu'il ne faudrait pas mettre de règlement et responsabiliser les élèves. Nous voyons que l'aspect de la protection des élèves revient dans la moitié des réponses des élèves, ce qui est quand même significatif. Cet aspect de protection est très bien expliqué par Raphaël :

*Raphaël : Des embêtements envers des personnes, par exemple certaines filles ou même certains garçons qui se faisaient embêter ou insulter en fonction de comment ils étaient habillés.*

Suite à cela, nous leur avons expliqué que certaines directions estiment que le fait de porter des habits jugés « provoquants » ou « indécents » sont un manque de respect envers les enseignants et/ou l'institution. Je leur ai ensuite demandé s'ils étaient effectivement du même avis et voici leur réponse :



Graphique 28 : Habits provoquants = manque de respect ?

Nous voyons que tous les élèves ne sont pas d'accord et que trois des quatre enseignants rejoignent l'avis des élèves.

Plusieurs arguments sont cités, comme « Oui, il faut une tenue adaptée pour aller travailler », « Oui, c'est respectueux envers leur parent également » ou encore « Non, il s'agit de leur corps et ils en font ce qu'ils veulent ». Néanmoins, les deux arguments qui reviennent le plus souvent sont deux arguments n'étant pas en accord avec cet énoncé. Ces deux arguments peuvent être résumés en « Non, ils sont simplement ignorants / ils n'y pensent pas » et « Non, il s'habille d'une telle manière pour embêter les autres élèves ou pour vouloir se montrer ».

Pour clarifier cet aspect d'ignorance, voici l'extrait de l'entretien avec Max qui explique d'après lui que les élèves ne réfléchissent pas aux enseignants ni à la direction lorsqu'ils choisissent leurs vêtements, mais plutôt à d'autres élèves :

*Max : [Réflexion] Je ne pense pas que les élèves réfléchissent si loin. Je peux comprendre que cela soit perçu comme ça, mais une jeune fille qui arrive avec quelque chose d'un peu choquant au niveau sexuel... malheureusement pour mes collègues, je pense pas qu'elle le fait pour ou contre les collègues. Elle le fait certainement pour attirer les regards d'autres garçons.*

Cet extrait montre que pour Max et deux autres enseignants ainsi que deux élèves, les élèves ne s’habillent pas pour provoquer, plaire ou faire réagir d’une quelconque manière les enseignants ou la direction. Le fait que Charline et Lola soient en accord avec ce que dit Max démontre que pour elles, cet aspect d’inconscience est bien présent lors du choix de l’habillement des élèves, étant elles-mêmes des élèves. De plus, cet extrait montre également la deuxième réponse la plus présente, à savoir que lorsque des élèves choisissent des vêtements en particulier, alors le but est sûrement d’attirer le regard de leurs camarades et non des enseignants. Nous confronterons ces réponses avec la littérature dans le sous-chapitre 3.3.4.

### 3.2.7. Création d’un règlement scolaire ; avec quels participants ?

Par la suite, nous nous sommes intéressés à la question de savoir s’il était imaginable et utile de créer le règlement sur la tenue vestimentaire avec la participation de tous ces protagonistes, afin de découler sur leur règlement idéal. Nous avons commencé par demander aux enseignants s’ils estimaient faisable de créer ce règlement avec la participation de tous les enseignants. Trois des quatre enseignants estiment que c’est faisable, mais ils nuancent tous. Voici leur argumentation :

Si oui, quels seraient les avantages ? Si non, pourquoi ?			
Non			Oui
Tous les enseignants n'observent pas les mêmes choses (habit pour l'éducation physique)	Tous les enseignants ont d'autres sensibilités	Certains enseignants n'appliquent pas le règlement	Aucun collègue ne serait gêné

■ Oui ■ Non

Graphique 29 : Avantages et désavantages de créer un règlement avec tous les enseignants

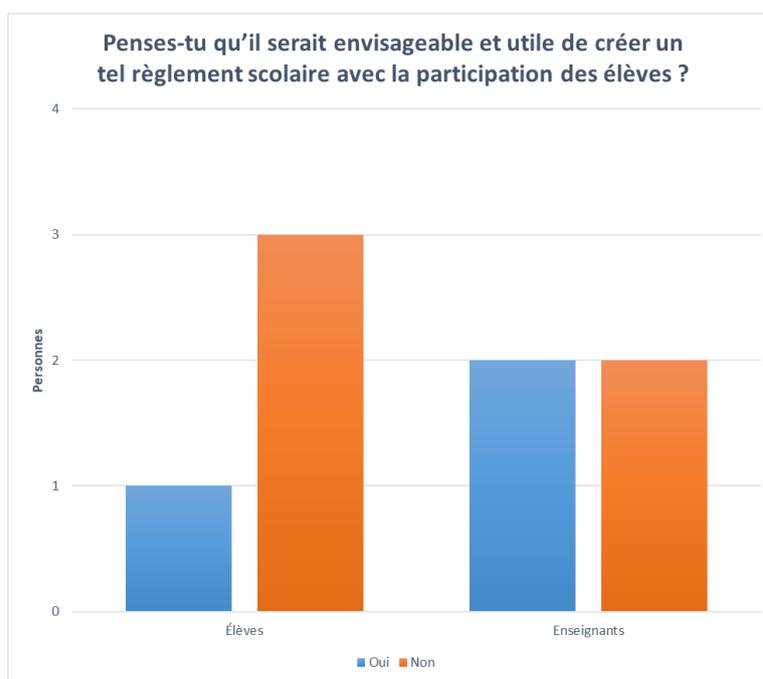
Nous voyons donc que les enseignants sont plutôt réticents quant à la création d'un règlement avec tous les enseignants. Même Samuel qui a répondu « oui » nuance son propos en expliquant que cela ne gênerait aucun collègue, mais la mise en place et la création seraient très difficiles :

*Samuel : Oui, mais difficilement. Dans le sens où on dit « bon voilà les jupes ¾ c'est accepté », je pense ça ne gênerait personne par exemple.*

*Kevin : Donc on prendrait en fait ce qui dénuide le moins.*

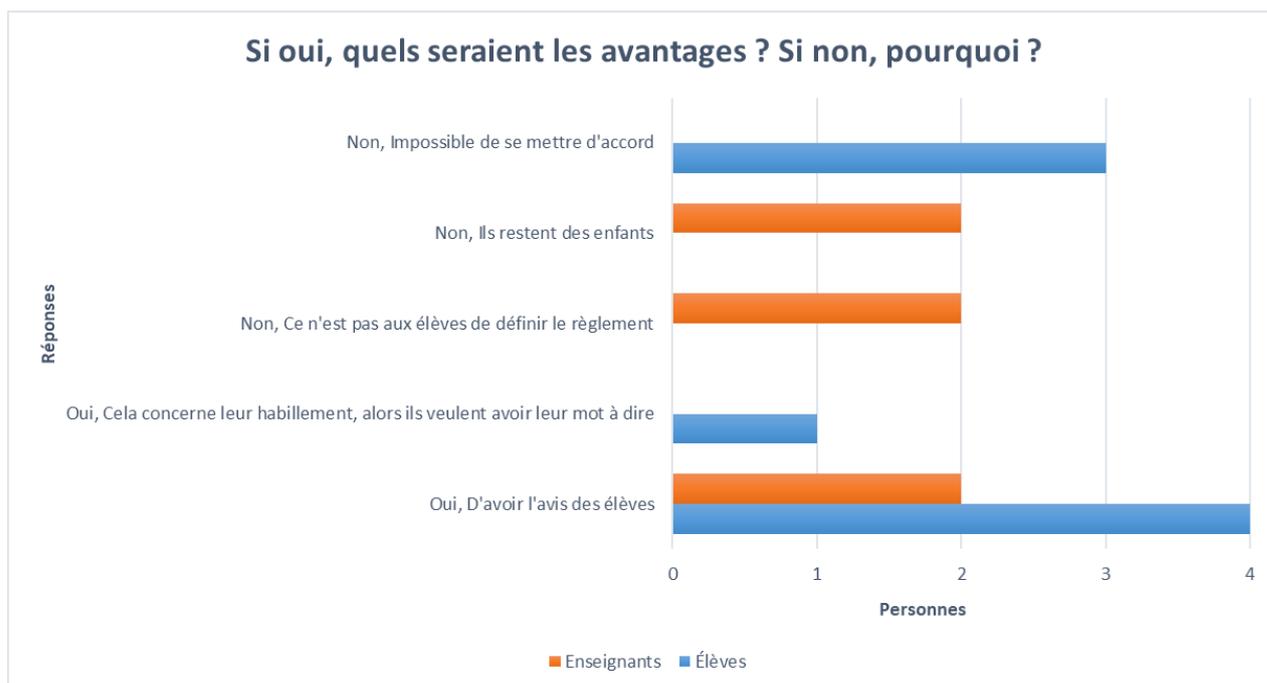
*Samuel : Le moins possible exactement.*

Par la suite, cela nous intéressait de savoir ce que les enseignants et les élèves pensent quant à une probable participation des élèves pour co-créer un tel règlement. Voici leurs réponses :



**Graphique 30 : Faudrait-il la participation des élèves pour créer le règlement ?**

Nous voyons que deux enseignants sont favorables à cette idée ou du moins la trouvent intéressante, même s'ils estiment que ce serait difficilement faisable. En revanche, nous voyons que les élèves sont plutôt favorables à cela. Même si Lola nous dit que cela serait trop compliqué, les trois autres semblent être plus optimistes. Les argumentations sont diverses, voici un tableau récapitulatif sur la page suivante :



**Graphique 31 : Raisons de laisser ou ne de pas laisser les élèves y participer**

L'argumentation complète qui résume le mieux les personnes ayant voté « non » est celle de Max :

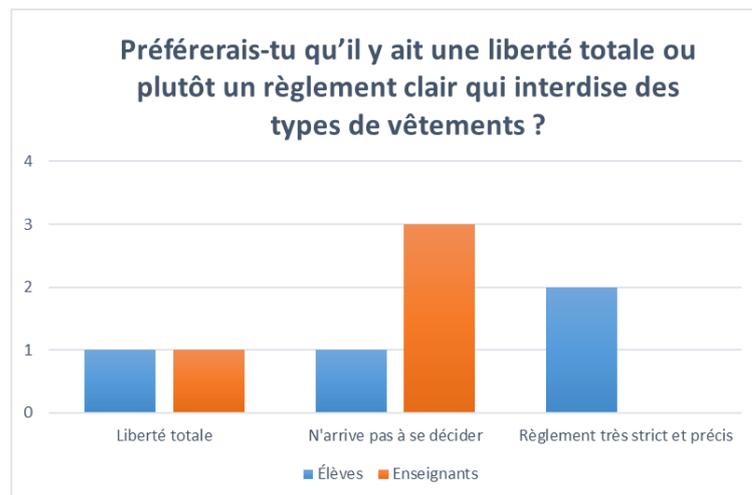
*Kevin : Est-ce que tu penses que ce serait envisageable, voire utile, de créer un tel règlement avec la participation des élèves ?*

*Max : [Longue réflexion] ça peut l'être au niveau des discussions pour thématiser la chose. Mais au niveau de construire le règlement en soi, oui les élèves doivent être parties prenantes de la vie scolaire, mais ça reste des enfants. Donc nous sommes là pour les guider et pour leur expliquer ce qui est acceptable ou pas acceptable. Et ça, c'est pas forcément eux avec leur recul d'adolescents qui peuvent le faire. Mais thématiser avec eux oui, il faut de toute façon.*

Dans la partie 3.3, nous confronterons ces différents résultats avec ce que stipule le PER, afin de confronter le tout à la pratique professionnelle de l'enseignant.

### 3.2.8. Liberté totale ou règlement très restrictif ?

Ensuite, j'ai demandé aux élèves et aux enseignants quel type de règlement ils préféreraient entre une liberté totale et un règlement très strict. Le graphique est à lire à la page suivante :



Graphique 32 : Liberté totale ou règlement très strict ?

Nous voyons donc que, sous la contrainte de devoir choisir entre une liberté totale ou un règlement très restrictif, trois personnes ont choisi une liberté totale, deux élèves le règlement très restrictif et trois n'ont pas réussi à se décider. Nous remarquons également qu'aucun enseignant a opté pour le règlement très strict et précis, à l'inverse de deux élèves.

Il y a un point qui doit être éclairci et c'est celui qui concerne le choix de la liberté totale, car c'est un point qui peut être confus. En effet, nous nous posons la question suivante : le choix de la liberté totale signifie-t-il le rejet de l'utilité d'un règlement ? Pour répondre à cette question, nous pouvons regarder l'extrait suivant tiré de l'entretien avec Max :

*Max : Je préfère largement la liberté, parce qu'après quand tu mets des exemples, tu vas de toute façon en oublier un ou deux et ils vont surfer là-dessus. C'est comme notre règlement qui dit qu'on ne doit pas pouvoir voir le nombril et maintenant ils mettent le pantalon plus haut pour cacher le nombril, mais on voit tout le ventre. Ils s'amuse de nous, de notre naïveté [...]*

Nous pouvons résumer qu'une liberté totale n'équivaut pas forcément à un rejet de l'utilité du règlement. En effet, Max estime qu'un règlement strict est facile à contourner et donc il préfère un règlement très vaste qui englobe plusieurs aspects. Cependant, Max ne dit pas clairement qu'il faudrait forcément un règlement et donc, nous ne pouvons malheureusement en tirer aucune conclusion.

Toutefois, je me dois de nuancer tout ce sous-chapitre et de dire que malgré leur réponse quant à la question de la page précédente, tous les protagonistes m'ont avoué que, s'ils avaient eu le choix, ils auraient opté pour un règlement entre les deux extrêmes. Autrement dit, si nous leur avions donné la possibilité entre les deux extrêmes et le règlement actuel de l'ESBV, alors aucune personne n'aurait voté pour une des deux extrêmes. Ceci se laisse lire dans l'entretien avec Charline :

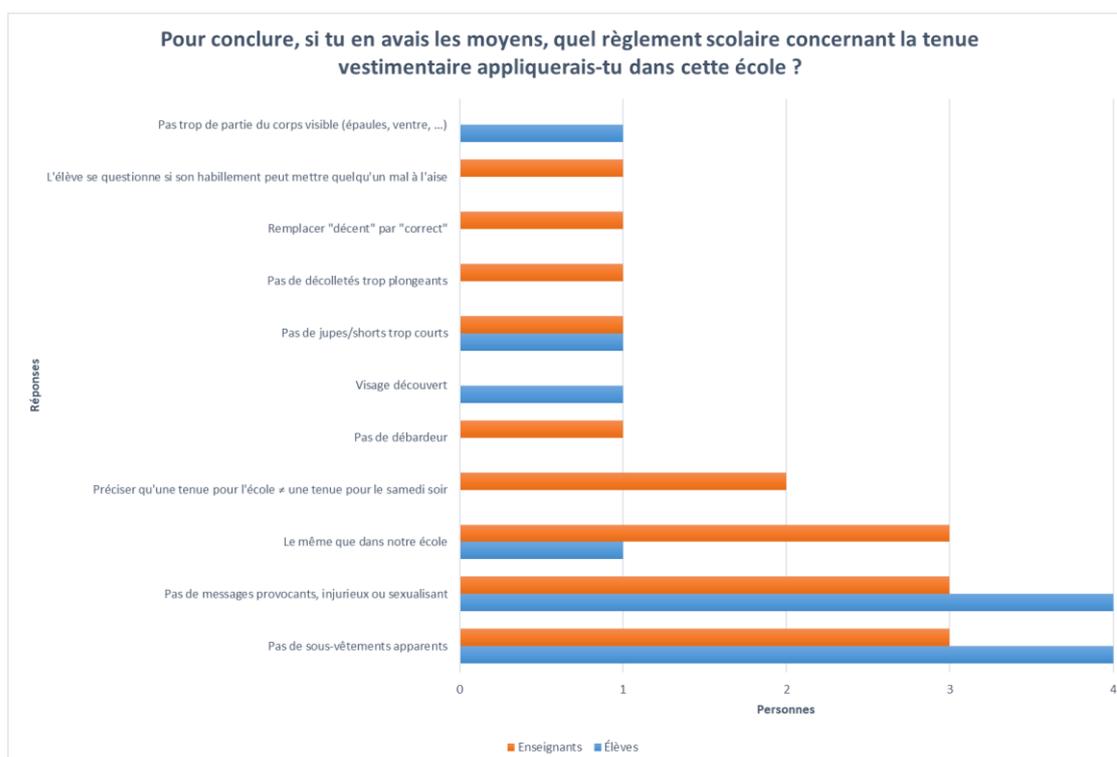
*Charline : Avec la liberté totale, le seul problème c'est qu'il y aurait des excès. Je suis sûr que certaines personnes viendrait en maillot de bain, [...] mais si on prend les règles et ce sont vraiment des règles genre pas de shorts, pas de jupes en dessous des genoux, là c'est un peu exagéré quand même.*

*Kevin : Donc en fait il faut quand même un entre-deux ?*

*Charline : Oui.*

### 3.2.9. Les critères des protagonistes quant à la création d'un règlement scolaire idéal

La dernière question que j'ai posée aux élèves et aux enseignants est leur conception de l'idéal du règlement scolaire concernant la tenue vestimentaire. Je me suis permis de lister les critères qui ont été cités dans les entretiens. Voici tous les critères et le nombre de fois où ils ont été mentionnés :



Graphique 33 : Les règlements scolaires idéaux

Nous voyons que l'aspect des messages provoquants et les sous-vêtements non-visibles sont cités par sept personnes sur huit. Ces deux critères sont donc importants pour les enseignants et pour les élèves. Ceci rejoint les résultats que j'ai obtenus aux images cinq, dix et 15 du sous-chapitre 3.2.3. En effet, la seule personne qui a qualifié les deux images d'indécents et qui ne fait pas partie des sept personnes dans les deux réponses les plus cités ci-dessus est Ivanna, pour qui le règlement idéal devrait être une sensibilisation et une responsabilisation générales des élèves :

*Ivanna : Que [...] adolescent se pose la question « est-ce que, comme je suis habillé, ça peut mettre quelqu'un mal à l'aise ? ». Voilà, qu'il se pose la question, qu'on les responsabilise.*

Nous revenons donc à cet aspect de sensibiliser et responsabiliser les élèves qui est important pour cette enseignante. De plus, ceci rejoint ce qu'a estimé Max à la page 66, lorsqu'il dit qu'il faudrait thématiquer ce sujet avec les élèves.

Ensuite, trois des quatre enseignants apprécient le règlement en place dans mon lieu de stage<sup>6</sup>. Celui-ci stipule que les élèves ne doivent pas porter de couvre-chef, ni de capuchon et qu'ils doivent enlever leurs accessoires, telles des bananes. Malheureusement, aucune image contenant un tel vêtement n'a été retenu pour l'entretien. En revanche, il stipule également que l'élève doit « porter un habillement décent et approprié au cadre scolaire (pas d'inscription à caractère raciste, sexiste, sexuel, religieux, politique, pas de mini-short, pas de décolleté plongeant ni de nombril visible, ...). » Or, comme nous l'avons vu, l'image cinq qui est composé d'un caractère injurieux a été complètement qualifié d'indécent. Quant au nombril visible et au décolleté plongeant, les résultats de l'image six et neuf montrent effectivement qu'une moitié voire les trois quarts des enseignants et des élèves trouvent ces vêtements indécents. Pour ce qui est du mini-short, l'image deux montre un short qui n'a pas été estimé comme étant un mini-short, ni par les élèves, ni par les enseignants et de ce fait il a été qualifié comme décent par une majorité de personnes.

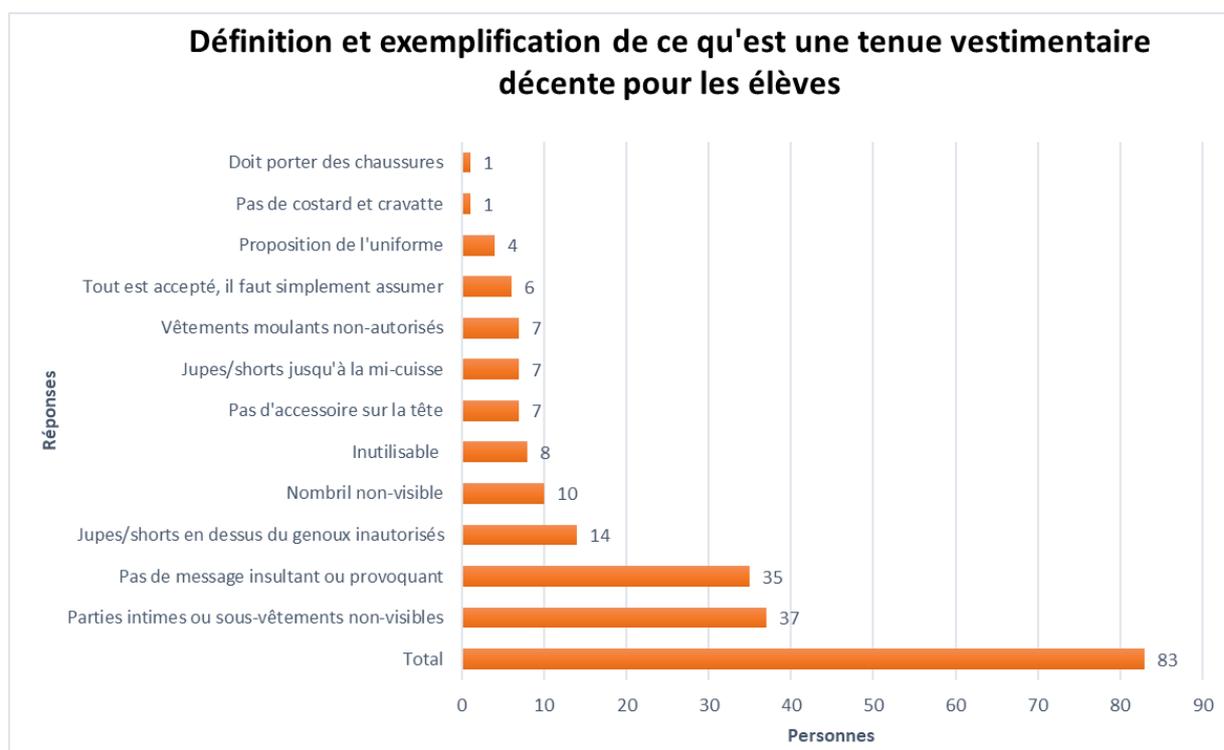
---

<sup>6</sup> À retrouver dans les annexes à la page 89

Dernièrement, deux enseignants estiment qu'il faille sensibiliser les élèves au fait qu'une tenue pour l'école doit être différente d'une tenue de sortie. Tous les autres arguments n'ont été cités qu'une fois. De ce fait, nous n'allons pas plus extrapoler ce graphique.

### 3.2.10. Activité suite aux focus groups

Dans ce dernier sous-chapitre des annexes, nous nous sommes permis d'analyser les résultats de notre exercice écrit à la suite des *focus groups*. Cet exercice demandait aux élèves de définir et d'exemplifier ce qu'est une tenue vestimentaire décente pour eux. Voici les résultats :



Graphique 34 : Résultats de l'activité suite aux Focus groups

Nous voyons donc que cela reprend un aspect que nous avons résumé précédemment, à savoir qu'il n'a pas été évident de définir la décence, mais qu'il a parfois été plus facile de définir l'indécence. C'est pourquoi, sans trop de surprise, les deux éléments qui ont le plus été cités comme étant indécents étaient le fait de voir des sous-vêtements ou des parties intimes et d'avoir un habit comportant un message insultant ou provoquant. Le fait que ces deux réponses soient les plus citées par les élèves rejoint totalement les résultats des différentes images comme l'image cinq ou l'image neuf dans le sous-chapitre 3.2.3. De plus, ces deux réponses sont également les deux plus citées par les

élèves et les enseignants au sous-chapitre précédent. Tous les éléments suivants ont été cités bien moins souvent que ces deux premières réponses.

Nous remarquons cependant, à nouveau, que certains élèves sont relativement stricts en ce qui concerne le port de la tenue. En effet, pour 14 élèves les jupes et les shorts ne devraient pas monter plus haut que le genoux.

Concernant les justifications de leurs réponses, sans rentrer dans les détails, les élèves estiment souvent que les habits ne doivent pas mettre mal à l'aise d'autres personnes à travers des messages. Deux autres justifications qu'il nous paraissait important de mentionner est qu'un certain nombre d'élèves ont précisé que l'école est un lieu de travail et que donc ils ne peuvent pas s'habiller comme ils le désirent, mais en même temps nous retrouvons également la tendance inverse avec des élèves qui estiment que les élèves ont le droit de s'habiller comme ils le désirent et que ce n'est pas à l'école de le décider.

Dernièrement, nous voyons que sous la catégorie « inutilisable », il y a le chiffre huit qui est affiché. Ce chiffre désigne le nombre de personne qui ont rendu soit une fiche blanche, soit un texte tellement mal rédigé que le message était incompréhensible.

### 3.3. Analyse et interprétation des résultats

#### 3.3.1. Remarques préliminaires

Dans ce chapitre, les résultats vont être analysés et interprétés. Une partie des résultats sera nouvelle et une autre partie sera en lien avec des informations citées dans le chapitre précédent.

C'est également dans ce chapitre 3.3 que les liens entre les interprétations des résultats et les aspects théoriques venant de la littérature scientifique vont être faits, même s'il n'existe pas de littérature pour tous les résultats obtenus ni pour toutes les questions de recherche. Cette étape de confrontation entre la littérature et nos résultats permet de situer ceux-ci et de leur donner une certaine crédibilité, ainsi que de démontrer les similitudes ou divergences qu'ils contiennent. Concernant les résultats qui ne peuvent pas être comparés avec la littérature, alors cela permettra éventuellement d'apporter des pistes pour des recherches dans ce domaine.

### 3.3.2. Qu'est-ce qui est problématique : le corps ou l'habit ?

Nous avons vu aux pages 57-58 que *l'image a* et *l'image b* n'ont pas été jugées de la même manière. En effet, pour ce qui est de *l'image a*, elle a bien plus souvent été considérée comme décente ou aux limites de la décence que *l'image b*. Même si l'habit n'est pas totalement le même, les différentes justifications sont très intéressantes : pour une partie des protagonistes, le problème principal de *l'image b* est l'habit qui descend trop bas ou est considéré comme trop dénudant, alors que pour d'autres ce sont les formes qui ressortent trop avec un tel habit. L'extrait tiré de l'entretien avec Noémie met bien en lumière ceci :

*Noémie : [...] Mais ça a toujours été comme cela : les filles qui ont plus de formes ne peuvent pas mettre les mêmes habits que les filles plus frêles.*

Nous voyons donc clairement que d'après Noémie, le souci sont les formes montrées avec un tel habit et non forcément l'habit en soi. Ceci rejoint donc Moisan-Paquet (2022), lorsqu'elle explique que les filles ayant plus de formes subissent plus de réprimandes que celles qui sont plus fines (p. 56).

Nous avons cependant remarqué qu'élèves et enseignants confondus, les filles estiment plus souvent que ce sont les formes qui sont problématiques, alors que les hommes estiment souvent que c'est la faute du vêtement. Cet aspect des formes se laisse non seulement lire dans l'extrait tiré de l'entretien avec Noémie ci-dessus, mais également avec celui de Lola :

*Lola : Il y a des tops par exemple où si on a plus de poitrine on verra plus et inversement si on en a moins. Du coup, ce sera moins décent sur un corps qui a plus de poitrine que sur un corps qui en a moins.*

Quant aux garçons, voici l'extrait de Ryan qui argumente l'inverse de Lola et Noémie, à savoir que ce sont les vêtements qui sont problématiques et non les formes :

*Raphaël : [...] Chaque personne a le droit de porter ce qu'elle veut, dans le sens où il n'y a pas d'habit pour tel type de corps précis. [...] Pour moi, les deux ne sont pas corrects, même si ce ne sont pas les mêmes formes. En fait, si une personne vient comme ça [pointe sur l'image a] et une autre comme ça [pointe sur l'image b], alors si le prof dit quelque chose à une personne, il doit aussi le dire à l'autre personne [...]*

Évidemment, les résultats entre femmes et hommes ne sont pas diamétralement opposés, mais c'est une tendance qui ressort des entretiens que nous avons effectués. En effet, cette fixation sur les formes n'est pas présente chez les hommes, sauf chez Samuel. Max rejoint la tendance en défendant que si une femme a des formes, alors ce n'est pas une raison pour laquelle ses formes seraient problématiques :

*Max : [...] Je vois où tu veux en venir, mais la 2<sup>e</sup>, elle n'y peut rien d'avoir une poitrine un peu plus prononcée que la première et là ça serait vraiment l'attitude.*

Une explication à cela est que les filles, du fait qu'elles soient hypersexualisées<sup>7</sup> et plus souvent traquées<sup>8</sup> et observées par les instituteurs (Caron, 2012, p. 124–125), reçoivent en conséquence plus de remarques ou d'avertissements que les hommes. Les hommes, quant à eux, s'ils se font avertir, ce n'est jamais la faute de leur corps, mais toujours de leur tenue. Ceci se laisse confirmer par les trois extraits suivants tirés de mes entretiens qui témoignent des raisons des remarques qu'ont déjà reçues les élèves :

*Raphaël : [...] Ah si, une fois à l'école primaire, j'avais un pull de la marque « fuck off ».*

*Lola : [...] c'est majoritairement parce qu'on voit trop ma poitrine et que ça peut soi-disant déconcentrer les garçons.*

*Charline : Une fois c'était parce qu'on voyait mes épaules et une fois le top était trop plongeant.*

### 3.3.3. Règlement scolaire idéal ; confrontation du règlement l'idéal entre enseignants-élèves et modifications proposées des élèves

Tout au long du chapitre 3.2, nous avons comparé les réponses des élèves avec ceux des enseignants et une constatation globale est ressortie : les élèves sont quelquefois moins tolérants que les enseignants. En effet, ceci se voit sur les résultats exposés dans le sous-chapitre 3.2.3 ou dans les résultats des *focus groups*, alors qu'ils utilisent en majorité les mêmes critères pour juger la décence d'une tenue ou pour imaginer le règlement scolaire idéal. Le graphique de l'image deux à la page 44 ou sur celui de l'image neuf à la page 49 en témoignent. De plus, nous rappelons qu'à la page 70, nous avons lu que 16% des élèves limiteraient la taille du short ou des jupes à la hauteur des genoux, alors

<sup>7</sup> Définition présente à la page 14

<sup>8</sup> Définition présente à la page 14

qu'aucun enseignant n'a exprimé ceci. Quant aux argumentations d'un enseignant et d'un élève qui se justifient par rapport à l'image neuf ; Samuel décrit l'image neuf comme étant un vêtement « troué à des endroits qui ne dérangent pas », « jeans qui monte assez haut » et « un top sobre », alors que Sébastien se justifie de la manière suivante :

*Sébastien : Les trous du jeans sont trop grands et trop hauts. Et puis le ventre est beaucoup trop à l'air.*

Un autre constat est ressorti, mais celui-ci était moins flagrant : les garçons sont souvent moins tolérants envers les tenues portées par des filles que les filles entre elles. Une des explications à cela est lisible dans l'extrait de l'entretien avec Lola :

*Lola : Parce qu'on sexualise plus les filles que les garçons dans notre société.*

L'argument de cette élève reprend exactement la thèse globale de Caron (2012). De plus, ces observations liées à mes résultats et la phrase de Lola concordent tout à fait avec ce que nous avons lu dans le sous-chapitre 1.2.3, à savoir que, comme le dit Mercier (2020), le cœur du problème est souvent « l'hypersexualisation qui pose le corps sexualisé des filles et leurs tenues vestimentaires jugées sexy » (p. 75). En plus de cela, tout au long de ce chapitre 1.2.3, nous avons remarqué à quel point les filles et leur corps sont jugés comme étant responsables des échecs scolaires des garçons. Ceci nous conforte dans l'idée que, même involontairement, les garçons interviewés reprennent cette idée que ce n'est pas à eux d'apprendre à se contrôler, mais aux filles à s'habiller différemment.

Nous avons abordé un point de vue spécifique aux garçons, mais il ne faut pas oublier que, comme le dit Caron (2012) à la page 19 de ce travail, une grande partie des adolescentes estiment que les adultes « "paniquent" et "exagèrent" à l'égard de ce qui a été convenu d'appeler "l'hypersexualisation" » (p. 124). Sachant que le règlement scolaire a été réfléchi par des adultes et au vu des différents résultats obtenus dans ce mémoire, notamment à l'aide des sous-chapitres 3.2.9 et 3.2.10, nous savons que les adolescents opteraient pour un autre règlement scolaire s'ils en avaient la possibilité. Pour commencer, seuls dix élèves estiment que le nombril ne devrait pas être visible, alors que c'est un élément présent dans le règlement de l'ESBV. Deuxièmement, la réponse la plus citée par les élèves est que les parties intimes ou les sous-vêtements ne

doivent pas être visibles. Cet élément ne figure pas dans le règlement de mon école, même si, comme le dit Lola, cela va de soit de ne pas forcément devoir l'inscrire :

*Lola : [...] C'est juste de la logique de pas montrer ça [les sous-vêtements / les parties intimes].*

Il n'y aurait cependant pas que des divergences. En effet, la deuxième réponse la plus citée par les élèves est « pas de message insultant ou provoquant », ce qui est un point du règlement de l'ESBV. Un exemple est le témoignage suivant tiré de l'entretien avec Charline :

*Charline : Je pense, déjà pas forcément avoir un t-shirt ou un pull avec des messages de haines, grossiers ou qui invitent à prendre des choses pas bien pour le corps ou quelque chose dans le style.*

Dernièrement, même si cela va à l'encontre de la citation de Caron (2012) à la page précédente, nous voyons que 14 élèves sur 83 ont estimé que les jupes et les shorts arrivant au-dessus du genoux ne seraient pas autorisés. Du fait qu'il n'y a pas de prescription concernant la longueur de ces deux vêtements, alors nous pouvons affirmer que concernant cet aspect-là, les élèves sont plus stricts que les enseignants. Ce résultat est non seulement en contradiction avec la citation, mais également avec la vision qu'ont les élèves de cette différence de laxisme, comme nous le voyons dans l'extrait suivant :

*Sébastien : Même si les élèves sont plus laxistes, [...]*

Finalement, nous allons aborder la question du règlement scolaire idéal, afin de mieux comparer les élèves et les enseignants. Nous avons vu dans le sous-chapitre 3.2.9 les critères utilisés par les élèves et les enseignants pour qualifier la décence. Cependant, il faut préciser qu'il a souvent été plus facile de trouver des critères négatifs comme « ne doit pas contenir de ... », pour ensuite conclure que l'inverse était décent. Ceci n'est pas étonnant, car cela rejoint exactement ce qu'a écrit Rime (2020), lorsqu'elle écrit que « La fait que les participant.e.s recourent à une description par la négative pour nommer les critères d'une tenue décente indique qu'ils sont en difficulté pour définir cette notion » (p. 30). Concernant les deux critères les plus cités, trois enseignants et quatre élèves ont cité l'absence de messages injurieux/haineux et des sous-vêtements non-apparents comme étant essentiels à la création de leur règlement idéal. Les avis sont plus mitigés concernant les autres critères.

Une autre donnée intéressante est l'aspect de différenciation des codes de tenues. En effet, aux pages 68-70 nous pouvons lire qu'une moitié d'enseignants estime qu'il faut sensibiliser les élèves à la différence entre une tenue pour venir à l'école et une tenue pour sortir. Ceci fait exactement référence à ce que disent Ney et Rime (2021) lorsqu'elles énoncent les rôles de l'école : « l'école, en tant qu'institution investie d'une mission instructive mais également d'une mission éducative, doit pouvoir s'emparer de la question des codes vestimentaires » (p. 5). Pour exemplifier cela, Noémie l'explique très bien dans l'extrait suivant :

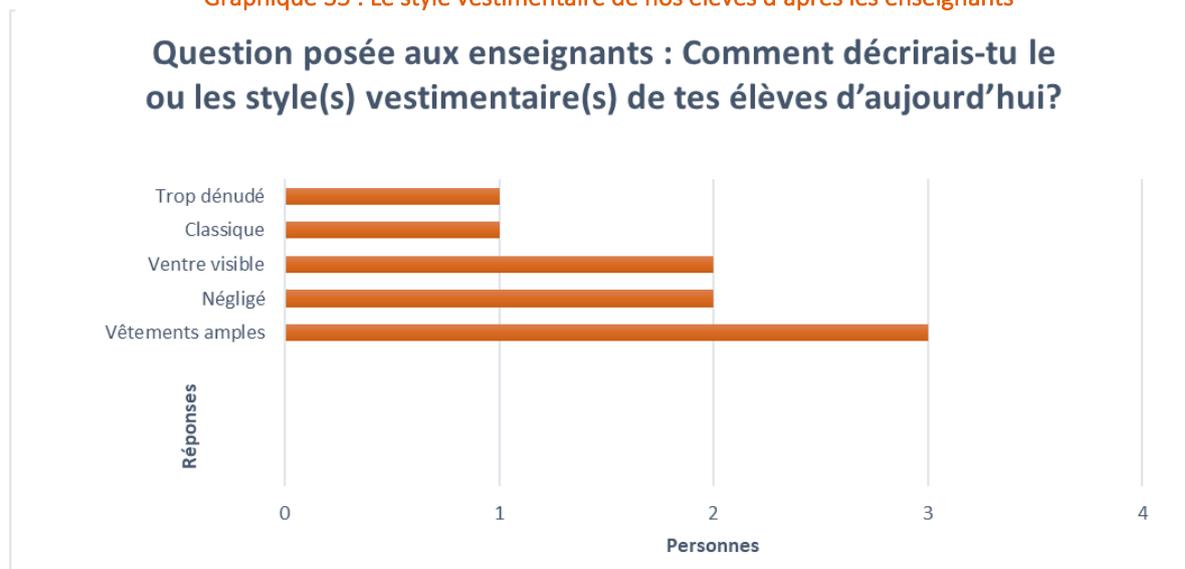
*Noémie : [...], mais je pense juste qu'ils n'ont pas cette notion ou qu'ils ne se rendent pas compte de l'image qu'ils renvoient et des codes de la société en fonction des lieux. [...], je pense juste qu'ils sont ignorants.*

Nous pouvons donc faire un lien entre les règlements scolaires idéaux des protagonistes et ce qui se passerait si nous le créions à l'aide de la participation des élèves. En effet, tous ces paragraphes et les résultats du chapitre 3.2 nous démontrent que si les élèves avaient la possibilité de participer à la création de celui-ci, alors ils n'amèneraient pas de gros changements par rapport à celui proposé à l'ESBV. Comme nous l'avons vu au sous-chapitre 3.2.8 et 3.2.9, les élèves n'amènent aucun nouveau critère par rapport aux enseignants, alors qu'ils optent plus souvent pour un règlement plus strict. Malgré cela, les élèves sont plus laxistes en ce qui concerne des habits ressemblant à des pyjamas, comme nous le voyons les résultats à la page 48. En revanche, nous avons vu à la page 45 que pour les élèves masculins les tétons des femmes doivent être cachés et à la page 70, 14 élèves proposent de limiter la hauteur des jupes et des shorts aux genoux.

#### 3.3.4. La décence vue par les élèves et les enseignants

Nous arrivons à la question centrale de mon mémoire : la décence vue par les enseignants et les élèves. Avant toute chose, je vais exposer les résultats d'une question que j'ai posée aux enseignants sur la page suivante :

Graphique 35 : Le style vestimentaire de nos élèves d'après les enseignants



Sans rentrer dans les détails de ces résultats, nous voyons deux des réponses les plus citées sont « vêtements amples » et « négligé ». En effet, cela n'est que peu étonnant, lorsque nous voyons que dans nos classes le port du training s'est intensifié ces dernières années, comme en témoignent les journaux *La Liberté*<sup>9</sup> et *20 Minutes*<sup>10</sup> en octobre de l'année dernière. Ces deux aspects viennent du fait que les élèves veulent se sentir à l'aise, comme nous le dit Raphaël :

*Raphaël : [...] Oui, on est plus à l'aise là [dans des trainings] que dans un pantalon en jeans.*

Nous voyons donc que le fait de se sentir à l'aise se traduit souvent par un port du training. Cependant, nous devons nuancer, car Sébastien estime également qu'il a un style décontracté, mais lui ne porte que rarement un training, ce qui nous prouve, d'une part que tous les élèves veulent se sentir à l'aise à l'école, d'autre part qu'il existe d'autres vêtements que les trainings pour se sentir à l'aise :

*Sébastien : C'est dur à dire... plutôt décontracté je dirais, mais sans training. Ça arrive que je mette des trainings, mais pas souvent, je mets souvent des pantalons.*

C'est justement cet aspect de « comme à la maison » qui est dérangeant pour une partie des enseignants, comme nous l'avons déjà souligné aux pages 48 et 68-70. Pour les enseignants, le problème est que les élèves ne différencient vestimentairement parlant

<sup>9</sup> <https://www.laliberte.ch/news/debat-sur-le-training-a-l-ecole-et-si-les-eleves-votaient-662343>

<sup>10</sup> <https://www.20min.ch/fr/story/tantot-interdit-tantot-autorise-le-training-tourmente-les-ecoles-795420591937>

plus entre l'école et la maison, comme nous le témoigne Ivanna ci-dessous, pour qui le training est problématique. C'est pourquoi, un des critères pour définir la décence qui revient souvent chez les enseignants est cet aspect d'habit de travail, comme nous le voyons dans le témoignage de Max :

*Max: [...], mais ce qu'il faut faire comprendre à l'élève c'est que l'école c'est un lieu où on y va pour travailler [...] Ce qui ne convient pas sur un lieu de travail ne convient pas dans une école.*

Nous voyons dans cet extrait que Max estime que l'école est un lieu pour travailler et il différencie donc « vêtement pour être à la maison » avec « vêtement pour aller au travail ». Nous savons que Max rejoint les réponses d'une partie des élèves qui estime également que l'école est un lieu de travail, comme notamment énoncé à la page 71. En outre, Max rejoint aussi ce que disait Noémie à la page 76, ce qui nous prouve donc que si les enseignants estiment que c'est un habit qui a vraiment une connotation trop relaxante, alors ils risquent de le juger comme indécent. Évidemment, cette notion est très subjective, car le terme « *habit de travail* » l'est également. Voici un extrait de l'entretien avec Ivanna qui explique bien cela et qui nous montre que pour elle le training est un habit à la limite de la décence :

*Ivanna : Aujourd'hui ce qui me gêne beaucoup c'est cette mode du training et j'ai toujours l'impression qu'ils sortent du lit.*

Il y a également un deuxième aspect que les enseignants utilisent pour définir la décence et c'est celui du comportement. Les habits et les corps ne sont pas entièrement responsables de l'indécence, mais plutôt la personne qui la porte et sa manière d'être :

*Max : Pas forcément entre 2 corps différents, mais entre l'attitude des personnes oui. Ça n'a rien à voir avec la formation du corps.*

Cependant, comme l'a fait comprendre Max durant son entretien, souvent les personnes mettant des habits osés possèdent un comportement très tendancieux :

*Max : [...] mais la 2<sup>e</sup>, elle n'y peut rien d'avoir une poitrine un peu plus prononcée que la première et là ça serait vraiment l'attitude. Bon, avec un truc comme ça, on peut s'imaginer que l'attitude n'est pas parfaite.*

D'après ces deux extraits, Max estime donc que si une fille met un habillement osé, alors son attitude a de fortes chances de ne pas être idéale et celle-ci combinée à l'habillement deviendrait indécente. Max n'est pas le seul enseignant à penser cela, Ivanna estime également que le fait de se montrer traduit une certaine attitude indécente. Ceci rejoint la thèse selon laquelle il faudrait sensibiliser les élèves aux différents codes vestimentaires selon les endroits dans lesquels ils se trouvent :

*Ivanna : [...]les filles sont bien plus avancées en étant ados que les garçons et puis ce qui fait qu'elles sont fières de le montrer [...] mais je trouve qu'il y a des endroits pour le faire et des endroits où on peut pas le faire.*

Par conséquent, les paragraphes précédents expliquent les résultats du sous-chapitre 3.2.4. Nous avons vu dans le sous chapitre 3.2.4 que la tenue vestimentaire d'une femme possédant plus de formes avait plus souvent été considérée comme indécente. Si nous faisons un lien avec ce qui a été dit ci-dessus, alors nous pouvons en conclure qu'une majorité d'enseignants, voire inconsciemment certains élèves, ont estimé que cette tenue est portée par une personne dont l'attitude serait problématique, ce qui la rendrait indécente.

De plus, il ne faut pas oublier que Lola, Charline et Max avouent les trois au chapitre 3.2.6 que les élèves ne pensent pas aux enseignants lorsqu'ils choisissent leurs habits. En effet, tous affirment que certains élèves s'habillent d'une certaine manière pour plaire à leurs camarades de classe, mais pas aux enseignants. Or, nous savons d'après Décuré et Lavinal (2010) que « les étudiant-e-s peuvent aussi nous [les enseignants] séduire, pour essayer de se faire "bien voir" essentiellement et obtenir de bonnes notes. » (p. 66). Nous voyons donc que ces résultats ne sont pas concordants avec la littérature.

Quant aux élèves, trouver une définition de « tenue vestimentaire décente » n'a de loin pas été facile. Caron (2012) vient confirmer qu'il est difficile pour les élèves de formuler clairement ce qu'est un habit décent en témoignant : « [...] les adolescentes interrogées n'ont pas de définition claire, et encore moins consensuelle, permettant de distinguer un vêtement sexy, mais « convenable », d'un vêtement "trop" sexy, c'est-à-dire "trop" dénudant et, donc, "inapproprié" » (p. 129). C'est la raison pour laquelle beaucoup de

réponses différentes ont été citées. Nous pouvons cependant faire un lien entre toutes les réponses et c'est le fait que les sous-vêtements ne doivent pas être visibles. Ceci se retrouve dans l'extrait suivant :

*Kevin : [...], c'est quoi approprié pour l'école ?*

*Lola : [longue réflexion] On doit cacher les sous-vêtements, mais si ce sont juste des bretelles c'est pas grave. Sinon je ne sais pas, c'est compliqué.*

Une autre thématique qui est revenue chez tous les élèves est qu'une tenue décente ne doit contenir aucun message injurieux d'une quelconque manière. Les élèves sont donc conscients que les messages de haine n'ont rien à faire à l'école, comme cela se lit dans l'extrait suivant :

*Kevin : [...] Comment toi tu comprends cette notion de « les élèves doivent porter une tenue vestimentaire décente » ?*

*Charline : Je pense, déjà pas forcément avoir un t-shirt ou un pull avec des messages de haines, grossiers ou qui invitent à prendre des choses pas bien pour le corps ou quelque chose dans le style. Vraiment, ce qui insulte [...] je pense que ça c'est indécent. [...]*

Finalement, une élève explique que pour elle, s'habiller décemment signifie s'habiller de manière professionnelle. Néanmoins, elle n'arrive pas à expliquer ce que signifie s'habiller professionnellement, comme nous pouvons le lire dans cet extrait :

*Lola : Professionnel... Ou alors, peut-être pas professionnel, mais comme vous avez dit ce matin, un enseignant ne va pas venir en training. Pour nous élèves, on va pas venir en maillot de bain, c'est pas approprié pour l'école.*

Tout ceci nous conforte donc dans cette idée que les élèves n'arrivent pas concrètement à différencier entre des habits « de travail » et des habits « à la maison ».

### 3.3.5. Le règlement : les informer, en débattre ou le créer avec les élèves ?

Pour cette question, les réponses des enseignants se rejoignent toutes, à savoir que nous n'avons aucune idée de l'influence que pourrait exercer sur les élèves le fait de leur expliquer les raisons qui ont poussé la direction à choisir un tel règlement. Certains sont réticents à l'idée que les élèves comprennent et écoutent les enseignants, cependant, tous avouent qu'il serait intéressant de prendre le temps de leur expliquer les réflexions

qu'il y a eu derrière cette création de règlement. Samuel résume bien l'ensemble des réponses des enseignants :

*Kevin : Et est-ce que tu penses que si la direction ou le maître de classe expliquait les raisons [...] qu'il y a eu derrière [...] ça influencerait l'habillement des élèves ?*

*Samuel : Ah, je pense que oui.*

*Kevin : Et comment ?*

*Samuel : Dans le sens où justement on l'a dit avant, c'est aussi surtout pour les protéger eux pour les préparer à la vie professionnelle, par respect vis-à-vis des enseignants etc., donc je sais pas ça regroupe tout ça. Je pense qu'on devrait un petit peu plus approfondir ce thème plutôt que simplement le lire et l'imposer.*

*Kevin : Donc peut être que, [...] que les filles et ou les garçons mettraient des tenues peut-être moins courtes, après que tu aies expliqué cela ?*

*Samuel : Certainement, ou pas. Dans le sens où « non, d'accord, merci de l'information, mais moi j'aime bien la mode et je vais rester à la mode et essayer d'être le plus limite possible au niveau de la décence ». Mais pourquoi pas essayer.*

Samuel parle « d'approfondir ce thème », ce qui rejoint les dires de Max à la page 66, lorsqu'il dit qu'il ne faudrait pas créer ce règlement avec les élèves, car ce sont des enfants, mais qu'il faudrait thématiser le sujet. Or le Plan d'étude roman stipule que lors de leur passage au cycle 3, notamment en leçon de formation générale, le rôle des enseignants est de « préparer les élèves à participer activement à la vie démocratique en exerçant leurs droits et responsabilités dans la société »<sup>12</sup>. Nous le savons, le débat et le droit de vote font partie de la vie démocratique suisse. De plus, débattre en classe de ce sujet permet de travailler les capacités transversales telles la communication ou la démarche réflexive. En gardant un esprit critique suite à la lecture de ce paragraphe, nous pouvons affirmer que de thématiser le sujet n'est pas réellement ce que stipule le PER, mais qu'il faudrait d'avantage faire participer les élèves.

De plus, dans l'extrait de Samuel nous trouvons la phrase « merci de l'information, mais j'aime bien la mode ». Cette phrase fait évidemment référence aux réseaux sociaux et aux influenceurs suivis par nos élèves. En effet, dans le blog de Bienvenu (2019) parlant

---

<sup>12</sup> Voir <https://www.plandetudes.ch/web/guest/PG2-contexte>

de l'influence d'Instagram sur la création de la mode, il résume les dires de Thomas Zyberman, styliste de *Carlin creative*, à savoir « qu'Instagram n'influence pas [...], mais plutôt un certain stylisme, des associations de vêtements, pensées par des influenceurs, que des utilisateurs d'Instagram vont adopter » (voir le site <https://hommeurbain.com/comment-instagram-influence-la-creation-de-la-mode/>). La mode est donc principalement véhiculée par les réseaux sociaux et les influenceurs qui ont un impact énorme sur les jeunes. Voici deux extraits d'élèves qui parlent de la mode :

*Charline : J'essaye quand même de m'habiller... pas forcément à la mode parce que la mode change tout le temps, mais j'essaie plutôt de m'habiller comme les gens de mon entourage s'habillent.*

*Sébastien : [...] ça m'intéresse un peu de voir comment les autres ils s'habillent, la mode et comme ça.*

Nous voyons donc que certains élèves sont effectivement influencés par la mode, du moins par l'habillement de leurs camarades.

Comme abordé dans le sous-chapitre 2.3.9, tous les élèves auraient été influencés si la direction était venue expliquer les raisons qui l'ont poussée à opter pour un tel règlement. En revanche, une moitié d'élèves, uniquement composée de filles, se considèrent comme trop inébranlables pour se dire influencées par les propos de la direction, comme le démontre Charline :

*Charline : Alors me connaissant et connaissant mon caractère pas du tout.*

Néanmoins, si nous partons du principe qu'une moitié des garçons ou au moins une bonne partie réfléchissait à son habillement et au vu de ce stipule le PER à la page précédente, alors il faudrait réellement réfléchir à l'introduction d'un débat en lien avec ce sujet. Une telle activité permettrait de travailler certaines capacités transversales qui sont partie intégrante du PER, en plus de développer leur citoyenneté.

Nous devons rajouter un point intéressant que Raphaël a souligné. Il croit que cela influencerait l'habillement des élèves, mais il se permet de nuancer l'aspect temporel. En effet, il explique que si la direction ou les enseignants expliquent cela aux élèves en 9H, alors cette influence se dissipera au fur et à mesure du temps :

*Raphaël : Je pense qu'au début oui, on aurait beaucoup respecté [...] Mais au fil du temps je pense que cela se serait dissipé. On aurait oublié et on se serait dit « Ah, ça fait un moment ».*

Dernièrement, nous voulions préciser qu'il n'avait malheureusement pas été possible de confronter ni les résultats, ni les hypothèses, à de la littérature pour cette dernière question de recherche, car nous n'avons trouvé aucun apport littéraire correspondant à ce sujet. Nous pouvons donc conclure que, d'après nos résultats et nos hypothèses ainsi que celles des protagonistes, le fait d'informer les élèves concernant les raisons de l'existence du règlement pourrait les sensibiliser et donc probablement influencer leur tenue vestimentaire.

## 4. CONCLUSION

### 4.1. Clôture des résultats

Ce travail avait pour but de comparer la vision de la décence entre les élèves et les enseignants, ainsi que de comparer le but et l'idée que se font les protagonistes du règlement scolaire concernant la tenue vestimentaire mis en place à l'ESBV. Il a été démontré que, même si certains enseignants ou élèves trouvaient cela injuste, les tenues vestimentaires relativement similaires sur des femmes avec plus de formes avaient plus de risques de paraître comme indécentes que celles portées par les femmes avec moins de formes. Ce qui est à mettre en avant est que Lola et Noémie ont « avoué » que les femmes avec plus de formes ne pouvaient pas forcément porter les mêmes habits que les femmes avec moins de formes. Cette suggestion vient renforcer ce qui a été dit par Moisan-Paquet (2022) car, comme le dit Lola, le corps de la femme est plus sexualisé que celui des hommes. Évidemment, il faut garder en tête que les deux habits étaient similaires, mais il m'a malheureusement été impossible de trouver un habit complètement identique porté par deux modèles différents.

Concernant la décence, il en ressort premièrement que les habits ou corps habillés sont souvent jugés de manière similaire entre élève et enseignant. Puis, Il faut rappeler que tous les questionnés n'ont que difficilement réussi à me qualifier la décence, ce qui rejoint Rime (2020), lorsqu'elle dit que « 7 [participants] admettent qu'ils ne sauraient pas donner de critères ou que la notion de décence leur paraît trop subjective pour la

définir » (p. 30). En revanche, tous m'ont expliqué comment qualifier l'indécence, à savoir en utilisant ces critères : contenu vulgaire, sous-vêtements visibles (à l'exception de la bretelle pour soutien-gorge) et des vêtements laissant apparaître des zones intimes, comme l'entre-jambe ou la poitrine. Néanmoins, les informateurs ont encore utilisé d'autres critères qui cette fois divergeaient entre eux. Pour les élèves de sexe masculin, une tenue décente ne doit pas laisser apercevoir les tétons, car ceux-ci pourraient perturber d'autres élèves. En opposition aux élèves, d'après Max, les tétons visibles chez une fille n'est pas un critère définissant une tenue indécente :

*Max : [...] mais si elles ne veulent pas en mettre [de soutien-gorge] c'est leur problème.*

Cependant, nous savons que tous les enseignants ne se sentent pas à l'aise d'évoquer le sujet. En effet, d'une part nous devons rappeler qu'une enseignante a refusé de répondre à l'image trois dans le sous-chapitre 3.2.3, d'autre part le témoignage suivant de Samuel mentionne cette « gêne » qui témoignent que tous les enseignants ne sont pas à l'aise avec ce sujet :

*Samuel : [...]. Ca pointe, du coup quand ça pointe c'est un petit peu gênant je trouve [...]*

En revanche, les enseignants ont encore utilisé l'aspect de « tenue de travail » que les élèves n'ont pratiquement jamais évoqué. C'est pourquoi pour les enseignants, des tenues ressemblants à des pyjamas ou des débardeurs ne sont pas considérés comme décents.

En réalité, la citation de Hsia (2020) tirée de son étude qui dit que « quelques enquêtés ont soulevé que la notion de décence était très subjective, propre à chaque personne. Car elle peut varier selon l'éducation que l'on a reçue, ses habitudes vestimentaires » (p. 46) résume bien ce que nous avons obtenu comme résultat, à savoir que même si l'on peut faire des liens entre la notion de décence des enseignants et des élèves, au final cette définition est très personnelle. De plus, il ne faut pas oublier qu'outre la subjectivité du mot *décence*, si le règlement est trop vague, alors il y a cet aspect de « liberté d'interprétation » (Margarido & Stojanovic, 2020, p. 8) entre les établissements scolaires et entre les élèves.

Pour ce qui est du règlement scolaire, trois des quatre enseignants estiment que celui présent à l'ESBV<sup>13</sup> est adéquat. Pour ce qui est des élèves, les quatre ont précisé que leur règlement scolaire idéal devaient interdire le port de messages injurieux, ce qui est présent dans celui de l'ESBV. Quant au fait de ne pas voir de sous-vêtements, c'est le second critère principal chez les enseignants et élèves, mais c'est une formulation qui est absente dans le règlement de l'ESBV. Les enseignants font encore une dernière distinction en voulant introduire dans le règlement un aspect qui sensibiliserait les élèves au fait que leur tenue à l'école ne devrait pas être la même que pour rester à la maison ou pour sortir un samedi soir. Cette sensibilisation a pour but de leur apprendre ces « codes de la société » comme expliqué par Noémie à la page 76.

Ensuite, nous avons cherché à savoir si les enseignants et les élèves se faisaient la même idée concernant l'introduction d'un tel règlement. Comme nous pouvons le lire à la page 68 et 97, les élèves estiment qu'il y a un règlement pour protéger les élèves et pour prendre des mesures suite à des excès des années précédentes. Quant aux enseignants, ils estiment que c'est pour que l'élève comprenne l'existence de cette notion d'habit de travail. De plus, ils imaginent que la présence de ce règlement est également là pour qu'ils puissent s'appuyer sur celui-ci en cas de besoin.

Quant à l'influence que cela exercerait si les élèves étaient mis au courant des raisons de ce règlement, tous les protagonistes sont favorables à l'introduction de ces explications. Cependant, les enseignants ne sont pas réellement sûrs si les élèves vont changer leurs habitudes pour autant. Au contraire, tous les élèves sont certains que cela va influencer l'habillement des autres élèves, la différence entre les garçons et les filles étant que les garçons estiment que cela va les influencer eux-mêmes, alors que les filles se considèrent comme étant inébranlables. Ceci pourrait venir du fait, comme le dit Max, qu'elles soient influencées par les réseaux sociaux, car ceux-ci ont également une influence au niveau du comportement :

*Max : [...] Ça influence surtout au niveau du comportement*

Un autre aspect qui est ressorti est que les enseignants et les élèves sont globalement partants pour discuter du règlement mis en place. Cela résonne avec ce que Hsia (2020)

---

<sup>13</sup> À lire dans les annexes

explique dans son étude, lorsqu'elle dit que « l'idée serait de créer un espace de dialogue, où par exemple le sujet du code vestimentaire à l'école pourrait être discuté de façon constructive entre élèves, avec la participation du personnel scolaire » (p. 68). Cette citation rejoint en bonne partie les extraits du PER aux pages 81-82, à la différence près que celui-ci explique qu'au cycle 3, un des buts des élèves est qu'ils participent « activement à la vie démocratique de notre société »<sup>14</sup>. Or, uniquement le « thématiser » comme le dit Max à la page 66 n'est pas réellement participer activement. Par conséquent, il faudrait en débattre, voire leur donner l'opportunité de voter.

Une dernière observation que nous avons pu faire durant ce travail est que parfois les élèves sont plus sévères que les enseignants, par exemple comme cela se voit dans les résultats des images deux et neuf, alors que l'on pourrait s'attendre à l'inverse, comme le dit Sébastien à la page 75. Une des hypothèses que nous avons émises est qu'ils jouent aux adultes, c'est-à-dire à ceux qui se permettent de donner haut et fort un avis. Malheureusement, nous n'avons trouvé aucune littérature à ce sujet et de ce fait, ceci restera une hypothèse.

#### 4.2. Liens avec ma pratique professionnelle

Quant aux liens que nous pouvons faire entre ce mémoire et notre pratique professionnelle d'enseignant, il ne faut pas oublier que le PER guide notre enseignement. De ce fait, nous allons même encore plus loin que les enseignants de l'ESBV. Ceux-ci ont expliqué vouloir expliquer le règlement scolaire aux élèves et non plus l'imposer, mais nous estimons qu'un sujet si important mérite d'être débattu. De plus, comme nous l'avons vu aux pages 81-82, le fait de faire participer les élèves, soit à des débats concernant cette thématique, soit même de les laisser participer à la création du règlement, est un élément central du PER, qui stipule également qu'un but primordial du cycle 3 est de « développer une attitude d'ouverture aux autres et sa responsabilité citoyenne »<sup>15</sup>.

Un autre aspect qui nous tient à cœur est cette notion « d'habit de travail ». En effet, nous rejoignons Ivanna, lorsque celle-ci à la page 78 explique que les trainings

---

<sup>14</sup> Voir <https://www.plandetudes.ch/web/guest/fg/cg3/#vivre>

<sup>15</sup> Voir <https://www.plandetudes.ch/fg/cg3>

ressemblent fortement à des pyjamas. Ces codes, comme le dit Noémie à la page 76, sont centraux pour les préparer pour leur vie future. En tant qu'enseignant, les préparer pour leur vie professionnelle est un aspect essentiel du cours « formation générale ».

### 4.3. Limites de la recherche

Les résultats de notre recherche sont évidemment représentatifs de ce que pensent les enseignants ou les jeunes de la région ESBV et alentours, mais pas forcément de la Suisse ou du canton de Berne. En effet, d'après Deschodt (2010) « La décence est donc déterminée par la société » et nous savons que les codes d'une société sont différents en fonction de l'aspect local. De ce fait, il est donc très probable que cette notion de décence varie entre les autres écoles, ne serait-ce que dans les écoles à Bienne qui sont situées à quelques kilomètres de l'ESBV.

Une deuxième limite de notre recherche concernent les habits utilisés pour *l'image a* et *l'image b*. En effet, nous avons reçu des commentaires, notamment de la part d'Ivanna, qui nous expliquaient que les habits utilisés pour ces deux images n'étaient pas les mêmes et que donc la question perdait une partie de son sens. Pour mieux définir le lien entre vêtements et corps, il aurait peut-être fallu prendre des habits encore plus similaires.

### 4.4. Prolongement possibles

Évidemment, comme toute étude, il serait possible de faire des prolongements de celle-ci. Voici les prolongements que nous avons envisagés.

Un premier serait de comparer les points de vue des élèves entre les différentes années scolaires et de regarder s'il y a une différence entre la 9H et la 11H ou même entre filles et garçons, même si ce dernier point a été quelques fois abordé dans ce travail.

Un autre prolongement possible serait de comparer les résultats entre les différentes écoles du secondaire 1 ou 2. En effet, la décence comporte un aspect local et de ce fait, il serait possible d'obtenir des résultats divergents dans une école du secondaire 1 d'une ville. De plus, il serait imaginable que des élèves plus âgés aient une autre vision de la décence ou peut-être une vision plus précise que des élèves du secondaire 1. Ceci fonctionne aussi pour le secondaire 2 : sans trop rentrer dans les détails, il est probable

que des élèves d'un gymnase n'aient pas la même vision de la décence que des élèves d'une école de commerce.

Un autre prolongement possible serait d'étudier l'effet de la tenue vestimentaire sur l'apprentissage. Il serait intéressant de mener une étude pour voir si la tenue vestimentaire des élèves a un impact sur leur apprentissage. Cela pourrait permettre d'émettre des hypothèses pourquoi certaines écoles ont des politiques vestimentaires strictes et les conséquences que cela engendre.

## 5. ANNEXES

### 5.1. Le règlement à l'ESBV

#### TENUE VESTIMENTAIRE

- porter un habillement décent et approprié au cadre scolaire (pas d'inscription à caractère raciste, sexiste, sexuel, religieux, politique, pas de mini-short, pas de décolleté plongeant ni de nombril visible, ...).
- enlever les capuchons et les couvre-chefs dans le bâtiment.
- déposer les accessoires (couvre-chefs, besaces, bananes, ...) dans les casiers.

### 5.2. Résultats divers

Dans ce chapitre 5.2, nous avons décidé de présenter les résultats qui n'ont pas été exploités dans les chapitres précédents, notamment les questions d'introduction. En effet, nous avons obtenu certains résultats intéressants, mais qui ne répondent à aucune question de recherche et il serait dommage de ne pas les dévoiler.

#### 5.2.1. Questions d'introduction – Enseignants

La première question demande aux enseignants si les tenues vestimentaires des élèves ont changé entre leur début et celles portées de nos jours. Trois des quatre enseignants ont estimé que les tenues avaient changé.

Ensuite, nous avons demandé aux enseignants si la tenue vestimentaire des élèves étaient un aspect de leur métier qui les préoccupaient, au vu du nombre de scandales et d'événements qui sont parus dans la presse. Cependant, une majorité d'enseignants n'est pas préoccupée par la tenue vestimentaire des élèves.

Puis, j'ai demandé aux enseignants si un de leur rôle était de gérer la tenue vestimentaire en classe. En effet, avec tous les scandales lus dans les journaux, il aurait été probable que l'enseignant veuille tout contrôler, afin d'instaurer un climat de travail. Pourtant, aucun enseignant n'a acquiescé à cette question. L'extrait suivant tiré de l'entretien avec Noémie conforte ce qui vient d'être dit :

*Noémie : Bon le verbe gérer... Je dirais que ce n'est pas à moi de gérer ce qu'ils mettent, par contre de réagir avec quoi ils viennent.*

Comme nous le voyons dans l'extrait, le verbe gérer n'était pas très bien choisi, alors que ce verbe n'avait pas posé de problèmes lors de l'entretien test. Néanmoins, l'avantage est que cela nous permis d'obtenir des propos nuancés de la part des enseignants. Cet aspect de « réagir » que cite Noémie est très bien expliquée dans l'extrait de l'entretien avec Ivanna :

*Ivanna : Aussi longtemps que ça ne me dérange pas et que ça ne dérange pas mes élèves, j'ai pas besoin de m'en occuper, mais j'ai eu des situations où j'ai vu que les élèves étaient dérangés, donc là je suis intervenue.*

Nous voyons donc que les enseignants interviennent lorsque cela les dérange ou lorsque le cours est perturbé, du fait que les élèves soient dérangés. Les deux autres enseignants vont dans la même direction qu'Ivanna et Noémie. Après avoir lu ces deux extraits d'entretien, nous savons que les enseignants ne se sentent pas responsables de ce que leurs élèves portent, mais responsables d'intervenir s'il devait y avoir une transgression du règlement ou un autre souci.

### 5.2.2. Questions d'introduction – Élèves

La première question pour les élèves concernait le temps qu'ils utilisaient pour choisir leurs vêtements. Voici leur réponse :

**Tableau 5 : Le temps que prennent les élèves pour choisir leurs habits**

Charline (♀)	Lola (♀)	Raphaël (♂)	Sébastien (♂)
5-10 minutes	5-10 minutes	5 minutes	5 minutes

Nous voyons donc, que les deux filles prennent globalement plus de temps que les garçons. Notre prochaine question qui était « À quoi fais-tu attention quand tu choisis tes habits ? », dont voici les réponses :

Tableau 6 : À quoi font attention les élèves lorsqu'ils choisissent leurs habits ?

Charline (♀)	Lola (♀)	Raphaël (♂)	Sébastien (♂)
Les couleurs et la météo	Les couleurs	La météo et le confort	Les couleurs et les inscriptions

Quant à leur sujet de discussion, les élèves parlent principalement du prix et des appréciations des habits. Ils discutent également parfois des marques et de temps en temps des différents styles.

La question d'après demandait aux élèves si d'autres élèves leur avaient déjà fait une remarque concernant leur habillement. Trois élèves ont répondu « non » et la seule personne qui a répondu « oui » est une fille. De plus, l'autre fille a répondu « non », mais elle a ajouté un commentaire :

*Lola : Sur mes formes, mais pas sur les habits.*

Nous savons donc que les deux filles reçoivent des remarques, qu'elles concernent les vêtements ou les formes, alors que les garçons n'en reçoivent pas.

Après cela, nous leur avons demandé s'ils avaient déjà reçu une remarque de la part d'un enseignant et trois des quatre élèves nous ont avoué avoir déjà reçu une remarque. Pour les deux filles, les raisons sont que les épaules et le ventre étaient découverts, alors que pour Raphaël le problème était la présence de caractères injurieux. Les propos de ce paragraphe rejoignent totalement ceux de Mardon (2010) « De leur côté, les filles apprennent à sexualiser leur corps en mobilisant des "petits hauts d'adolescentes" » (p. 42).

Nous avons ensuite demandé aux élèves si cela était une bonne chose que les enseignants reprennent parfois l'habillement des élèves. Voici ce qu'ils en pensent :

Tableau 7 : Est-ce que les enseignants devraient faire plus de remarques ?

Charline (♀)	Lola (♀)	Raphaël (♂)	Sébastien (♂)
Oui, tant que c'est raisonnable	Avis mitigé	Oui, car il faut mettre un cadre	Oui, tant que c'est raisonnable

Certes, les élèves n'ont pas éclairci ce qui est sous-entendu par raisonnable, mais ceci se laisse définir à l'aide des critères que les élèves ont utilisés pour définir la décence dans le sous-chapitre 3.3.4.

La dernière question introductive que nous avons posée aux élèves concernait la fréquence à laquelle, selon eux, les enseignants devraient faire des remarques sur la tenue des élèves. D'après les élèves, les enseignants ne devraient pas plus souvent réprimander les élèves en lien avec leur tenue, mais rester à la fréquence actuelle.

### 5.2.3. Intervenir ou laisser passer ?

Lors de nos entretiens, nous nous sommes permis de demander aux enseignants comment ils interviendraient auprès d'un élève si celui-ci avait une tenue que l'enseignant estimait indécente et s'ils estimaient que leur responsabilité d'enseignant était de gérer la tenue vestimentaire des élèves. Lors d'une de ces questions, Max nous a répondu, mais à ensuite a ajouté quelque chose de très intéressant :

*Kevin : Est-ce que tu penses que ta responsabilité d'enseignant c'est de gérer la tenue vestimentaire en classe ?*

*Max : [Longue réflexion]. Alors, peut-être deux choses. Déjà pour les filles, dans le contexte actuel, je ne me permettrai jamais de faire une remarque moi en tant qu'homme. [...]*

Nous voyons, et il est probable que cela ne soit pas un cas isolé, que certains enseignants ne se sentent pas assez à l'aise dans notre société actuelle pour pouvoir intervenir si une élève porte un habillement interdit par le règlement. L'hypothèse qui semble être la plus probable est que si l'élève en question déforme les propos de l'enseignant ou tout simplement interprète mal ses paroles, gestes ou regards, alors cela peut amener à de graves conséquences pour l'enseignant. De plus, il est compréhensible, après avoir lu tous les articles de journaux cités en amont de ce chapitre, qu'un enseignant ne veuille pas prendre ce risque.

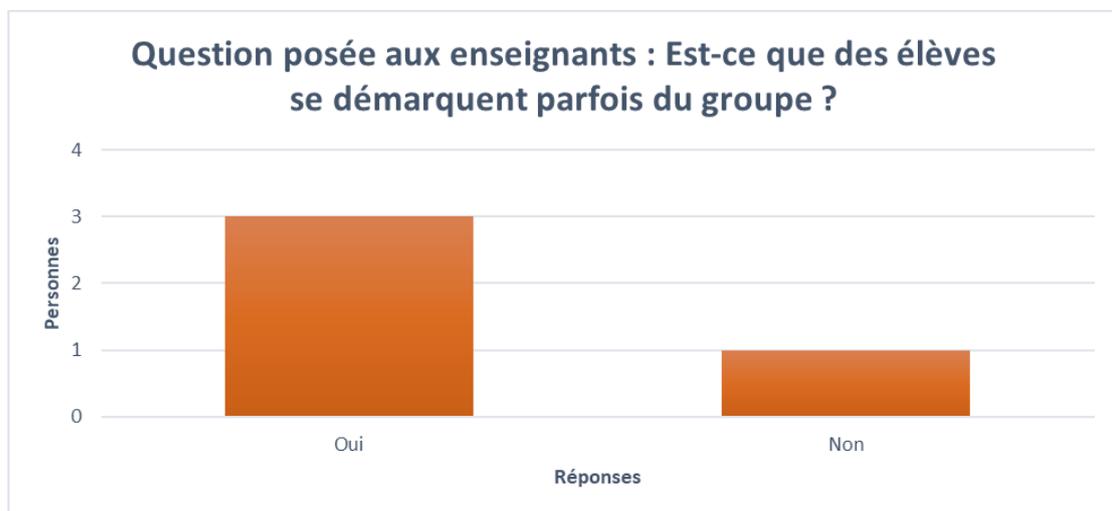
### 5.2.4. La démarcation des élèves

En guise d'introduction, nous avons demandé aux enseignants s'ils avaient des élèves qui se démarquent du groupe. Nous savons que cet effet de groupe existe, car Charline en parle de manière très claire :

Kevin : *Et au niveau des habits, de ce que tu observes, as-tu un jugement, une critique, qu'est-ce que tu en penses ?*

Charline : *Alors, je trouve juste un peu triste que tu sois obligé d'avoir à peu près le même style que tout le monde, sinon les gens te jugent assez facilement. Donc si tu essayes d'autres choses, tu as une chance sur deux de soit être juger, soit qu'on trouve ça joli. Ça je trouve assez triste, de ne pas pouvoir s'habiller comme tu le voudrais vraiment, mais de devoir rentrer dans un code.*

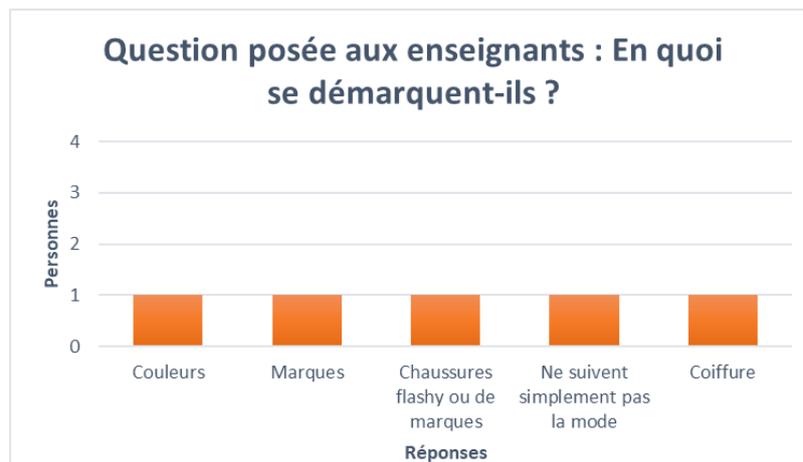
Cette citation nous a amenés à exploiter les résultats ci-dessous. Ces résultats exposent comment les enseignants perçoivent cette démarcation du style vestimentaire chez les élèves. Voici les résultats de ma première question :



Graphique 36 : Est-ce que les élèves se démarquent ?

Nous voyons donc que trois enseignants estiment qu'ils ont certains élèves qui se démarquent du groupe. Du fait que cela ne soit pas tous les enseignants nous laisse croire que cela n'est très commun.

La question d'après, toujours dans le même sujet, concerne la démarcation en soi. Nous avons effectivement demandé en quoi les élèves se démarquent et voici tout le panel de réponses :



**Graphique 37 : La démarcation des élèves au niveau vestimentaire**

Nous voyons donc qu'aucune réponse n'est citée plus d'une fois. Ceci se laisse expliquer par trois hypothèses :

- 1) Soit il y a de nombreuses démarcations, mais les enseignants ont une sensibilité différente ;
- 2) Soit certaines réponses, par manque de clarté, pourraient en contenir d'autres (Les réponses « couleurs » ou « marques » pourrait englober la réponse « chaussures flashy ou de marques » ;
- 3) Soit il y a très peu de démarcation et les enseignants les remarquent très rapidement.

Nous pouvons conclure ce sous-chapitre 5.2.4 en disant qu'il existe de la volonté de se démarquer du groupe chez les élèves et ce à plusieurs niveaux, mais qu'une grande majorité des élèves suit la mode, du moins l'habillement des autres élèves.

### 5.2.5. Le changement des tenues des élèves ces dernières années

Lors de mon entretien, nous avons demandé aux enseignants si les tenues vestimentaires des élèves ont changé entre leur début et celles portées de nos jours. Évidemment, comme présenté dans la partie « 2.1.2 Choix et construction de l'échantillon », deux enseignants exerçant leur métier depuis huit années ou moins et cela n'aurait pas de sens de leur poser la question telle quelle, car les habillements ne varient généralement que très peu en huit années. De ce fait, pour ces deux enseignants, nous nous sommes permis de leur demander si l'habillement des élèves avaient changé entre le moment où eux

étaient élèves et maintenant. Trois enseignants estiment que oui, deux que non. Les explications sont multiples, mais celle citée le plus souvent est la suivante :

*Samuel : oui elles ont changé ; les modes ont changé.*

### 5.2.6. La tenue des élèves : préoccupation des enseignants ?

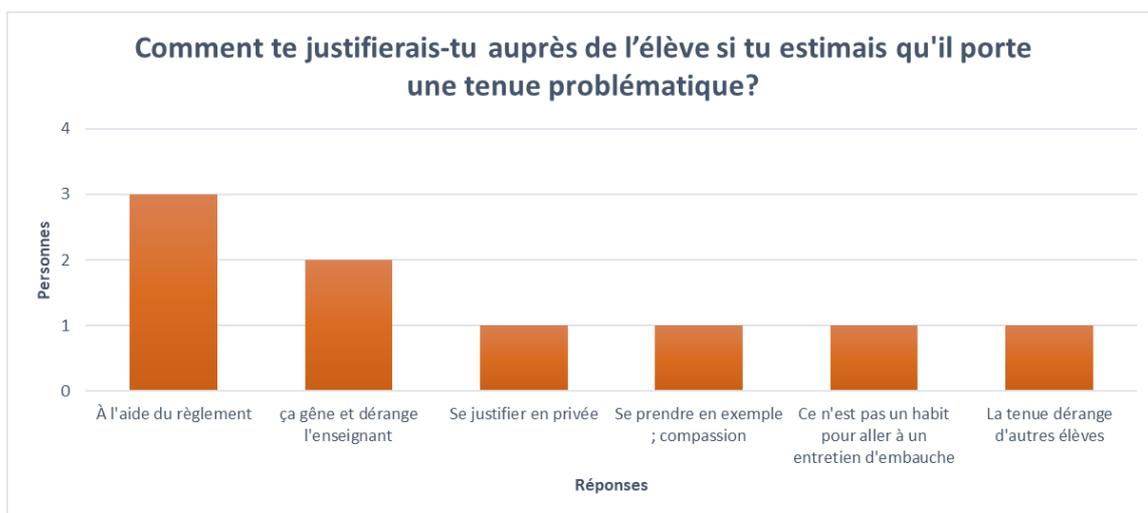
Ensuite, nous avons demandé aux enseignants si la tenue vestimentaire des élèves étaient un aspect de leur métier qui les préoccupaient. Comme nous l'avons vu au début de ce travail, il existe de nombreux scandales et événements qui ont paru dans la presse et c'est pourquoi, leur réponse nous a très étonnés. En effet, trois enseignants sur quatre ne se sentent pas préoccupés par la tenue vestimentaire des élèves. Il y a une raison qui explique cela et c'est celle qui a été citée par les trois enseignants ayant répondu « non » :

*Kevin : Est-ce que la tenue vestimentaire des écoliers c'est quelque chose qui toi, personnellement, te préoccupe en tant qu'enseignant ?*

*Samuel : Préoccupe, non du moment que ça ne me gêne pas.*

### 5.2.7. Comment les enseignants se justifient-ils ?

Il nous semblait intéressant de leur demander comment ils se justifieraient face à une tenue qui les mettrait mal à l'aise ou qui enfreint le règlement. Nous tenons à préciser qu'il y a plus de quatre réponses au total, car nous avons créé des catégories pour ces réponses et évidemment, certains enseignants ont cité plusieurs aspects :

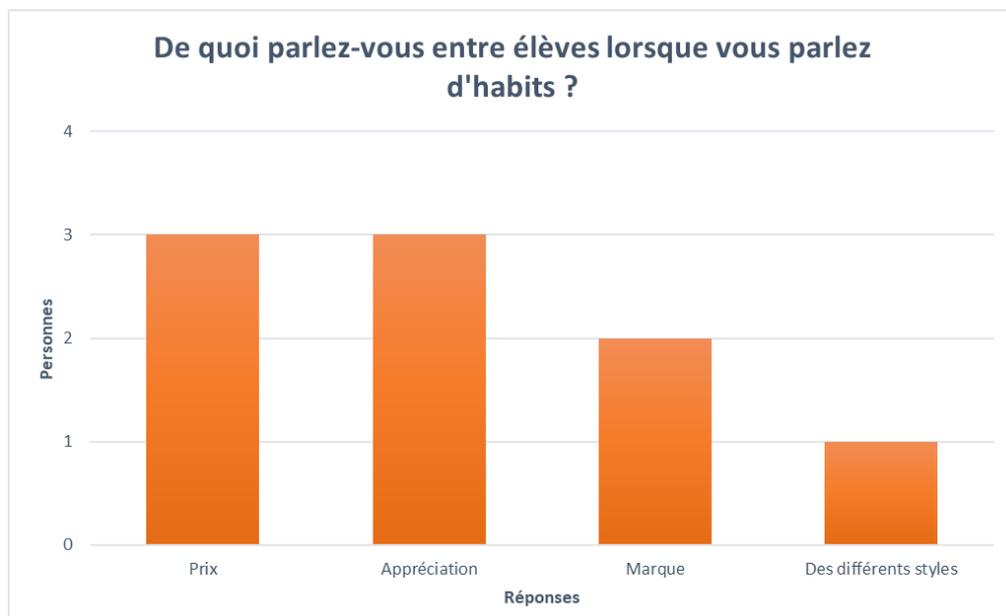


Graphique 38 : Les justifications qu'utiliseraient les enseignants

Nous voyons que les deux arguments qui ressortent le plus sont « à l'aide du règlement » et « ça gêne et dérange l'enseignant ». Se justifier à l'aide du règlement comporte cet aspect d'objectivité, ce qui est bien plus facile à argumenter.

### 5.2.8. Les sujets de discussion des tenues des élèves

La question suivante, posée aux élèves, concernait leur sujet de discussion lorsqu'ils parlent de vêtements. Les thématiques qu'ils abordent sont présents sur la page suivante:



Graphique 39 : Les sujets de discussion des élèves au niveau vestimentaire ?

Sur ce graphique, nous voyons que le prix et les appréciations ressortent dans les  $\frac{3}{4}$  des réponses. Concernant l'appréciation, Raphaël résume très bien cette catégorie appréciation :

*Kevin : Quand vous parlez entre vous des habits, qu'est-ce qui ressort ?*

*Raphaël : De ce qu'on trouve beau, qu'est-ce qu'on trouve pas beau.*

Les marques sont citées par la moitié des personnes et les différents styles uniquement une fois. Nous pouvons donc en conclure que, même si ces sujets sont parfois présents dans les discussions de nos élèves, ce qui ressort généralement sont leur appréciation et le prix de leurs vêtements.

### 5.2.9. Est-ce que tous les enseignants devraient connaître les raisons de la création d'un règlement scolaire ?

Nous avons également demandé aux enseignants s'ils trouveraient cela normal d'être informé des raisons qui ont poussé leur direction à choisir le règlement qui est en vigueur. Cependant, nous nous sommes permis de modifier la question s'ils avaient participé à la création du règlement. La question devenait alors : « Est-ce que tu trouverais ça normal que les nouveaux enseignants ou même si toi une fois tu étais amené à changer d'école, que l'on t'informe des raisons qui ont poussé la direction à choisir un tel règlement ? ».

Trois des quatre enseignants n'aimeraient pas forcément être informés des motifs. Noémie explique cela très bien :

*Kevin : Et est-ce que tu trouverais cela normal que l'on t'informe ?*

*Noémie : Non, parce que je trouve que c'est à moi de faire l'effort de le lire et de demander si quelque chose ne devait pas être claire ou me dérange.*

### 5.2.10. Le règlement scolaire ; perçu de la même manière entre enseignants et élèves ?

Nous avons également posé quelques questions aux élèves et aux enseignants quant à la vision qu'ils avaient du règlement scolaire concernant la tenue vestimentaire.

En effet, pour les élèves il y a principalement deux thématiques qui expliquent la création d'un règlement scolaire : la protection et l'excès. Les élèves estiment que le but d'un tel règlement scolaire de la part de la direction a comme but de protéger les élèves des autres de moqueries, voire de pire, comme nous pouvons le lire dans l'extrait suivant :

*Kevin : Et est-ce que tu arrives à t'imaginer les motifs qui ont poussé la direction à choisir ça ?*

*Charline : Je pense pour les filles, je parle des filles parce que je ne sais pas du côté des garçons, je pense c'est surtout parce que ça gêne... c'est pas que ça gênerait les garçons, mais ça pourrait amener à de mauvaises attentions.*

Pour ce qui est de l'aspect de l'excès, les élèves expliquent que ce choix viendrait du fait qu'il y ait eu des abus les années précédentes et que donc la direction aurait réagi en créant un tel règlement scolaire. Ceci s'explique notamment par le fait que les élèves se

sont appuyés sur celui présent à l'ESBV<sup>16</sup> qui stipule notamment, depuis quelques années seulement, que le port des montres connectées est interdit ou qu'un élève n'a pas le droit de porter un vêtement laissant paraître le nombril. Tout ce paragraphe est très bien résumé dans l'extrait suivant, tiré de l'entretien avec Sébastien :

*Sébastien : Peut-être que dans les années précédentes il y a eu trop d'abus avec les habits.*

Quant aux enseignants, les raisons sont différentes. En effet, ils imaginent que la direction a créé un tel règlement principalement pour pouvoir se justifier ou alors pour leur apprendre à avoir un « habit de travail ». L'aspect de la justification est simple à résumer :

*Noémie : Des cas qui se sont passés je pense. Le fait de ne pas avoir pu se justifier correctement, de ne pas avoir de base écrite en fait.*

Quant à l'aspect de « l'habit de travail », c'est un grand thème qui revient souvent. En effet, tout au long de ce travail nous avons pu lire que les enseignants estimaient que les élèves n'avaient pas encore cette notion de distinction entre les habits « de maison », les habits « de soirée » et les habits « d'école ». Le fait d'imposer un tel règlement devrait aider les élèves à se rendre compte de ce qui a été expliqué dans ce paragraphe et le fait que nous sensibilisons les élèves à cela leur paraissait important. C'est du moins ce que nous raconte Max :

*Kevin : Du coup si je résume, pour vous, en tout cas ce sur quoi tu as appuyé, ce qui avait été décidé c'est que ça doit être pour le futur, pour le travail, un habit que tu pourrais mettre ?*

*Max : ça c'est notre rôle de pédagogue oui. C'est même un de nos rôles premiers si tu veux mon avis.*

Il ne faut pas oublier que dans l'étude de Caron (2012), les élèves qui s'expriment au sujet du règlement scolaire disent que « Plus il y a d'interdictions, plus on trouve des moyens de les contourner ! » (p. 128). Cette citation nous démontre que certains élèves ne voient pas ce règlement forcément comme quelque chose d'essentiel pour l'école. Cela vient peut-être du fait que plusieurs élèves subissent une traque quotidienne par les enseignants scolaires, dont surtout les filles comme dit dans ce travail (p. 124-125).

---

<sup>16</sup> À retrouver dans les annexes

Cependant, il faut rappeler, dans ce même travail de Caron (2012), qu'aucune fille questionnée ne veut la suppression du code vestimentaire (p. 128).

### 5.2.11. L'influence de connaître les raisons du règlement sur les élèves

Ensuite, nous nous sommes demandé si l'influence de la connaissance des motifs qui ont poussé la direction à choisir ce règlement influencerait les élèves sur leur habillement. Deux élèves estiment que oui et deux non.

Ce qui est intéressant est que les deux filles se disent avoir avec un « caractère trop dur » et que cela ne les influencerait pas, mais que cela risquait d'influencer les autres élèves. Quant aux garçons, ils assument que cela les influencerait, comme le montre l'exemple de Raphaël présent à la page 61.

## 6. LISTE DES FIGURES ET TABLEAUX

### Tableaux :

Tableau 1 : Les différentes lois cantonales .....	16
Tableau 2 : Nombre d'élèves pour les focus groups.....	32
Tableau 3 : Présentation des élèves participant aux entretiens .....	33
Tableau 4 : Présentation des enseignants participant aux entretiens.....	33
Tableau 5 : Le temps que prennent les élèves pour choisir leurs habits.....	90
Tableau 6 : À quoi font attention les élèves lorsqu'ils choisissent leurs habits ? .....	91
Tableau 7 : Est-ce que les enseignants devraient faire plus de remarques ? .....	91

### Graphiques

Graphique 1 : Exemples d'habits considérés comme indécents.....	42
Graphique 2 : Pour quelle sexe a-t-il été plus facile de trouver une tenue à la limite du décent ?.....	43
Graphique 3 : Réponses de l'image «Costard-cravate» .....	44
Graphique 4 : Réponses de l'image «Mini-short» .....	44
Graphique 5 : Réponses de l'image « Tétons visibles ».....	45
Graphique 6 : Réponses de l'image « Uniforme » .....	45
Graphique 7 : Réponses de l'image « T-shirt Fuck the police » .....	46
Graphique 8 : Réponses de l'image « Top blanc ».....	46
Graphique 9 : Réponses de l'image « Robe noire ».....	47
Graphique 10 : Réponses de l'image « Pyjama ».....	48
Graphique 11 : Réponses de l'image « Crop-top noir » .....	49

Graphique 12 : Réponses de l'image « T-shirt avec une femme portant une glace » .....	50
Graphique 13 : Réponses de l'image « Pull gris avec cartoon voyeurisme » .....	50
Graphique 14 : Réponses de l'image « Débardeur blanc » .....	51
Graphique 15 : Réponses de l'image « Crête iroquoise rouge » .....	52
Graphique 16 : Réponses de l'image « Tenue décontractée » .....	53
Graphique 17 : Réponses de l'image « Sous-vêtement visible homme » .....	53
Graphique 18 : Réponses de l'image « Style gothique » .....	54
Graphique 19 : Réponses de l'image « Croix autour du cou » .....	55
Graphique 20 : Réponses de l'image « String visible » .....	55
Graphique 21 : Réponses de l'image « Haut blanc femme » .....	56
Graphique 22 : L'indécence en fonction du corps et non de l'habit ? .....	56
Graphique 23 : Réponses de l'image « Image a » .....	57
Graphique 24 : Réponses de l'image « Image b » .....	58
Graphique 25 : Faudrait-il expliquer les choix du règlement aux élèves ? .....	60
Graphique 26 : L'influence de connaître les choix du règlement sur les élèves .....	61
Graphique 27 : Motifs qui poussent les directions à créer un règlement .....	62
Graphique 28 : Habits provoquants = manque de respect ? .....	63
Graphique 29 : Avantages et désavantages de créer un règlement avec tous les enseignants .....	64
Graphique 30 : Faudrait-il la participation des élèves pour créer le règlement ? .....	65
Graphique 31 : Raisons de laisser ou ne de pas laisser les élèves y participer .....	66
Graphique 32 : Liberté totale ou règlement très strict ? .....	67
Graphique 33 : Les règlements scolaires idéaux .....	68
Graphique 34 : Résultats de l'activité suite aux Focus groups .....	70
Graphique 35 : Le style vestimentaire de nos élèves d'après les enseignants .....	77
Graphique 36 : Est-ce que les élèves se démarquent ? .....	93
Graphique 37 : La démarcation des élèves au niveau vestimentaire .....	94
Graphique 38 : Les justifications qu'utiliseraient les enseignants .....	95
Graphique 39 : Les sujets de discussion des élèves au niveau vestimentaire ? .....	96

## Figures :

Figure 1 : URL du tweet : <a href="https://lespotiches.com/france/tripes/lundi14septembre-quand-la-decence-sent-le-suranne/">https://lespotiches.com/france/tripes/lundi14septembre-quand-la-decence-sent-le-suranne/</a> .....	10
Figure 2 : Matrice de l'agir du professeur dans <i>L'agir professionnel de l'enseignant</i> , Jorro (2006), p. 9...12	
Figure 3 : Triangulation des données dans <i>L'utilisation de quelques outils web 2.0 et la création de tâches actionnelles comme stratégie d'accompagnement dans le processus d'enseignement/apprentissage de FLE</i> , Baquero (2015), p. 196 .....	35
Figure 4 : Costard-cravate .....	44
Figure 5 : Mini-short .....	44

Figure 6 : Tétons visibles .....	45
Figure 7 : Uniforme.....	45
Figure 8 : T-shirt Fuck the police.....	46
Figure 9 : Top blanc .....	46
Figure 10 : Robe noire .....	47
Figure 11 : Pyjama .....	48
Figure 12 : Crop-top noir .....	49
Figure 13 : T-shirt avec une femme portant une glace .....	50
Figure 14 : Pull gris avec cartoon voyeurisme.....	50
Figure 15 : Débardeur blanc.....	51
Figure 16 : Crête iroquoise rouge .....	52
Figure 17 : Tenue décontractée.....	53
Figure 18 : Sous-vêtement visible homme .....	53
Figure 19 : Style gothique .....	54
Figure 20 : Croix autour du cou .....	55
Figure 21 : String visible .....	55
Figure 22 : Haut blanc femme.....	56
Figure 23 : Image a .....	57
Figure 24 : Image b .....	58
Figure 25 : Guide d'entretien pour les enseignants – page 1 .....	102
Figure 26 : Guide d'entretien pour les enseignants – page 2 .....	103
Figure 27 : Guide d'entretien pour les enseignants – page 3 .....	104
Figure 28 : Guide d'entretien pour les enseignants – page 4 .....	105
Figure 29 : Guide d'entretien pour les élèves – page 1.....	106
Figure 30 : Guide d'entretien pour les élèves – page 2.....	107
Figure 31 : Guide d'entretien pour les élèves – page 3.....	108
Figure 32 : Guide d'entretien pour les élèves – page 4.....	109
Figure 33 : Images montrées durant les entretiens - recto.....	110
Figure 34 : Images montrées durant les entretiens - verso .....	111
Figure 35 : Images montrées durant les entretiens – Images a et b .....	112
Figure 36 : Activité suite au débat contradictoire .....	215

## 7. LES GUIDES D'ENTRETIENS

### 7.1 Le guide d'entretien pour les enseignants

Mémoire

HEP-Bejune

Kevin Hartmann

## Mémoire – Guide d'entretien - enseignants

### Éléments contextuels :

Date :	<u>Lieu</u> : école secondaire de Corgémont
Homme / Femme :	
Âge :	
Nombre d'années d'enseignement :	
Disciplines enseignées :	

### Introduction :

- Merci d'avoir accepté de réaliser cet entretien avec moi.
- Je m'appelle Kevin Hartmann, je suis en 2ème année à la HEP BEJUNE à Bienne et j'effectue actuellement mon Mémoire de Master. C'est pourquoi je réalise quelques entretiens avec des enseignant.e.s de l'ESBV.
- De ce fait, il faudrait plutôt me considérer comme chercheur en éducation et plus forcément uniquement comme stagiaire.
- Pour rappel, le sujet de cet entretien concerne les tenues vestimentaires des élèves au secondaire I, plus précisément, la perception de la notion de « décence » en lien avec celle-ci et la perception qu'en ont les élèves ainsi que les enseignant-e-s.
- Pour rappel, l'entretien devrait durer environ 30 minutes et sera enregistré, afin que je puisse retranscrire les déclarations les plus importantes. L'enregistrement ne sera utilisé qu'à des fins académiques. Est-ce que cela te convient toujours ?
- As-tu encore des questions ?

### Remplir le tableau :

- Afin de contextualiser ton profil, je vais compléter mon tableau qui est composé les questions/caractéristiques suivantes : Homme/Femme, l'âge, le nombre d'années d'enseignement et les disciplines d'enseignement

Figure 25 : Guide d'entretien pour les enseignants – page 1

<u>Thématiques</u>	<u>Questions</u>	<u>Relance</u>
<b>Ouverture</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Du fait que tu enseignes depuis ..... années, trouves-tu que les tenues vestimentaires des élèves ont changé entre tes débuts et maintenant ?</li> <li>2. À ton avis, comment les réseaux sociaux comme Instagram crée en 2010 influencent-ils nos élèves ?</li> <li>3. Comment décrirais-tu le ou les style(s) vestimentaire(s) de tes élèves d'aujourd'hui?</li> <li>4. Est-ce que des élèves se démarquent parfois du groupe ?</li> <li>5. Est-ce que la tenue vestimentaire des écoliers est quelque chose qui te préoccupe en tant qu'enseignant.e ?</li> <li>6. Penses-tu que ta responsabilité d'enseignant.e est de gérer la tenue vestimentaire en classe ?</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Si oui/non, comment tu expliquerais cela ?</li> <li>2. Et au niveau de l'habillement ?</li> <li>3. As-tu des exemples de tenues vestimentaires que tes élèves portent régulièrement de nos jours ?</li> <li>4. En quoi se démarquent-ils ?</li> <li>5. Comment cela se fait-il ?</li> <li>6. Comment te justifierais-tu auprès de l'élève si tu n'acceptais pas une dans ta classe ?</li> </ol>
<b>Notion de décence dans la loi scolaire</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>7. Actuellement, dans beaucoup d'école il est écrit que les élèves doivent porter une « tenue vestimentaire décente ». Comment comprends-tu cette notion ?</li> <li>8. Aurais-tu quelques exemples d'habillement que tu estimes être indécents ou à la limite de la décence à l'école ?</li> <li>9. Arriverais-tu à donner un ou plusieurs exemples qui concernent plutôt l'autre sexe ?</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>7. Si tu devais donner ta définition de la décence dans ce contexte scolaire, quels adjectifs utiliserais-tu ?</li> <li>8. Quelles sont ces limites ?</li> <li>9. Pour quelle sexe a-t-il été plus facile de trouver une tenue à la limite du décent ? Pourquoi ?</li> </ol>

Figure 26 : Guide d'entretien pour les enseignants – page 2

	<p>10. Parmi ces habits-là (montrer les images), lesquels trouves-tu indécents pour aller à l'école ?</p> <p>11. Penses-tu qu'un même habit pourrait être perçu comme décent sur un corps et indécent sur un autre corps ?</p>	<p>10. Quels critères as-tu utilisé pour définir l'indécence à l'école ?</p> <p>11. ((Montrer la photo d'un habit et deux corps différents)) Qu'en penses-tu là ? Pourquoi ?</p>
<b>Raisons d'une telle loi scolaire</b>	<p>12. Si maintenant, nous revenons sur le règlement scolaire qui demande une « <i>tenue vestimentaire décente</i> », est-ce que toi enseignant.e, tu as déjà été mis au courant de la raison qui a poussé la direction a demandé d'avoir une « <i>tenue vestimentaire décente</i> » ?</p> <p>13. Et arriverais-tu à imaginer les motifs qui poussent la direction d'un établissement scolaire à demander ceci et à ne pas laisser une liberté totale ?</p> <p>14. Certaines directions se justifient en expliquant qu'ils préparent les écoliers à être de futurs personnes en apprentissage. D'autres estiment que des habits provoquants sont un manque de respect envers des enseignants ou l'institution. Comment réagis-tu lorsque tu entends ceci ?</p> <p>15. Penses-tu qu'il serait envisageable et utile de créer un tel règlement scolaire avec la participation de tous les enseignants ? Une sorte de consensus ?</p> <p>16. Penses-tu qu'il serait envisageable et utile de créer un tel règlement scolaire avec la</p>	<p>12. Est-ce que tu trouverais cela normal que l'on t'informe de ce choix ?</p> <p>13. Si je te dis qu'un des buts de l'école est de préparer à la vie active, est-ce que cela t'aide à trouver des raisons ?</p> <p>14. Comprends-tu l'argumentation des directeurs ?</p> <p>15. Pourquoi ? Quelles sont les raisons ?</p> <p>16. Pourquoi ? Quelles sont les raisons ?</p>

Figure 27 : Guide d'entretien pour les enseignants – page 3

	<p>participation des élèves ? Une sorte de consensus intergénérationnel ?</p> <p>17. Trouverais cela utile que lors du premier jour d'école, la direction explique la ou les raisons du choix d'un tel règlement ?</p>	<p>17. Penses-tu que cela exercerait une influence sur l'habillement des élèves ? Si oui, laquelle ?</p>
<b>Proposition d'un règlement scolaire idéal</b>	<p>18. Préférerais-tu qu'il y ait une liberté totale ou plutôt un règlement très explicite qui interdise des types de vêtements ?</p> <p>19. Pour conclure, personnellement, quelle règlement scolaire proposerais-tu ?</p>	<p>18. Quels sont tes arguments pour appuyer une telle décision ?</p> <p>19. Comment justifierais-tu le choix d'une telle loi &amp; pourquoi privilégierais-tu ce règlement aux autres ?</p>
<b>Conclusion</b>	<p>Nous arrivons à la fin de cet entretien. <u>Aimerais-tu rajouter quelque chose</u> qui te semble important et qui n'a pas été abordé jusqu'ici ?</p> <p>As-tu d'autres questions ou remarques ?</p>	<p>1.</p>
<b>Éteindre l'enregistrement vocal</b>	<p>Je vais éteindre l'enregistreur. Je te remercie sincèrement de m'avoir accordé de ton temps et te souhaite une belle suite de journée.</p>	<p>2.</p>

### Notes éventuelles :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Figure 28 : Guide d'entretien pour les enseignants – page 4

## 7.2 Le guide d'entretien pour les élèves

Mémoire

HEP-Bejune

Kevin Hartmann

### Mémoire – Guide d'entretien - élèves

#### Éléments contextuels :

Date :	<u>Lieu</u> : école secondaire de Corgémont
Homme / Femme :	
Âge :	
Année scolaire :	

#### Introduction :

- Merci d'avoir accepté de réaliser cet entretien avec moi.
- Je m'appelle Kevin Hartmann, je suis en 2ème année à la HEP BEJUNE à Bienne et j'effectue actuellement mon Mémoire de Master. C'est pourquoi je réalise quelques entretiens avec des enseignant.e.s de l'ESBV.
- De ce fait, il faudrait plutôt me considérer comme chercheur en éducation et plus forcément uniquement comme stagiaire.
- Pour rappel, le sujet de cet entretien concerne les tenues vestimentaires des élèves au secondaire I, plus précisément, la perception de la notion de « décence » en lien avec celle-ci et la perception qu'en ont les élèves ainsi que les enseignant-e.s.
- Pour rappel, l'entretien devrait durer environ 30 minutes et sera enregistré, afin que je puisse retranscrire les déclarations les plus importantes. L'enregistrement ne sera utilisé qu'à des fins académiques. Est-ce que cela te convient toujours ?
- As-tu encore des questions ?

#### Remplir le tableau :

- Afin de contextualiser ton profil, je vais compléter mon tableau qui est composé les questions/caractéristiques suivantes : Homme/Femme, l'âge, le nombre d'années d'enseignement et les disciplines d'enseignement

Figure 29 : Guide d'entretien pour les élèves – page 1

Thématiques	Questions	Relance
<b>Ouverture</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Combien de temps as-tu pris de ce matin pour choisir tes habits ?</li> <li>2. À quoi fais-tu attention quand tu choisis tes habits ?</li> <li>3. Est-ce que vous parlez entre élèves parfois des vêtements que vous portez ?</li> <li>4. Est-ce que d'autres élèves te font parfois des remarques sur tes vêtements ?</li> <li>5. Est-ce que tu observes parfois l'habillement de tes camarades à l'école ?</li> <li>6. Est-ce que cela t'est déjà arrivé qu'un enseignant te fasse une remarque ? Ou à un élève de ta classe ?</li> <li>7. Penses-tu que c'est une bonne chose que les enseignants reprennent parfois les élèves par rapport à leur tenue ?</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Et tu fais cela tous les jours ?</li> <li>2. Comment décrirais-tu ton style de tenue vestimentaire ?</li> <li>3. De quoi parlez-vous précisément ? Prix ? Beauté ? Plaire ? Marque ? Occasion ? Développe</li> <li>4. Si oui : Quelles sont les raisons ? Si non : En fait-on à d'autres élèves ? Pourquoi ?</li> <li>5. Qu'en penses-tu globalement ? Développe</li> <li>6. Comment l'as-tu vécu ?</li> <li>7. Penses-tu qu'ils devraient le faire plus souvent ? Pourquoi ?</li> </ol>
<b>Notion de décence dans la loi scolaire</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>8. Actuellement, dans beaucoup d'écoles il est écrit que les élèves doivent porter une « tenue vestimentaire décente ». Comment comprends-tu cette notion ?</li> <li>9. Aurais-tu quelques exemples d'habillement que tu estimes être indécents ou à la limite de la décence à l'école ?</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>8. Si tu devais donner ta définition de la décence dans ce contexte scolaire, quels mots/adjectifs utiliserais-tu ?</li> <li>9. Arriverais-tu à donner un ou plusieurs exemples qui concernent plutôt l'autre sexe ?</li> </ol>

Figure 30 : Guide d'entretien pour les élèves – page 2

	<p>10. Arriverais-tu à donner un ou plusieurs exemples qui concernent plutôt l'autre sexe ?</p> <p>11. Parmi ces habits-là (montrer les images), lesquels trouves-tu indécents pour aller à l'école ?</p> <p>12. Penses-tu qu'un même habit pour être perçu comme décent sur un corps et indécent sur un autre corps ?</p>	<p>10. Pour quelle sexe a-t-il été plus facile de trouver une tenue à la limite du décent ? Pourquoi ?</p> <p>11. Quels critères as-tu utilisé pour définir l'indécence à l'école ?</p> <p>12. ((Montrer la photo d'un habit et deux corps différents)) Qu'en penses-tu là ? Pourquoi ?</p>
<b>Raisons d'une telle loi scolaire</b>	<p>13. Si maintenant, nous revenons sur le règlement qui demande une « tenue vestimentaire décente », est-ce que toi élève, tu as déjà été mis au courant de la raison qui a poussé la direction à formuler le règlement qui est en vigueur dans cette école ?</p> <p>14. Et arriverais-tu à imaginer les motifs qui poussent la direction d'un établissement scolaire à demander ceci et à ne pas laisser une liberté totale ?</p> <p>15. Certaines directions d'écoles se justifient en expliquant qu'ils préparent les écoliers à être de futurs personnes en apprentissage. D'autres estiment que des habits provoquants sont un manque de respect envers des enseignants ou l'institution. Comment réagis-tu lorsque tu entends ceci ?</p> <p>16. Penses-tu qu'il serait envisageable et utile de créer un tel règlement scolaire avec la participation des élèves ? Une sorte de consensus intergénérationnel ?</p>	<p>13. Est-ce que tu trouverais cela normal que l'on t'informe de ce choix ?</p> <p>14. Si je te dis qu'un des buts de l'école est de préparer à la vie active, est-ce que cela t'aide à trouver des raisons ?</p> <p>15. Comprends-tu l'argumentation des directions d'écoles ?</p> <p>16. Pourquoi ? Quelles sont les raisons ?</p>

Figure 31 : Guide d'entretien pour les élèves – page 3

	<p>17. Trouverais-tu cela utile que lors du premier jour d'école, la direction explique les raisons du choix d'un tel règlement ?</p> <p>18. Est-ce que si tu avais été informé de ce choix, cela t'aurait influencé sur tes choix de vêtements ?</p>	<p>17. Penses-tu que cela aurait exercé une influence sur l'habillement des élèves ? Si oui, laquelle ?</p> <p>18. Pourquoi ?</p>
<b>Proposition d'un règlement scolaire idéal</b>	<p>19. Préférerais-tu qu'il y ait une liberté totale ou plutôt un règlement clair qui interdise des types de vêtements ?</p> <p>20. Pour conclure, si tu en avais les moyens, quel règlement scolaire concernant la tenue vestimentaire appliquerais-tu dans cette école ?</p>	<p>19. Quels sont tes arguments pour appuyer une telle décision ?</p> <p>20. Comment justifierais-tu le choix d'une telle loi &amp; pourquoi privilégierais-tu ce règlement aux autres ?</p>
<b>Conclusion</b>	<p>Nous arrivons à la fin de cet entretien. <u>Aimerais-tu rajouter quelque chose</u> qui te semble important et qui n'a pas été abordé jusqu'ici ?</p> <p>As-tu d'autres questions ou remarques ?</p>	
<b>Éteindre l'enregistrement vocal</b>	<p>Je vais éteindre l'enregistreur. Je te remercie sincèrement de m'avoir accordé de ton temps et te souhaite une belle suite de journée.</p>	

## Notes éventuelles :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Figure 32 : Guide d'entretien pour les élèves – page 4

### 7.3 Images montrées durant les entretiens



Image 1



Image 2



Image 3



Image 4



Image 5



Image 6



Image 7



Image 8



Image 9

Figure 33 : Images montrées durant les entretiens - recto



Image 10



Image 11



Image 12



Image 13



Image 14



Image 15



Image 16



Image 18



Image 19



Image 17

Figure 34 : Images montrées durant les entretiens - verso

*Image a)*



*Image b)*



Figure 35 : Images montrées durant les entretiens – Images a et b

## 8. TRANSCRIPTION COMPLÈTE DES ENTRETIENS

### Transcription des entretiens - Élèves

#### Transcription entretien Charline

Kevin : Alors, combien le temps est-ce que tu as appris ce matin pour t'habiller ?

Charline : Cinq min à dix min, pas plus.

Kevin : Et est-ce que tu fais ça tous les jours tous ?

Charline : Pas tous les jours, parce que je mets deux jours de suite la même tenue puis après je change.

Kevin : Mais tous les toutes les fois où tu dois choisir c'est...

Charline : Oui, de cinq à dix minutes.

Kevin : Et à quoi tu fais attention quand tu choisis tes habits ?

Charline : Le temps qu'il fait surtout. Et si je mets par exemple t-shirt ou un top, quelle jaquette je devrais mettre en fonction de ce qui est au lavage et aussi je regarde les couleurs aussi. Si je mets du vert, je vais pas forcément mettre du jaune fluo.

Kevin : Et pourquoi la veste en fonction du top ?

Charline : Parce que, vu qu'on a en hiver il fait froid. En été, je n'en mets pas forcément, mais en hiver je mets une jaquette plus une veste pour être sûr de ne pas avoir froid.

Kevin : comment tu décrirais ton style de tenue vestimentaire ?

Charline : Et bien... j'essaie quand même de m'habiller... pas forcément à la mode parce que la mode change tout le temps, mais j'essaie plutôt de m'habiller comme les gens de mon entourage s'habillent. Après je m'habille quand même assez varié. J'essaie un peu tous les style. Avant, c'était un peu plus ma maman, maintenant moins. Mais je ne pense pas forcément que j'ai un style précise.

Kevin : Ok. Est-ce que vous parlez des fois entre élèves des vêtements que vous portez ?

Charline : Des fois... peu, très peu, mais des fois.

Kevin : Et de quoi vous parlez ?

Charline : soit du style que l'on voudrait avoir à peu près, soit la tenue qu'on a mise aujourd'hui si on l'aime ou pas trop, mais pas forcément d'autres choses.

Kevin : Donc jamais ou très peu du prix, de la beauté, des marques, etc.

Charline : Pas trop.

Kevin : Est-ce que d'autres élèves te font parfois des remarques sur tes vêtements ?

Charline : Des fois, quand je m'habille un peu tout en noir. Enfin, des fois je m'habille assez en noir et du coup-là on me fait des remarques, mais sinon la plupart du temps, non je pense pas.

Kevin : Et les remarques, si j'ai le droit de demander c'est... ?

Charline : En fait, on m'a juste dit que vu que j'étais en noir, j'étais dépressive, alors que pas du tout, c'est juste que Ben j'avais pas forcément d'autres tenues à mettre.

Kevin : Et est-ce que tu observes parfois l'habillement de tes camarades d'école ?

Charline : Oui j'observe. Déjà, je trouve que l'habillement, des fois, tu peux regarder à peu près comment la personne... par exemple les filles... pas populaires, mais les filles qui ont de l'ampleur on va dire, elles s'habillent souvent à peu près genre... soit avec un top, pantalon à trou, soit avec un gros sweatshirt et un pantalon bien large. Ça aide des fois à comprendre les gens, pas tout entier, mais oui je regarde souvent. Pas forcément les marques, mais le style plutôt.

Kevin : Et au niveau des habits, de ce que tu observes, as-tu un jugement, une critique, qu'est-ce que tu en penses ?

Charline : Alors, je trouve juste un peu triste que tu sois obligé d'avoir à peu près le même style que tout le monde, sinon les gens te jugent assez facilement. Donc si tu essayes d'autres choses, tu as une chance sur deux de soit être jugé, soit qu'on trouve

ça joli. Ça je trouve assez triste, de ne pas pouvoir s'habiller comme tu le voudrais vraiment, mais de devoir rentrer dans un code.

Kevin : Et toi tu essaies de te démarquer ?

Charline : oui bon... J'essaie... En primaire je le faisais beaucoup plus, je me démarquais vraiment des autres, là moins, parce que bah je me suis dit qu'on est quand même avec des grands, donc on va se calmer avec les tenues vestimentaires et du coup des fois j'essaie quand même de changer un peu mes tenues, d'essayer de mettre des trucs que des gens ne mettraient pas forcément. Mais pas vraiment plus que cela, un petit peu, mais sans plus.

Kevin : Tu m'avais dit déjà avoir reçu des remarques d'enseignants, rappelle-moi les raisons.

Charline : Une fois c'était parce qu'on voyait mes épaules et une fois le top était trop plongeant.

Kevin : Et comment tu l'as vécu quand un enseignant te fait une remarque sur ta tenue ?

Charline : Je trouve ça quand même assez blessant, parce que déjà tu peux pas porter n'importe quelle tenue, ensuite un enfant fera attention à ci, à ça, donc au final autant mettre toujours la même tenue et toujours acheter la même au final. Et si on voit mes épaules... enfin, ce n'est pas non plus comme si j'étais arrivée en maillot de bain à l'école, c'est juste un t-shirt ou un top quoi. Et peut-être que les enseignants ne voudraient pas porter ce genre d'habits, mais c'est mon corps, c'est moi qui décide comment je veux l'habiller, qu'est-ce que je veux montrer, qu'est-ce que je ne veux pas montrer. Donc oui, c'est quand même assez blessant.

Kevin : Et est-ce que tu penses que du coup c'est une bonne chose quand même que les enseignants reprennent parfois les tenues des élèves ?

Charline : Tout dépend. Si par exemple une élève vient en maillot de bain ou avec une tenue tellement petite qu'on voit presque tout, là oui parce qu'il y a quand même une limite. Mais si on voit les épaules, un peu des cuisses ou même les cuisses, ça dérange

pas quoi, tout le monde à des cuisses c'est logique, tout le monde a des épaules et c'est leur corps pas ceux des profs. Donc oui, tout dépend la tenue c'est pas forcément bien. Tout dépend vraiment des circonstances.

Kevin : Mais globalement dans cette école avec tes expériences, tu trouves que ?

Charline : Ça va oui.

Kevin : Actuellement comme on l'avait vu avant les vacances, dans beaucoup d'écoles c'est écrit tenue vestimentaire décente. C'est ce qui est attendu que les élèves portent. Donc décent, je le rappelle à c'est un synonyme de convenable ou d'adéquat. Comment toi tu comprends cette notion de « les élèves doivent porter une tenue vestimentaire décente » ?

Charline : Je pense, déjà pas forcément avoir un t-shirt ou un pull avec des messages de haines, grossiers ou qui invitent à prendre des choses pas bien pour le corps ou quelque chose dans le style. Vraiment, ce qui insulte ou ce qui n'est pas forcément très bien ça je pense que ça c'est indécent. Ou tout cours, ne pas venir en maillot de bain à l'école ou habiller dans un déguisement, par exemple venir en vampire avec les canines, du faux sang, dans le style. Sinon, ça va.

Kevin : Là tu m'as plus donné des contre-exemples, si je te demande de définir « tenue vestimentaire décente » ?

Charline : ça concerne beaucoup d'habits... Genre les tops ça passe, les sweat-shirts ça passe, t-shirt ça passe, les shorts ça passe, les jupes ça passe... Enfin pas les jupes qui sont tellement courtes que l'on dirait une ceinture, mais sinon la plupart des choses au final ça va, tant qu'elles sont pas trop courtes, pas trop exagéré.

Kevin : Donc tenue vestimentaire décente, pour toi on pourrait résumer à « pas trop court », « pas trop exagéré » ?

Charline : [Hochement de tête].

Kevin : Très bien. Donc tu m'as parlé des dents de vampire ou des jupes très courtes, mais est-ce que t'as d'autres exemples d'habillement ou de tenues que tu estimes être indécent ?

Charline : Par exemple, quelqu'un qui met genre une insulte genre \*\*\*\*\* à tel ou tel genre de personne, ça par exemple c'est pas bien, parce ça peut blesser la personne et donc c'est pas bien.

Kevin : Donc là on est purement dans le message en fait ?

Charline : Oui

Kevin : Mais tu m'as pas donné d'exemple d'habits qui sont trop courts.

Charline : Je n'en ai pas forcément, à part peut-être les jupes et les tops. Peut-être pas venir en maillot de bain.

Kevin : Donc en fait il n'y a pas forcément un sexe qui serait plus désavantagé que l'autre ?

Charline : Non.

Kevin : Tu as quand même beaucoup parlé des filles avec les jupes ou tops, mais est-ce que pour les garçons tu as des exemples de tenue que tu trouves indécentes ?

Charline : Les garçons peut-être ceux qui ont le pantalon tellement bas que l'on voit tout, le pantalon est à la hauteur de la cuisse. Ça je trouve assez indécent parce qu'on voit tout. Sinon les hauts transparents, mais ça compte aussi pour les filles au final.

Kevin : Je vois tout à fait. Maintenant je vais te montrer des images et j'aimerais à chaque fois que tu me dises le numéro de l'image et pour moi c'est « correct » ou « pas correct » pour aller à l'école et que tu me dises pourquoi. Alors, image une.

Charline : Image une elle est correcte.

Kevin : C'est pas trop classe pour aller à l'école ?

Charline : S'il veut être classe, il est classe.

Kevin : Ok, image deux.

Charline : C'est un short tout ce qui a de plus basique.

Kevin : Pas trop court ?

Charline : Je trouve ça va, ce n'est pas non plus un mini-short.

Kevin : Ok. Image trois, alors peut-être qu'on ne le voit pas assez sur l'image, donc je me dois de le préciser, mais la fille ne porte pas de soutien-gorge. Donc tu parlais avant de transparent, mais ici tétons visibles, est-ce que ça... ?

Charline : Alors non, moi je trouve personnellement pas, parce qu'elle fait ce qu'elle veut au final. Si on n'y prête pas vraiment attention on ne le voit pas. Et si c'est que ça, les hommes aussi des fois c'est comme ça, donc moi je trouve ça va au final. Elle fait ce que ce qu'elle veut, parce que c'est couvert.

Kevin : Très bien. Image quatre.

Charline : La jupe ça va, le haut ça va. Si elle veut venir en tenue d'écolière c'est ok, mais c'est peut-être un tout petit peu exagéré.

Kevin : Qu'est-ce qui serait exagéré ?

Charline : Si c'est pas forcément exigé, alors je pense que les autres réagiraient. Mais d'après le règlement, c'est en ordre.

Kevin : Ici, image cinq, avec un message du coup.

Charline : Du coup image cinq, non. Non, pas correct parce que la police ce sont quand même des humains avant tout, avant leur métier, et bon bah voilà ils peuvent pas être juste à 100%, c'est pas non plus des dieux ou des anges, donc c'est normal qu'ils fassent des erreurs, un peu comme tout le monde au final, donc dire ça comme ça je trouve ça violent et ça se fait pas. Tu ne dis pas ça à des gens qui sont censés te protéger.

Kevin : Donc là le message, pour venir à l'école, n'est pas correct ?

Charline : Non.

Kevin : Ok. Image six du coup.

Charline : Je trouve que ça va.

Kevin : Le haut n'est pas trop court ?

Charline : ça va parce qu'elle a un pantalon montant, donc ça va.

Kevin : Ok. Donc voir le ventre ?

Charline : On en a tous un.

Kevin : Ok. Image sept.

Charline : ça va c'est une robe, en plus elle est longue, donc c'est nickel.

Kevin : donc pas trop classe non plus pour venir à l'école ?

Charline : Non, ça va.

Kevin : D'accord. Alors image huit.

Charline : Alors, pour le règlement il est habillé, en plus ce n'est pas court, sauf qu'un pyjama je trouve que c'est peut être un petit peu exagéré, parce que c'est comme si tu ne t'étais même pas habillé vraiment.

Kevin : Donc tu penses que ce serait mérité qu'un enseignant lui fasse une remarque ?

Charline : Je suis partagé, parce qu'il couvre, mais en même temps c'est un peu exagéré de venir en pyjama, même si chacun son look. C'est limite je pense.

Kevin : Donc, image neuf.

Charline [réflexion], là c'est limite pour l'école... un peu comme la huit, parce que c'est pas non plus un maillot de bain et il n'y a pas non plus un gros décolleté, mais c'est juste peut-être la taille, mais c'est limite.

Kevin : Et puis les jeans troués ?

Charline : Ce sont des jeans y a pas vraiment de problèmes, parce qu'on a tous des cuisses.

Kevin : Alors, image dix, c'est une photo.

Charline : Hum... non. Oui, mais la photo elle convient pas. Ça ne passe pas à l'école et en plus elle joue pas quoi, genre on comprend le thème direct quoi.

Kevin : Mais c'est quoi ce thème alors ?

Charline : C'est la nudité des femmes quoi... non, pas à l'école.

Kevin : La onze, cartoon.

Charline : Oh ça passe. Enfin, même si le cartoon il a été créé comme ça, donc ça passe.

Kevin : Même si le message... ?

Charline : Oui, le message derrière il n'est pas ouf. Je ne sais pas... c'est comme le pyjama et l'autre.

Kevin : C'est-à-dire, qu'on pourrait dire quelque chose ?

Charline : Oui, on pourrait.

Kevin : Ok, image douze.

Charline : C'est un débardeur, ça passe.

Kevin : Même blanc, transparent, moulant ?

Charline : Il est pas vraiment transparent, ça irait, c'est un peu comme les tops au final.

Kevin : Image 13, c'est un ensemble entre veste à piques et puis crête iroquoise.

Charline : Alors pour l'école je pense que tant qu'il travaille bien et convenablement sans toujours retoucher ses cheveux [rire], ça passe, mais après j'ai peur pour lui des autres, mais sinon ça passe. Au final chacun a la coupe de cheveux qu'il veut.

Kevin : Donc l'école n'aurait pas à intervenir là-dedans ?

Charline : Non, c'est un style comme un autre.

Kevin : D'accord, image 14, c'est un peu l'habillement classique de nos jours.

Charline : ça passe, vu que presque tout le monde s'habille comme ça et c'est pas pyjama, c'est quand même une tenue, moi je trouve ça passe.

Kevin : Donc, image 15.

Charline : C'est limite, vraiment très très limite, parce que c'est quand même assez bas. C'est comme le pyjama et les autres trucs. Mais je pense quand même que c'est trop.

Kevin : Pourtant, ce n'est pas la même limite. Avec le pyjama, on ne voit pas le sous-vêtement. Là on voit quand même.

Charline : Oui, c'est limite, mais là le prof devrait faire une remarque. Enfin, si c'est fait exprès, fait une remarque, si c'est pas fait exprès, alors fais peut-être une remarque gentille.

Kevin : Je vois. Parce que là, le problème en fait, c'est qu'on voit son sous-vêtement ?

Charline : Oui.

Kevin : Image 16 ?

Charline : Elle a le droit de mettre ce collier, enfin c'est un peu satanique, donc oui... mais tout dépend l'intention qu'elle a derrière ce collier. Si elle dit « je veux un culte à tel et tel » et qu'elle invite tout le monde à entrer dedans, alors non. Mais si elle le porte sans forcément savoir ou sans forcément avoir d'intention derrière, ça passe.

Kevin : Donc juste niveau visuel, il n'y a pas de souci ?

Charline : Niveau visuel, c'est tout bon.

Kevin : Ok, 17.

Charline : C'est un haut. Je n'ai pas vraiment de truc à dire. C'est oui, parce c'est un haut basique je trouve.

Kevin : Même s'il y a le sorte de tissu qui vient autour du cou ou même si les épaules sont visibles ?

Charline : Tant que cela ne la dérange pas pour travailler, c'est bon.

Kevin : Ok. Alors la 18.

Charline : Alors, tout dépend, parce que je sais aussi qu'il y a des personnes qui mettent des croissants ou des croix sans forcément faire partie de la religion. Ils mettent juste

les croix pour le style. Donc tout dépend, tant qu'il ne dit « c'est la meilleure religion les autres elles sont nulles », ça passe je dirais.

Kevin : Donc juste montrer de nouveau, c'est en ordre ?

Charline : Oui.

Kevin : Et finalement 19.

Charline : Alors c'est moins que le garçon, mais tout dépend l'intention derrière. Si c'est tout le temps comme ça, certains profs pourraient faire la remarque. Mais si c'est pas forcément intentionnel, alors ça passe et tout dépend comment elle est habillée et comment ça ressort.

Kevin : Mais si toi tu étais dans une telle situation avec un tel habit etc., est-ce que tu aimerais qu'un enseignant ou une enseignante interviennent ou pas ?

Charline : Tout dépend comment tu es avec l'enseignant, si tu t'entends bien avec, alors tu le prends pas comme ton pote, mais comme quelqu'un avec qui ça va, mais si tu sais que l'enseignant t'aime pas et toi tu l'aimes pas, alors tout dépend... Mais ça serait quand même mieux qu'un pote dise.

Kevin : Donc par forcément l'enseignant. Ça peut te gêner, même si l'intention derrière est peut-être bonne ?

Charline : Oui.

Kevin : On parlait des habits notamment ceux de l'image six et de l'image huit, ma question elle « est-ce que tu penses que ce genre de haut peut être perçu comme adéquat sur un type de corps et inadéquat sur un autre type de corps ? »

Charline : Non, parce que chaque personne a un corps qu'elle n'a pas choisi. C'est un peu injuste pour l'autre personne. Juste parce que tu n'as pas le bon type de corps, alors on te dit quelque chose, alors que la personne à côté toi qui a le même haut que toi, la même tenue que toi, on lui dit rien, juste parce qu'elle a un autre type de corps.

Kevin : Donc tu me confirmes ça, en regardant ce que je te montre là ? Alors j'ai dû couper la tête, parce qu'il y aurait peut-être eu une histoire de regard. Ce n'est pas tout

à fait le même haut, mais l'intention est que le haut on le voit et on voit aussi la différence de forme et ça c'est un fait. Est-ce que pour toi les deux sont soit corrects, Incorrects, ... ?

Charline : Je trouve que les deux sont correctes, même si elle [l'image d'en haut] a un haut court et tout mais si je compte que ça, c'est correct. Autant celle-là pourrait mettre ce haut-là, ça joue et pareil dans l'autre sens. Donc ça passe. Si ça passe avec l'une ça passe avec l'autre.

Kevin : Ok. Alors on a fini avec les images. Maintenant on va revenir sur le règlement, donc « tenue vestimentaire décente », est ce que toi ici dans cette école. quand tu es arrivée en début d'année, on t'a informé pourquoi la direction a choisi « tenue vestimentaire décente » + les deux-trois précisions ?

Charline : Non, on nous a juste dit de ne pas me porter de short qui montent en dessus des mi-cuisses si je ne me trompe pas. Je crois qu'on ne doit pas avoir de nombril visible et je crois qu'il y a une histoire d'épaules, mais je crois que ça c'est tout dépend les profs un peu. Mais on nous a pas dit ça clairement, on nous a passé une feuille où c'est écrit, on a dû lire et puis voilà. Mais on nous a pas réellement informés le pourquoi du comment c'était comme ça.

Kevin : Et est-ce que tu trouverais ça intéressant ou normal qu'on t'informe ?

Charline : Alors qu'on nous informe, à la limite oui, parce que c'est quand même bien et parce que je pense on réfléchit pas tous la même chose. On ne peut pas être tous d'accord et en même temps il faut des limites pour pas que ce soit vraiment trop vagues ou que personne ne comprenne.

Kevin : Mais ça peut être une idée de dire au début de l'année aux élèves « on a choisi ça parce que... »

Charline : Oui

Kevin : Et est-ce tu arrives à t'imaginer les motifs qui ont poussé la direction à choisir ça ?

Charline : Je pense pour les filles, je parle des filles parce que je ne sais pas du côté des garçons, je pense c'est surtout parce que ça gêne... c'est pas que ça gênerait les garçons, mais ça pourrait amener à de mauvaises attentions. Autant c'est logique un peu de dire ça au cas où, mais peut-être il ne faudrait pas dire aux filles de changer leur tenue, mais aux garçons d'arrêter. Oui, je pense que c'est surtout à cause de ça.

Kevin : Et si je te dis que l'école n'a pas voulu laisser une liberté totale, parce qu'elle veut vous préparer à la vie active... ?

Charline : Alors...[réflexion] oui et non. Il y a des gens qui travaillent à la maison, ils font du travail à la maison, donc là tu peux t'habiller comme tu veux. Autant par exemple si tu travailles dans l'église, il y a peut-être quand même des limites. Donc c'est vraiment tout dépend quel travail, tu fais dans quel milieu tu es, et tout dépend des fois même dans quel pays tu es, tout dépend comment va ton futur.

Kevin : Donc tu peux comprendre, mais on pourrait nuancer ?

Charline : Oui.

Kevin : Je vois. Il y a certaines directions qui se justifient avec le « préparer pour le futur » et y en a d'autres qui disent que les habits provocants, à voir ce que l'on sous-entend sous provocants, cela peut-être un manque de respect envers les enseignants et envers l'institution. Comment tu réagis quand tu entends ça ?

Charline : Alors moi en étant élève, je ne comprends pas pourquoi. En étant élève, je n'ai pas la vue d'ensemble, mais c'est leur corps, si elles veulent s'habiller bien comme ça, elle s'habille comme ça. Si vous [les enseignants] vous ne voulez pas vous habiller comme ça, vous ne vous habillez pas comme ça. Avec mon point de vue d'élèves, je ne comprends pas.

Kevin : Et est-ce que tu penses qu'il serait envisageable et utile de créer un règlement sur l'habillement avec la participation des élèves ?

Charline : Oui !

Kevin : Pourquoi ? Quelles sont les raisons ?

Charline : Parce que, même si on est des élèves et qu'on est encore des enfants, on a quand même notre mot à dire et cela concerne quand même notre tenue vestimentaire. Ils ont probablement des codes pour leur tenue vestimentaire aussi, mais ils jugent nos tenues vestimentaires, alors que de base c'est un peu nous qui choisissons comment on veut s'habiller, comment on veut être. qu'est-ce qu'on veut montrer aux autres.

Kevin : Tu penses qu'un consensus c'est faisable entre enseignants et élèves ?

Charline : Euh oui, après je pense que les filles choisiraient plus pour les filles et les garçons plus pour les garçons, parce que sinon ça va amener à des règles n'importe. Si les filles avec les enseignants disent on est d'accord pour ça, mais on est pas d'accord pour ça et les garçons pareil de leur côté, on pourrait faire des débats où chacun donne sa parole.

Kevin : ça ne te paraît pas compliqué ?

Charline : Oui, mais ce serait plus juste.

Kevin : Tout à fait. Il nous reste quatre questions. Avant, tu m'as dit qu'il serait intéressant que les maître de classe en début d'année disent « on a choisi ce règlement parce que ». Moi je vais aller un petit peu plus loin dans la réflexion, est-ce que tu penses, du fait que tu m'as dit d'avoir déjà reçu des remarques, que si on t'avait expliqué pourquoi on a choisi de mettre tel règlement, ça aurait influencé ta tenue, serait influencée ton habillement ?

Charline : Alors me connaissant et connaissant mon caractère pas du tout. Mais ça, c'est tout dépend la personne. Moi c'est juste que j'ai un caractère assez dur, donc si je veux faire ça, alors je vais faire ça ; si je veux m'habiller comme ça, je m'habillerai comme ça. Dans la plupart des situations c'est comme ça, surtout quand c'est un enseignant qui me dit ça. Même si on m'avait expliqué, ça ne m'aurait pas beaucoup influencée. Après je pense pour certaines autres personnes qui ont un caractère peut-être moins dur, ils comprendrait et ils suivraient.

Kevin : En fait, tu penses que ça peut influencer, parce que les élèves peuvent se mettre d'une certaine manière à la place des profs et comprendre ?

Charline : Oui, exactement.

Kevin : Très bien. Est-ce que tu préférerais qu'il y ait liberté totale ou à l'inverse un règlement où on accepte tout sauf ça, ça, ça, etc.

Charline : Avec la liberté totale, le seul problème c'est qu'il y aurait des excès. Je suis sûr que certaines personnes viendrait en maillot de bain, j'en suis sûr à 100% connaissant des gens de notre école. Donc ça c'est limite, à part si vraiment il y a un message à faire passer et que tu veux faire de l'impact, mais sans message sans rien, juste pour les cours... c'est non. Mais si on prend les règles et ce sont vraiment des règles genre pas de shorts, pas de jupes en dessous des genoux, là c'est un peu exagérer quand même.

Kevin : Donc en fait il faut quand même un entre-deux ?

Charline : Oui.

Kevin : Et du coup, si tu avais les moyens maintenant de choisir le règlement scolaire optimale pour l'école mon dans laquelle tu es, qu'est-ce que tu choisirais et pourquoi ?

Charline : J'en reviens au de demander aux gens [enseignants et élèves] et faire peut-être un habit de classe et un règlement d'école. Bon je pense que pas tout le monde pourra être d'accord, ça c'est bien évident, parce que chacun a sa vision, mais ça serait bien de faire quand même un avis un peu plus d'ensemble.

Kevin : Mais juste vraiment toi, ton avis, sans parler de consensus.

Charline : Chacun vient avec le look qu'il veut, donc ça veut dire si tu veux être gothique ou si tu veux être streetwear, parce qu'au final c'est ton trait de personnalité, c'est ton choix. Mais quand même pas venir en maillot de bain ou en tenue super courte ou totalement transparente ça c'est possible. Et pas venir avec des messages de haine ou qui provoquent des gens même avec la sexualisation comme on a vu sur les images, mais sinon c'est tout.

Kevin : Donc en fait tu aimerais cacher quelles zones en disant pas trop court ?

Charline : Les zones intimes.

Kevin : Ok, et les messages de haine, mais envers qui ou envers quoi ?

Charline : Je pensais aux messages envers les policiers ou envers le métier des gens, envers le caractère des gens, grossophobe, homophobe, un peu tout ça. Je ne sais pas comment expliquer plus, mais ça regroupe vraiment beaucoup de choses.

Kevin : Simplement accepter la différence ?

Charline : Oui.

### Transcription entretien Lola

Kevin : Alors merci d'avoir accepté. Combien de temps tu as pris ce matin pour t'habiller ?

Lola : Vu que ce sont les mêmes habits que hier, c'est plus rapide.

Kevin : Et hier ?

Lola : C'est cinq-dix minutes.

Kevin : Donc pas trop de réflexion ?

Lola : Non

Kevin : Et du coup, à chaque fois que tu choisis c'est à peu près ce temps-là ?

Lola : Oui.

Kevin : À quoi tu fais attention ? Est-ce que tu fais attention à quelque chose quand tu choisis tes habits ?

Lola : Que ça va bien ensemble.

Kevin : ça veut dire ? Parce que ça peut être plusieurs choses.

Lola : Que les couleurs vont ensemble et que ça fasse beau. [longue réflexion] Mais je sais pas vraiment comment expliquer mieux.

Kevin : Donc les couleurs, mais pas forcément les marques ?

Lola : Non.

Kevin : Comment tu décrirais ton style vestimentaire ? Globalement, pas seulement aujourd'hui.

Lola : La plupart du temps c'est plus streetwear, mais ça dépend. Parfois j'aime bien être plus dans des habits serrés, des fois des larges.

Kevin : Donc tu changes toujours un peu. Est-ce que tu fais attention à quelque chose de spéciale quand tu choisis tes vêtements, dans le sens où « aujourd'hui j'aimerais être large parce ... ou j'aimerais serré parce que... » ?

Lola : Non.

Kevin Ok. Est-ce qu'entre élèves parfois vous parlez des vêtements que vous portez ?

Lola : Non, juste bah si on aime bien. Par exemple une pote ne met pas souvent des choses serrées et hier elle a mis un ensemble serré et j'ai trouvé ça jolie, donc je lui ai dit que c'était beau.

Kevin : C'est gentil de ta part. Et du coup, vous parlez jamais de marques ou de prix ?

Lola : Ah si, les marques et les prix oui.

Kevin : Et dans quel cadre ?

Lola : Surtout les chaussures la plupart du temps, pas trop le reste déshabillés.

Kevin : Est-ce que les élèves te font parfois des remarques sur les vêtements que tu portes ?

Lola : Sur mes formes, mais pas sur les habits.

Kevin : ça c'est un autre problème, on discute à la fin de l'entretien si tu veux, parce que ça ne fait pas tout à fait partie de mon étude. Globalement les habillements des autres élèves tu en penses quoi ?

Lola : C'est leur vie, moi je m'en fiche.

Kevin : Tu penses que c'est approprié pour l'école ?

Lola : Oui.

Kevin : Et du coup je sais qu'un enseignant t'a déjà fait une remarque, parce que je m'en suis souvenu. Rappelle-moi pourquoi déjà.

Lola : Cela m'est arrivé plusieurs fois, mais c'est majoritairement parce qu'on voit trop ma poitrine et que ça peut soi-disant déconcentrer les garçons.

Kevin : Comment tu l'avais vécu ?

Lola : En fait après qu'une prof m'ait dit ça, je me suis dit « demain je le remets et je vais voir si y a des autres enseignants qui le disent » et au final déjà à la fin de la journée il n'y avait personne d'autre qui me l'avait dit moi et le lendemain non plus.

Kevin : Tu as dit que cela t'es arrivé plusieurs fois. Est-ce que c'est toujours à cause des mêmes raisons ?

Lola : Ouais parce que le haut est trop court.

Kevin : À quel niveau trop court ? Au niveau du ventre ?

Lola : Oui.

Kevin : Mais du coup, cette remarque dont tu as parlé avant, elle t'a dérangée ou cela ne t'a pas dérangée ?

Lola : Non, pas trop, parce que je savais qu'il y avait qu'une enseignante qui allait me dire cela.

Kevin : Est-ce que tu penses que c'est une bonne chose que les enseignants reprennent des fois les élèves sur leurs tenues ?

Lola : ça dépend. Des fois c'est exagéré, mais ce que j'avais moi je trouve pas ça exagéré. Mais oui, il faut rester dans le cadre de l'école.

Kevin : Donc tu trouves que c'est bien qu'il dise quelque chose si c'est mérité ?

Lola : Oui, mais ça doit pas être juste. Et ça doit être « tu changes, c'est tout », pas le t-shirt de la honte comme vous l'avez montré.

Kevin : D'accord. Et donc à la fréquence à laquelle ils le font dans cette école, tu trouves que c'est en ordre ?

Lola : Oui.

Kevin : Donc comme dit actuellement dans mon coup d'école c'est écrit « tenue vestimentaire décente ». C'est très vague, comment toi tu comprends cela si maintenant je te dis « Lola, tu dois t'habiller avec une tenue vestimentaire décente » ?

Lola : Professionnel... Ou alors, peut-être pas professionnel, mais comme vous avez dit ce matin, un enseignant ne va pas venir en training. Pour nous élèves, on va pas venir en maillot de bain, c'est pas approprié pour l'école.

Kevin : Mais du coup, c'est quoi approprié pour l'école ?

Lola : C'est compliqué à dire. [longue réflexion] On doit cacher les sous-vêtements, mais si ce sont juste des bretelles c'est pas grave. Sinon je ne sais pas, c'est compliqué.

Kevin : Est-ce que des exemples du coup d'habillement que tu estimes être indécents pour venir à l'école ?

Lola : Les robes trop ouvertes sur le côté ou trop décolletées. Les mini-shorts aussi quand on commence à voir les fesses.

Kevin : Et pour les garçons ?

Lola : Faut pas qu'ils viennent torse nu, mais sinon je n'ai rien d'autre.

Kevin : Et du coup ça a été plus facile pour toi de trouver des exemples de tenues indécents pour les filles ?

Lola : Oui.

Kevin : Pourquoi tu penses ?

Lola : Parce qu'on sexualise plus les filles que les garçons dans notre société.

Kevin : Donc si je suis ton raisonnement, pour les filles c'est aussi plus facile d'être hors-norme d'une certaine manière ?

Lola : Exact.

Kevin : Intéressant. Maintenant, nous arrivons aux images. Donc j'aimerais que pour chaque image tu me dises le numéro de l'image et si c'est en ordre pour toi de venir à l'école avec ou pas et tu m'expliques toujours pourquoi. Alors image une ?

Lola : Il faut avoir le courage de mettre ça à l'école quoi. Il faut assumer de venir en costard à l'école.

Kevin : Mais ça serait correct de venir à l'école comme ça en tant qu'élève ?

Lola : Oui.

Kevin : Cela ne serait pas trop ?

Lola : De mon avis, ça serait trop, mais je pense qu'il y a des gens qui que cela ne dérangerait pas.

Kevin : Ok. Alors du coup deux, comment tu juges ce mini-short ?

Lola : C'est compliqué. Je pense que c'est pas trop court, mais il faut aussi assumer de mettre ça.

Kevin : Mais pour toi, sans prendre en compte l'avis des autres, ce serait en ordre ?

Lola : Oui.

Kevin : Ok. Image trois. C'est une question extrêmement délicate, mais je me dois de la traiter. Ici, on voit quand même les formes qui ressortent, alors est-ce que ça on devrait libre ou pas ?

Lola : Moi je pense que c'est ok, ça ne change rien que l'on voit ou pas.

Kevin : Donc on devrait laisser ce choix ?

Lola : Oui.

Kevin : Ok. Image quatre.

Lola : Faut assumer de mettre ça, mais c'est en ordre, ça cache tout, c'est pas trop court.

Kevin : Ok. Image cinq.

Lola : Alors ça faut éviter à l'école, ça ne serait pas en ordre.

Kevin : À cause de quoi ?

Lola : ça insulte la police et il y a un doigt d'honneur. C'est le message quoi.

Kevin : D'accord. Image six.

Lola : Alors pour moi, le décolleté il est trop plongeant, pour l'école en tout cas, en dehors ça irait.

Kevin : Alors, la robe de l'image sept ?

Lola : ça passe, ce n'est pas trop court, elle est bien.

Kevin : Ce n'est pas non plus trop pour l'école ?

Lola : Non, les personnes ont le droit de mettre des robes.

Kevin : Image huit ?

Lola : [Rigole]. Pourquoi pas.

Kevin : Même si ça a tendance à faire un peu pyjama ?

Lola : Au final ça couvre tout ce qu'il faut.

Kevin : Ok, Image neuf ?

Lola : Alors le haut ça me dérange pas, mais le bas les trous ils sont trop gros et le trou vers sa main il est trop haut. La cuisse c'est quand même déjà un peu limite je trouve. Le reste, ça va.

Kevin : Alors image dix ?

Lola : ça faut éviter à l'école.

Kevin : Pourquoi ?

Lola : Parce que ça montre une femme toute nue. ça montre cette sexualisation de la femme et donc ça n'a rien à faire à l'école.

Kevin : Ok. Image onze ?

Lola : ça peut être drôle, parce que c'est un vieux cartoon, même si le message derrière il est limite... D'un côté cela montre aussi le regard des anciens cartoons.

Kevin : Donc pour toi ça serait quand même en ordre ?

Lola : Oui, c'est limite, mais ça se passe encore.

Kevin : Ok. Image douze ?

Lola : ça va. En fait, c'est comme les shorts, il faut assumer de mettre ça. Mais ça ne dérange pas.

Kevin : Ok. Image 13 ?

Lola : la coupe de cheveux, je vois pas le problème de cette coupe de cheveux à l'école. Je trouve ça juste pas beau [rire]. Il faut juste assumer.

Kevin : D'accord. Image 14 ?

Lola : Tout le monde porte ça actuellement, tellement tout le monde que l'on pourrait pas l'interdire.

Kevin : Donc pour toi, un training à l'école, c'est en ordre ?

Lola : Oui.

Kevin : Ok image 15.

Lola : ça je me bats avec mes amis, Là les sous-vêtements sont clairement visibles. Des fois c'est trop bas. Je comprends pas l'intérêt. En fait, on devrait tout simplement pas voir.

Kevin : Donc l'enseignant devrait dire quelque chose ?

Lola : je sais pas... C'est juste de la logique de pas montrer ça.

Kevin : Donc plutôt incorrect, indécent ?

Lola : Oui.

Kevin : Oui. Image 16 ?

Lola : Là ça touche la religion, c'est du satanisme. Donc c'est pas acceptable.

Kevin : Alors c'est pas tout à fait une croix de Satan, c'est juste plutôt le style gothique.

Lola : Ah, alors ça change tout. Si c'est le style gothique, alors on s'en fiche, chacun son style.

Kevin : Alors ça c'est intéressant : si ça avait été une croix de Satan, ça aurait été dérangeant parce que ?

Lola : Parce que ça touche à la religion et la religion n'a rien à faire à l'école.

Kevin : Ok. Du coup image 17 ?

Lola : Visible comme ça, je sais pas... c'est religieux... mais ça tu mets sous le t-shirt et puis c'est bon.

Kevin : Très bien, alors image 18. C'était la mode il y a 10-15 ans.

Lola : Pas pour aller à l'école. Tu ne mets pas des habits aussi courts à l'école.

Kevin : Et du coup, là l'enseignant pourrait dire quelque chose ?

Lola : Oui. Même si au final je pense pas qu'il ou elle va regarder à cet endroit-là.

Kevin : Si ça devait t'arriver et si un enseignant devait te dire quelque chose, comment tu le prendrais ? Le prendrais-tu plus mal que si ça avait été une enseignante ?

Lola : Peu importe si c'est un homme ou une femme, je dirais « pourquoi vous avez regardé là ? » c'est tout. Et si je vois une amie qui est comme cela je lui dirais de remonter, c'est tout. Je préfère que ce soit une amie qui me dise de le remonter parce que j'ai pas remarqué que ce soit un prof.

Kevin : Même s'il te dit aussi juste de remonter ?

Lola : Oui, c'est différent. Une amie tu t'en fiches qu'elle regarde tes fesses, alors qu'un prof n'est pas sensé regardé là.

Kevin : D'accord. Après ça peut juste se remarquer, sans forcément observer attentivement.

Lola : C'est vrai...

Kevin : Bon, Image 19 ?

Lola : Aucun problème, parce que les épaules on en a tous.

Kevin : Et est-ce que tu penses qu'un habit peut être indécent sur un corps et décent sur un autre corps ?

Lola : Oui.

Kevin : Tu as un exemple en tête ?

Lola : Il y a des tops par exemple où si on a plus de poitrine on verra plus et inversement si on en a moins. Du coup, ce sera moins décent sur un corps qui a plus de poitrine que sur un corps qui en a moins.

Kevin : Donc en fait tu es vraiment en train de me confirmer ça ?

Lola : C'est exactement ça oui.

Kevin : Donc pour toi, ça [l'image a] ce serait correct et ça [l'image b] pas forcément ?

Lola : Oui, même si ça devrait pas l'être, mais c'est comme ça.

Kevin : Donc globalement on a l'impression que c'est, mais est-ce que pour toi les deux sont corrects, les deux sont pas corrects pour venir à l'école, ... ?

Lola : Les deux sont corrects, même si là [pointe le milieu de l'image b] le trou au milieu est un peu trop grand. S'il n'y avait pas de trou, cela serait clairement correct.

Kevin : Très bien. Quand tu es arrivée dans cette école ici il y a deux ans, est-ce que on t'a informé pourquoi est-ce que c'était école a choisi de mettre un tel règlement ?

Lola : Non, ils ont juste dit qu'il y avait un règlement et on l'a lu ensemble, c'est tout.

Kevin : Est-ce que tu penses que cela serait bien que l'on t'informe de « on a choisi ça parce que... » ?

Lola : Oui je pense que cela serait mieux.

Kevin : Et tu arrives à imaginer les raisons qui poussent la direction à choisir un règlement comme celui que l'on a ici ?

Lola : Je crois que l'on a pas le droit de montrer le nombril si je me souviens bien et cela le prof nous a expliqué cette année. En fait, la règle du nombril c'est juste c'est le truc sur le ventre pour montrer une limite. Donc c'est logique de dire le nombril parce que tu peux pas dire autre chose.

Kevin : Mais les autres raisons ? Parce qu'on vous demande quand même quelque chose, on vous dit pas « liberté totale », là est ma question. Pourquoi est-ce qu'on met quand même un règlement dans une école ?

Lola : Honnêtement, je ne vois pas pourquoi il y a un règlement. En fait, tu ne vas pas venir en maillot de bain à l'école, c'est de la logique.

Kevin : Je comprends tout à fait, mais s'il n'y a pas de règlement, si quelqu'un vient comme ça, on devra le laisser.

Lola : Oui et ça c'est le problème. En fait ce sont les autres élèves qui doivent faire l'effort de se dire « ça je peux mettre à l'école, ça non ». Mais en fait, ça ne serait pas au prof de le dire, mais aux autres de réfléchir.

Kevin : Je vois. Un des buts des différentes directions c'est de dire « on prépare à la vie future, quand vous aurez apprentissage, un métier etc. ». Qu'en penses-tu ?

Lola : Je suis assez d'accord avec cela.

Kevin : Tu arrives à en trouver d'autres ?

Lola : Pas vraiment, parce que c'est un assez bon argument je trouve. C'est vrai que quand on va au travail, comme vous avez dit ce matin, on ne peut pas aller n'importe comment au travail.

Kevin : Alors moi du coup j'en ai d'autres parce que j'ai discuté avec d'autres directeurs qui pensent notamment que cela peut être un manque de respect envers l'école tout dépend comment on s'habille, tout dépend si on a le string qui dépasse, un décolleté trop plongeant etc. et que ça peut être aussi un manque de respect envers les enseignants et les enseignantes. Quand tu entends ça, est-ce que tu penses que c'est quelque chose qui peut être le cas ?

Lola : Non, ça n'a rien à voir avec les enseignants. Je ne vois pas le rapport. En fait, quand on s'habille, enfin en tout cas moi, ça n'a jamais été quelque chose qui m'est passé par la tête. En fait on ne s'habille pas pour l'école ou pour les enseignants.

Kevin : Est-ce que tu penses que cela serait utile de créer un tel règlement pour l'école, mais avec votre participation d'élèves ?

Lola : S'il y avait notre participation d'élèves, alors cela serait trop compliqué, parce qu'on ne serait pas tous d'accord pour les différents habits.

Kevin : Donc tu penses qu'un consensus prof-élèves ne serait pas vraiment faisable ?

Lola : Ce serait bien, mais ce serait compliqué à réaliser.

Kevin : Pourquoi cela serait bien ?

Lola : Parce qu'on aura notre avis qui compte. Mais justement notre avis il est parfois différencié, et le problème c'est qu'on a pas tous cette logique comme j'ai dit avant.

Kevin : ça changerait quoi tu penses si vous aviez votre mot à dire ?

Lola : Pas grand-chose, parce que je pense que si on doit se mettre d'accord avec les profs, alors ils nous laisseraient pas laisser ce qu'on veut laisser.

Kevin : Mais au niveau des idées ? Tu penses qu'il y a des choses qui changeraient entre enseignants et élèves ?

Lola : Je pense juste qu'il y aura plus de petites interdictions, mais sinon c'est tout.

Kevin : Ok. Et du coup tu as dit que tu trouverais ça utile que lors du premier jour, la direction t'explique pourquoi elle a mis un tel règlement et pas un autre ; ma question est « est-ce que tu penses que ça t'aurait influencé ? » Soit toi, soit que ça aurait influencé l'habillement des autres élèves ?

Lola : alors moi pas, mais je pense qu'il y a des gens que ça pourrait influencer oui.

Kevin : Comment ça ?

Lola : Je pense qu'il y a des gens qui mettent des habits pour aussi embêter les professeurs, mais du coup ça leur expliquerait un peu. Quand on arrive en 9H on a douze ans et en 11H on a 14. On a pas la même vision, c'est différent.

Kevin : Tu parlais d'embêter les professeurs, mais comment ça embêter ?

Lola : Par exemple des t-shirts qui disent quelque chose ou qui sous-entendent quelque chose. Plus ça que des tops courts.

Kevin : Oui, je vois. Donc toi t'as dit que cela ne t'aurait pas influencé pourquoi ?

Lola : Parce que je m'en fiche de l'avis des autres.

Kevin : Ok. Pour conclure tu préférerais qu'il y ait du liberté totale ou que l'on dise « on accepte tout sauf ça, ça, ça, etc. »

Lola : Je pense que cela serait mieux le deuxième , parce que la liberté totale... en fait il ne faut pas qu'il y ait des gens bêtes, il faut réfléchir avant de mettre des habits. Si les gens réfléchissaient à ça, alors on peut avoir une liberté totale, mais ce n'est pas le cas. Et comme ça après c'est plus facile pour justifier.

Kevin : Très bien. Dernière question, si tu avais le choix, uniquement toi, tu peux maintenant choisir le règlement que tu aimerais pour l'école comment tu le formulerais ?

Lola : C'est compliqué parce qu'il serait énorme c'est-à-dire. Alors pas de sous-vêtements et pas de d'injures envers une religion ou des fille ou sur les mecs. Pas d'injures racistes non plus.

Kevin : Ok. Et sinon, je ne sais pas, en classe ?

Lola : Moi j'ai pas de problème avec les vestes en classe ou les chapeaux. Après il ne faut pas venir avec une cagoule.

Kevin : Alors visage découvert, mais le ventre par exemple ?

Lola : Le ventre si on le voit c'est pas grave.

### Transcription entretien Raphaël

Kevin : Combien de temps tu as pris ce matin pour t'habiller, pour choisir des vêtements ?

Raphaël : Alors pour mes vêtements j'ai préparé la veille, toujours. Donc je pense cinq-sept min au grand maximum.

Kevin : Et du coup tous les jours tu te prends autant de temps ?

Raphaël : Oui.

Kevin : Et tu fais attention à quoi quand tu choisis tes habits ?

Raphaël : L'hiver que je m'habille chaudement, pas que j'ai froid. Je suis souvent en training, mais l'été je mets des shorts.

Kevin : Donc il n'y a pas une histoire de couleur, de marque, de prix ?

Raphaël : Pas vraiment. J'ai deux-trois habits de marque, mais je choisis plus par confort. Au début quand je suis arrivé en 9H, je prenais les habits de marque de mon grand frère, parce que j'avais peur qu'on me juge. Mais maintenant, je m'habille en fonction du temps dehors.

Kevin : Très bien. Comment tu décrirais ton style vestimentaire ?

Raphaël : Un peu comme tout le monde, comme beaucoup de garçons qui s'habillent en training, ça fait décontracté.

Kevin : Ok. Est-ce que vous parlez parfois entre élèves de vos habits ?

Raphaël : Oui, des fois on va même en ville acheter ensemble, souvent qu'avec des garçons, même si la dernière fois il y avait des filles.

Kevin : Quand vous parlez entre vous des habits, qu'est-ce qui ressort ?

Raphaël : De ce qu'on trouve beau, qu'est-ce qu'on trouve pas beau.

Kevin : Et en classe quand vous en discutez ? Ou en pause ?

Raphaël : Ah des fois il peut y avoir des critiques sur un habit ou comme ça, mais jamais très méchant. Plus dans la rigolade quand dans la méchanceté.

Kevin : Mais vous parlez pas forcément du prix ou de la marque ?

Raphaël : ça arrive des fois, si quelqu'un vient habit en haut qui coûte 200.- on va en parler, mais sinon non pas forcément.

Kevin : Et est-ce qu'il y a des élèves qui te font parfois une remarque sur comment tu t'habilles.

Raphaël : Oui, c'est déjà arrivé, mais je ne l'ai jamais pris à cœur. Une fois on m'a dit qu'un gilet me faisait gros, mais voilà, ce ne sont que des petits trucs comme ça et c'est rare. Et ça ne m'a touché.

Kevin : Ok. Et donc les raisons, ça peut aussi être positif ?

Raphaël : Oui, c'est aussi déjà arrivé.

Kevin : Très bien. Toi parfois tu observes aussi l'habillement des autres dans la classe ?

Raphaël : Oui tout le temps ! Je regarde comment ils sont habillés, filles et garçons.

Kevin : Et globalement, tu en penses quoi de l'habillement des élèves d'ici ?

Raphaël : On a tous le même style [rires]. Après, quand je vois des filles en crop-top l'hiver quand il fait froid, je me dis que c'est limite.

Kevin : Là ce qui te dérange, c'est plus que ça soit l'hiver ?

Raphaël : Oui, l'été c'est pas un souci. Après, je pense que chacun s'habille comme il veut.

Kevin : Ok. Est-ce que cela t'es déjà arrivé qu'un enseignant te fasse une remarque sur ton habillement ?

Raphaël : Jamais. Ah si, une fois à l'école primaire, j'avais un pull de la marque « fuck off ». Après on m'avait expliqué et après réflexion j'ai compris que je ne pouvais pas venir avec cela à l'école.

Kevin : Ou du coup à un autre élève de ta classe ?

Raphaël : Non, je n'ai pas souvenir.

Kevin : Ok. Est-ce que tu penses que c'est une bonne chose que les enseignants reprennent parfois l'habillement de certaines filles et de certains garçons ?

Raphaël : Oui, il faut.

Kevin : Et pourquoi ? On pourrait simplement ne rien dire.

Raphaël : Parce ce qu'il faut mettre des limites, parce que si chacun vient habillé comme il veut... Par exemple, les grosses vestes en classe, ça peut déranger les personnes qui sont à côté. Il y a des personnes qui ont des très grosses doudounes et puis cela peut déranger.

Kevin : Et tu penses qu'il devrait le faire plus souvent ?

Raphaël : Franchement, pas plus souvent. je trouve qu' il n'y a pas souvent des critiques, mais il y a des profs qui se permettent de dire « ça tu n'as pas le droit de porter à l'école, c'est mieux comme ça » et ça je trouve bien. Si moi je reçois une critique, je ne vais plus m'habiller comme cela à l'école.

Kevin : Très bien. Donc tu te souviens, dans beaucoup d'écoles il est écrit qu'il faut porter une « tenue vestimentaire décente ». Si je devais te demander de m'expliquer ce qu'est pour toi une tenue vestimentaire décente, comment tu le résumerais ?

Raphaël : Pour moi ça serait sans mini-short, enfin tout ce qui peut atteindre la nudité d'une personne. Donc zone privées couvertes.

Kevin : Ok, est-ce qu'il y aurait d'autres choses ?

Raphaël : Ah oui des vulgarités, comme des images de cannabis, tout ça faut il faudrait éviter.

Kevin : Ok. Est-ce que t'as des habillements, comme les « petit short » et la feuille de cannabis, en tête qui pour toi sont clairement indécents à l'école ?

Raphaël : Non pas vraiment... Il n'y a rien qui me dérange, tant qu'il n'y a pas de problème comme ça.

Kevin : Est-ce que pour toi si maintenant je te dis « cites moi un habit indécent pour l'école », est-ce que c'est plutôt plus facile pour toi de t'imaginer un vêtement d'une fille ou d'un garçon ?

Raphaël : D'une fille, mais je pourrais aussi imaginer pour un garçon. Là, instinctivement, j'ai eu l'image d'un petit short qui monte très haut. Ça n'a pas sa place à l'école.

Kevin : Très bien. Donc pour un garçon, est-ce que du coup t'as d'autres idées de vêtements qui seraient pas adaptés à l'école ?

Raphaël : Les petites camisoles, souvent on voit que les bras, donc c'est pas si dérangeant, mais ouais c'est limite.

Kevin : D'accord, très bien. Maintenant je vais te montrer une série d'images. J'aimerais que tu me dises à chaque fois le numéro de l'image et que tu me dises « pour moi oui c'est ok pour venir à l'école avec » ou à l'inverse ça l'est pas et j'aimerais que tu me dises à chaque fois pourquoi.

Raphaël : Alors image une, pourquoi pas, ça serait atypique.

Kevin : ça ne serait pas trop pour venir à l'école ?

Raphaël : Peut-être. Pour moi, ça serait un peu trop oui. Mais on peut pas leur dire quelque chose, si quelqu'un veut bien s'habiller, alors il s'habille très bien, c'est tout. Ce n'est pas la même chose que trop mal habillé.

Kevin : Ok. Tu parlais de mini-shorts avant, l'image deux montre cela. Est-ce que pour toi ceci est un mini-short ou c'est ok ?

Raphaël : ça c'est un mini-short, c'est plutôt trop court.

Kevin : Image trois ? Alors ça peut vous faire rire à votre âge, mais je me dois de le dire parce que c'est quelque chose qui revient tout le temps dans la littérature : quand une femme ne porte pas de soutien-gorge, on peut entrapercevoir les formes. Est-ce que ça c'est quelque chose qu'on devrait sanctionner ou reprendre ?

Raphaël : Je pense qu'oui. Les filles ne devraient rien montrer entre guillemets.

Kevin : Donc on devrait d'une certaine manière leur faire porter le soutien-gorge ?

Raphaël : Il existe aussi des caches-tétons. En fait, ça ne devrait pas être visible.

Kevin : Pourquoi ?

Raphaël : ça attire vachement l'œil quand même. Si une fille laisse paraître ça, tu peux être sûr qu'une quinzaine de garçons vont regarder et ne seront pas concentrés.

Kevin : Image quatre.

Raphaël : Pour moi ça va, parce que le haut est caché et puis le bas s'il y a du vent c'est toujours dangereux quand même. Mais pour moi, ça irait.

Kevin : Très bien. Image cinq, même si j'ai une idée.

Raphaël : Non du coup.

Kevin : Et pourtant c'est pas fuck les enseignants.

Raphaël : Oui, mais c'est la police... En dehors de l'école pourquoi pas, mais pas à l'école, parce qu'à l'école il y a les règles quand même. Il y a quand même un doigt d'honneur dessus.

Kevin : C'est vrai. image six ?

Raphaël : ça dépend. Ça va dépendre un peu de la personne, si elle se montre ou pas. Mais je pense que pour venir à l'école c'est non, parce que on voit le ventre, on voit trop haut.

Kevin : Tu me parlais de nudité avant, pourtant le ventre c'est pas une zone érogène.

Raphaël : Non, mais ça attire l'œil des garçons, moi aussi. Si une fille pour un truc comme ça, tout le monde va regarder, donc ça dérange le cours.

Kevin : Image sept ?

Raphaël : Si une fille vient comme ça à l'école pour moi c'est ok, parce que ça couvre tout.

Kevin : Image huit ?

Raphaël : Pour l'image huit, ça ne dérange pas non plus.

Kevin : Certains disent que ça fait un peu pyjama.

Raphaël : Oui, ça fait un peu pyjama, mais c'est un style. c'est un pantalon un peu large et pour moi ça couvre, du coup pour moi c'est ok.

Kevin : Ok, très bien. Du coup image neuf ?

Raphaël : C'est un peu comme celle pour l'image six, c'est court et tout ce qui est avec trous c'est limite. Si ça va jusque-là ça va, mais si ça monte plus c'est trop...

Kevin : Ok, très bien. Image dix ?

Raphaël : ça non, pas à l'école, parce que voilà... même en dehors, je ne vois pas un élève de notre âge porter ça, parce qu'il y a une histoire derrière.

Kevin : Ok, très bien. Image onze, cartoon.

Raphaël : Celui-là non plus, parce que ça montre l'atteinte aux filles, de faire des photos d'elle.

Kevin : Image douze ?

Raphaël : C'est à peu près ce que je disais avant ; on voit les bras donc s'il veut montrer ses muscles ça ne dérange pas plus que ça, mais c'est limite quand même.

Kevin : Pourtant la zone érogène chez l'homme est cachée.

Raphaël : Oui, mais ça me plaît pas à moi. Si quelqu'un porte ça, je ne vais pas l'embêter ou le critiquer, mais ça me dérange un peu.

Kevin : Très bien, image 13 ?

Raphaël : Alors pour les cheveux, je pense que chacun a sa coupe, donc pas de souci. Je vais trouver ça atypique, mais ça ne va pas me déranger.

Kevin : Très bien. Image 14, le classique d'aujourd'hui.

Raphaël : Pour moi c'est ok. Beaucoup s'habillent comme ça.

Kevin : Ok. Image 15, alors ça c'est le fameux débat.

Raphaël : Il y a pas mal de garçons qui font ça. Tu fais ce que tu veux, si tu descends un peu, ça se voit pas forcément. Mais là... on voit les sous-vêtement. C'est comme si c'était une fille qui faisait ça, je ne sais pas comment on le verrait.

Kevin : Donc là, un enseignant devrait dire quelque chose ?

Raphaël : Oui, clairement.

Kevin : Ok, très bien. Image 16 ? Alors précise, parce que ce matin j'ai eu une sortie un peu différente, ce n'est pas la croix de Satan, c'est le style gothique.

Raphaël : Peut-être par le collier à pique, parce que si ça pointe un peu ça peut toujours être dangereux. Après, il y en a qui mettent des chaînes, ça c'est pas dérangeant. Le rouge à lèvres noir et les habits noirs, c'est chacun son style.

Kevin : Ok, très bien. Image 17, la croix ?

Raphaël : Alors ça dépend. Je ne sais plus si à l'école on a le droit ou non de montrer...

Kevin : C'est un très grand débat. Tout ce que je peux dire c'est que nous sommes dans un école laïque. Moi ma question est « est-ce que toi ça te dérange ? »

Raphaël : ça ne me dérange pas, tant qu'il n'y a pas de conflit entre deux personnes dans la classe ou que personne ne veut convertir. Tant que ce n'est pas insistant.

Kevin : Image 18, c'est un peu ce que tu disais avant ou bien ?

Raphaël : Exact, il faudrait dire quelque chose, parce que ça peut déconcentrer et c'est de la provocation aussi.

Kevin : Très bien et dernière image, la 19 ?

Raphaël : ça moi je trouve beau, donc pour moi c'est ok.

Kevin : Alors qu'on voit un peu les épaules ?

Raphaël : Alors c'est vrai qu'on voit les épaules... mais ça ne me dérangerait pas.

Kevin : Très bien. Maintenant ma question est « est-ce que tu penses qu'un de ces habits peut être perçu comme décent sur un corps et comme un indécent sur un autre type de corps ? »

Raphaël : [Réflexion] Non. Chaque personne a le droit de porter ce qu'elle veut, dans le sens où il n'y a pas d'habit pour tel type de corps précis.

Kevin : D'accord. Alors, ce n'est pas tout à fait le même top et j'ai aussi dû couper la tête parce que pour certains il y a le jeu de regard, il y a le jeu de provocation. Ma question à toi « est-ce que pour toi les deux sont corrects, les deux ne sont pas corrects ou à l'inverse un des deux est peut-être correct et l'autre non ? »

Raphaël : Pour moi, les deux ne sont pas corrects, même si ce ne sont pas les mêmes formes. En fait, si une personne vient comme ça [pointe sur l'image a] et une autre comme ça [pointe sur l'image b], alors si le prof dit quelque chose à une personne, il doit aussi le dire à l'autre personne, parce que chez les deux on voit toute la poitrine et le torse.

Kevin : Ok, très bien. Donc avant, on a vu « tenue vestimentaire décente », est-ce que toi t'as été mis au courant quand tu es arrivé dans cet école ici en 9H, pourquoi la direction a choisi le règlement qui est maintenant en vigueur ?

Raphaël : C'est possible, mais je ne me souviens plus. Peut-être que c'était parce qu'il y avait des embêtements ou comme ça par rapport aux habits.

Kevin : Mais vous l'avez lu ?

Raphaël : Il me semble qu'on l'a lu, mais jamais expliqué pourquoi.

Kevin : Et est-ce que tu trouverais ça normal que l'on t'explique quand tu arrives en 9H que la direction elle a choisi ce règlement parce que ?

Raphaël : Oui et non. Je pense que quand tu viens en 9H, tu dois pouvoir comprendre pourquoi ces habits sont interdits ou pas. Mais je pense que ça aurait pu être pas mal qu'on l'explique.

Kevin : Alors là tu as surtout dit le « Oui », et le « non » ?

Raphaël : Parce qu'on est censé pouvoir comprendre pourquoi certains habits sont interdits sans que les profs l'expliquent. Par exemple, l'image où il y a des doigts, on est censé comprendre qu'on doit pas porter ça à l'école ou même au boulot.

Kevin : Est-ce que tu arriverais du coup à imaginer du coup les motifs qui ont poussé la direction à choisir le règlement qu'il y a maintenant ?

Raphaël : Des embêtements envers des personnes, par exemple certaines filles ou même certains garçons qui se faisaient embêter ou insulter en fonction de comment ils étaient habillés.

Kevin : ça veut dire quoi « comment ils étaient habillés ? »

Raphaël : Genre des t-shirts un peu court ou les garçons qui portent des camisoles. Souvent quand des garçons mettent des camisoles, de nos jours on a tendance à les traiter de PD. Alors que pas du tout, d'ailleurs moi à un moment j'en mettais beaucoup aussi.

Kevin : Donc souvent des habits courts ?

Raphaël : Oui.

Kevin : Et si je te dis qu'un des buts de l'école c'est de préparer à la vie professionnelle, à la vie active, est-ce que toi c'est quelque chose que tu comprends ?

Raphaël : Tout à fait.

Kevin : Et du coup tu comprends aussi l'argument de « on veut pas des habits comme ça, parce que plus tard vous ne pourrez pas » ?

Raphaël : Oui. Déjà les trainings c'est limite. Oui, on est plus à l'aise là que dans un pantalon en jeans. Mais c'est vrai que tous les trucs que j'ai visités chez mon papa, chez maman et chez mon grand-frère, soit ils ont des tenues, comme à la banque ou même à la poste, sinon c'est jeans. Tu vas pas forcément en training. Donc oui, quelque part je pense que c'est bien.

Kevin : Très bien, donc il y a eu cet aspect de préparer à la vie professionnelle, mais il y a d'autres directions d'écoles qui limitent les habits, parce que ça peut être un manque de respect envers l'école ou envers les enseignants. Comment toi tu comprends ça ? Tu penses qu'oui, tu penses que non ?

Raphaël : Alors on.... [réflexion] C'est pas un bon raisonnement. Souvent, les filles ou les garçons qui s'habillent de telle manière, c'est pas contre les profs, c'est pour eux ou pour attirer d'autres personnes pour se montrer. De mon avis, c'est pas contre l'école ou les profs.

Kevin : Ok, donc les élèves vous réfléchissez pas forcément autant loin ?

Raphaël : En général, non. On réfléchit pas sur aux profs ou à l'école.

Kevin : Très bien. Penses-tu qu'il serait envisageable de créer un règlement sur la tenue avec élèves et enseignants ?

Raphaël : Moi je pense que ça peut être pas mal, mais pas faisable. Certaines personnes diront que certaines tee-shirts seront acceptés, d'autres non, mais l'idée est pas mal.

Kevin : Et pourquoi l'idée serait bien ?

Raphaël : Parce que je pense que ça peut aider à ce que la majorité des élèves soient contents de comment ils peuvent s'habiller et ne pas s'habiller.

Kevin : Parce que là c'est plus ressenti comme quelque chose que l'on impose ?

Raphaël : Moi je ne l'ai jamais ressenti personnellement comme ça. Je sais qu'il y a un règlement, mais je ne sais pas ce que les garçons et les filles peuvent porter. Le haut, on risque de ne pas être d'accord, mais je pense que le bas on peut s'habiller un peu comme on veut, en training ou comme ça, mais je pense que cela ne serait pas mal qu'il y ait un haut commun, genre tous le même polo ou la même chemise.

Kevin : Donc presque un peu uniforme ?

Raphaël : Oui voilà, mais pas uniforme complet. Le bas on peut quand même s'habiller comme on veut, mais un haut commun pour tous les garçons et toutes les filles serait pas mal. Après les filles n'auraient pas la même chemise ou polo que les garçons. Pourquoi ne pas plusieurs choix.

Kevin : C'est pour éviter qu'il est les problèmes du trop court ?

Raphaël : Oui, ou même pour éviter le jugement.

Kevin : Très bien. Est-ce que tu trouverais cela utile que le premier jour en 9H que la direction arrive et dise « on a choisi un tel règlement parce que... » tu m'avais dit oui, mais est-ce que tu penses que ça aurait pu influencer l'habillement de certains élèves ?

Raphaël : Je pense qu'au début oui, on aurait beaucoup respecté, parce que c'est la direction qui est venue. Mais au fil du temps je pense que cela se serait dissipé. On aurait oublié et on se serait dit « Ah, ça fait un moment ».

Kevin : Très bien, donc toi aussi cela t'aurait influencé ?

Raphaël : Oui bien sûr. Je ne me serais peut-être pas autorisé certains habillements, du moins j'aurais plus réfléchi.

Kevin Ok. Il me reste deux questions. Si cela ne tenait qu'à toi, est-ce que tu préférerais que pour l'école il y ait une liberté totale ou on dit « là vous venez comme vous voulez » ou plutôt « vous avez le droit de porter ce que vous voulez, sauf ça, ça, ça, ... » avec une grande liste très précise ?

Raphaël : La deuxième.

Kevin : Même si ce n'est pas libre ? pourquoi ?

Raphaël : Parce ce que je pense que si c'est bien appuyé et que les élèves savent qu'il y a des sanctions, je pense que la plupart vont bien respecter. Mais après il ne faut pas que ça soit trop non plus, parce que ça serait embêtant de se dire « Ah, je ne peux pas m'habiller comme ça, je dois changer ».

Kevin : Oui bien sûr, je vois tout à fait. Et pour conclure, si maintenant tu avais vraiment les moyens de mettre le règlement que tu voulais pour l'école, tu choisirais quoi ? Pas forcément besoin d'habits précis.

Raphaël : Il faut qu'elle soit adéquate, donc il ne faut pas que l'on puisse voir trop de partie du corps.

Kevin : Pas trop de partie du corps ou pas de partie intime ? Ce n'est pas la même chose.

Raphaël : Pas les parties intimes. Mais même le reste... pour moi, le torse trop visible il faudrait éviter, le nombril et le ventre aussi.

Kevin : Donc pas de crop-top ?

Raphaël : Exact, même si la plupart en mette. Et les shorts, si cela ne vient pas trop haut, c'est pas un souci.

Kevin : Et du coup, pour tout ce qui est inscription ?

Raphaël : Alors tout ce qui est vulgaire, atteinte à une personne ou comme ça, ça c'est non. Donc ça englobe le religieux et le racisme.

Kevin : Très bien. Et pourquoi choisir ne pas voir le ventre ?

Raphaël : [Longue réflexion] Déjà pour l'atteinte à la personne, pour la protéger. Et pas non plus pour que les autres personnes se sentent obligés de devoir mettre ces habits, alors qu'au fond d'elles, elles n'ont pas envie. Aussi pour éviter les critiques envers la personne.

Kevin : Donc si je résume, tu aimerais un règlement qui protège les personnes, sans méchanceté et qui n'empêchent pas un bon déroulement du cours, par exemple avec des vêtements trop courts ?

Raphaël : Exact.

### Transcription entretien Sébastien

Kevin : Combien de temps ce que t'as pris ce matin pour choisir tes habits ?

Sébastien : zéro, parce que je les ai préparés le soir.

Kevin : C'est environ combien de temps ?

Sébastien : C'est environ cinq min, même un peu moi un peu moins.

Kevin : Et à quoi tu fais attention quand tu choisis tes habits ?

Sébastien : Que ça aille bien ensemble, pas que je porte du vert et du jaune.

Kevin : Donc les couleurs ?

Sébastien : Oui les couleurs et pas non plus des t-shirts avec des inscriptions raciste ou comme ça.

Kevin : Comment tu décrirais ton style de tous les jours ?

Sébastien : Normal.

Kevin : Ce qui veut dire ?

Sébastien : C'est dur à dire... plutôt décontracté je dirais, mais sans training. Ça arrive que je mette des trainings, mais pas souvent, je mets souvent des pantalons.

Kevin : Et est-ce que vous parlez des fois entre élèves de vos amis que vous portez ?

Sébastien : Oui ça arrive.

Kevin : De quoi vous parlez ?

Sébastien : On parle de marque, parce que c'est quelque chose qui nous intéresse je pense à notre âge. On parle aussi de prix et puis ça nous plaît ou non.

Kevin : Ok. Est-ce que tu as des élèves parfois qui te font des remarques sur comment toi tu t'habilles ?

Sébastien : Non, ça ne m'est pas arrivé, parce que je pense que je suis comme les autres.

Kevin : Ok. Est-ce que t' observes parfois l'habillement des autres autour de toi ici à l'école ?

Sébastien : Oui quand même, parce que ça m'intéresse un peu de voir comment les autres ils s'habillent, la mode et comme ça.

Kevin : Et tu en penses quoi globalement ?

Sébastien : Que dans l'école là ça va. Il n'y a pas d'élèves qui abusent.

Kevin : Qui abuse dans quel sens ?

Sébastien : Contenu raciste etc.

Kevin : Ok. Et est-ce que c'est déjà arrivé que l'enseignant te fasse une remarque ?

Sébastien : Non.

Kevin : Ou à quelqu'un de ta classe ?

Sébastien : À part la fois où on a parlé des habits, des trainings etc. non, ça m'est jamais arrivé.

Kevin : Et est-ce que tu penses que c'est une bonne chose que les enseignants parfois se permettent de reprendre les élèves sur leur tenue ?

Sébastien : Je pense que si elle est vraiment trop abusée la tenue alors oui.

Kevin : Donc contenue raciste, mais encore ?

Sébastien : ça peut être abusé de différentes manières. Par exemple le pantalon beaucoup trop baissé où on voit le slip.

Kevin : Ok. Donc dans ce genre de cas, c'est bien que les enseignantes interviennent ?

Sébastien : Oui.

Kevin : Ok. Tu penses qu'il devrait le faire plus souvent ?

Sébastien : Non, ça va comme ça.

Kevin : Ok. Donc actuellement, comme on avait vu dans beaucoup d'écoles, c'est écrit « tenue vestimentaire décente », comment toi personnellement tu comprends cette notion ?

Sébastien : Je ne sais pas... [réflexion] Je vais mettre en pantalon, un pull normal pas trop court et pas des grands dessins je pense. Enfin si, ça peut être des gros dessins, mais il faut que ça reste correcte.

Kevin : Correct pour l'école ?

Sébastien : oui exactement.

Kevin : Et au niveau de la longueur, est-ce qu'il y a quelque chose de prescrit pour toi ?

Sébastien : Non, pas vraiment.

Kevin : Très bien. Est-ce que t'as du coup, hormis le pantalon trop baissé pour les garçons, quelques exemples d'habits que tu trouves justement indécents pour l'école ? Ah et les contenus racistes que tu disais.

Sébastien : [longue réflexion] Non, je ne vois pas d'autre chose.

Kevin : Donc là on est purement dans les masculins. Et pour les filles, tu ne trouverais rien qui est indécent ?

Sébastien : Si, les jupes beaucoup trop courtes et les mini-shorts.

Kevin : Est-ce que ça a été plus facile pour toi de trouver un habit qui est un indécent pour l'école pour les filles ou pour les garçons ?

Sébastien : Pour les garçons.

Kevin : Et ça serait, comme tu l'as dit sans hésité, le pantalon trop baissé ?

Sébastien : Oui.

Kevin : Maintenant je vais montrer quelques images. J'aimerais que tu me dises à chaque fois pour moi image une c'est correct ou non et que tu expliques pourquoi.

Sébastien : Donc image une... Moi je trouve c'est correct.

Kevin : Est-ce que c'est trop classe ?

Sébastien : Oui, c'est trop classe moi je pense, mais il y a un entre-deux je pense. Donc on peut dire que c'est trop classe, mais ça passerait.

Kevin : Donc pas forcément besoin de faire une remarque ?

Sébastien : Exact.

Kevin : Image deux, on parlait de mini short.

Sébastien : [longue réflexion] C'est limite, je sais pas, je n'arrive pas à me décider. Ça pourrait passer quand même je pense, parce que ce n'est pas trop non plus.

Kevin : Très bien. Alors image trois ? ça peut vous faire rire à cet âge, mais c'est quelque chose qui revient souvent dans la littérature : pas de soutien-gorge, ça peut amener à des tétons visibles, la question est « est-ce que là on doit faire quelque chose ? »

Sébastien : Oui, je pense qu'il faudrait faire une petite remarque, parce que là on voit trop et du coup ça peut déconcentrer.

Kevin : Très bien. Image quatre ?

Sébastien : [longue réflexion] Je pense qu'il n'y a pas de souci.

Kevin : C'était quoi qui te faisait hésiter ?

Sébastien : La jupe est un peu courte, mais ça va.

Kevin : Ok, donc image cinq ?

Sébastien : ça je pense qu'il y aurait des profs qui aurait dit quelque chose. Pour moi cette inscription n'a rien à faire à l'école, mais en dehors peut être.

Kevin : Ok. Image six ?

Sébastien : [réflexion] Je pense que ça passe.

Kevin : Même si c'est un peu court en haut, un peu court en bas et qu'on voit les épaules ?

Sébastien : Moi je pense que c'est très limite, mais ça passe.

Kevin : Ok, image sept ?

Sébastien : ça va. Mais c'est exactement comme la un, c'est un petit peu trop, mais on ne peut pas dire grand-chose.

Kevin : Très bien, Image huit ?

Sébastien : Non. Il est en pyjama, ça va pas.

Kevin : Donc une remarque ?

Sébastien : Oui.

Kevin : Ok, très bien. Image neuf ?

Sébastien : Non, je pense pas. Les trous du jean sont trop grands et trop hauts. Et puis le ventre est beaucoup trop à l'air.

Kevin : Pourtant le ventre n'est pas une zone spécialement féminine.

Sébastien : Oui, mais on voit quand même trop.

Kevin : Ok. Très bien. Image dix ?

Sébastien : Non, pas avec une telle image.

Kevin : C'est quoi le problème de cette image ?

Sébastien : C'est qu'on voit une femme quasiment nue. Mais en dehors ça irait je pense.

Kevin : L'image onze, c'est un cartoon.

Sébastien : [réflexion] ça passe je pense, même si le message derrière n'est pas incroyable, parce que c'est pas flagrant comme l'image dix par exemple. Et le fait que ça soit des dessins, ça rend le tout moins réaliste.

Kevin : Ok. Image douze ?

Sébastien : ça irait, mais je pense pas qu'il y a beaucoup de monde qui mettraient ça quand même.

Kevin : Ok. Image 13, coupe de cheveux.

Sébastien : Je pense ça va, vu que c'est une coupe de cheveux. Elle lui plaît, c'est comme toutes nos coupes différentes. C'est personnel.

Kevin : Image 14, un peu le classique d'aujourd'hui.

Sébastien : Oui, ça va. Moi je mets des fois des trainings quand on a la gym, mais ça va bien,

Kevin : Image 15, ce que tu disais.

Sébastien : ça c'est vraiment trop. Là il faudrait une remarque.

Kevin : Ok, image 16 ?

Sébastien : Je pense que ça pourrait déranger certaines personnes, donc non. Disons que j'accepterais moyennement. Chacun a sa religion, mais si tout le monde commence à mettre en valeur...

Kevin : Gothique ce n'est pas une religion.

Sébastien : Oui, mais c'est être contre Jésus. Donc pour les croyants, c'est un manque de respect.

Kevin : Donc si je te rejoins, la 17, il ne faut pas non plus la montrer ?

Sébastien : Oui là c'est aussi trop flagrant. Sous la t-shirt ou une plus petite, ça irait, mais là c'est énorme.

Kevin : Très bien. Image 18 du coup ?

Sébastien : ça ne va pas du tout, pour moi on ne doit pas voir les sous-vêtements. Là aussi, il faut une petite remarque.

Kevin : Très bien, et la 19 ?

Sébastien : ça va, parce qu'on voit pas trop le nombril.

Kevin : Très bien. Et est-ce que tu penses qu'un même habit peut être perçu différemment, c'est-à-dire une fois correcte et une fois incorrecte ?

Sébastien : C'est très dur à répondre, il faudrait que je l'ai sous les yeux.

Kevin : [je montre la feuille] Ici tu vois deux images. Ma question est « est-ce que pour toi les deux sont corrects, un des deux ou aucun des deux et pourquoi ? »

Sébastien : Il y a les deux ou c'est un peu trop dénudé... Là [image a] on voit toutes les épaules et puis là bah on voit quasiment les seins, donc les deux sont pas corrects, mais pas pour la même raison.

Kevin : Ok. Donc la A au niveau profondeur ça irait, mais la B pas ?

Sébastien : Voilà.

Kevin : Ok, très bien. Donc quand tu arrivé ici en 9H, normalement vous avez vu et lu le règlement ensemble la tenue, mais est-ce que t'as été mis au courant de pourquoi la direction a choisi ça comme règlement ?

Sébastien : Non.

Kevin : Est-ce que tu trouverais ça normal qu'on t'explique pourquoi la direction et les enseignants ont décidé ça ?

Sébastien : Oui, ça me paraît normal de le dire.

Kevin : Et est-ce que tu arriverais à imaginer les motifs qui ont poussé justement la direction et enseignants à choisir ce règlement ?

Sébastien : Peut-être que dans les années précédentes il y a eu trop de d'abus avec les habits.

Kevin : Trop d'abus à quel niveau justement ?

Sébastien : La taille et les inscriptions.

Kevin : Très bien. Et si je te dis qu'un des buts de l'école c'est de préparer à la vie active, à la vie professionnelle, est-ce que tu es d'accord avec ça ?

Sébastien : Moi je trouve que quand on est à l'école, on a encore le droit de mettre des habits un peu plus décontractés que quand on sera dans le monde du travail, parce que c'est pas le monde du travail justement.

Kevin : Maintenant, pour d'autres directions, il y a des élèves qui s'habillent d'une certaine manière qui peut être un manque de respect envers l'école ou envers les enseignants. Est-ce que t'es d'accord ou pas avec ça ?

Sébastien : Je suis quand même d'accord, mais je pense pas que ça soit vraiment envers les enseignants. Je pense plutôt envers d'autres élèves, mais je pense pas que ça soit visé pour embêter les profs.

Kevin : Très bien. Est-ce que tu penses que ce serait envisageable de créer un règlement sur la tenue entre enseignants et élèves, une sorte de consensus ?

Sébastien : [réflexion] Peut-être un élève et un enseignant, mais pas tous les élèves et tous les enseignants, mais ce serait une bonne idée.

Kevin : Et en quoi ce serait une bonne idée ?

Sébastien Oui, même si les élèves sont plus laxistes, je pense qu'il y a des habits qu'eux aussi n'accepterait pas pour venir à l'école et ça peut être intéressant de nous demander notre avis.

Kevin : Est-ce que tu penses que cela aurait influencer l'habillement de certains élèves, si la direction était venue expliquer son choix de règlement ?

Sébastien : Oui je pense, pour faire bonne impression. En début d'année, c'est essentiel de ne pas venir au contraire du règlement. On veut bien s'intégrer à l'école, en tout cas pour moi. Après, je pense qu'en 11H, ce sera d'une moins grande influence pour certaines personnes.

Kevin : Toi, cela t'aurait influencé ?

Sébastien : Je pense quand même que ça m'aura influencé, pour faire bonne impression.

Kevin : Est-ce que tu préférerais qu'il y ait une liberté totale ou un règlement très stricte ?

Sébastien : [longue réflexion] Je n'arrive pas à me décider, parce que les deux peuvent être bien, mais les deux peuvent être énervants aussi. Après, ça dépend des limites dans le règlement stricte.

Kevin : Imagine toi, vraiment beaucoup plus strict qu'ici.

Sébastien : Alors je pencherais plutôt pour une liberté totale.

Kevin : Mais, si j'ai bien compris, l'idéal c'est entre les deux ?

Sébastien : Tout à fait, parce qu'il faut quand même un cadre.

Kevin : Si tu avais les pleins pouvoirs et que c'était uniquement à toi de décider de ce règlement sur la tenue à l'école, qu'est-ce que tu déciderais ?

Sébastien : Je pense que je ferais un peu comme l'école ici, c'est à dire pas de contenu insultant... [se rappelle de quelque chose] ah et je rajouterais « pas de haut de short en dessous du haut de la cuisse ». Sinon, je pense que j'autoriserais les trainings, mais pas toute la semaine.

Kevin : Comment ça ?

Sébastien : Peut-être le jour où on a la gym on a le droit, sinon non. Mais sinon, je resterais un peu flou, car ça laisse une certaine liberté, qu'on puisse s'habiller comme on veut et comme on aime, sans avoir une sorte d'uniforme.

Kevin : Très bien.

## Transcription des entretiens - Enseignants

### Transcription entretien Ivanna

Kevin : Du fait que tu enseignes depuis 35 ans, est-ce que tu trouves que les tenues vestimentaires des élèves ont changé entre tes débuts et maintenant ?

Ivanna : Oh ça fait toujours des vagues.

Kevin : Et comment tu expliques ça ?

Ivanna : Par rapport à la mode, par rapport au célébrités, par rapport à tout ça. Par rapport aussi à ce qu'ils voient à l'extérieur.

Kevin : À l'extérieur, tu pourrais préciser ?

Ivanna : l'influence et de nos jours c'est beaucoup Instagram, TikTok etc. c'est clair que maintenant ça vient plus rapidement et c'est plus en masse.

Kevin : Alors j'allais justement y venir, est-ce que tu penses que les réseaux sociaux ont une influence sur les élèves ? Tu dis qu'oui, dans le sens où c'est un effet de mode et ça se propage ?

Ivanna : Oui

Kevin : Très bien. Et si tu devais décrire le style vestimentaire de tes élèves d'aujourd'hui, comment te le décrirais ?

Ivanna : [réflexion] Disons que je pense que les filles devraient faire attention à leurs apparences pour plus tard.

Kevin : On parle des filles, mais les garçons ?

Ivanna : les garçons... [longue réflexion] aujourd'hui ce qui me gêne beaucoup c'est cette mode du training et j'ai toujours l'impression qu'ils sortent du lit. Depuis qu'il y a eu le COVID, j'ai l'impression qu'ils sortent du lit pour venir à l'école.

Kevin : Du coup, tu disais training qui te gêne pour les garçons, mais pour les filles tu as dit « faire attention », mais c'est pas des exemples d'habits. Mais tu en as des habits féminins que tu mettrais dans ce catégorie « faire attention » ?

Ivanna : Oui, il y a eu la mode des pantalons taille basse où les reins étaient découverts, puis maintenant c'est la mode des bustiers où les reins et le bas du dos sont toujours découverts. Ici c'est plus une question de santé, qu'une question de décence.

Kevin : Et est-ce que t'as des élèves qui se démarquent parfois du groupe ?

Ivanna : Oui et ceux-là je les aime bien.

Kevin : En quoi ils se démarquent justement ?

Ivanna : Parce qu'ils ne suivent justement pas la mode comme tous les autres, parce qu'ils ont des coiffures indépendantes de la mode actuelle. Les garçon c'est quand même assez typique, c'est complètement influencé par les joueurs de foot.

Kevin : Est-ce que la tenue vestimentaires des élèves c'est quelque chose qui te préoccupe en tant qu'enseignante ?

Ivanna : Non ça ne me préoccupe pas, jusqu'au moment où justement je trouve que ce n'est plus décent et que ça me gêne. Au moment où ça commence de me gêner, ça commence à me préoccuper.

Kevin : Gêner dans le sens où tu ne te sens plus à l'aise ?

Ivanna : Voilà.

Kevin : Comment ça se fait que ça ne te préoccupe pas plus ? On pourrait se dire « je suis dans ma classe c'est moi qui est le capitaine à bord ».

Ivanna : Parce que moi ce que je veux c'est que les élèves soient impliqués et concentrés sur leur travail et puis je regarde pas forcément comment ils sont habillés. Maintenant si ça me gêne, un grand décolleté par exemple, là je vais dire quelque chose.

Kevin : Est-ce que tu penses que ta responsabilité d'enseignante c'est de gérer la tenue vestimentaire en classe ?

Ivanna : Aussi longtemps que ça ne me dérange pas et que ça ne dérange pas mes élèves, j'ai pas besoin de m'en occuper, mais j'ai eu des situations où j'ai vu que les élèves étaient dérangés, donc là je suis intervenue.

Kevin : Magnifique, tu anticipes ma prochaine question qui est « comment intervenir dans ce genre de cas ? »

Ivanna : Étant donné que je suis enseignant d'éducation artistique, c'est arrivé avec des filles que je leur fais mettre un tablier ou bien qu'elles aillent mettre un pull. Et c'est arrivé en course de 11H, une fille n'avait rien compris, donc je lui ai acheté un foulard et puis elle a dû porter le foulard pendant toute la semaine.

Kevin : Et puis maintenant, si on part du principe que nous sommes ici dans ta classe, une fille ou un garçon a une tenue pas décente pour toi, comment tu justifierais ?

Ivanna : Parce que ça me met mal à l'aise et je ne peux pas travailler si ça me met mal à l'aise d'une part et d'autre part j'ai aussi déjà dû renvoyer un garçon ou deux par rapport à ce qui était écrit sur leur t-shirt, donc tout ce qui est raciste et sexiste je n'accepte pas.

Kevin : Donc on est toujours dans cette catégorie de ça met mal à l'aise l'enseignant ?

Ivanna : Oui, mais par rapport au sexisme ou au racisme ça peut aussi mettre à l'aise d'autres élèves.

Kevin : Très bien. Actuellement dans beaucoup d'écoles, ici c'est un peu plus précis, mais dans beaucoup d'écoles c'est écrit que les élèves doivent porter une tenue vestimentaire décente, comment tu comprends cette notion de tenue vestimentaire décente ?

Ivanna : [Réflexion] Encore une fois c'est quand ça me met mal à l'aise ou pas, ça peut être un décolleté ou bien ça peut être le début du bas du dos qui est trop découvert ou alors si je pense aux shorts qui sont tellement courts que ça commence à dévoiler le bas des fesses, ça je trouve que ça n'est plus décent du tout parce que c'est une partie intime de la personne et ça me met mal à l'aise et ça peut mettre mal à l'aise d'autres élèves.

Kevin : Donc si je résume en deux mots, la décence pour toi c'est une sorte de gêne ou de mal à l'aise et la longueur de l'habit ?

Ivanna : Non ce n'est pas la longueur de l'habit, mais il y a des choses que je trouve qu'ils n'ont pas leur place à l'école, comme voir des débuts de fesses. La même chose pour les décolletés.

Kevin : Donc couvrir les zones érogènes ?

Ivanna : Oui.

Kevin : Du coup les exemples d'habits indécents tu m'en as déjà donné, mais est-ce que t'arriverais à donner, hormis éventuellement, les décolletés, les jeans taille-basses, les trainings et les shorts trop courts, d'autres exemples d'habits qui te dérange ou qui sont indécents ?

Ivanna : Non, ça serait plutôt des choses que je trouve vraiment moche, comme la mode des garçons qui avaient leur jeans à la hauteur des genoux où on voyait le slip. Là aussi, le slip ça m'intéresse pas de savoir leur marque de slip. En plus, je leur disais : « je peux faire une photo de vous ? Et vous verrez comme vous avez l'air con avec vos jambes courtes ».

Kevin : Donc on revient sur ce « il faut cacher les zones érogènes ». ?

Ivanna : Exactement.

Kevin : Honnêtement, pour quel sexe ça a été plus facile de trouver une tenue à la limite du décent, voire indécente ?

Ivanna : Pour les filles. Je suis en train de réfléchir... mais oui, pour les filles.

Kevin : Comment tu expliques cela ?

Ivanna : [très longue réflexion] Je l'explique pas. De toute façon les filles sont bien plus avancées en étant ados que les garçons et puis ce qui fait qu'elles sont fières de la montrer. Tant mieux, mais je trouve qu'il y a des endroits pour le faire et des endroits où on peut pas le faire.

Kevin : l'école serait typiquement dans un endroit où on peut pas le faire ?

Ivanna : Voilà.

Kevin : Je vais te montrer quelques images. J'aimerais pour chaque image que tu me dises si pour toi c'est décent ou pas pour venir à l'école et que tu te justifies.

Ivanna : Alors image une c'est bon. Image deux, il faudrait juste voir que quand elle se baisse si on voit le début des fesses. Image trois... [réflexion]

Kevin : la question qui revient toujours : « est-ce qu'une zone érogène couverte, mais visible, pose problème ? »

Ivanna : Oui, la problème c'est ce qu'on doit et peut obliger le port du soutien-gorge ou non ? et ça c'est la vraie question... et là je ne peux pas y répondre et je ne veux pas y répondre.

Kevin : Je comprends, mais j'insiste c'est mon but ; en classe, une élève comme ça, tu ne réagiras pas ?

Ivanna : [longue réflexion] C'est compliqué... c'est compliqué, parce que si mon regard porte sur ses seins, alors je vais lui dire quelque chose et je dirais que moi j'ai une tâche plus facile qu'un homme. Et pourtant je peux aussi être attiré par une poitrine. Donc au moment où ça me gêne, alors je vais peut-être prendre l'élève à part et le lui dire.

Kevin : D'accord, très bien.

Ivanna : Image quatre c'est bon. L'image cinq c'est ce que je disais avant par rapport à ce qu'il y a sur le t-shirt, donc moi il y a une chose que je déteste c'est ce signe du majeur, que d'ailleurs sur Instagram on voit pratiquement sur chaque jeune voire plus âgé d'acteurs quand on voit les photographies et je trouve que c'est un geste tellement obscène et tellement moche... ça n'a pas sa place sur un t-shirt. Donc indécent à l'école.

Kevin : Ok. Alors image six, ça représente l'été.

Ivanna : Je dirais qu'on peut mettre des débardeurs, mais qu'on regarde quelle est la profondeur du décolleté, ici c'est trop profond.

Kevin : Donc on voit trop de zones érogènes, comme tu disais avant ?

Ivanna : Exactement. Image sept c'est bon. Image huit... mais c'est un pyjama non ?

Kevin : C'est propre à chacun d'interpréter.

Ivanna : Bon... j'aurai un peu de la peine pour demander à l'élève s'il n'a pas une paire de pantalon à la maison, ce que j'ai déjà dit à certains élèves et en cours de 11<sup>ème</sup> je leur ai demandé de ne pas venir en training.

Kevin : Et pourtant, la zone érogène est cachée.

Ivanna : Oui, mais... je veux dire, quand on vient à l'école c'est pour travailler, c'est pour se concentrer et puis on n'est pas on est pas en train de faire du farniente sur une plage.

Kevin : Donc, il y a cette aspect de habits de travail d'une certaine manière ?

Ivanna : Oui.

Kevin : Très bien.

Ivanna : Image neuf moi c'est bon.

Kevin : Même si ça plonge un peu et que le ventre est visible ?

Ivanna : Oui, c'est complètement différent du six, parce que là il y a aussi la zone érogène de l'épaule, de l'aisselle etc. que l'on ne voit pas ici.

Kevin : Et le pantalon de l'image neuf ?

Isabelle : Alors ça, je suis complètement contre. Je trouve ça complètement débile de payer pour des trous, mais ça c'est encore autre chose.

Kevin : Mais décent pour l'école ?

Ivanna : ça m'est égal, aussi longtemps que ce n'est pas sur la fesse.

Kevin : D'accord, donc image dix.

Ivanna : Image dix, absolument pas décent, donc c'est complètement érotique, d'autant plus qu'elle tient une glace. C'est beaucoup trop suggestif puis ça n'a rien à faire à l'école.

Kevin : Ok. La onze, image cartoon.

Ivanna : [Réflexion] Là on peut commencer de parler du rôle de la femme... C'est non, parce qu'il y a à nouveau cette histoire de provocation et puis voyeurisme. Image douze,

pour l'été c'est bon. Le bas va bien, le haut c'est limite, mais ça passe. Je veux dire, on a des journées à 33°, ça passe.

Kevin : Pourtant c'est une habit qui pourrait peut-être poser problème avec une fille s'il plongeait un peu plus, c'est ça ?

Ivanna : Absolument.

Kevin : Très bien. Image 13, là on est purement focalisé sur la coupe de cheveux.

Ivanna : Pas de problème pour moi. Moi je me suis fait renvoyer de l'école parce que j'avais des coupes de cheveux comme ça et puis j'ai jamais compris, enfin pas tout à fait comme ça. Pour moi, c'est pas un problème, même s'il y a des messages, mais enfin des fois ils ne savent même pas eux même ce qu'ils donnent comme message.

Kevin : Très bien. Image 14 ; l'élève typique actuel.

Ivanna : Oui, comme j'ai dit c'est bien d'avoir des pantalons un peu plus larges, parce qu'ils paraient que les jeans c'est pas bon pour les spermatozoïdes, mais il ne faut quand même pas pousser. Alors c'est quelque chose avec laquelle j'ai beaucoup de peine. Parce qu'encore une fois, on est pas en train de faire du sport, on est à l'école.

Kevin : Donc on rejoint cette explication de « ça ne fait pas habit de travail » ?

Ivanna : Oui. Image 15, j'en ai parlé avant, c'est l'horreur c'est indécent, pas besoin de voir les slips.

Kevin : Image 16 ? Là ce n'est pas question de zones érogènes visibles et puis ce n'est pas une question d'habit de travail.

Ivanna : Effectivement. Ici, je dirais aller l'élève « écoute ça tu peux mettre dans ton temps libre, mais ici tu n'es pas considéré comme un chien à collier pointu et puis j'aimerais bien que tu l'enlèves. Maintenant, je ne sais pas si je pourrais et s'il le ferait ou pas, parce que je n'ai pas la loi pour moi.

Kevin : Mais en quoi c'est indécent ?

Ivanna : C'est pas indécent, ça montre ici quelque chose que... quoique j'en sais rien... je sais pas... Ici je trouve que ça va, mais j'ai eu le cas beaucoup plus poussé et j'ai essayé de parler avec l'élève, par rapport à ce qu'elle voulait montrer avec ça. Donc si c'est « pas touche » pourquoi pas, mais si ça commence à devenir du sadomasochisme, alors là il faut discuter avec l'élève.

Kevin : Parce qu'on rentrerait dans cette provocation « regardez-moi » etc. ?

Ivanna [Réflexion] Oui, mais suivant pourquoi elle met c'est quelque chose d'extrêmement personnel qui n'a rien à voir à l'école.

Kevin : Image 17, la croix ?

Ivanna : C'est bon.

Kevin : Alors qu'on est dans une école laïque ?

Ivanna : oui, pour moi c'est pas un problème.

Kevin : Si je tourne un peu la chose différemment : est-ce qu'un juif qui vient avec son étoile de David ça serait aussi bon ?

Ivanna : ça serait aussi en ordre. Par contre, il faudrait parler des couvre-chef, ça c'est encore autre chose.

Kevin : Donc le collier, même visible comme ça ?

Ivanna : Pas de souci.

Kevin : Image 18, la mode il y a 15 ans.

Ivanna : C'est là que je faisais mettre des tabliers avec mes élèves, parce que on est à la salle de dessin j'ai que des tabourets et que mes élèves garçons ne pouvaient plus travailler. Et l'élève a compris quand je lui ai dit de mettre un tablier. Les garçons étaient complètement déconcentrés et ça n'a rien à voir à l'école et ça je l'ai rencontré plusieurs fois.

Kevin : Et image 19, de nouveau un haut d'été.

Ivanna : ça va.

Kevin : ça va, malgré que tu disais avant que les épaules visibles pouvaient poser problèmes ?

Ivanna : C'est un peu différent, c'est pas tout à fait la même chose, parce que ce n'est pas si bas.

Kevin : Très bien. Alors on en a fini avec ces images, mais j'ai encore une dernière question en parlant d'image ; est-ce que tu penses qu'un habit pourrait être perçu comme décent sur un corps comme indécent sur un autre corps ?

Ivanna : Non. On se l'imagine et ça revient à la liberté individuelle. On s'imagine qu'un short c'est plus beau avec une femme qui a de belles les jambes que si elle a des grosses jambes. Mais non.

Kevin : Alors du coup, je vais te demander à l'aide de ces deux images là, et j'ai essayé de prendre deux tops qui se ressemblent et j'ai coupé la tête pour pas avoir cette interprétation du jeu de regard, si maintenant on regarde purement le haut il y a une différence pour le genre...

Ivanna : Oui, mais ce n'est pas du tout le même genre. Ici, tu as le bustier qui est vraiment dégagé, tandis que là, tu ne vois pas exactement où est le bustier donc moi je trouve ce n'est pas du tout le même genre.

Kevin : Et du coup est-ce qu'il y a un des deux habits que tu trouverais plus approprié pour l'école que l'autre ou les deux seraient...

Ivanna : Non mais là tu me disais que l'on faisait pas rapport à un habit qui peut être perçu différemment sur deux corps, mais ici ça n'a rien à voir avec le corps, c'est en lien avec l'habit. Pour moi ça c'est bon [pointe l'image du haut] et pour moi ça c'est pas bon [pointe l'image du bas].

Kevin : Pourtant, sur l'image du bas, c'est même plus couvert que le haut avec les bras et les épaules.

Ivanna : Je sais, mais moi je pense qu'on peut voir la naissance des seins, mais on n'a pas besoin d'aller plus bas et puis là c'est vraiment trop bas et ça chez n'importe qui.

Kevin : Alors que là [image a] ça descend aussi.

Ivanna : Oui, là c'est limite, parce que ça descend aussi très bas. Les deux sont limites. Parce que là [image a], la zone dégagée est trop grande.

Kevin : On en a fini avec les images. Donc maintenant on va revenir sur le règlement scolaire qui demande une tenue vestimentaire décente, toi tu es en enseignante depuis longtemps, est-ce que tu as déjà été mise au courant de la raison qui a poussé la direction à demander une tenue vestimentaire décente ou comme ici un peu plus précis ?

Ivanna : Oui, ça c'était par rapport au short.

Kevin : Donc tu as été informé. Est-ce que tu trouverais cela la normale qu'on informe les nouveaux profs qui arrivent ici dans cet établissement et qu'on leur dise « on a choisi ça parce que » ?

Ivanna : Pas forcément. Si les nouveaux enseignants s'intéressent, ils peuvent demander. Il y a le règlement et s'ils veulent en savoir plus, ils peuvent demander. On n'a pas besoin forcément de se justifier tout le temps.

Kevin : Et toi du coup tu arrives à imaginer les motifs qui ont poussé la direction ici, mais aussi les autres directeurs d'établissements à demander un tel règlement ?

Ivanna : Oui je comprends, mais c'est difficile d'en faire un, c'est très difficile, parce que chaque a des limites de décence complètement différentes. Par exemple si dans une école on avait une enseignante de couture qui mettait des jeans troués, alors je me demanderais pourquoi elle met des jeans troués, parce qu'elle est prof de couture. Donc on a tous une sensibilité différente et c'est pour ça que c'est très difficile de faire un règlement.

Kevin : On va parler des buts. Il y a dans plusieurs établissements le fait qu'on veut préparer, ça revient aussi un peu ce sur ce que tu disais avant, les élèves au travail, d'où une sorte d'habits de travail. Dans d'autres établissements on parle aussi d'un manque

de respect envers les enseignants ou envers l'institution lorsque les habits sont trop indécents, comment tu réagis quand tu entends ça ?

Ivanna : [Réflexion] Encore une fois, je suis pour des habits où on peut travailler sans que les hommes soient gênés, sans que les femmes soient gênées, sans que les enfants ou les adolescents soient gênés, c'est tout.

Kevin : Ok, donc l'aspect « manque de respect », tu penses que c'est quelque chose qui peut exister ou au contraire ?

Ivanna : ça peut exister, mais je pense qu'ils en sont même pas conscients, mais ça peut exister. Par contre ceux qui viennent avec les t-shirts avec la feuille de marijuana, ça c'est clair que c'est de la provocation, là ils sont conscients, mais je parle d'autres choses.

Kevin : Très bien. Est-ce que tu penses qu'il serait envisageable et utile de créer un règlement comme ça dans des écoles avec la participation de tous les enseignants ?

Ivanna : C'est impossible, parce qu'il y a toujours des enseignants qui ne suivent pas les règles, donc c'est pour ça que j'ai toujours travaillé pour moi toute seule. Il m'est même arrivé de renvoyer des élèves chez eux et je n'ai jamais eu des réclamations des parents, c'est pas aller jusqu'à la direction, mais c'était il y a 20 ans. Aujourd'hui je ne le ferai peut-être plus forcément, parce que ce n'est plus possible.

Kevin : Ce n'est pas possible, parce qu'il n'y a pas tout le monde qui suit le règlement ?

Ivanna : Exactement.

Kevin : je vais te poser un peu la même question, mais différemment ; est-ce que tu penses que ce sera envisageable de créer un tel règlement, mais avec la participation des élèves ?

Ivanna : On pourrait essayer oui, pourquoi pas faire ça en FG pour voir ce qu'il en sort.

Kevin : Ce qui donnerait une sorte de consensus intergénérationnel ; la même question qu'avant, est-ce que plusieurs enseignants avec plusieurs élèves, ça peut s'entendre ?

Ivanna : À essayer.

Kevin : Et est-ce que tu trouverais ça utile que lors du premier jour, je sais que ce n'est pas toujours le cas, pour les 9H, que la direction arrive et explique « pour nous, la tenue vestimentaire, on a décidé ça parce que ... »

Ivanna : Oui, ça ne serait pas mal.

Kevin : Et est-ce que tu penses que ça influencerait l'habillement des élèves ?

Ivanna : Je sais pas. En tout cas, peut être que le matin devant leur miroir ils vont peut-être se poser la question et surtout si on leur fait les remarques après ils seront pourquoi on fait les remarques. Ça c'est important.

Kevin : Donc on pourrait s'appuyer sur ce qui a été dit en fait, c'est ça ?

Ivanna : Oui.

Kevin : Très bien. Si ça ne tenait qu'à toi, est-ce que tu préférerais qu'il y ait une liberté totale ou un règlement très explicite, très strict, avec comme formulation « on a droit à tout sauf jupe en dessous des genoux etc. » ?

Ivanna : Alors ni l'un ni l'autre.

Kevin : Donc, pour toi, ça serait quoi le règlement scolaire idéal ? si ça ne tenait vraiment qu'à toi.

Ivanna : Que chaque enfant ou élève ou adolescent se pose la question « est-ce que, comme je suis habillé, ça peut mettre quelqu'un mal à l'aise ? ». Voilà, qu'ils se posent la question, qu'on les responsabilise.

Kevin : Mais après, comment tu pourrais te justifier si un élève te dit « pour moi, ça c'est en ordre » ?

Ivanna : Alors je lui dirais que pour moi pas, parce qu'au lieu de te regarder dans le visage et t'expliquer les maths, je glisse toujours vers ton décolleté. Et ça, en tant que femme je peux le faire. En tant que mec, c'est vachement plus compliqué, surtout dans ces périodes actuelles, je peux garantir que je préfère être une femme qu'un homme.

Kevin : Donc en fait, ton règlement que tu proposerais, il serait au final assez vague ?

Ivanna : Oui. Les règlements qu'on a faits n'ont jamais vraiment marché, puisque jamais tout le monde ne participe, donc c'est mieux d'avoir quelque chose de vague dont on a parlé ; Parler de la décence, qu'est-ce que c'est que la décence ?

Kevin : Donc ton rôle, ça serait de sensibiliser en fait ?

Ivanna : Absolument.

Kevin : Très bien. Est-ce que tu as encore quelque chose à rajouter ? Ou quelque chose d'important qu'on aurait oublié d'évoquer ?

Ivanna : Alors il y a deux choses ; Il y a la question du soutien-gorge qui pour moi n'est pas résolue et là je ne sais pas quoi dire et la deuxième chose, est-ce que, par rapport à tout ce que tu as demandé, tu as parlé des réactions des profs par rapport aux élèves, mais il manque le volet élèves-élèves et élève-prof. Est-ce que les élèves ont déjà été dérangés par rapport à l'habillement des profs ? ça c'est peut-être aussi quelque chose qu'on peut se poser.

Kevin : Alors du coup, si tu me tends une telle perche, je vais juste recommencer dans l'ordre ; le volet du soutien-gorge, mais dans quel sens ? Si on voit une bretelle, est-ce dérangeant ?

Ivanna : Non, c'est le fait d'en mettre un ou de ne pas en mettre. La question de laisser cette liberté. On a eu une élève qui est plus là depuis pas mal de temps qui ne mettait jamais de soutien-gorge et puis... [longue hésitation] on ne savait pas comment réagir. Finalement, on n'a pas réagi.

Kevin : Et tu penses que c'était la bonne décision ?

Ivanna : Oui, parce qu'en plus il y a toujours le grand problème : si t'as peu de poitrine et que tu ne portes pas soutien-gorge, ça n'a pas du tout le même effet que si t'as une grande poitrine... et elle, elle avait une grande poitrine. Il ne faut pas tomber dans des images sexistes, il faudrait pouvoir traiter les deux de la même manière et c'est pour cela que c'est très complexe. Voilà.

Kevin : Tu parlais de la réaction élève-élève et élève-prof, est-ce que tu as peut-être des expériences par rapport à ça ?

Ivanna : Absolument, parce qu'on m'a fait le reproche quand j'étais jeune enseignante d'avoir des décolletés trop profonds. Les parents d'élève m'ont dit ça, mais je n'ai pas très bien compris, parce que j'avais une très grosse poitrine et je faisais toujours très attention de ne justement pas provoquer mes élèves. J'étais très surprise d'avoir un tel retour de parents, donc je pense qu'il y a quand même des choses qui peuvent faire que.

Kevin : Et tu parlais encore dernièrement d'élèves-élèves ?

Ivanna : Oui, comment les élèves réagissent... Ils sont adolescents, ils sont en pleine croissance, ils commencent à connaître leur corps, il y en a qui sont plus avancés que d'autres, etc. Mais bon, je pense que cela a moins d'influence maintenant que tout ce qu'on voit sur Instagram et TikTok pour avoir le corps parfait, le visage parfait, les lèvres parfaites, etc. Je pense que maintenant les réseaux sociaux prennent plus d'importance que ce qu'ils voient autour d'eux.

Kevin : Très bien, moi je n'ai plus rien à dire.

Ivanna : C'est quelque chose qui m'a beaucoup préoccupé. J'ai lu pas mal de choses là-dessus et j'en suis arrivé à ne justement plus faire un règlement hyper précis avec des centimètres, parce que ça sert à rien.

Kevin : Et chaque matin mesurer ce n'est pas non plus envisageable.

Ivanna : Non. Disons qu'on peut avoir l'œil, mais avec l'expérience que j'ai, ça ne sert à rien. Par contre, on peut les rendre attentifs à l'indécence.

Kevin : Donc, comme tu disais, une sorte de règlement de sensibilisation pour plus tard d'une certaine manière.

Ivanna : Oui, surtout le contexte dans lequel on se trouve oui. Une dernière anecdote : une élève venait à l'école avec des décolletés pas possible, maquillée tout déjà à 14 ans et comme je connaissais les parents et que je suis une fois allée manger chez eux, j'ai quand même dit « écouter en tant que prof j'aimerais quand même vous rendre attentifs... enfin je suis assez étonnée que vous la laissiez venir comme ça à l'école ». Et en fait, elle se changeait dans le train. Elle se changeait dans le train et puis les parents

étaient estomaqués donc... la période de l'adolescence est une période compliquée où on est très influençable. Voilà, j'ai terminé.

Kevin : Oui, je connais aussi une telle histoire venant de mon ancienne école de stage à Bienne. Magnifique merci beaucoup et bah je te souhaite une bonne journée.

### Transcription entretien Noémie

Kevin: Du fait que tu enseignes depuis deux ans, je pense qu'entre tes débuts et maintenant, la tenue vestimentaire des élèves est la même, mais est-ce que tu as quand même des commentaires à ajouter ?

Noémie : Oui c'est globalement la même chose, mais ça change aussi en fonction des lieux, de l'emplacement des écoles et des règlements. Si je prends un exemple actuellement : lorsque je travaillais à Bienne j'ai remarqué qu'il y avait plus d'élèves en training qu'ici [à Corgémont].

Kevin : Et donc entre le moment où toi tu étais élève et maintenant, est-ce que tu trouves que la tenue vestimentaire des élèves a changé ?

Noémie : C'était différent, parce que maintenant il y a cette mode des trainings. On le sait, la mode change et un exemple c'est que maintenant les hauts sont souvent plus courts. Je trouve qu'à notre époque, on avait moins d'habits où on se posait la question de si on pouvait le mettre pour l'école ou pas.

Kevin : Et comment tu expliquerais ça ?

Noémie : Je dirais qu'il y a beaucoup plus « d'ouverture » avec pleins de mouvements libéraux qui disent que l'on doit être libre de s'habiller comme on le désire. J'ai aussi l'impression qu'il y a moins de suivi dans certaines familles, de la part des parents, qu'ils regardent moins comment leur enfant part à l'école. Peut-être c'est à cause du travail.

Kevin : Oui, cela me paraît tout à fait légitime. Et les réseaux sociaux, avec notamment Instagram créée en 2010, comment tu penses qu'ils influencent nos élèves ?

Noémie : Je pense que cela les influence pas mal dans le style, je pense qu'ils font plus attention à ce qu'ils portent, aux marques ou aux tendances. Si c'est à la mode et qu'ils le voient sur les réseaux, alors ils voudront le porter.

Kevin : Comment tu décrirais le style de tes élèves d'aujourd'hui ?

Noémie : C'est très différent d'une classe à l'autre. La classe pour laquelle je suis la titulaire de classe s'habille globalement d'une manière très correcte, enfant pour certains. Mais dans d'autres classes que j'ai, souvent dans les niveaux faibles, c'est beaucoup plus négligé ou sport ou training, enfin souvent des tenues de maison qui ne sont pas forcément adaptées pour l'école.

Kevin : Par tenue correcte, que sous-entends-tu ?

Noémie : Que je n'ai pas de remarques à faire, car ce sont des habits où l'on ne voit pas une partie du corps érogène, ils sont adaptés au temps qu'il fait dehors, je n'observe pas des inscriptions ou quelque chose qui est inappropriée pour l'école. Et ça ne me choque pas, je ne suis pas mal à l'aise quand je les regarde.

Kevin : Alors que le négligé... ?

Noémie : Souvent je me dis « Purée, moi jamais je ne viendrais habillée comme cela ». J'ai l'impression que c'est le même habit pour dormir et pour venir à l'école. Même si ce n'est pas provoquant, je trouve que c'est décalé.

Kevin : Et est-ce que tu trouves qu'il y a des élèves qui se démarquent du groupe ?

Noémie : Oui, totalement. Certains ont des chaussures qui sont flashy ou des chaussures de marque, il y a ceux qui ont des habits de marque, mais le reste je trouve que ça va. Mais ce sont plus les chaussures, surtout que les chaussures ce sont des habits chers. J'ai l'impression que le reste c'est moins important, alors qu'à notre époque on aimait bien mettre des t-shirts de marque.

Kevin : Je vois. Et est-ce que la tenue vestimentaire de tes élèves c'est quelque chose qui te préoccupe en tant qu'enseignante ?

Noémie : Alors je dirais que cette année cela ne m'a pas perturbé, car je n'ai pas eu de souci, ni des élèves où je me suis dit « est-ce que je dois leur dire quelque chose ? ». Mais oui, c'est important de poser les bases et de pouvoir leur dire ce que l'on attend d'eux et ce qui est inacceptable. Le seul aspect où j'ai encore un problème, ce sont les vestes en classe, mais c'est difficile à justifier. Moi je me justifie en disant que la veste est un habit d'extérieur et que personne n'a à la porter à l'intérieur, c'est tout. Mais après, vu qu'il y a des travaux, ils portent leur chaussure. Donc c'est très compliqué à justifier. Mais je sais aussi que si je vois un habit qui me choque ou qui me dérange, alors je vais faire une remarque. Donc je suis attentive, mais pas non plus au point où j'y pense sans cesse.

Kevin : Je vois. Donc tu penses que ta responsabilité d'enseignante est de gérer la tenue vestimentaire, mais comment tu te justifierais auprès de l'élève s'il y a une tenue que tu n'acceptais pas en classe.

Noémie : Bon le verbe gérer... Je dirais que ce n'est pas à moi de gérer ce qu'ils mettent, par contre de réagir avec quoi ils viennent. Si c'est un problème d'inscription, d'injurieux ou quoi, je prendrais l'élève à part et je discuterais avec lui. Peut-être pour certains, et cela m'est déjà arrivé, ils ne savent pas ce qu'ils portent. Donc je justifierais simplement par le règlement en disant « il est écrit que vous n'avez pas le droit de porter... ». Et si c'est par exemple un top trop court, alors là je justifierais aussi avec le règlement en disant qu'on demande une tenue qui couvre la majorité du ventre. Mais après c'est toujours compliqué ce genre de tenue, car c'est un peu du cas par cas. Souvent j'essaie de leur expliquer que j'ai aussi des habits comme cela, mais que je les mets quand je sors, pas pour venir à l'école. J'essaie de leur expliquer que je fais la même chose qu'eux, pour pas qu'il y ait de décalage.

Kevin : Je comprends. Tu as parlé avant de notre règlement de l'école, mais dans beaucoup d'autres écoles il est stipulé que les élèves doivent s'habiller avec une tenue vestimentaire décente. Comment est-ce que toi tu comprends cette notion ?

Noémie : Moi je dirais que l'on doit simplement s'habiller pour le lieu que l'on visite. Cela veut dire que si je vais à la piscine, alors je vais mettre un maillot de bain. Si je vais à un mariage, alors je vais bien m'habiller. Du coup, pareil pour l'école, je ne m'habille

pas comme à la maison ou si je vais en soirée. En fait, ce sont souvent des codes où on voit un changement net. Et aussi, ça peut paraître bête, mais il faut aussi que cela soit adapté à la météo.

Kevin : Très bien. Et du coup aurais-tu quelques exemples d'habillements que tu estimes être indécent ou à la limite de la décence pour venir à l'école, hormis les vestes en classe ?

Noémie : Je dirais les pantalons portés beaucoup trop bas où on voit la moitié du sous-vêtement. Ce n'est pas une histoire de transparent, cela peut arriver que l'on n'ait pas remarqué, même si on devait apercevoir les marques du soutien-gorge, ce n'est pas grave. Mais par contre quand on voit vraiment beaucoup les sous-vêtements, alors ce n'est pas décent, c'est même dérangeant, parce que personne n'a demandé à voir cela. D'une certaine manière, on impose aux autres quelque chose qu'ils n'ont pas envie de voir. Par contre, si on voit les bretelles, c'est pas un problème, on a tous déjà vu des épaules. Ou alors les insultes, à partir du moment où cela peut être injurieux et blesser quelqu'un, alors c'est indécent.

Kevin : Est-ce que tu arriverais à donner un exemple de tenue indécente qui concerne plutôt les garçons ?

Noémie : Ce sont surtout les pantalons portés beaucoup trop bas. Là aussi, personne n'a demandé à voir la moitié de leur caleçon ; et puis les inscriptions aussi.

Kevin : Et pour quel sexe cela a été plus facile de trouver des exemples de tenues indécentes ?

Noémie : [Réflexion] Je dirais qu'il y a plus de tendances au niveau des filles. Je pense que c'est simplement parce que les garçons ne mettent pas de petit top, 99% des hauts des garçons ce sont des t-shirts. Il y aurait les marcelles qui pourraient être limites, mais aucun garçon ne porte cela. En fait, les caractères injurieux concernent les deux sexes, alors que l'aspect « dénudé » concerne plus les filles... enfin, pas au niveau du bas, comme dit avant avec l'exemple des pantalons portés trop bas par les garçons.

Kevin : Ok. Là, je vais te montrer quelques images et je vais te demander que tu me dises si c'est décent ou indécent pour aller à l'école et que tu te justifies. Je précise : c'est un avis personnel, pas au niveau du règlement de l'école.

Noémie : Ok.

Kevin : Alors, image une.

Noémie : C'est indécent, parce que c'est trop élégant pour l'école, c'est pas correct par rapport aux autres élèves en fait.

Kevin : Ok, image deux.

Noémie : Image deux, c'est décent, on voit pas les fesses, c'est tout bon. Image trois, c'est en ordre.

Kevin : Pour l'image trois, la question qui se pose toujours est « est-ce dérangeant de voir des tétons ? ». Pencherais-tu plutôt du côté de la liberté ou de l'indécence ?

Noémie : Je ne dirais pas que c'est indécent, mais il faut bien faire attention à les prévenir que ces élèves risquent de recevoir des remarques des garçons. Ce sont des adolescents, donc à cet âge-là... Je pense que je dirais à l'élève « moi cela ne me gêne pas, mais sache qu'il est probable que tu reçoives quelques remarques ».

Kevin : Image quatre ?

Noémie : C'est ok.

Kevin : Image cinq ?

Noémie : Caractère injurieux, donc indécent. Image six... [Réflexion] c'est un peu court... c'est peu habillé quand même. On voit quand même la moitié du corps en haut... En fait, c'est le pantalon qui devrait être plus haut. Si le pantalon montait un peu plus, en été, ça irait.

Kevin : Image sept ?

Noémie : Avec les talons, ça fait trop, mais sinon la robe est en ordre, parce qu'elle peut être en matière de pull en fait.

Kevin : Image huit ?

Noémie : Indécent, car c'est une tenue pour être chez soi. Image neuf, c'est trop court, on voit la moitié du ventre.

Kevin : Même si les épaules sont couvertes ?

Noémie : Cela n'a rien à voir, le ventre est trop à l'air. Pour l'image dix... [réflexion], c'est un peu limite l'inscription. Ce n'est pas provoquant, mais ce n'est pas adapté pour l'école. En temps libre pourquoi pas, mais pas à l'école.

Kevin : Très bien. Donc tu lui ferais une remarque ?

Noémie : Oui.

Kevin : Ok, image onze ?

Noémie : [réflexion] Plutôt indécent, parce que l'image est quand même provocante. En fait, cela pourrait aller dans la provocation, donc pour ne pas prendre le risque, on va dire non. Pour l'image douze, je dirais indécent, parce qu'on voit trop.

Kevin : Ok, 13 ?

Noémie : 13, c'est ok, c'est son style. Après, il faut qu'il s'attende à recevoir des remarques, mais je ne peux pas lui interdire son style. Pour la 14... [réflexion] ils viennent tous comme cela [rire]. Mais c'est ok : il y a un pull correct, un pantalon qui cache tout, donc c'est en ordre.

Kevin : La 15, c'est ce que tu disais ?

Noémie : Exact, donc indécent. Pour la 16...[réflexion] Si c'est son style, c'est ok. Après, cela dépend à quel point les pics sont pointus, parce que si ça devient dangereux, alors c'est inadapté pour l'école. Sinon, si c'est seulement un style, ce n'est pas un problème.

Kevin : Très bien. Image 17 ?

Noémie : Là ça va, parce qu'il y a uniquement les épaules qui sont découvertes. Donc décent.

Kevin : Ok. Et la 18 ?

Noémie : La 18...[réflexion] c'est ok. Ils ont le droit de porter une croix, comme un chapelet d'ailleurs, parce que ce n'est pas une injure quelconque.

Kevin : Et pour finir, la 19, la mode il y a quelques années.

Noémie : Effectivement. Ça c'est totalement indécent, personne n'a demandé à voir notre sous-vêtement. C'est à nous et cela ne regarde personne.

Kevin : Donc si je résume les critères que tu as utilisés, ce sont « pas trop de parties du corps visibles, surtout pas les sous-vêtements » et « est-ce que ce sont des habits de loisir ou pour la maison qui n'ont rien à faire à l'école » ?

Noémie : Exact.

Kevin : Très bien. Et par rapport à ces habits, est-ce que tu penses qu'il est possible qu'un même habit soit perçu comme indécent sur un corps et comme décent sur un autre corps ?

Noémie : Non, je ne crois pas, parce que c'est l'habit qui définit la décence, pas le corps.

Kevin : Et du coup, si je te montre ces deux photos [*image a & b*], les deux sont décentes ? Les deux indécentes ? Ou y a-t-il quand même une différence ? Et pourquoi ?

Noémie : En fait, les deux décolletés sont grands, mais celui du bas fait effet « push-up ». Donc pour l'image b, je dirais non et pour l'image a, si le pantalon est correct, alors je dirais oui. Mais ça a toujours été comme cela : les filles qui ont plus de formes ne peuvent pas mettre les mêmes habits que les filles plus frêles.

Kevin : C'est vrai. Donc, le règlement ici demande une tenue vestimentaire décente, avec quelques précisions, mais ma question à toi est « as-tu été mis au courant de la raison qui a poussé la direction à choisir cette loi-ci ? »

Noémie : Non.

Kevin : Et est-ce que tu trouverais cela normal que l'on t'informe ?

Noémie : Non, parce que je trouve que c'est à moi de faire l'effort de le lire et de demander si quelque chose ne devait pas être claire ou me dérange. C'est à moi de m'informer en fait. En revanche, s'il devait y avoir des changements, alors oui, là j'aimerais être informée.

Kevin : Et est-ce que tu arriverais à imaginer les motifs qui poussent la direction à imaginer un tel règlement ?

Noémie : Des cas qui se sont passés je pense. Le fait de ne pas avoir pu se justifier correctement, de ne pas avoir de base écrite en fait. Là, dans notre école, il est écrit, entre autres, « pas d'injures à caractères racistes », donc je peux m'appuyer là-dessus. Le fait que cela soit écrit, cela permet d'éviter la discussion en fait, parce que c'est clair. Ou alors, c'est peut-être en lien avec les médias, donc en prévention on crée un tel règlement.

Kevin : Ok. Tu as parlé de t'appuyer sur le règlement, mais dans d'autres directions, ils se justifient en disant que l'école doit préparer à la vie professionnelle ou le fait que sinon, cela peut être un manque de respect envers les enseignants ou l'institution. Comment tu réagis quand tu entends cela ?

Noémie : C'est toujours du cas par cas. Par exemple, parfois ils viennent en training et on se dit « ils nous prennent pas au sérieux, ils sont habillés comme sur leur canapé à la maison », mais je pense que l'aspect du manque de respect pour un top... il ne faut pas exagérer. Ce sont des adolescents, les parents s'habillent peut-être aussi comme cela, donc je ne pense pas que c'est un manque de respect, mais je pense juste qu'ils n'ont pas cette notion ou qu'ils ne se rendent pas compte de l'image qu'ils renvoient et des codes de la société en fonction des lieux. Donc non, je ne pense pas que c'est un manque de respect, je pense juste qu'ils sont ignorants.

Kevin : Ok, et le fait de préparer à la vie professionnelle ?

Noémie : Oui, je trouve, parce que certaines entreprises sont très strictes, donc ils devront se plier à certaines règles. Dans le cadre de mon apprentissage, les filles devaient mettre des jupes et on devait tous être en costume. On avait pas vraiment le

choix, on ne pouvait pas mettre les habits qu'on avait envie. Donc oui, ça les prépare à devoir se plier à certaines règles.

Kevin : Tout à fait. Est-ce que tu penses que cela serait envisageable de faire le règlement de l'école sur la tenue vestimentaire avec la participation de tous les profs ?

Noémie : Je ne pense pas, parce que je pense qu'il y a trop d'opinions divergentes. On arriverait probablement pas à dire « on garde ça, on ne garde pas ça, etc. ». ça peut poser des problèmes avec des enseignants que n'observent pas ce que nous observons, je pense aux enseignants d'éducation physique, où les élèves ont leur affaire de gym. Donc je trouve que c'est bien si on a un règlement global, pour autant qu'on puisse le remettre en question.

Kevin : Ok. Et est-ce que tu penses qu'il serait bien de faire un consensus pour le règlement de la tenue vestimentaire avec la participation des élèves ?

Noémie : Alors créer un règlement intérieur avec la participation des élèves, je dirais non, mais par contre je trouve qu'il serait bien que l'on écoute leur suggestion dans le cas de la FG [Formation générale] et en discuter et pourquoi pas les retenir. Il y a peut-être des choses intéressantes que nous ne voyons pas forcément et on peut les ressortir lors de séances des maîtres. Cela peut être intéressant de voir comment eux perçoivent les choses oui, mais ce n'est pas à eux de définir le règlement de l'école.

Kevin : Et du coup, tu penses que cela aurait une influence sur l'habillement des élèves s'ils comprenaient pourquoi l'école a choisi un tel règlement ?

Noémie : Pas sûr, mais je pense que ça les rendrait attentif sur l'avis des enseignants et de la direction.

Kevin : Très bien. Si maintenant je te propose les deux règlements extrêmes, est-ce que tu préférerais qu'il y ait une liberté totale ou un règlement extrêmement strict avec une liste d'habits interdits énormes.

Noémie : [réflexion] Clairement au milieu, dans le sens où trop détaillé on se perd et les élèves jouent sur les mots. Je pense que le fait de faire des thématiques comme « pas de caractères injurieux », c'est bien, parce que ça englobe énormément d'aspects. Ou si

on cite des parties du corps, là on peut se comprendre. Il faut que cela soit clair pour que l'on puisse s'appuyer dessus, mais pas trop précis non plus justement.

Kevin : Du coup, si toi personnellement tu pouvais décider à 100% du règlement sur la tenue vestimentaire, comment tu le formulerais ?

Noémie : Je pense qu'il serait pratiquement semblable à celui que l'on a ici en fait. Je remplacerais peut-être le « décent » par « correct », car pas tous les élèves connaissent ce mot. Peut-être je préciserais qu'on s'habille avec une tenue correcte pour l'école, c'est-à-dire pas pour aller en soirée ou pour être sur le canapé. Dernièrement, je préciserais justement quelques parties du corps à cacher que les autres n'ont peut-être pas envie de voir, comme les parties intimes justement.

Kevin : Et pourquoi tu privilégierais ce règlement et pas un qui est plus libre ou plus strict ?

Noémie : Si c'est trop libre, alors je n'ai rien sur quoi m'appuyer et en plus, si c'est trop libre, alors chaque enseignant peut agir comme il veut, ce qui fait que cela peut créer des tensions entre enseignants. Je pense que c'est quand même bien d'avoir une base et en étant pas trop strict, alors cela nous permet de ne pas devoir tout analyser ou mesurer et de quand même remarquer rapidement ce qui est indécent, je pense notamment à un crop-top trop court.

### Transcription entretien Max

Kevin : Du fait depuis huit ans à peu près, trouves-tu que les tenues des élèves ont changé entre tes débuts et maintenant ?

Max : Non.

Kevin : Et puis comment l'expliques-tu ?

Max : Je ne sais pas comment l'expliquer. Je dirais que la mode fluctue toujours. Il y a toujours des façons d'un peu contourner les règlements, mais j'ai aussi enseigné au secondaire 2 et puis je constate que les soucis sont les mêmes et puis que ça concerne surtout les jeunes filles, les jeunes femmes.

Kevin : Et puis par rapport à quand toi t'étais élève, est-ce qu'il y a des différences ?

Max : Alors moi je me souviens que quand j'étais élève, il y avait certaines filles de ma classe qui étaient déjà bien plus réveillées que nous les garçons de la classe et qui avaient certaines tenues vestimentaires que j'ai l'impression qu'aujourd'hui certaines filles ne se permettraient plus d'avoir. En fait, c'était beaucoup plus répandu le string qui dépasse, le décolleté vraiment très très plongeant.

Kevin : Et les garçons sont un peu toujours la même chose ?

Max : Oui, il y a toujours certains qui s'habillent de manière sportive. Ils voguent un peu toujours sur une mode, mais c'est une mode qui semblent respecter les codes vestimentaires encrés dans une école.

Kevin : Ok, et du coup tu as dit que ça n'a pas beaucoup changé depuis huit ans, est-ce que les réseaux sociaux comme Instagram créé en 2010, tu penses que ça influence les élèves ?

Max : Je ne pense pas. Ça influence surtout au niveau du comportement, mais au niveau de l'habillement franchement... ça serait difficile à dire. C'est une bonne question.

Kevin : Si tu devais décrire en deux-trois mots le style vestimentaire de tes élèves d'aujourd'hui ou des élèves ici dans cette école, lesquels choisirais-tu ?

Max : Les garçons c'est clairement un peu "sac de patate" je dirais. C'est training large ou pantalon large, des t-shirts amples où on ne peut voir aucune forme chez les garçons. Il y a certains garçons qui sont déjà bâtis comme des hommes, mais on ne peut pas voir s'ils ont des muscles ou pas. Chez les filles, il y a aussi un bon pourcentage qui s'habille un peu en sac de patate, mais c'est un peu à la mode ! Et après, il y en a certaines qui jouent un peu de leur... comment dire... de leur érotisme naissant peut-être, notamment avec la question du nombril, qui est toujours un peu embêtante. Ouais en fait, ça se concentre sur le ventre un peu ces dernières années avec le top très court en bas, pas forcément décolleté plongeant, mais ça va un peu ensemble.

Kevin : Et est-ce que t'as des élèves qui se démarquent parfois du groupe, hormis peut-être celles qui jouent de leur érotisme naissant, comme tu l'as dit ?

Max: Non. Je crois que les élèves font un peu ce que le groupe fait. Mais ils ne le font pas tous.

Kevin: Donc il n'y a pas vraiment de démarcation?

Max: Non, je ne trouve pas.

Kevin: Est-ce que la tenue vestimentaire des écoliers, toi non seulement en tant qu'enseignant mais aussi en tant que directeur, c'est quelque chose qui te préoccupe?

Max: Pas du tout haha.

Kevin: Et comment ça se fait?

Max: Je suis un libéral convaincu, donc je pense qu'il faut laisser faire certaines choses et puis moi ce qui va me choquer, enfin pas ce qui va me choquer, mais ce qu'il faut faire comprendre à l'élève c'est que l'école c'est un lieu où on y va pour travailler, n'est-ce pas? Ce qui ne convient pas sur un lieu de travail ne convient pas dans une école. Du coup, quand je regarde les élèves et bien ils ne seront pas habillés comme des banquiers, mais ça ne me dérangerait pas de voir une personne comme ça travailler derrière un bureau pour travailler au secrétariat. Ce qui me choquerait, enfin "choquer", là encore ce qui m'embêterait, ce sont certaines inscriptions sur des tee-shirts. Elles peuvent être vulgaires ou bien connotées trop politiques. La feuille de marijuana, ça ne me dérange pas plus que ça, mais je trouve un peu déplacé disons. Là je dirais à l'élève "écoute tu ne mettrais pas ça sur un lieu de travail..."

Kevin: ...donc rien à faire à l'école?

Max: Voilà.

Kevin: Ok. Est-ce que tu penses que ta responsabilité d'enseignant c'est de gérer la tenue vestimentaire en classe?

Max: [Longue réflexion]. Alors, peut-être deux choses. Déjà pour les filles, dans le contexte actuel, je ne me permettrais jamais de faire une remarque moi, en tant qu'homme. Après effectivement comme je t'en ai déjà parlé, les inscriptions qui sont un peu tendancieuses, limites, là je lui dirais peut-être quelque chose, sans forcément lui

demander de l'enlever et peut-être en lui disant, mais écoute ça ne va pas dans le cadre scolaire, parce que ça n'irait pas ailleurs dans un cadre professionnel. Peut-être que... non l'éducation ça se fait à la maison point, nous on est là peut-être pour un peu orienter et dire "ça, papa et maman ils ne t'ont pas bien expliqué. Je te l'explique en tant que directeur, du fait que c'est un employé-employeur. Donc si tu venais te présenter chez moi comme ça dans dix ans pour un poste, ça ne passerait pas."

Kevin: Donc il y a vraiment ce travail, ce cadre d'apprentissage.

Max: Oui, le poste scolaire n'est pas seulement là pour faire des entretiens fictifs d'embauche, mais aussi pour ça. Ça rentre là-dedans je trouve.

Kevin : Actuellement dans beaucoup d'écoles, il est écrit que les élèves doivent porter une tenue vestimentaire décente. Ce n'est pas ce qui est écrit dans cette école, c'est un tout petit peu plus précisé, mais dans beaucoup d'écoles et même au niveau cantonal c'est ce qui est écrit. Si toi maintenant tu devais m'expliquer cette notion de tenue vestimentaire décente, comment tu la décrirais ?

Max : C'est ce que je t'ai dit, c'est quelque chose qui irait dans le monde du travail. Décent c'est quelque chose où si une personne vient se présenter devant moi pour avoir un poste, je dois être en mesure de l'accepter. J'ai rien contre, par exemple, les pantalons un peu courts ou un peu larges de Monsieur Sigg, je trouve ça décent, mais par contre j'accepterais pas qu'il arrive avec les pantalons où on voit la moitié des fesses. C'est aussi la façon de porter l'habit.

Kevin : Et l'attitude ?

Max : Exact.

Kevin : On peut rebondir sur les limites que tu as utilisées pour dire décent/indécent. Donc il y a les inscriptions qui peuvent être un peu tendancieuses et la partie du corps visible. Mais à part le ventre et peut-être les fesses, est-ce qu'il y a d'autres parties du corps ? Ce qui revient des fois ce sont les épaules aussi.

Max : Ça, ça ne me dérange pas. Bien que ça pourrait être considéré comme une zone un peu érogène, comme le ventre.

Kevin : Donc on reste sur ventre et fesses ?

Max : Après, si c'est quelque chose de trop plongeant au niveau de la poitrine, ça c'est pour les filles. Et encore les inscriptions. Après, un garçon qui arrive en tenue foot à l'école, ça c'est très limite aussi. C'est pas indécent, mais si j'étais les parents, je n'accepterais pas.

Kevin : Donc on va passer aux habits. J'aimerais que tu me dises à chaque fois concernant l'image décent ou indécent et que tu te justifies. Certaines tu as déjà répondu par toi-même. Image une ?

Max : On en a eu un comme cela il y a quatre-cinq ans qui venait à l'école comme cela. Ça c'est aucun problème. Image deux c'est...[réflexion] c'est décent, mais ça dépend de l'attitude. Mais si on parle uniquement de l'habit, c'est décent.

Kevin : Image trois, on veut ou on veut pas en parler mais il y a quelque chose qui revient quand même déjà aussi c'est le sujet sensible des tétons qui pointent, parce qu'il n'y a pas de soutien-gorge.

Max : Ma foi, il n'y a pas de soutien-gorge, je maintiens ma position libérale, c'est très mauvais pour la poitrine des femmes, mais si elles ne veulent pas en mettre c'est leur problème. Ce n'est pas à moi de vérifier là-dessous, par contre là il y a quand même le ventre qu'on voit et puis là c'est un peu contre notre règlement, parce que le nombril est visible. Alors une fois je ne dirai rien, mais c'est pas forcément décent. Bien que l'image ne me choque pas alors en l'occurrence.

Kevin : Très bien. Image quatre, écolière.

Max : Oui bah ma femme vient d'un pays où elle devait porter l'uniforme, donc je ne suis pas forcément pour, mais ça ne me choque pas. Même si là, l'attitude de la jeune fille est un peu équivoque haha.

Kevin : Je vois. Image cinq je pense que j'ai ta réponse, parce qu'on revient sur ce que tu disais.

Max : Oui, c'est complètement déplacé. Il y a une insulte, il y a un doigt d'honneur et puis un groupe qui est pris à parti, donc ça c'est clairement pas acceptable. Là

j'expliquerai à l'élève que c'est pas bien, c'est pas tolérable. Mais je ne lui ferai pas retourner son t-shirt pour autant.

Kevin : Image six, en été de nouveau.

Max : Là, elle a été maline, parce qu'on voit pas son nombril.

Kevin : Donc d'après le règlement ici ça serait autorisé.

Max : ça serait autorisé et puis elle a l'air plus classe que l'image quatre. Elle le porte mieux.

Kevin : Il y a donc toute cette histoire d'attitude que tu disais ?

Max : Oui, là ça me choquerait pas, même si c'est quand même bien plongeant. L'image sept, c'est en ordre. L'image huit... C'est un pyjama ?

Kevin : ça dépend de comment on veut voir la chose je pense.

Max : [Longue réflexion] Bon le t-shirt serait en ordre, le bas... le bas ça fait vraiment pyjama, là je pense que je dirais quelque chose. C'est pas indécent, mais je lui ferais une remarque.

Kevin : Parce que ça n'a pas forcément lieu d'être à l'école ?

Max : Non, tu vas pas à l'école en pyjama, comme tu enlèves ta veste quand t'es en classe. Mais c'est pas indécent, mais tu enlèves quand t'es en classe.

Kevin : Très bien, tenue neuf, alors là il y a deux choses à prendre en compte, c'était pas prévu mais on m'a déjà fait des remarques aussi sur les gros trous au niveau des pantalons.

Kevin : Mais les épaules, cette, fois sont couvertes.

Max : C'est vrai... Pffffff [Très longue réflexion]

Kevin : Bon, dans tous les cas tu ne te sentiras pas à l'aise de dire quelque chose, mais la question c'est est-ce que toi tu le qualifierais plutôt d'indécent ou de décent ?

Max : Mais ça dépend qui le porte. Si tu mets ça sur le visage de la dame qui te regarde dans les yeux en disant « je suis là pour travailler », alors ça me pose pas de problème. Mais celle qui ouvre à moitié la bouche en disant « je veux faire autre chose avec toi »...

Kevin : Donc pour, toi tu associes vraiment la notion de décence pas à quelque chose de physique, mais à une attitude ?

Max: Aussi oui. Mais la neuf je trouve quand même un peu indécente. Le haut un peu court au niveau du ventre, ça remonte presque sur les côtes.

Kevin: Image dix, ce n'est pas une inscription.

Max: Alors pour moi, c'est moins pire que l'image cinq où il y a un «fuck the police» parce qu'on ne prend pas parti pour quelqu'un, mais c'est vulgaire, donc indécent.

Kevin: Très bien. Image onze, cartoon, et en plus cette fois c'est bien, parce qu'il n'y a pas d'attitude vu que personne ne le porte.

Max: Alors il y a le côté humoristique qui est bien plus drôle et beaucoup mieux que le dix, mais c'est quand même indécent, parce qu'on voit quand même des porte-jarretelles, des culottes, non ce n'est pas.

Kevin: Donc aussi le droit à une remarque?

Max: Oui, à une explication.

Kevin: Image douze pour changer.

Max: Non non, indécent total.

Kevin: Pourtant ventre couvert, nombril couvert.

Max: Oui oui, mais ça, c'est vraiment Stanley comment dans une pièce de théâtre... Il y a vraiment tous les codes du bad guy qui ne passent pas là.

Kevin: Pourtant, on ne voit pas grand-chose au final; on voit des épaules.

Max: Ouais, on voit des bras.

Kevin: Mais quand même indécent?

Max: Franchement oui.

Kevin: Et c'est quoi que tu utiliserais pour te justifier?

Max: Ça c'est clairement pour moi un pyjama aussi.

Kevin: Le haut?

Max: Et puis le bas aussi. Oui, le bas c'est un training. Bah là, je justifierais que... C'est difficile à justifier... C'est un peu aussi l'attitude.

Kevin: Ok, donc on en revient toujours sur...

Max: Ce n'est pas n'importe quel garçon qui va mettre ça. C'est celui qui a une image déjà dans l'école et qui veut la mettre encore plus en avant. On n'est pas à l'école pour avoir une image, on est là pour travailler.

Kevin: Très bien alors là, il ne faudra plus regarder ça, il faudra regarder les inscriptions en rose, parce qu'il y a un petit problème d'impression. Donc ici, image 13 avec de jolis cheveux.

Max: J'étais très étonné de constater qu'au gymnase à Bienne, les jeunes enseignants portaient des cheveux comme ça, alors pas en rouge, mais en vert et j'ai trouvé ça absolument ridicule. Un élève qui veut aller dans cette direction, pourquoi pas, parce que dans le fond c'est une coupe de cheveux. Mais je ne voudrais pas qu'un de mes enseignants ait quelque chose comme ça.

Kevin: Oui. Et la veste ? Un peu légèrement motard on pourrait dire.

Max: Bon, il y a des piques ici... C'est violent quand même un peu. Il y a une connotation violente. Donc peut-être une petite discussion. Mais sur la coupe des cheveux, je lui expliquerai que je n'ai rien contre ça, mais en tant qu'employeur, je ne l'emploierai pas comme ça. Et je pense qu'il y en a beaucoup qui seraient comme moi.

Kevin: Parce que... ? Quelle sera la justification ? Parce que là, on ne connaît même pas son attitude.

Max: Non, on ne la connaît pas, mais c'est une image qu'on... [réflexion] on ne veut pas entendre actuellement qu'il faut une espèce de norme, tout le monde doit être accepté comme il est. On ne peut plus faire de « Fat-Shaming » et c'est très bien, mais en attendant, les personnes qui sont obèses et en surpoids, on ne peut plus leur dire qu'elles sont obèses et en surpoids et que c'est mal pour leur santé. Là il faudrait lui dire que ce n'est pas bien pour son futur pour trouver un emploi. Et ça, c'est mon rôle de pédagogue de le lui dire, même s'il est très gentil et qu'il fait ses prières trois fois par jour.

Kevin: Image 14, alors là, j'étais obligé de le mettre, même si c'est plus ou moins une grande majorité de nos élèves qui portent ça.

Max: Et il y a quoi de mal là ? Il s'agit peut-être de l'inscription que je ne comprends pas.

Kevin : Non non, je te demande si pour toi ça c'est décent, sachant qu'il y a 20-25 ans c'était pas forcément...

Max : Ah tu dis le training ?

Kevin : Le tout.

Max : Bon, le haut, j'avais des pulls comme ça quand j'étais petit. Non mais c'est complètement décent.

Kevin : Le 15, je pense que tu l'as déjà cité, donc ça ira vite. Donc indécent, parce qu'on voit les sous-vêtements ?

Max : Oui.

Kevin : Donc là de nouveau, il aurait le droit à un « remonte ton pantalon » ?

Max : Ton pantalon il est très beau, remonte-le qu'on le voit mieux.

Kevin : Ici l'image 16. Alors j'ai un peu coupé le visage pour qu'on voit pas une attitude.

Max : [Très longue réflexion] le mouvement gothique ça ne prend pas à partie quelqu'un, ça n'insulte personne, il y a effectivement une attitude, il y a des pics ici qui font un peu violent, mais non c'est pas dérangeant. Disons que j'apprécierais modérément que ma

filles porte ça. Elle recevrait peut-être une petite remarque aussi, comme pour les cheveux monsieur ici [pointe sur l'image 13]. Pour le futur, peut-être ne pas mettre ça quand tu te présentes pour un emploi, mais tu ne me déranges pas avec ton collier comme ça.

Kevin : Je vois. Image 17. Cette fois, ventre plus ou moins couvert, un tout petit peu du ventre qui est visible, pas de décolleté, mais épaules visibles.

Max : Oui, mais c'est quand même un habit qui est quand même assez classe. On voit le pantalon, on voit la toile, c'est assez classe par rapport à la neuf où là, ça fait vraiment un peu « Flittchen » comme on dit en allemand je trouve.

Kevin : Donc décent ? À voir l'attitude ?

Max : À avoir l'attitude, mais je trouve ça beaucoup plus classe que la neuf.

Kevin : Très bien, il reste deux images. La 18, là on est purement dans le signe religieux.

Max : Pas de problème.

Kevin : Même si c'est un signe religieux visible à tout le monde ?

Max : Dans le canton de Berne, on est obligé d'accepter tout. On est obligé d'accepter les voiles, donc une croix comme ça qui est un peu grande mais qui est présente dans certaines cultures... là j'imagine que c'est un latino ou un orthodoxe. Oui, je trouve ça décent. Peut-être qu'un travail en formation générale peut être fait, mais est-ce que ça vaut vraiment la peine de le montrer à tout le monde ? On est obligé d'accepter les musulmans comme ils sont, donc on va accepter ça.

Kevin : Très bien. Dernière image, ce que tu disais, la mode il y a dix-douze ans.

Max : Ça c'était vraiment moi quand j'étais à l'école.

Kevin : Et ça pour le coup, comme tu le disais, indécent ?

Max : Indécent, mais là je fermerais les yeux hein. Je ne me permettrais jamais, c'est un truc à perdre son emploi et à finir dans le 20 minutes.

Kevin : Je vois. Très bien, merci. Maintenant la question est, avec tout ce que tu viens de dire, est-ce que tu penses qu'un seul et même habit, tu parlais d'attitude donc je pense que j'ai ma réponse, mais est-ce que tu penses qu'un habit pourrait, sur deux corps différents, être une fois considéré comme décent et une fois comme indécent ?

Max : Pas forcément entre deux corps différents, mais entre l'attitude des personnes oui. Ça n'a rien à voir avec la formation du corps.

Kevin : Alors justement, on va y revenir. J'ai essayé de prendre, tant bien que mal et très difficilement, deux habits qui étaient plus ou moins pareils. Et j'ai coupé la tête pour pas qu'il y ait cette question de l'attitude.

Max : Je me demande quelles recherches tu as faites sur Google pour trouver cela haha.

Kevin : Est-ce que les deux pour toi sont décents, les deux indécents ou un décent et l'autre indécent ?

Max : Si on fait abstraction du règlement scolaire avec le ventre, moi je trouve ça en ordre.

Kevin : Les deux ?

Max : Je vois où tu veux en venir, mais la deuxième, elle n'y peut rien d'avoir une poitrine un peu plus prononcée que la première et là ça serait vraiment l'attitude. Bon, avec un truc comme ça, on peut s'imaginer que l'attitude n'est pas parfaite. Alors que la première fait vraiment plus innocente. L'autre met vraiment en avant sa poitrine.

Kevin : Tu dis ça dépend de l'attitude et là l'attitude pour toi a l'air déjà fixée.

Max : Regarde comme elle se présente. Ce n'est quand même pas le même habit. Ici [l'image a] on a quelque chose qui est clairement continu, tandis qu'ici c'est pas continu, ça décroche pour voir les formes de la poitrine.

Kevin : Tout à fait, mais ici les épaules sont couvertes.

Max : C'est clair, après comme je t'ai dit, les épaules c'est pas ce qui me choque le plus.

Kevin : Alors on en a fini avec les photos. J'ai encore quelques questions, notamment la raison d'une telle loi scolaire et ça tombe bien que tu sois directeur. Pour toi tu as ton règlement, mais est-ce que tu as déjà informé les autres enseignants de pourquoi cette loi précise dans cette école elle a été choisie ? En d'autres mots : Est-ce que les autres enseignants sont au courant de pourquoi ici c'est comme ça ?

Max : Oui, car c'est eux qui l'ont fait.

Kevin : Ah, ils y ont participé ?

Max : Oui. Tous, bon bah pas les nouveaux, mais quand ça a été fait il y a cinq ans quand je suis arrivé, on a repris ça et puis on a réfléchi à ce qui pouvait être écrit au niveau des tenues vestimentaires.

Kevin : Du coup si je résume, pour vous, en tout cas ce sur quoi tu as appuyé, ce qui avait été décidé c'est que ça doit être pour le futur, pour le travail, un habit que tu pourrais mettre ?

Max : ça c'est notre rôle de pédagogue oui. C'est même un de nos rôles premiers si tu veux mon avis. mais je ne sais pas moi à quoi réfléchissent les collègues quand ils font un règlement comme ça à ce qu'on peut porter ou non. Je ne sais pas à quoi ils pensent, on a sûrement différentes visions, mais oui pour moi c'est accompagner l'élève sans faire l'éducation, pour lui expliquer ce qui se fait et pas plus loin.

Kevin : Ok. Certaines directions disent que c'est un manque de respect envers les enseignants ou envers l'institution. Comment tu réagis quand tu entends ça ?

Max : [Réflexion] Je ne pense pas que les élèves réfléchissent si loin. Je peux comprendre que cela soit perçu comme ça, mais une jeune fille qui arrive avec quelque chose d'un peu choquant au niveau sexuel... malheureusement pour mes collègues, je pense pas qu'elle le fait pour ou contre les collègues. Elle le fait certainement pour attirer les regards d'autres garçons. C'est un peu difficile... Mais je comprends l'idée. On va pas aller à l'église comme ça, on devrait pas aller à l'école comme ça. Après je pense que l'école est un peu plus vivante que les institutions religieuses et puis... oui c'est compliqué. Pour moi, je prends pas ça personnellement. Je vais être un peu gêné, je vais

pas le montrer ou le dire, mais je vais être gêné, parce que voilà ce sont des élèves et ils ne doivent pas être vu comme des potentiels partenaires sexuels. Et ça, ça peut être choquant, mais je vais pas me dire « ah, c'est contre moi qu'ils le font » et me sentir agressé, non.

Kevin : Tu m'as dit que vous avez fait le règlement avec les enseignants, mais jusqu'à quel niveau c'est envisageable ? Est-ce que quand on est dix-20-30-40-50 enseignants, est-ce toujours envisageable ?

Max : de refaire ça ?

Kevin : Oui, pourquoi pas chaque année, de mettre à jour ?

Max : Bon, le mettre à jour on a dû le faire il y a un-deux ans à cause des montres connectées. Donc on a droit de profiter pour mettre tous les appareils connectés. Le cadre légal, c'est quelque chose qui évolue toujours. Maintenant si un enseignant vient faire part d'une faille dans le règlement, je vais lui dire « écoute, trouve un groupe d'enseignants qui a le même problème ». Et s'il y en a plusieurs, alors ça sera à l'ordre du jour.

Kevin : Donc un consensus à 30 enseignants... ?

Max : C'est impossible. C'est pour cela qu'il est assez vaste notre règlement.

Kevin : Et du coup, là on vient de parler d'un consensus entre tous les enseignants, mais je vais pousser un peu plus loin : est-ce que tu penses que ce serait envisageable, voire utile, de créer un tel règlement avec la participation des élèves ? Voilà, on réunit les élèves, on leur dit « il faut que vous compreniez, mais maintenant comment vous voyez la chose ? »

Max : [Longue réflexion] ça peut l'être au niveau des discussions pour thématiser la chose. Mais au niveau de construire le règlement en soi, oui les élèves doivent être parties prenantes de la vie scolaire, mais ça reste des enfants. Donc nous sommes là pour les guider et pour leur expliquer ce qui est acceptable ou pas acceptable. Et ça, c'est pas forcément eux avec leur recul d'adolescents qui peuvent le faire. Mais thématiser avec eux oui, il faut de toute façon.

Kevin : Tu as rebondi sur une de mes dernières questions qui est « est-ce que tu trouverais ça utile que, lors du premier jour de leur école secondaire, toi personnellement tu leur expliques que ça a été décidé comme ça, parce que » et dans ton cas pourquoi pas dire parce que je veux vous préparer au monde du travail où vous n'aurez pas le droit à ça et ça etc.

Max : Alors peut-être pas quand ils arrivent en 9H, parce qu'ils sont encore très petits, pas besoin de déjà parler du monde du travail et je pense pas non plus que ça soit forcément à moi de le faire. Les maîtres de classe sont à même de le faire je pense.

Kevin : Et est-ce que ça se fait ?

Max : ça c'est une bonne question.

Kevin : Et est-ce que ça devrait se faire ?

Max : Oui, cela devrait se faire. Qu'ils expliquent pourquoi il y a un règlement et pourquoi il y en a un. Je ne suis pas sûr qu'ils le fassent et qu'ils prennent le temps de le faire ou qu'ils essaient.

Kevin : Mais d'après toi, ce serait utile ?

Max : Oui, tout aussi utile que la question de la prise de drogues et d'alcool.

Kevin : Est-ce que tu penses que cela influencerait leur habillement si on leur expliquait ?

Max : Non, parce que ça reste des adolescents qui font ce que le groupe veut qu'ils fassent. Cela ne veut pas dire qu'ils ne s'en rappelleront pas plus tard quand ils quitteront notre école. Peut-être qu'ils se diront « Ah, mais je me souviens d'une de ces leçons où on m'avait expliqué que quand on se présente, c'est bien d'être bien habillé ». Mais il ne faut pas se leurrer, ils ont quand même des parents à la maison qui leur expliquent dans 99% des cas comment s'habiller. Après, une fois qu'ils sont dans le monde du travail, c'est le patron qui leur explique. Voilà, 99% de nos élèves ne seraient pas acceptés à la Rolex avec les habits qu'ils mettent.

Kevin : Effectivement. Deux dernières questions, est-ce que tu préférerais qu'il y ait une liberté totale ou un règlement extrêmement explicite, par exemple j'ai lu dans une école au Québec où c'était écrit « on accepte tout, sauf quand on voit trop de ventre, quand la jupe n'est pas au-dessus du genou, quand le crop top arrive si bas, quand on voit les épaules, quand ce sont des chaussures militaires, etc. », et c'est une liste de sauf qui doit faire une page. Où est-ce que tu te situerais plutôt ?

Max : Je préfère largement la liberté, parce qu'après quand tu mets des exemples, tu vas de toute façon en oublier un ou deux et ils vont surfer là-dessus. C'est comme notre règlement qui dit qu'on ne doit pas pouvoir voir le nombril et maintenant ils mettent le pantalon plus haut pour cacher le nombril, mais on voit tout le ventre. Ils s'amuse de nous, de notre naïveté un peu donc, c'est très bien qu'ils s'amuse de notre naïveté.

Kevin : Et pourquoi cette liberté, alors qu'on veut quand même les préparer pour le monde du travail c'est pas un peu contradictoire ?

Max : Oui. On peut très bien laisser la liberté et puis faire confiance aux enfants. Mais il ne faut pas ne pas thématiser. Il faut thématiser en parallèle en expliquant « bon voilà, c'est libre chez nous, mais il faut que vous soyez conscients de ci de ci de ça et de l'image que vous donnez à l'extérieur, aux enseignants, à l'institution, soit auprès de l'institution ou du monde du travail plus tard. Tout ça, il faut le thématiser, mais je préfère largement donner aux gens la possibilité de s'élever en leur faisant confiance plutôt qu'en les mettant dans un carcan comme certains pays l'ont fait avec le COVID. Nous, on l'a très bien fait en Suisse : il y avait des règles, donc on n'osait pas trop faire de choses. Ce n'est pas la France ou l'Allemagne.

Kevin : Personnellement pour conclure : Vous avez maintenant dans cette école ce règlement, est-ce que toi personnellement, donc vraiment si tu n'avais pas de collègues, est-ce que tu changerais quelque chose à ce règlement ou est-ce que tu le laisserais tel quel ?

Max : Je ne crois pas. Déjà ce n'est pas mon style, mais je comprends ta question. Mais ce n'est pas mon style, parce que c'est impossible de gérer une école seul. Mais c'est vrai que l'idée de simplement mettre une phrase « il faut porter un habillement

décent », ça permet de thématiser, tout en donnant quand même un peu une ligne. Là, on a une ligne, mais ça va peut-être déjà trop loin. On est déjà trop dans l'exemple que tu as donné avec les québécois. Donc non, je ne crois pas que je changerais quoi que ce soit si j'avais les pleins pouvoirs.

Kevin : Écoute pour moi j'ai plus de questions, mais est-ce que j'ai oublié d'aborder quelque chose ou que j'ai oublié quelque chose ?

Max : C'est un serpent de mer, ça revient tout le temps à intervalles réguliers. Mais c'est aussi bien que nous, les enseignants, nous nous posons ce genre de questions et puis que certaines choses on puisse en parler aussi, mais d'une manière un peu moins formelle qu'en séance des maîtres en rigolant. C'est rare de voir un homme de 45 ans ou 50 ans avec des jeans qui descendent sous les fesses. Ça reste des adolescents qui sont extrêmement influençables.

Kevin : Et du coup c'est à nous de montrer l'exemple d'une certaine manière ?

Max : Oui, exactement.

### Transcription entretien Samuel

Kevin : Alors du coup première question : du fait que tu enseignes tu as dit depuis 14 ans, est-ce que tu trouves que les tenues vestimentaires des élèves ont changé entre tes débuts et maintenant ?

Samuel : oui elles ont changé ; les modes ont changé. Quand j'étais arrivé en 2009, il y avait cette mode de taille basse, de montrer son caleçon ; chez les filles il y avait un bout du string apparent etc., ça faisait un peu ce scandale. On a dû remettre un petit peu l'église au milieu du village. Après ça c'est un peu calmé, maintenant c'est taille haute. En été on a le souci de la longueur des jupes, on a dû aussi régler tout ça et il y a aussi toujours le souci de ne pas montrer de sous-vêtements autant chez les garçons que chez les filles. Donc il y a pas mal de choses qui ont été mises en œuvre depuis que je suis là en tout cas en 13 ou 14 ans.

Kevin : Et comment tu expliques ça, que ça a changé ?

Samuel : Moi je pense ce sont des modes. Les élèves suivent la mode et du coup à un moment donné il y a tel vêtement qui est en vente dans les magasins, puis non seulement ils aiment suivre la mode et en même temps est-ce qu'ils ont vraiment le choix ? Je pense qu'il y a ça, il y a vraiment l'effet de mode

Kevin : Et du coup tu parles de mode, est-ce que tu penses que les réseaux sociaux, comme Instagram créé en 2010, ça influence les élèves ?

Samuel : Oui oui, Instagram je pense ça influence fortement la mode, voir presque ça lance des modes.

Kevin : Si tu devais décrire le style vestimentaire de tes élèves d'aujourd'hui, comment tu le décrirais ?

Samuel : Alors, il y a cette mode « taille haute » pour les pantalons, ils ont souvent des tops pour les filles, les garçons aiment bien s'habiller assez large. Le training est très à la mode également, les gros pulls vraiment ce qui est ample en ce moment.

Kevin : Et est-ce que tu as des élèves qui se démarquent parfois du groupe

Samuel : Oui, dans les couleurs. Certaines aiment bien être tout de la même couleur ou porter telle ou telle marque, par exemple des marques très chères comme Balenciaga ou des choses comme ça, juste pour pouvoir se démarquer des autres.

Kevin : ça y a déjà ici ?

Samuel : Il y a déjà ici.

Kevin : Est-ce que la tenue vestimentaire des écoliers c'est quelque chose qui toi, personnellement, te préoccupe en tant qu'enseignant ?

Samuel : Préoccupe, non du moment que ça ne me gêne pas.

Kevin : Et du coup comment tu décrirais ce « gêner » ? C'est quoi pour toi « ça me gêne », « ça ne me gêne pas », où est cette limite ?

Samuel : Alors la limite c'est que je ne veux pas voir de sous-vêtements et que cela ne soit pas trop dénudé, voilà.

Kevin : Juste pour rebondir, ce n'était pas une question mais c'est intéressant, « pas de sous vêtement [visible] », maintenant un top en été, s'il y a un soutien-gorge, on va forcément voir la bretelle. Est-ce que ça c'est gêner

Samuel : Non, je préfère qu'elle ait un sous-vêtement qu'un top sans sous-vêtement où on va voir vraiment toutes les formes. Ça, ça me gênerait plus.

Kevin : Penses-tu que ta responsabilité d'enseignant c'est de gérer la vestimentaire de tes élèves en classe, notamment, tu disais « formation générale », donc t'as une classe à toi, est-ce que tu penses que c'est donc de ton rôle de gérer ça ?

Samuel : Pas de gérer, mais au moins de d'aiguiller je pense, de donner un peu [...] un ordre d'idées par rapport à ce qui peut être mis ou pas mis dans les écoles, en tout cas dans notre école.

Kevin : Et comment tu te justifierais auprès d'un ou d'une élève, s'il y a une tenue que tu trouvais justement indécente ?

Samuel : C'est toujours délicat ce genre de cas et c'est vraiment quelque chose qu'il faut lui dire en privé et pas devant tout le monde. Donc entre quatre yeux et avec des pincettes.

Kevin : Tout à fait, mais tu n'as pas réellement répondu ; on parle de justification et tu m'as dit en privé, délicat, tout à fait, je suis assez d'accord, mais la justification est absente.

Samuel : La justification elle se porte surtout sur le règlement de notre école où les élèves peuvent ou ne peuvent pas porter tel ou tel vêtement.

Kevin : Actuellement dans beaucoup d'école, celle-là pas elle a un tout petit peu plus précise, le règlement est un peu plus précis, mais dans beaucoup d'écoles c'est écrit que les élèves doivent porter une « tenue vestimentaire décente ». Tu m'as dit avant ce qui te gênait un peu, mais pour toi, c'est quoi une tenue vestimentaire décente ?

Samuel : Décente, c'est dans le sens où ça ne gêne pas par exemple l'enseignant. C'est une tenue qui n'est pas provocant, c'est une tenue où la personne n'est pas trop dénudée.

Kevin : Est-ce que t'as des exemples d'habillement que tu estimes être indécents ou à la limite de la décence, hormis peut-être justement le top ou le jeans taille basse que tu disais avant ?

Samuel : Il y a je pense qu'il y a le problème des sous-vêtements apparents, ça, ça ne joue pas. Ça c'est gênant, ça c'est provocant. Les décolletés trop plongeants pour certaines élèves qui sont déjà bien développées, je pense surtout aux filles c'est sûr. Surtout ça.

Kevin : Donc pour toi les limites que tu aurais utilisées pour différencier le décent de l'indécence c'est zones érogènes visibles ou sous-vêtements visibles ?

Samuel : Oui

Kevin : Très bien. Pour quel sexe ça a été plus facile de trouver une tenue indécente ou à la limite de la décence ?

Samuel : mmmhhhh [réfléchis]

Kevin : Peut-être aucun des deux sexes ?

Samuel : Où cela a été plus facile de trouver une limite ?

Kevin : Oui, ou des tenues où tu t'es dit non mais là clairement il y a ça, ça, ça, etc. et concerne quand même souvent le même sexe.

Samuel : Je pense ça concerne plus les filles.

Kevin : Et pourquoi ton avis ?

Samuel : Je pense comme tu le dis, au niveau des formes. Les formes qui se développent, des formes qui gêne plus que d'autres. Une même fille du même âge avec le même top qui n'a pas de forme gênera peut-être moins qu'une fille du même âge avec des formes plus prononcées et du coup plus apparentes ou trop apparentes.

Kevin : Mais tu arriverais quand même à te donner un ou plusieurs exemples pour les garçons ?

Samuel : Les garçons ce sont les caleçons apparents, ça c'est sûr. C'est surtout ça le souci chez eux. C'est le seul sous-vêtements qu'ils ont quoi. Mais maintenant c'est plus tellement d'actualités ces taille basse, heureusement, donc en ce moment on n'a pas trop de souci avec les garçons si j'ose dire.

Kevin : Très bien. Je vais te montrer plusieurs d'image et j'aimerais que tu me dises lesquels tu trouves décentes/indécentes et que tu me dises à chaque fois pourquoi.

Samuel : D'accord

Kevin : On va commencer par là. J'aimerais à chaque fois que tu dises image 1 ça, parce que pour l'audio après ça sera plus facile pour moi.

Samuel : Okay.

Kevin : Donc image une.

Samuel : Alors image une, image décente.

Kevin : Image une décente, pourquoi ? Parce que c'est quand même assez extraordinaire.

Samuel : Oui c'est habillé classe, même trop. J'ai eu une fois un élève qui venait habillé comme ça quasi tous les jours pendant ces trois ans. Cela sortait du lot.

Kevin : Mais décent quand même ?

Samuel : Oh bah plus que décent, la grande classe ! Image deux, limite décent. Limite parce qu'à peine trop court pour notre règlement. Là il manquerait je pense quatre-cinq cm.

Kevin : Parce que le règlement ici... ?

Samuel : C'est euh environ mi-cuisse. Donc voilà, je pense il doit manquer quatre-cinq cm, quelque chose comme ça. Mais ça passerait, ça passerait.

Kevin : La trois on revient sur ce que tu disais avant.

Samuel : Voilà alors elle, elle a top qui cache tout ce qu'il faut, sauf que, si je vois bien, elle n'a pas de soutien-gorge, du coup on voit des formes, un peu trop. Ça pointe, du coup quand ça pointe c'est un petit peu gênant je trouve quand même. Mais on pourrait pas y reprocher grand-chose mise à part le manque de sous-vêtement

Kevin : Et donc est-ce que toi tu permettrais d'aller dire « ça me gêne » ou « ça peut déranger d'autres élèves » ?

Samuel : Alors dans ce genre de cas précis, on en a pas souvent, mais je pense que j'enverrai une collègue féminine allez lui dire quelque chose. Je préférerais

Kevin D'accord. Mais, la hauteur au niveau du ventre... ?

Samuel : C'est tout bon, c'est correct.

Kevin : Ok. Image quatre ? Un petit peu cliché, mais ça existe

Samuel : Image quatre, c'est bien décent, très bien oui. On en a pas beaucoup des comme ça mais oui très bien parce que hauteur de cuisse et ça c'est bon, ça on a rien à dire à ce niveau-là. Image cinq c'est vraiment l'habillement type, donc là on a pas grand-chose à lui reproché, si ce n'est l'inscription, là ça ne joue pas l'inscription. On a déjà renvoyé des élèves se rechanger chez eux par rapport à certains t-shirts qu'ils portaient.

Kevin : Donc pour toi ça c'est indécent à cause de l'inscription ?

Samuel : Oui. Mais sinon t-shirt & jeans y a pas de souci.

Kevin : Image six plutôt en été du coup.

Samuel : Voilà en été. Bon y a pas beaucoup de formes, mais pour moi le décolleté est trop plongeant, donc indécent. Image sept c'est tout en ordre, c'est classe. Image huit, alors personnellement ça fait trop pyjama si j'ose dire : le haut c'est bon, mais le bas on dirait vraiment un bas de pyjama, donc je pense que je lui ferais une remarque juste pour rigoler, mais est-ce qu'on ose interdire ce genre de choses ? Pas sûres.

Kevin : D'accord. Mais donc légèrement indécent quand même ?

Samuel : Légèrement oui. Ça fait vraiment trop pyjama, mais habillé, quand même habillé. Ensuite image neuf, alors imagine neuf, le jeans monte assez haut, ça c'est bon, mais il est troué, mais il n'est pas troué à des endroits qui gênent, donc ça c'est pas si grave. Et le top je le trouve assez sobre, mise à part qu'il est quand même assez haut. Il est assez haut, mais personnellement ça me gêne pas ça.

Kevin : D'accord. Alors image dix.

Samuel : Haha, elle est magnifique celle-là hahaha. Alors image dix ça va pas du tout. Ça on peut pas porter.

Kevin : Et la raison c'est... ?

Samuel : C'est l'image que ça dégage. C'est pfff, ça joue pas quoi. Je ne sais même pas si elle est en maillot de bain ou en sous-vêtements là-dessus, donc non ça joue pas du tout. Ensuite image onze, alors c'est un cartoon, donc ça fait effet drôle, mais en même temps si on regarde bien ce que c'est, c'est pas terrible. Donc c'est moyennement décent, dans le sens où oui c'est drôle parce que ce sont des cartoons, mais non quand on voit l'image que c'est.

Kevin : Ok. Mais donc il aurait le droit à une remarque ?

Samuel : Oui oui. Image douze, alors ça c'est vraiment à la piscine quoi, c'est la plage. Euh... pffff... [réfléchis]. Non moi j'ai de la peine avec ça, ce n'est pas assez habillé pour moi, même s'il fait chaud il faut un t-shirt.

Kevin : Ça joue. Image 13 ?

Samuel : Image 13, alors ça c'est la coupe de cheveux ou bien c'est plutôt l'habillement ?

Kevin : Le tout.

Samuel : Bon alors coupe de cheveux moi ce sont des choses qui me gênent moins. S'ils veulent se faire des cheveux rasés, longs, de couleur, en pétard, c'est quelque chose qui me gêne beaucoup moins. Par contre sa veste je crois qu'il n'y a pas trop de soucis, c'est une veste en cuir noir, bon il y a des pics ça donne un petit peu la, voilà, la direction musicale de la personne, mais ça me gêne pas plus que ça.

Kevin : Donc ça sonne plutôt décent ?

Samuel : Oui, j'ai déjà eu des élèves un peu comme ça rocker, punk puis ça ne me gênait pas, je trouvais qu'ils avaient un certain style puis qu'il se distinguaient, bien tout en restant correct. Ensuite image 14, celle-là elle va bien, après maintenant elle est vraiment tendance dans le sens où c'est les training en ce moment, c'est très à la mode. Ils viennent tous en training, ça fait sportif oui et non, habillé oui et non, mais c'est la mode. Ça ne me gêne pas du tout. Alors là 15 on revient au problème de 2009 quand je arrivé et c'était ça. Et ça c'était un gros problème où on voyait vraiment la moitié du sous vêtement et ça, ça jouait pas. On a dû mettre des règles par rapport à ça vu que ça c'est pas décent.

Kevin : D'accord. Du coup, continuons avec la 16.

Samuel : La 16 du coup alors ça, ça m'est jamais arrivé des collier à pic, mais ça, ça reprend un peu l'idée du 13, dans le sens où ouais ça fait très peu punk, voire même un peu gothique avec les lèvres qui vont avec. Même un piercing. Ça j'ai eu une élève comme ça et puis ça il donnait un certain style et puis ça me gênait pas plus que ça, donc ça c'est bon. L'insigne de l'étoile, c'est pas une étoile de David, c'est pas signe nazi, donc c'est une étoile à 5 branche, ça me gêne pas.

Kevin : Ok, très bien, image 17 ?

Samuel : 17, alors... la 17... [réfléchis]

Kevin : Parce que si on part du principe qu'ils faut cacher les zones érogènes ou tendancieuses, alors c'est bon. En plus c'est assez bas au niveau du ventre.

Samuel : Et il y a quand même un soutien-gorge je crois hein. On voit un peu l'image, mais c'est peut-être un soutien-gorge sans les bretelles.

Kevin : La seule chose qui est plus ou moins à l'air, si je peux dire, c'est les épaules.

Samuel : Oui, les épaules. Alors ça ne me gêne pas ça.

Kevin : Ok. Alors il reste deux images encore qui sont du coup la 18 et la 19. Donc ici on retrouve la 18.

Samuel : Alors là 18... la 18 c'est l'histoire de la croix. On est dans une école laïque, mais ça me gêne pas. Dans certaines écoles notamment en Valais ils ont des crucifix dans les classes. Moi c'est quelque chose qui ne me gêne pas forcément, mais d'un autre côté, comme je l'ai dit, ça représente toujours quelque chose. Mais ça me gêne pas, ça me gêne pas plus que ça, peut-être c'est mon côté chrétien-catholique qui fait que, mais même s'ils avaient des étoiles de David moi ça me gênerait pas du tout. Ce que je veux pas voir ce sont des signes comme des croix gammées, on est bien d'accord. Et la 19 c'était le problème de 2009 où les filles étaient comme cela avec string apparent et ça n'allait pas du tout.

Kevin : Voilà ça c'est fait. J'aimerais quand même revenir sur une image qui m'a intrigué, tu disais pour toi ce qui était déterminant c'était zone érogène, caleçon non-visibles, sous-vêtement non-visible et pourtant l'image dix c'est l'image onze tu les as qualifiées d'indécents, alors ça ne reprend absolument pas tes critères de base.

Samuel : Si, parce que la dix c'est un soutien-gorge ou le  $\frac{3}{4}$  du sein est dehors, donc y a que le téton qui est caché en gros.

Kevin : Mais c'est une image !

Samuel : Mais c'est une image, mais c'est une image trop provocante. C'est comme avant avec le « fuck the police » etc., ben là c'est un petit peu le même style. C'est certainement porté par un garçon, c'est quasiment sûr.

Kevin : Donc tu rajouterais, en plus des sous-vêtements visibles, tu rajouterais une sorte de message derrière avec la provocation derrière, donc l'intention ?

Samuel : oui.

Kevin : Très bien. Maintenant, la question que j'ai à te poser, tu verras pourquoi je t'expliquerai après, est-ce qu'un seul et même habille pourrait être perçu comme décent sur un corps, sur une personne, et comme indécent sur un autre corps ?

Samuel : Malheureusement, oui.

Kevin : Est-ce que si je te montre cette image, tu penses que ça te confirme ou à l'inverse que tu n'es pas d'accord. Ce ne sont pas tout à fait les mêmes tops et j'ai coupé la tête

pour éviter qu'il y ait une histoire de jeux de regards, d'intention qui peut être perçue etc.

Samuel : Ce ne sont pas les mêmes tops. Au final si tu regardes bien, il y a aussi le l'effet forme. La A a très peu de formes, la B a plus de formes, du coup y a plus de plongeant, plus de 3D, plus de de choses visives. C'est ça le souci au fait. Après la A ça descend quand même passablement bas ce top. Si tu regardes, c'est quasiment tout en bas de la hauteur des seins, il manque ça doit être deux-trois cm. Mais c'est vrai et je le confirme et je l'ai dit avant, sur certaines filles qui n'ont pas de formes, un même top pourrait passer alors qu'une autre avec formes ça serait gênant ou provocant.

Kevin : Tu confirmes en effet ce qui est dans la littérature qui dit exactement ça. On en a fini avec les images, on en arrive au règlement qui est ici. Dans beaucoup d'école comme dis il est écrit « tenu vestimentaire décente » est-ce que toi t'as été mis au courant dans cette école-ci la raison qui a poussé la direction à demander le règlement qui est actuellement ici.

Samuel : Oui, alors c'était « ça gênait les collègues au niveau vestimentaire », autant mes collègues masculins que féminins, et du coup on a dû prendre des mesures.

Kevin : Est-ce que tu trouverais ça normal que les nouveaux enseignants ou même si toi une fois tu étais amené à changer d'école, que l'on t'informe du choix qui a été pris et pourquoi ça a été pris comme ça.

Samuel : Oui.

Kevin : Ok, Très bien. Et pourquoi ?

Samuel : Pour savoir un petit peu ce qui s'est passé, savoir ce qui a gêné quels collègues, sans forcément me dire qui hein, peut-être juste si ça gênait plus les hommes que les femmes etc., mais de toute façon quand on intègre un bâtiment, on suit un peu le mouvement, mais peut-être juste par curiosité.

Kevin : OK. Est-ce que t'arriverais à imaginer les motifs qui poussent la direction d'un établissement à ne pas laisser une liberté totale ?

Samuel : Oui, je pense qu'il pourrait y avoir trop de soucis au niveau des remarques, au niveau des attouchements à force de provoquer, certains garçons iraient peut-être un petit peu plus loin. Et les filles iraient peut-être plus loin dans la provocation. Et là, cela pourrait vraiment poser des soucis.

Kevin : Si je te dis qu'un des buts de l'école c'est de préparer à la vie active, est-ce que quand tu entends ça, tu trouves que c'est un argument qui a du sens au niveau de l'habillement de dire on vous prépare pour la vie active où vous ne pourrez pas mettre n'importe quoi etc., est-ce que tu trouves que ça c'est un argument cohérent.

Samuel : Oui complètement. Dans le sens où ils seront certainement en contact avec d'autres personnes, ils ne seront pas tout seul tout le temps devant l'ordinateur. Au final ils vont représenter leur entreprise, dans le sens où ils ne peuvent pas faire tâche avec leurs habits. Et très certainement leur patron leur fera déjà assez signe à ce moment-là, même avant de commencer.

Kevin : Tu parlais de provocation de la part des filles, tu parlais peut-être de motiver des attouchements de la part des garçons et on parle de « préparer pour la vie active », est-ce que tu penses qu'il y a encore d'autres raisons qui pourraient pousser une direction à mettre clairement un cadre au niveau de la tenue vestimentaire ?

Samuel : Et bien c'est aussi pour les protéger elles au final. Les filles, certaines je pense, elles ne se rendent pas compte quand étant habillées de telle ou telle façon, c'est trop provocant et ça pourrait leur provoquer des soucis en dehors de l'école même, avec je sais pas peut-être même certains jeunes adultes de 18-19 ans et mis à part les remarques pour aller plus loin, ce serait plus dangereux pour elle.

Kevin : Donc l'aspect de protection. Il y a certaines directions comme ici qui justifient justement que c'est pour le futur, mais y a d'autres directions qui se justifient en disant que cela peut être un manque de respect tout dépend la tenue que l'on met envers les enseignants et envers l'institution. Comment est-ce que toi tu réagis quand tu entends ça ?

Samuel : Je suis assez accord dans le sens où il y a quand même une tenue... le mot décent il est parfait, parce que vraiment une tenue décente un peu à portée quand on

est écolier ou apprenti, on n'est pas non plus en discothèque. Il y a des tenues pour le samedi soir pour la discothèque et il y a des tenues pour tous les jours pour aller suivre des cours. Et c'est aussi un respect envers leurs propres parents, il y a aussi cet aspect-là, c'est pas seulement envers les enseignants.

Kevin : Et le respect envers les enseignantes tu l'interprètes de telle manière à ce que les enseignants c'est leur métier, c'est leur boulot, c'est un lieu de travail de travail ?

Samuel : Exactement.

Kevin : Et maintenant, penses-tu qu'il serait envisageable de créer un règlement scolaire avec la participation de tous les enseignants, une sorte de consensus d'enseignants pour faire ce règlement de la tenue vestimentaire ?

Samuel : Bien sûr, on pourrait faire ça sous forme de Google partagé, où chacun donne son avis, pour ensuite en parler en plénum et puis essayer de mettre une sorte de règlement qui puisse correspondre à tout le monde, cela serait l'idéal.

Kevin : Et quels seraient les avantages ?

Samuel : ça serait que le règlement mis en place ne gêne aucun collègue. Il n'y aurait aucun collègue qui serait gêné par rapport à l'habillement de nos élèves, si on tient compte de chaque avis bien sûr.

Kevin : Et tu penses que ça serait possible de tenir compte de chacun avis ?

Samuel : Oui, mais difficilement. Dans le sens où on dit « bon voilà les jupes 3/4 c'est accepté », je pense ça ne gênerait personne par exemple.

Kevin : Ok. Donc on prendrait en fait ce qui dénude le moins.

Samuel : Le moins possible exactement.

Kevin : Et, je te repose un peu la même question maintenant, mais elle est tournée différemment, est-ce tu penses qu'il serait envisageable de créer un tel règlement, mais avec la participation des élèves ? Une sorte de consensus enseignant-élèves.

Samuel : Oui, mais on aurait de la peine à se mettre d'accord. Mais ça serait faisable, envisageable, il n'y a pas de souci, mais je pense que l'on n'arriverait pas à se mettre d'accord entre ce qui nous gêne et bien souvent la mode actuel.

Kevin : Mais cela serait quelque chose qui pour toi serait envisageable ?

Samuel : Oui, mais qui ne porterait pas ses fruits. Oui, on pourrait le faire, ça serait intéressant d'avoir leur retour mais, je pense que ça porterait pas ses fruits par rapport au règlement.

Kevin : Et à cause de la différence intergénérationnelle ?

Samuel : Aussi.

Kevin : Et est-ce que tu trouverais ça utile que, lors du premier jour des 9H, la direction vienne et explique qu'il y a un règlement sur la tenue vestimentaire qui est comme ça, parce que... ? En gros, qui explique les raisons de ce règlement.

Samuel : mmmh [réflexion], oui je pense que ça serait une bonne chose. Nous en tant que maître de classe, on le lit, on le dit, on l'explique à nos élèves quand ils arrivent en 9H. Mais pourquoi telle ou telle chose ce serait ça serait intéressant oui.

Kevin : Donc si j'ai bien compris, en tant que maître de classe vous le lisez avec les élèves, mais vous l'expliquez au niveau du contenu, mais vous n'expliquez pas forcément les raisons qui sont derrière ?

Samuel : On impose surtout exactement. On impose ce règlement sans forcément aller dans les détails.

Kevin : Et est-ce que tu penses que si la direction où le maître de classe expliquait les raisons derrière, pas forcément au lieu d'imposer, mais la réflexion qu'il y a eu derrière, est-ce que tu penses que ça, ça influencerait l'habillement des élèves ?

Samuel : Ah, je pense que oui.

Kevin : Et comment ?

Samuel : Dans le sens où justement on l'a dit avant, c'est aussi surtout pour les protéger eux pour les préparer à la vie professionnelle, par respect vis-à-vis des enseignants etc., donc je sais pas ça regroupe tout ça. Je pense qu'on devrait un petit peu plus approfondir ce thème plutôt que simplement le lire et l'imposer.

Kevin : Donc peut être que, vu que tu parles de nouveau de ce « protéger », que les filles et ou les garçons mettraient des tenues peut-être moins courtes, après que tu aies expliqué cela ?

Samuel : Certainement, ou pas. Dans le sens où « non, d'accord, merci de l'information, mais moi j'aime bien la mode et je vais rester à la mode et essayer d'être le plus limite possible au niveau de la décence ». Mais pourquoi pas essayer.

Kevin : On a encore deux-trois questions, on arrive gentiment à la fin. Si ça ne tenait qu'à toi, est-ce que tu préférerais qu'il y ait une liberté totale au niveau du règlement vestimentaire ou au contraire quelque chose d'extrêmement strict et où on accepte pas peu de choses, mais des jupes plutôt longues etc.

Samuel : Alors je préfère de loin quand c'est plutôt strict, mais pas liberté totale, c'est que des ennuis.

Kevin : Et pourquoi ?

Samuel : Comme on l'a dit, au niveau de la provocation, du respect, des possibles attouchements, de tout ce qui peut s'engendrer. Alors je préfère de loin que c'est plus strict que pas assez.

Kevin : Et du coup pour conclure si toi maintenant, personnellement, tu avais le pouvoir de créer le règlement scolaire au niveau de la tenue vestimentaire qui te correspondrait le mieux, qui t'irait le mieux, comment tu le formulerais en fait ?

Samuel : C'est un peu ce qu'on a mis en place dans cette école, dans le sens où j'aimerais pas voir de sous-vêtements, donc pas de sous-vêtements apparents, pas de choses provocantes, pas de choses comme on l'a vu avec que ce soit autant des signes ou dessins sur les habits également, des jupes pas trop courtes, des décolletés pas trop plongeants, et puis les garçons bah peut-être pas en liquette comme tu me l'as montré

avant. Voilà, ça regrouperait cela. C'est en gros un peu ce qu'on a dans notre règlement actuellement.

Kevin : Ok. Mais du coup, si on reprend la question très actuelle du crop-top, le ventre à l'air, ça c'est en ordre ?

Samuel : Mais moi ça me gêne pas, ça ne me gêne pas plus que ça. J'ai aussi vécu ça quand j'étais petit, je voyais les filles qui portaient ça dans les années quatre-vingt, parce que c'était déjà à la mode, c'est simplement une mode qui est revenue. Donc j'ai toujours vu ça, enfin en étant petit, maintenant je revois ça et ça me gêne pas.

Kevin : Ok. Et si tu devais appuyer le règlement que tu viens d'expliquer on reviendrait, comme toujours, sur « protéger » sur « pas gêner les enseignants » et « l'institution » et d'une certaine manière à avoir un habit que l'on pourrait avoir plus tard au travail ?

Samuel : Oui

Kevin : Très bien. On arrive à la fin de cet entretien, est-ce que t'aimerais encore poser une question ou est-ce que t'as quelque chose à rajouter qu'on a peut-être pas traité ?

Samuel : Non pas spécialement. Il y a peut-être une chose, mais qui vient peut-être plus tard, parce que ton travail est sur le secondaire 1 seulement, il y a peut-être l'effet chaussure à talon, à pointes ce genre de choses qui font vraiment très bien habillés ou très disco ou très sorti, c'est le genre de chose qu'on a pas ici. Je pense c'est un souci qu'ils ont peut-être plus au secondaire 2, tout ce qui est gymnase et autre. Par contre, les règlements du gymnase je ne sais pas je connais pas trop non plus.

Kevin : Mais si on rebondit sur ce que tu viens de dire les chaussures à talons, pour toi, si une fille devait tout d'un coup venir comme ça ici, enfin une « fille », on en 2022 on pourrait aussi dire un garçon voilà mais on va partir principe que ce sont plus souvent les filles, comment tu réagiras ? Je précise en été, je pars du principe qu'en hiver il y a peu de chance.

Samuel : Alors moi je trouve ça très joli, très classe, après je trouve que ça ne va pas avec leur âge, ça correspond pas à leur âge et deuxième chose on a le souci ici avec le sol, avec le Lino, parce qu'en fait ça crée des trous dans le Lino. Même si des filles sont des

pois plumes, ça risque quand même de laisser des traces ici sur le sol. Donc il y a un jour dans l'école, où ils ont droit de venir avec cela. C'est le dernier jour officiel, donc le vendredi. Tous les garçons viennent sur leur trente-et-un et les filles en robe et souvent avec des talons à pointes. Mais ça me choque toujours un peu de voir ces filles de 15 ans habillées comme des adultes, alors que ce sont seulement des ados.

Kevin : Tu as dit que c'était très joli, mais que ça allait pas forcément avec leur âge, ça me permet de rebondir sur l'image une. La question à se poser c'est « est-ce que ça, ça va vraiment avec son âge aussi ? »

Samuel : Ça va pas avec son âge. Moi j'ai eu un seul élève comme j'ai dit en 14 ans qui venait habillé comme ça, tout le temps classe. Finalement il a fait boucher pour te dire, il a pas fait avocat, mais c'est quelque chose qui lui tenait à cœur, d'être toujours classe comme ça. Mais ça aussi c'est un habillement qui ne va pas avec son âge.

Kevin : Mais pourtant, tu as dit que pour toi c'était décent. Donc, pourquoi les garçons sont décents lorsqu'ils sont en costume et les filles pas décentes si c'est avec une robe et des talons ?

Samuel : Alors la robe, ça me gêne pas du tout, dans l'image sept, c'est très joli, elles viennent habillées comme ça mais avec des talons. Les talons, il y a le souci du lino et puis ... bon c'est pas vraiment un souci, c'est juste qu'elles veulent se « prendre pour des adultes », alors qu'elles en le sont pas. Ça fait plus adulte que leur âge en fait.

Kevin : Ok, et l'image une pas forcément ?

Samuel : Si aussi, ça fait beaucoup trop adulte, on dirait presque un remplaçant plutôt qu'un élève.

Kevin : Donc en fait l'image une, après avoir fait cet entretien, tu pencherais quand même plutôt vers l'indécent aussi au final ?

Samuel : Pffff [Long réflexion], mais ça c'est une bonne question... [à nouveau une longue réflexion]. L'indécent... Je suis pas sûr que ça soit indécent. On dirait qu'il sort d'un mariage ce jeune homme, mais ça ne me gênerait pas. Ça serait décent, mais pas de son âge.

Kevin Hartmann



Kevin : Et les talons aussi du coup ?

Samuel : ouais je pense que c'est la même idée exactement.



## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Albenga, V. & Garcia, M.-C. (2016). La sur-responsabilisation des filles dans « l'éducation à la sexualité » : Une norme scolaire asymétrique. In *École des filles, école des femmes* (p. 151-163). De Boeck Supérieur. <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01856099>
- Aubin-Auger, I., Mercier, A., Baumann, L., Lehr-Drylewicz, A.-M., & Imbert, P. (2008). *Introduction à la recherche qualitative*. 19, 4.
- Baribeau, C., & Germain, M. (2010). L'entretien de groupe : considérations théoriques et méthodologiques. *Recherches qualitatives*, 29(1), 28. <https://doi.org/10.7202/1085131ar>
- Bhend, G. (2020, octobre 10). T-shirt «de la honte», le primaire concerné? *Société Pédagogique Genevoise*. <https://www.spg-syndicat.ch/tshirt-honte-primaire/>
- Bienvenu, A. (2019, avril 29). Comment Instagram influence la création de la mode. *Magazine de l'homme urbain*. <https://hommeurbain.com/comment-instagram-influence-la-creation-de-la-mode/>
- Brassier-Rodrigues, C. (2013). Les pratiques vestimentaires en organisation : De l'uniformité à la quête de visibilité. *Communication et organisation*, 44, 111-122. <https://doi.org/10.4000/communicationorganisation.4350>
- Caron, C. (2012). Filles et hypersexualisation : Des points de vue (et des corps) situés qui comptent. In *Codes, corps et rituels dans la culture jeune* (p. 119-139). Presses de l'Université Laval. <https://d1wqtxts1xzle7.cloudfront.net/35478357/9782763799216-with-cover-page-v2.pdf?Expires=1652078488&Signature=ABX3HYaVbwsN2X8zFzALHk831ZOdo7zRPGSeYQJQhkdYqUDECOER0Dr3Wanz~Drozdi-vAT7M9C08D5-B5grXo5fbJoOTC-TAJISlzoaDnrM9st3rDo30KO8gfmeLHD2mrwaATYbVzN~tsSADdI2piVri50y1D-6MICpOn-c0PGNVzZARsPTDvuQXFdQ3UbU1eEg65R-E7wxBGzgZ23V1YZ6aaVNZaWaE2vVZ0gMAWDMNnZA-6rnHBUtPHwIp2BxI6xyEVkwrkaVYRErENemX~DG-8K7j9ScaP6zXmxQMe-sQ3cSY3E1u8ewMUfNmeC5rySSfo2cKjJbsGSeXg31A &Key-Pair-Id=APKAJLOHF5GGSLRBV4ZA#page=133>
- Decrausaz, E. (2013). *La tenue vestimentaire : Importance identitaire et stigmatisation* [Haute école pédagogique du canton de Vaud]. <https://doc.rero.ch/record/257002>

- Décuré, N., & Lavinal, F. (2010). Les relations de séduction enseignant/es-enseigné/es. *Les Après-midi de LAIRDIL*. <https://shs.hal.science/halshs-02151986>
- Deschodt, G. (2010). La pudeur, un bilan. *Hypothèses*, 13(1), 95. <https://doi.org/10.3917/hyp.091.0095>
- Francequin, G. (2008). Paraître comme un indice de statut et de pouvoir. In *Le vêtement de travail, une deuxième peau* (p. 119-125). Erès. <https://www.cairn.info/le-vetement-de-travail-une-deuxieme-peau--9782749209500-page-119.htm>
- Gélinas-Proulx, A., & Dionne, É. (2010). Blanchet, A., & Gotman, A. (2007). Série « L'enquête et ses méthodes » : L'entretien (2e éd. refondue). Paris : Armand Colin. *Mesure et évaluation en éducation*, 33(2), 127. <https://doi.org/10.7202/1024898ar>
- Guillaume, J.-F. (2013). Une jupe trop courte : Les obstacles à une éducation au genre dans l'école obligatoire. In *Genre et parcours de vie : Vers une nouvelle police des corps et des âges* (Éditions Universitaires de Lorraine 42-44, p. 233-243). Presses Universitaires de Nancy. <https://orbi.uliege.be/handle/2268/217937>
- Hsia, S. (2020). *Les dessous d'une tenue scolaire. Sociologie du genre au prisme du code vestimentaire à l'école* [Sociologie, Université catholique de Louvain]. <http://hdl.handle.net/2078.1/thesis:28442>
- Imbert, G. (2010). L'entretien semi-directif : À la frontière de la santé publique et de l'anthropologie. *Recherche en soins infirmiers*, 102(3), 23-34. <https://doi.org/10.3917/rsi.102.0023>
- Jelassi, S. (2020a, septembre 24). *Un « t-shirt de la honte » crée la polémique dans un cycle genevois* [InfoSport]. rts.ch. <https://www.rts.ch/info/regions/geneve/11628282-un-tshirt-de-la-honte-cree-la-polemique-dans-un-cycle-genevois.html>
- Jelassi, S. (2020b, septembre 29). *La polémique du « t-shirt de la honte » s'étend à plusieurs écoles romandes* [InfoSport]. rts.ch. <https://www.rts.ch/info/suisse/11640691-la-polemique-du-tshirt-de-la-honte-setend-a-plusieurs-ecoles-romandes.html>
- Jorro, A. (2006, février). *L'agir professionnel de l'enseignant* [Conférence au séminaire de Recherche du Centre de Recherche sur la Formation]. Séminaire de recherche du Centre de Recherche sur la formation, Paris. <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00195900>
- Jura, www rfj ch, RFJ, Radio Fréquence. (2021, août 26). *Commentaire : Pas de crop top*

- au collège Thurmann. <https://www.rfj.ch/rfj/Actualite/Region/20210826-Commentaire-pas-de-crop-top-au-college-Thurmann.html>
- Juvé, M. (2020, septembre 15). #Lundi14Septembre : « Il suffit de s'habiller normalement et tout ira bien » pour Jean-Michel Blanquer. <https://www.franceinter.fr/societe/lundi14septembre-il-suffit-de-s-habiller-normalement-et-tout-ira-bien-pour-jean-michel-blanquer>
- Kazi-Tani, T. (2014, avril 1). *Notes sur la notion de Décence* [Conférence]. Conférence donnée dans le cadre d'ECO, journée d'études en Design, Université de Strasbourg. <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01120224/document>
- Kitzinger, J., Markova, I., & Kalampalakis, N. (2004). Qu'est-ce que les focus groups ? *Bulletin de psychologie*, 57, 237-243.
- La Déclaration universelle des droits de l'homme*. (2015, octobre 6). <https://www.un.org/fr/universal-declaration-human-rights/>
- Le Breton, D., & Marcelli, D. (Éds.). (2010). *Dictionnaire de l'adolescence et de la jeunesse*. PUF.
- Lemoine, V. (2016). L'usage des focus groups pour étudier les dynamiques identitaires d'enseignants du primaire français et de la Grundschule allemande. *Nouveaux Cahiers d'Allemand : Revue de linguistique et de didactique*, 2, 115-125.
- Mardon, A. (2010a). Sociabilités et travail de l'apparence au collège: *Ethnologie française*, Vol. 40(1), 39-48. <https://doi.org/10.3917/ethn.101.0039>
- Mardon, A. (2010b). Pour une analyse de la transition entre enfance et adolescence : Regard parental sur la puberté et transformation des pratiques éducatives. *Agora débats/jeunesses*, N° 54(1), 13-26. <https://doi.org/10.3917/agora.054.0013>
- Mardon, A. (2010c). Construire son identité de fille et de garçon : Pratiques et styles vestimentaires au collège: *Cahiers du Genre*, n° 49(2), 133-154. <https://doi.org/10.3917/cdge.049.0133>
- Margarido, A., & Stojanovic, B. (2020). *La décence vestimentaire à l'école : Analyse des représentations d'un échantillon d'enseignant-e-s vaudois-e-s au secondaire I* [Master of Arts/of Science et Diplôme d'enseignement pour le degré secondaire I]. HEP Vaud.
- Masson, E., & Haas, V. (2010). Dire et taire : L'intersubjectivité dans l'entretien de recherche. *Bulletin de psychologie*, Numéro 505(1), 5-13. <https://doi.org/10.3917/bupsy.505.0005>

- Mercier, É. (2020). La révolte des « carrés jaunes » : Représentations et résistances des filles dans les médias au Québec. *Recherches féministes*, 33(1), 75-91.  
<https://doi.org/10.7202/1071243ar>
- Moisan-Paquet, R. (2022). *Expériences et perceptions des filles à l'égard des codes vestimentaires des écoles secondaires publiques québécoises*.  
<https://corpus.ulaval.ca/jspui/handle/20.500.11794/72264>
- Monnier, T. (s. d.). « Il suffit de s'habiller normalement » : Jean-Michel Blanquer face à la polémique - Gala. Gala.fr. Consulté 7 mai 2022, à l'adresse  
[https://www.gala.fr/l\\_actu/news\\_de\\_stars/il-suffit-de-shabiller-normalement-jean-michel-blanquer-face-a-la-polemique\\_454804](https://www.gala.fr/l_actu/news_de_stars/il-suffit-de-shabiller-normalement-jean-michel-blanquer-face-a-la-polemique_454804)
- Morrisette, J. (2011). Ouvrir la boîte noire de l'entretien de groupe. *Recherches qualitatives*, 29(3), 7. <https://doi.org/10.7202/1085871ar>
- Ney, S., & Rime, C. (2021). *Tenues vestimentaires : Des codes et des choix* (p. 19). Unité de promotion de la santé et de prévention en milieu scolaire (PSPS).
- Otis, G., & Brunelle, C. (2005). La Charte des droits et libertés de la personne et la tenue vestimentaire à l'école publique. *Les Cahiers de droit*, 36(3), 599-643.  
<https://doi.org/10.7202/043347ar>
- Ottet, M. (2022). *La tenue vestimentaire des élèves au secondaire I : Perception et méthodes d'action des enseignant·e·s* [Mémoire de Master]. Haute école pédagogique - BEJUNE.
- Pernet, A. (2021, août 14). Les « vêtements provocants » désormais interdits à l'école secondaire de Gampel (VS) [InfoSport]. rts.ch.  
<https://www.rts.ch/info/regions/valais/12417445-les-vetements-provocants-desormais-interdits-a-lecole-secondaire-de-gampel-vs.html>
- Rime, C. (2020). « Shocking! »—La règlementation des tenues vestimentaires des élèves au secondaire 1 [Mémoire de Master, HEP Vaud].  
<https://scholar.archive.org/work/n4oenxwt3rfm3hk2lfrgoahjkq/access/wayback/https://os.zhdk.cloud.switch.ch/tind-customer-bcu/af46185e-24ff-4c8f-b34a-5097e79cc8dd?response-content-disposition=attachment%3B%20filename%2A%3DUTF-8%27%27M%25C3%25A9moire.pdf&response-content-type=application%2Fpdf&AWSAccessKeyId=8d4331b7740b4b83a28fc06558eb0187&Expires=1642095085&Signature=DTNdm2Ndtc4odnMuOBCpFBuBN%2B>

### Q%3D

Rousset, N. (2009). G. Francequin. Le vêtement de travail, une deuxième peau : Paris: Éditions Érès. *L'Orientation scolaire et professionnelle*, 38/2, 262-263.

<https://doi.org/10.4000/osp.1932>

RS 101—Constitution fédérale de la Confédération suisse du 18 avril 1999. (s. d.).

Consulté 29 juillet 2022, à l'adresse <https://www.fedlex.admin.ch/eli/cc/1999/404/fr>

Schläpfer, H. (2021, février 3). *Blâmée de ne pas porter de soutien-gorge, une collégienne s'indigne à Fribourg* [InfoSport]. rts.ch.

<https://www.rts.ch/info/regions/fribourg/11947086-blamee-de-ne-pas-porter-de-soutien-gorge-une-collegienne-sindigne-a-fribourg.html>

Terraz, T. (2016). Le care en éducation et la posture éthique de l'enseignant : Une place pour la valeur-attitude altruisme? *Éducation et socialisation*, 40.

<https://doi.org/10.4000/edso.1526>

Van Campenhoudt, L., Marquet, J., & Quivy, R. (2017). *Manuel de recherche en sciences sociales* (5e éd. entièrement revue et augmentée). Dunod.

Vécrin, A. (s. d.). #14 septembre : «Derrière la règle floue de la tenue normale, se cachent les discriminations». Libération. Consulté 7 mai 2022, à l'adresse

[https://www.liberation.fr/debats/2020/09/19/14-septembre-derriere-la-regle-floue-de-la-tenue-normale-se-cachent-les-discriminations\\_1799917/](https://www.liberation.fr/debats/2020/09/19/14-septembre-derriere-la-regle-floue-de-la-tenue-normale-se-cachent-les-discriminations_1799917/)

Voléry, I. (2015). Les élèves ont des corps. Regards enseignants: *Ethnologie française*, Vol. 45(4), 643-654. <https://doi.org/10.3917/ethn.154.0643>

### POUR EN SAVOIR PLUS :

Anadón, M. (2019). Les méthodes mixtes : Implications pour la recherche « dite » qualitative. *Recherches qualitatives*, 38(1), 105-123.

<https://doi.org/10.7202/1059650ar>

Barbery, L. (2022, septembre 13). Comment définir la mode du XXIème siècle ? *Mod'Art International*. <https://modart-paris.com/comment-definir-la-mode-du-xxieme-siecle/>

[siecle/](https://modart-paris.com/comment-definir-la-mode-du-xxieme-siecle/)

Berland, N. (2017). La société du paraître. *Annales des Mines - Gérer et comprendre*, 127(1), 73-74. Cairn.info. <https://doi.org/10.3917/geco1.127.0073>

- Bernard Lahire. (2005). Misère de la division du travail sociologique : Le cas des pratiques culturelles adolescentes. *La sociologie de l'éducation à l'épreuve des changements sociaux*, 16(2), 129-136. <https://doi.org/10.3917/es.016.0129>
- BIVIGOU, W. M. (2020, mars 6). La mode : Origine et évolution. *LivInMarseille*. <https://livinmarseille.com/mode-origine-evolution/>
- Comeau, Y. (1994). L'analyse des données qualitatives. *Centre de recherche sur les innovations sociales, ET9402*, 35.
- Guillez, P., & Tétreault, S. (2014). *Guide pratique de recherche en réadaptation*. De Boeck Supérieur. [https://books.google.ch/books?hl=fr&lr=&id=YEAwDwAAQBAJ&oi=fnd&pg=PA327&dq=focus+groupe+recherche&ots=Z0Lai\\_dUCU&sig=ojkSfCTWpw5wHdFPkn8ncfTxO7l&redir\\_esc=y#v=onepage&q=focus%20groupe%20recherche&f=false](https://books.google.ch/books?hl=fr&lr=&id=YEAwDwAAQBAJ&oi=fnd&pg=PA327&dq=focus+groupe+recherche&ots=Z0Lai_dUCU&sig=ojkSfCTWpw5wHdFPkn8ncfTxO7l&redir_esc=y#v=onepage&q=focus%20groupe%20recherche&f=false)
- Le Breton, D. (2011). Sur les cultures adolescentes. *Le Journal des psychologues*, 293(10), 26. <https://doi.org/10.3917/jdp.293.0026>
- Marie Gausse. (s. d.). Que fait le corps à l'école? *05.11.2018*, 126, 24.
- Rennes, J., Lemarchant, C., & Bernard, L. (2019). Habits de travail: *Travail, genre et sociétés*, n° 41(1), 23-28. <https://doi.org/10.3917/tgs.041.0023>